

*Bibliothèque numérique*

medic@

**Fauchard, Pierre. Le chirurgien  
dentiste ou traité des dents... Tome  
second**

*Paris : Servières, 1786.*

LE CHIRURGIEN  
DENTISTE,  
OU  
TRAITÉ DES DENTS.



LE CHIRURGIEN  
DENTISTE,  
OU  
TRAITÉ DES DENTS.

LE CHIRURGIEN  
DENTISTE,  
OU  
TRAITÉ DES DENTS,

Où l'on enseigne les moyens de les  
entretenir propres & saines, de les  
embellir, d'en réparer la perte &  
de remédier à leurs maladies, à  
celles des gencives, & aux accidens  
qui peuvent survenir aux autres par-  
ties voisines des dents.

*Avec des Observations & des Réflexions  
sur plusieurs cas singuliers.*

Ouvrage enrichi de quarante-deux  
planches en taille-douce.

Par *PIERRE FAUCHARD*, Chi-  
rurgien Dentiste à Paris.

Troisième Edition, revue, corrigée &  
considérablement augmentée.

T O M E   S E C O N D.

---

A P A R I S.

Chez *SERVIERES*, Libraire, rue Saint-  
Jean-de-Beauvais.

---

M. DCC. LXXXVI.

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

LE CHIRURGIEN

DENTISTE,

OU

TRAITÉ DES DENTS,

Où l'on enseigne les moyens de les  
entretenir propres & saines, de les  
embellir, d'en réparer la perte de  
de remettre à leur situation, &  
celles des gencives, & sur-tout  
qui peuvent arriver aux autres par-  
ties voisines des dents.

Avec des Observations & des Réflexions  
sur plusieurs cas particuliers.

Ouvrage enrichi de gravures - deux  
planches en taille-douce.

Par PIERRE FAUCHARD, Mé-  
decin Dentiste à Paris.

Troisième Edition, revue, corrigée &  
considérablement augmentée.

TOME SECOND.

A PARIS.

Chez SENEVILLE, Libraire, rue Saint-  
Jean-de-Benoite.

M. DCC. LXXXVI.

chez les Libraires & Papiers de Paris.

PRIVILEGE DU ROI.

**L**OUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos Amés & Féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: SALUT, notre amé **PIERRE-JEAN MARIETTE** Libraire & Imprimeur à Paris, ancien Adjoint de sa Communauté, nous a fait exposer qu'il désireroit faire réimprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre: *Le Chirurgien Dentiste, ou Traité des Dents par le sieur Fauchard, avec des Additions,* s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres

d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces présentes seront enrégistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que la réimpression dudit ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée attachée pour modèle sous le contre-scel des présentes, que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'exposer en vente, l'Imprimé qui aura servi de copie à la réimpression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, es mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le sieur Daguesseau, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le sieur Daguesseau, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur de Machault, Commandeur de nos Ordres: le tout à peine de nullité des présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans-cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des présentes qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers Secrétaires, foi soit ajoutée comme

à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. Donné à Paris, le vingt-deuzieme jour du mois de Septembre, l'andé grace mil sept cens quarante six, & de notre regne le trente-deuxieme. Par le Roi, en son Conseil.

SAINSON.

Registré sur le Registre XI. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 696 fol. 616. conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 28 Février 1723.

A Paris le sept Octobre 1746.

VINCENT, Syndic.

CHAP. I<sup>er</sup>

Description des instrumens convenables à détacher le suf ou tartre des dents.

CHAP. II<sup>er</sup>

Manière d'apporter méthodiquement pour nettoyer une dent, en état de se décoller, de se décoller, de se décoller, sans nuire à l'os des dents.





DES CHAPITRES  
**T A B L E**  
**DES CHAPITRES;**

CONTENUS DANS CE SECOND  
 VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

*DANS lequel on combat l'erreur de ceux  
 qui croient que les instrumens de fer ou  
 d'acier, sont préjudiciables aux dents.*  
 page 1

CHAP. II.

*Description des instrumens convenables à  
 détacher le tuf ou tartre des dents.*  
 4

CHAP. III.

*Manière d'opérer méthodiquement pour né-  
 toyer une bouche, en détachant, ôtant  
 & enlevant le tartre, sans intéresser  
 l'émail des dents.* 16

a

## T A B L E

## CHAP. IV.

*Maniere d'opérer pour limer les dents,  
avec les précautions & le choix des limes  
dont il faut se servir.* 25

## CHAP. V.

*Description des instrumens convenables  
pour opérer en ruginant les dents, lors-  
qu'elles sont cariées.* 54

## CHAP. VI.

*Description des instrumens qui servent à  
plomber les dents, avec les précautions  
& circonstances requises pour y bien réussir.* 66

## CHAP. VII.

*De la maniere de cautériser les dents.* 80

## CHAP. VIII.

*Des dents tortues, mal arrangées & luxées;  
des instrumens & des remèdes qui servent  
à opérer, quand on redresse & qu'on  
raffermit les dents.* 87

## DES CHAPITRES.

## CHAP. IX.

*Manière d'opérer pour raffermir les dents  
chancelantes.* 117

## CHAP. X.

*Description & usage des instrumens nom-  
més déchausoir, pouffoir, pincettes  
ou davier, & levier, qui servent à  
opérer pour ôter les dents.* 130

## CHAP. XI.

*Description circonstanciée d'un nouveau  
pélican, & les imperfections de ceux  
dont on se servoit auparavant.* 152

## CHAP. XII.

*Les usages du pélican pour ôter certaines  
dents, qu'on ne sauroit tirer aussi  
facilement avec tout autre instrument.* 173

## CHAP. XIII.

*Des dents artistement figurées pour rem-  
placer celles qui manquent.* 215

## CHAP. XIV.

*Maniere de blanchir les os des jambes de  
boeuf qui peuvent servir, ainsi préparés,  
à faire des dents, ou partie de dentiers  
artificiels.* 233

## CHAP. XV.

*Description des instrumens qui servent à  
fabriquer les dents & les autres pieces  
artificielles propres à réparer les défauts  
causés par la perte des dents naturelles.*

235

## CHAP. XVI.

*Ce qu'il faut observer pour percer, placer  
& attacher aux dents naturelles, ou à  
quelqu'une de leurs portions, les pieces  
artificielles : les dimensions les plus con-  
venables de chaque partie qui sert à l'as-  
semblage de ces mêmes pieces.* 244

## CHAP. XVII.

*La description & l'usage d'une machine,  
artilement composée d'un dentier su-  
périeur complet, assemblé par des res-  
sorts à une piece, d'or ou d'argent,*

## DES CHAPITRES.

qui embrasse, par le moyen de deux demi-cercles & de deux anses, les dents de la mâchoire inférieure. 259

## CHAP. XVIII.

Description d'un double dentier, dont la piece supérieure s'assemble avec l'inférieure, par des ressorts. 276

## CHAP. XIX.

Maniere d'émailler les dents ou les dentiers artificiels, afin de rendre leur décoration plus régulière & plus agréable. 283

## CHAP. XX.

La description & l'usage d'un obturateur du palais à deux ailes parallèles à charnière, assujetties par un écrou, &c. lorsque cet obturateur est en place. 292

## CHAP. XXI.

La description & l'usage d'un obturateur moins composé, dont les ailes sont assujetties différemment de celles des autres obturateurs, & sans charnière. 302

## DES C H A P I T R E S .

## C H A P . XXII.

*La description & l'usage d'un troisieme obturateur sans tige , en partie dentier , dont les ailes sont différentes en figure de celles des précédens , écartées l'une de l'autre , & assujetties par une vis d'une structure particuliere. Et la description d'un quatrieme petit obturateur.*

309

## C H A P . XXIII.

*La description & l'usage d'un cinquieme obturateur à plaque osseuse de même que les précédens , en partie dentier , construit de plusieurs pieces , sans tige , ayant deux ailes assujetties de façon qu'elles tournent l'une à droite , & l'autre à gauche , &c.*

324

## C H A P . XXIV.

*Description de toutes les pieces qui composent une machine nouvellement inventée , propre à embrasser les dents de la mâchoire inférieure , pour soutenir & maintenir à la supérieure un dentier artificiel ; & la description de ce dentier.*

339

## DES CHAPITRES.

## CHAP. XXV.

*Description d'un dentier supérieur entièrement artificiel, assemblé avec un dentier inférieur, artificiel en partie, lequel s'ajuste avec les dents naturelles qui restent encore à la bouche.* 345

## CHAP. XXVI.

*Remarques sur un Chapitre d'un nouveau Traité de Chirurgie.* 354

Fin de la Table des Chapitres du  
second Volume.

APPROBATION

De M. Pinot, Docteur - Régent, en la  
Faculté de Médecine de Paris, &  
Médecin de leurs Majestés



---

---

# T A B L E

*Des Approbations contenues dans  
le second Volume.*

---

## A P P R O B A T I O N

*De Monsieur Winslow , Docteur-Ré-  
gent en la Faculté de Médecine de  
Paris , de l'Académie Royale des  
Sciences , Professeur en Anatomie &  
en Chirurgie au Jardin Royal , &c.*

369

## A P P R O B A T I O N

*De Monsieur Hecquet , Docteur-Régent  
en la Faculté de Médecine de Paris ,  
& ancien Doyen de ladite Faculté.*

371

## A P P R O B A T I O N

*De M. Finot , Docteur-Régent en la  
Faculté de Médecine de Paris , &  
Médecin de leurs Alteſſes Séréniffimes*

## DES APPROBATIONS.

*Monseigneur le Prince de Conti &  
Mesdames les Princesses de Conti.*

371

## A P P R O B A T I O N

*De Monsieur Helvetius, Docteur-Régent  
en la Faculté de Médecine de l'Uni-  
versité de Paris, Médecin ordinaire  
du Roi, & premier Médecin de la  
Reine, & de l'Académie Royale des  
Sciences.*

374

## A P P R O B A T I O N

*De Monsieur Silva, Docteur-Régent  
en la Faculté de Médecine dans l'Uni-  
versité de Paris, Médecin de S. A.  
S. Monseigneur le Duc, & Médecin-  
Consultant du Roi.*

375

## A P P R O B A T I O N

*De Monsieur de Jussieu, Docteur-Régent  
en la Faculté de Médecine de Paris,  
Professeur en Botanique au Jardin du  
Roi, de l'Académie Royale des Sciences,  
des Sociétés Royales de Londres &  
de Berlin.*

376

## APPROBATION

*De Messieurs les Chirurgiens - Jurés de Paris.* 377

## APPROBATION

*De Monsieur Verdier, Chirurgien Juré de Paris, & Démonstrateur Royal en Anatomie, & de Monsieur Morand, Associé de l'Académie Royale des Sciences, Chirurgien Juré de Paris & Démonstrateur Royal des opérations.* 379

## APPROBATION

*De Monsieur de Vaux, Chirurgien-Juré à Paris, & ancien Prévôt de sa Compagnie.* 380

## APPROBATION

*De Monsieur Tartanson, Chirurgien-Juré de Paris, & ancien Prévôt de sa Compagnie.* 380

## APPROBATION

*De Monsieur Duplessis, Chirurgien Juré à Paris.* 383

DES APPROBATIONS.

APPOBATION

*De Messieurs Sauré & de Gramond, Chirurgiens-Jurés à Paris. 384*

APPROBATION

*De Monsieur Laudumiey, Chirurgien-Dentiste de Sa Majesté Catholique Philippe V, Roi d'Espagne. 385*

Fin de la Table des Approbations.

CHAPITRE PREMIER.

*Dans lequel on apprend comment de lever, de nettoyer, et de se servir des instruments de fer ou d'acier, pour se servir de la pince aux dents.*

*Il faut que de temps de la manière de nettoyer, on ne se serve pas de la pince, mais de la main, et ne se serve pas de la pince, mais de la main, et ne se serve pas de la pince, mais de la main.*

LE CHIRURGIEN

DES APPROBATIONS.

APPROBATION

De Messieurs Sauret & de Gramont, Chir-  
urgiens-Jurés à Paris. 1784

APPROBATION

De Monsieur Lachumier, Chirurgien,  
Bénéficiaire de l'Académie de Médecine.



APPROBATION

De Monsieur Tardieu, Chirurgien-Juré  
à Paris, & ancien Préfet de la Com-  
pagnie. 1780

APPROBATION

De Monsieur Duplessis, Chirurgien-Juré  
à Paris. 1783

LE CHIRURGIEN



LE  
**CHIRURGIEN**  
**DENTISTE,**  
OU  
TRAITÉ DES MALADIES  
DES DENTS, DES ALVÉOLES ET  
DES GENCIVES.  
*SECONDE PARTIE.*

---

**CHAPITRE PREMIER.**

*Dans lequel on combat l'erreur de ceux qui  
croient que les instrumens de fer ou d'a-  
cier, sont préjudiciables aux dents.*

**A**VANT que de traiter de la manière  
de nétoyer, limer & plomber les dents,  
je vais combattre l'erreur de ceux qui  
croient que ces opérations sont dange-  
Tome II. **A**

## 2 LE CHIRURGIEN

reuses, qu'on ne doit point les entreprendre, que par-là on déchauffe les dents, qu'on les ébranle, qu'on ôte leur émail, qu'on les gâte, & qu'après tout, ces opérations sont inutiles.

Pour détruire une erreur si grossière, il suffit d'y opposer l'expérience. Nous voyons tous les jours, qu'après avoir bien netoyé les dents, & en avoir ôté la cause qui entretenoit le mal, la douleur cesse ordinairement peu de tems après : nous voyons de même qu'ayant été bien plombées & séparées à propos, elles cessent pareillement de se gâter : d'ailleurs, si l'on se donne la peine de jeter les yeux sur ce que j'ai dit dans le volume précédent, touchant la carie, page 154 & suivantes, & le tartre des dents, page 177 & suivantes, on y trouvera de quoi se détromper de semblables erreurs, & de quoi détruire la terreur mal fondée de ceux qui ne sauroient voir approcher de leur bouche aucuns instrumens, sans que leur imagination n'en soit révoltée.

Quelle idée fausse & bizarre saisit ces esprits industrieux à se tromper eux-mêmes : ils appréhendent que les instrumens n'enlèvent l'émail de leurs dents, tandis que le burin poussé même

LE CHIRURGIEN

## DENTISTE. 3

de force, ne peut presque pas y faire d'impression, & que la meilleure lime a de la peine à y mordre. Quand même il seroit vrai que les instrumens de fer ou d'acier, appliqués aux dents, seroient capables de les gâter, cela ne pourroit arriver que par l'usage trop fréquent que l'on en feroit; ce qu'on ne doit pas craindre, lorsqu'on est entre les mains d'un habile Dentiste.

On pourra peut-être m'objecter qu'il y a des personnes qui, après s'être fait netoyer & accommoder les dents, n'en ont pas été plus soulagées; que quelques-uns même s'en sont trouvés plus mal qu'auparavant. A cela je réponds que la faute n'en doit pas être rejetée sur l'opération, mais sur la négligence des personnes qui ont attendu trop long-tems.

Il n'y a rien que l'on appréhende tant que de faire toucher à ses dents; c'est ce qui fait qu'on néglige d'en avoir soin; & de-là vient que plusieurs ne s'apperçoivent qu'elles se gâtent, que lorsque la maladie a pénétré jusqu'aux parties qui les rendent sensibles; ainsi, ils ne pensent à y faire toucher, que lorsque la maladie est parvenue à un tel degré, qu'elle est presque incurable.

A 2



## 4 LE CHIRURGIEN

Ceux qui sont curieux de la conservation de leurs dents, & qui veulent éviter d'être la victime de leur erreur ou de leur négligence, doivent se les faire visiter une ou deux fois tous les ans par un Dentiste expérimenté.

Je fais bien que malgré toutes ces précautions, il y a eu des personnes, qui n'ont pu éviter d'y avoir mal, & même de les perdre. On ne peut attribuer cette perte qu'à des maladies particulières, qu'à quelque vice de la masse du sang, ou à l'imprudence qu'elles ont eu de se mettre entre les mains de ces ignorans, qui souvent hasardent tout, aux dépens de ceux qui leur donnent leur confiance.

## CHAPITRE II.

*Description des instrumens convenables à détacher le tuf ou tartre des dents.*

**M**ÉTANT suffisamment étendu sur la nature du tartre des dents dans l'onzième chapitre du premier tome, je passe à présent aux moyens de remédier à cette maladie.

## DENTISTE. 3

Nous avons établi que le régime de vivre contribuoit beaucoup à la prévenir ; qu'il falloit, pour maintenir les dents dans un bon état, se les faire nétoyer quand elles en ont besoin, & être attentif à leur conservation, soit par l'usage des remedes convenables, soit par le choix des alimens.

Avant que d'enseigner la maniere de se servir des instrumens propres à nétoyer les dents, il faut observer qu'ils doivent être d'un bon acier, dont le tranchant puisse bien couper & bien racler. L'or & l'argent n'ont jamais été regardés, jusqu'à présent, comme une matiere propre à faire un tranchant capable d'enlever le tartre & les autres matieres qui s'attachent aux dents. Lorsque M. Dionis (a) a dit que les instrumens qui servent à nétoyer les dents du Roi & celles des Princes sont d'or, il y a apparence qu'il a prétendu parler de leur manche, & non de leur tranchant.

Quelques-uns de ceux qui nétoient les dents, ont pour l'ordinaire un fatras d'instrumens de toute espece, & veulent persuader par-là qu'on ne les peut bien nétoyer sans cette quantité

(a) Dans son Traité d'Opérations, p. 508.

## 6 LE CHIRURGIEN

d'instrumens, très-inutiles pour opérer, mais nécessaires pour imposer au public. Je ne me fers, en nétoyant les dents, que de cinq especes d'instrumens, (a) du ciseau nommé bec-d'âne, du bec-de-perroquet, du burin à trois faces, du petit canif à tranchant convexe, & du crochet en Z. Ces cinq instrumens sont tranchans, & font les fonctions des rugines ou des grattoirs : ils me suffisent pour opérer en emportant le tartre en quelque endroit des dents qu'il se trouve. La plupart des instrumens dont on se sert pour nétoyer les dents, m'ayant paru fort incommodés, & même peu convenables, j'ai été obligé d'en inventer d'autres très-simples, & de réformer quelques-uns de ceux qu'on emploie le plus souvent.

*Bec-d'âne.*

Le Bec-d'âne ressemble assez à l'instrument dont les Menuisiers & les Charpentiers se servent, pour creuser leurs mortoises, & auquel ils donnent le même nom. La tige du bec-d'âne doit être longue d'environ deux pou-

(a) Voyez la planche 2 de ce tome, p. 15.

## DENTISTE. 7

ces & demi, sa soie (a) non comprise. Cette tige a quatre faces, une inférieure, une supérieure, deux latérales, & de plus un biseau qui forme son extrémité tranchante. Ses faces latérales sont larges d'environ deux lignes, les deux autres faces d'environ une ligne chacune : la supérieure, qui sert de dos, se termine où commence le biseau, lequel a environ quatre à cinq lignes de longueur; l'inférieure se termine à l'extrémité tranchante; la largeur de cette extrémité s'étend de la face latérale droite jusqu'à la face latérale gauche. Les angles de cet instrument doivent être seulement tranchans depuis l'endroit où commence le biseau, jusqu'où il finit: je les ai rendus ainsi tranchans, afin qu'ils coupent & raclent en tous sens; ils doivent être mouffes dans tout le reste de l'étendue de la tige.

*Bec-de-perroquet.*

Le bec-de-perroquet est recourbé par sa pointe, assez semblable à la partie supérieure du bec de l'oiseau dont on lui a donné le nom. Sa tige est ronde, & d'environ deux pouces & demi de

(a) Cette soie est la partie qui sert de queue, & qui doit être engagée dans le manche.

### 3 LE CHIRURGIEN

longueur, sans y comprendre ni sa soie, ni sa pointe recourbée. Cette pointe est longue d'environ dix lignes : elle a trois faces, deux supérieures latérales convexes, & une inférieure concave : celle-ci a environ deux lignes dans sa plus grande largeur. Les deux latérales supérieures convexes, ont chacune environ une ligne de largeur, trois angles, un supérieur & moussé en forme de vive arrête, & deux latéraux tranchans. Ces trois angles, en se réunissant, forment ensemble une pointe aigue : la tige de cet instrument est à-peu-près de la grosseur d'une plume à écrire, un peu plus grosse du côté du manche, & elle diminue en s'approchant de la courbure.

#### *Burin à trois faces.*

Le burin à trois faces ressemble assez à certains burins dont les Graveurs se servent, excepté que la pointe de celui-ci est plus longue : il a une tige étendue en longueur d'environ deux pouces & demi, sans y comprendre sa soie & sa pointe : deux de ses faces sont latérales : chacune est large d'environ deux lignes : elles s'étendent depuis le manche jus-

qu'à l'extrémité de la pointe : la troisième face sert de dos : elle est supérieure à une espèce de tranchant moufle, qui regne depuis la soie jusqu'au tranchant aigu, qui lui est contigu : cette troisième face est large d'une ligne, & se continue depuis le manche, jusqu'au biseau qui commence de former la pointe, qui doit être aigue, & d'environ quatre lignes de longueur : cet instrument a trois tranchans, l'un inférieur, formé par les deux faces latérales, & deux supérieurs, formé par le biseau & les deux mêmes faces : il est plus commode pour ôter le tartre niché entre les intervalles des dents, que les rugines dont on se sert ordinairement.

*Canif.*

L'instrument nommé canif à tranchant convexe, n'a point de tige : sa lame est environ deux fois plus longue que celle d'un canif ordinaire, & a son dos beaucoup plus mince à son tranchant un peu convexe : il ne faut pas que cette lame soit trempée bien dur. Elle a trois faces qui s'étendent depuis le manche jusqu'à la pointe, qui est aplatie & mince : deux de ses

A 5

## 10 LE CHIRURGIEN

faces sont latérales, larges dans leur plus grande étendue d'environ deux lignes: la troisième face est large d'environ une demi-ligne: ces trois faces vont toujours en diminuant vers la pointe qu'elles forment: la petite face, servant de dos, doit avoir ses angles mouffes dans toute leur étendue: le côté tranchant qui lui est opposé, doit aussi être mouffe du côté du manche, jusqu'à la moitié de la lame; & l'autre moitié doit former un tranchant aigu & convexe vers la pointe, jusqu'à la face qui forme le dos, où il se termine. J'ai mis cet instrument en pratique, m'étant apperçu qu'on ne pouvoit pas toujours emporter avec le précédent toutes les matieres tartareuses, qui se trouvent adhérentes & nichées dans les intervalles des dents.

L'instrument nommé *Le crochet en Z.*

Le crochet en Z a une tige carrée & recourbée, longue d'environ deux pouces, sans y comprendre ni sa soie, ni l'extrémité qui forme le crochet. Il ne sert guere que pour nétoyer la partie intérieure des dents inférieures. Les quatre faces que forme la carrure

de la tige, regnent depuis le manche jusqu'au crochet, étant chacune d'environ une ligne & demie de largeur : les quatre angles que forment ces faces, doivent être un peu mouffés : le crochet contigu à cette tige est long de six lignes, large du côté de la tige d'environ une ligne & demie ; & du côté de son extrémité tranchante d'environ une ligne : ce crochet a trois faces, une intérieure & deux latérales extérieures. L'intérieure, la plus étendue des trois, est d'une largeur égale à celle du crochet : les deux latérales extérieures qui lui sont opposées, sont séparées l'une de l'autre par une vive arrête, à l'extrémité de laquelle se trouve un biseau, qui rend tranchante l'extrémité de la face intérieure.

Ceux qui se servent de cet instrument, en font faire la tige toute droite jusqu'au crochet ; mais j'y ai remarqué un inconvénient : c'est que lorsqu'on l'emploie, il faut faire ouvrir la bouche considérablement, & encore n'évite-t-on pas que son dos ne touche aux dents de la mâchoire opposée à celle qu'on néoie. C'est pourquoi je l'ai fait courber de la manière qu'on le voit dans la



## 12 LE CHIRURGIEN

planche (a), afin d'éviter cette incommodité, qui me paroît considérable. Quoique j'aie donné une forme carrée à la tige de cet instrument, on la peut faire ronde : cela est arbitraire.

Les cinq instrumens dont on vient de donner la description, seront bien trempés & bien montés sur des manches d'argent, d'ivoire, ou de quelque autre matiere, qui convienne également à la propreté & à la commodité : leurs manches feront ronds : cette figure est la plus commode pour les tourner facilement en tous sens. Si toutefois on aime mieux les avoir d'une autre figure, on les fera faire à plusieurs petits pans, plus ou moins multipliés, longs d'environ trois pouces : leur circonférence doit être d'environ un pouce & demi par leur gros bout, allant en diminuant vers le petit bout, qui aura environ un pouce de circonférence par l'extrémité qui reçoit la soie. Cette extrémité sera garnie d'une virole façonnée & propre pour fortifier le manche, s'il n'est pas fait d'argent. L'autre bout sera orné, si l'on veut, d'une petite calote arrondie proprement façon-

(a) Planche 9, fig. 5 de ce tome, page 15.

née, pour enjoliver l'instrument. Chaque instrument doit être assemblé avec son manche, au moyen de la soie qui sera carrée : on l'assujettira à l'ordinaire avec du mastie.

Il est à propos d'avoir plusieurs instrumens de la même espece, pour en changer en cas de besoin : ils seront plus ou moins grands, longs, courts, larges ou étroits, suivant l'idée du Dentiste.

Quoique ces cinq especes d'instrumens suffisent pour netoyer les dents, il est nécessaire d'avoir une petite sonde, (a) pour connoître sûrement par son moyen, si les dents sont cariées. Cette sonde est courbée par les deux bouts, & ses courbures sont en sens opposé. Une de ses courbures est mince & plate dans sa concavité & dans sa convexité, à-peu-près comme un ressort de montre. Elle n'a pas plus d'une ligne de largeur, qui diminue à mesure qu'elle approche de son extrémité. L'autre courbure est ronde, menue & pointue, comme une moyenne aiguille : la pointe en est un peu mouffe, pour ne pas piquer les parties. A l'égard du

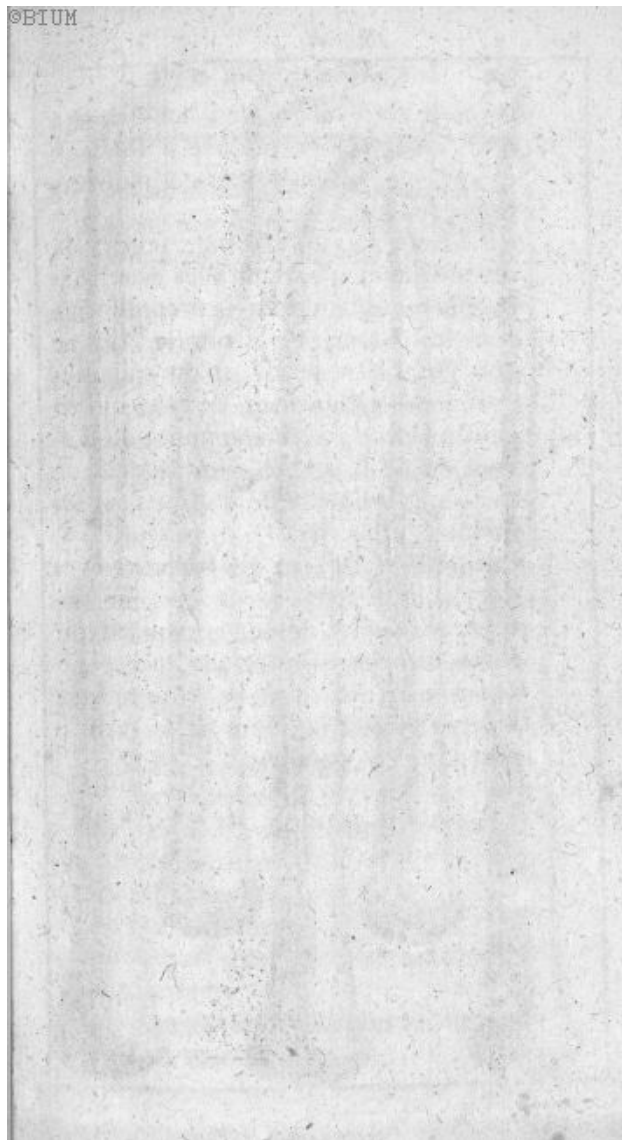
(a) Voyez la figure 3 de la planche 6, tome premier, page 279.

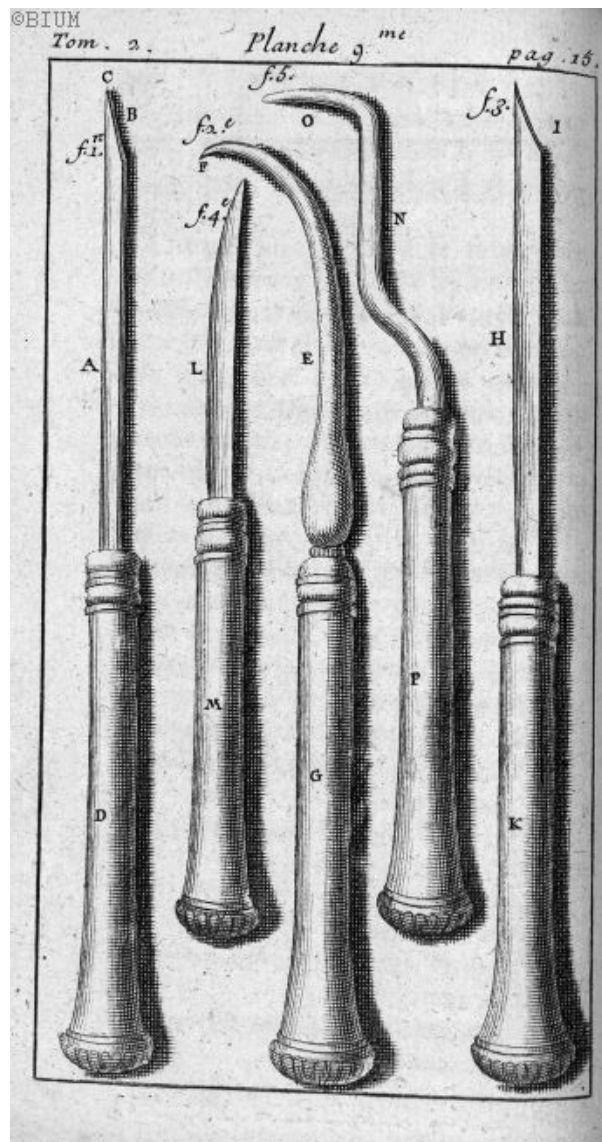
## 14 LE CHIRURGIEN

corps de cette sonde, on lui donnera une grosseur proportionnée à ses deux extrémités, & il doit être à plusieurs pans.

Chaque fois que l'on se servira de ces instrumens, il faudra les bien laver & essuyer, tant pour la propreté que pour les garantir de la rouille. On ne doit point s'en servir qu'on n'ait accommodé le tranchant de ceux qui en auront besoin, avec une pierre du Levant ou de Lorraine, sur laquelle on mettra un peu d'huile d'olive pour les mieux éguifer.

Il est bon d'avertir que les instrumens dont nous venons de parler pour nettoyer les dents, ne doivent point avoir leurs manches trop pesans, parce que ce seroit un défaut qui pourroit nuire à la légèreté & à la sûreté de la main si nécessaire en opérant.





*Explication de la planche IX, qui contient la figure des cinq instrumens ; lesquels servent à nétoyer les Dents.*

**L** *A figure I* représente le bec-d'âne.

A. Sa tige.

B. Son biseau.

C. Son extrémité tranchante.

D. Son manche.

*La figure II* représente le bec de perroquet.

E. Sa tige.

F. Sa courbure qui se termine en pointe.

G. Son manche.

*La figure III* représente le burin à trois faces.

H. Sa tige.

I. Sa pointe en biseau.

K. Son manche.

*La figure IV* représente le canif à tranchant convexe.

L. Son tranchant.

M. Son manche.

*La figure V* représente le crochet en Z.

N. Sa tige.

O. Son extrémité la plus recourbée.

P. Son manche.

## CHAPITRE III.

*Maniere d'opérer méthodiquement pour nettoyer une bouche, en détachant, ôtant & enlevant le tartre, sans intéresser l'émail des dents.*

LORSQU'UNE personne se présente à nous pour se faire accommoder la bouche, la première chose que nous appercevons en l'ouvrant, c'est le tartre, quand il y en a. On doit alors commencer par l'enlever, après avoir examiné toutes les dents avec la sonde, pour s'assurer si quelques-unes sont cariées ou non; car, en cas de carie, on les accommoderoit après les avoir nettoyées; & s'il étoit nécessaire de les limer, cautériser ou plomber, on ne devroit pas différer ces opérations.

Pour opérer commodément, on fait asseoir le sujet sur une chaise ou sur un fauteuil stable, qui ne soit ni trop haut, ni trop bas, sa tête étant mollement appuyée contre le dossier. On commence par enlever le tartre des dents qui en sont le plus couvertes, & l'on se sert pour cela du bec-d'âne, que l'on tient de sa main droite avec le pouce,

le doigt indicateur & le doigt du milieu : on le tient à-peu près comme on tient une plume à écrire, tandis que son extrémité & ses côtés tranchans agissent successivement.

Ensuite le Dentiste se place du côté droit, passant son bras gauche par-dessus la tête de celui sur qui il opere : le pouce de la main gauche, doit être situé sur les incisives d'en-bas, & l'indicateur sur la levre pour l'abaisser ; les autres doigts embrassent le menton pour l'affujeter.

On commence l'opération par les incisives de la mâchoire inférieure, parce qu'elles sont pour l'ordinaire le plus couvertes de tartre : en opérant, on pose le dos de l'instrument sur l'indicateur gauche qui lui sert de point d'appui : c'est avec les tranchans de cet instrument qu'on emporte aisément la matière tartareuse par de petits mouvemens légers & réitérés de bas en haut : on suit la même méthode durant toute l'opération, sans quitter l'attitude qu'on vient d'indiquer : on n'en doit changer, ni se mettre devant le sujet, que pour nettoyer le côté droit de la bouche : alors on porte l'indicateur de



## 18 LE CHIRURGIEN

la main gauche sur la commissure des levres du côté droit, & on écarte la joue des dents : ensuite on pose l'extrémité tranchante de l'instrument contre la dent qu'on doit nétoyer en premier lieu, & on emporte le tartre de bas en haut, le plus légèrement qu'il est possible : les dents qui sont chancelantes, seront affujeties avec le doigt qui se trouve le plus en situation, & le tartre sera emporté de haut en bas ou de côté.

Après qu'on a enlevé celui qui est sur la surface extérieure des dents, on ôte celui qui se trouve sur la surface intérieure : il faut que le Dentiste continue d'être situé de la même manière : ayant baissé la levre avec l'indicateur, il appuie le pouce sur les dents incisives, si elles ne sont pas stables ; & pour commencer par elles, il tient l'instrument comme il est dit ; il l'appuie sur les dents voisines qui lui servent de point d'appui, & facilitent son mouvement : il continue d'agir de même jusqu'à la dernière dent du côté gauche ; ensuite changeant de situation pour nétoyer l'autre côté des dents, il passe du côté droit de la personne,

à son côté gauche; il porte l'indicateur de la main gauche sur les dents qu'il veut nétoyer les premières, & successivement il porte l'instrument sur les dents situées après celles par où il a commencé. Il opere sur ce côté, comme il vient de faire sur l'autre; avec cette différence, qu'il doit avancer le bout du doigt indicateur de la main gauche du côté de la dernière molaire, à mesure que l'instrument passe d'une dent à l'autre.

Quand le Dentiste a enlevé avec le bec-d'âne tout ce qu'il a pu ôter, il prend le bec-de-perroquet, se place devant la personne, & lui baisse la lèvre inférieure avec l'indicateur de la main gauche: il porte ensuite la pointe de cet instrument entre les intervalles intérieurs que les dents forment entre elles: il le tient de même qu'il a tenu le précédent; avec cette différence que l'extrémité cave de sa pointe doit regarder la main qui le tient, & que le manche est élevé en haut, pour ôter le tartre: à mesure qu'il passe d'un vuide à l'autre, il continue de soutenir les dents voisines avec l'indicateur de sa main gauche.

## 20 - LE CHIRURGIEN

Après qu'il s'est servi du bec-de-perroquet, en opérant dans les intervalles intérieurs des dents, il prend le burin à trois faces, pour ôter en dehors ce qu'il y a de matieres entre ces intervalles. Il se place du côté droit du sujet, dont il baïsse la levre inférieure; il infinue la pointe de l'instrument qu'il tient de même que les deux précédens, & il le fait agir entre ces intervalles. Il faut observer que le biseau qui est à son extrémité, doit se trouver dessus, afin d'enlever plus aisément le tartre : on suit la même méthode pour tous les intervalles qui en ont besoin, en écartant les levres & les joues autant qu'il est nécessaire, & en prenant les situations les plus commodes.

Lorsqu'il a fini avec le burin à trois faces, il prend le petit canif à tranchant convexe : il le tient comme le précédent instrument, & il tourne son tranchant en dessus, enforte qu'étant situé au côté droit du sujet, il infinue successivement cet instrument dans l'intervalle de chaque dent, pour enlever ce que les autres instrumens n'ont pu ôter.

Lorsqu'on aura fini avec le petit ca-

nif, on se servira, s'il est nécessaire, du crochet en Z, pour ôter de la face intérieure des dents ce que les autres instrumens n'auront pu ôter : le Dentiste se place pour cela au côté droit ou devant la personne; il tient cet instrument de la main droite, & en baissant l'extrémité du crochet qui doit regarder la main & s'en approcher, il le passe sur la face intérieure des dents pour en détacher tout ce qu'il veut enlever.

Après avoir employé ce dernier instrument pour la face intérieure des dents, il peut encore s'en servir à ôter les matieres qui sont attachées sur leurs couronnes. Il range de nouveau les lèvres & les joues avec l'indicateur de sa main gauche, tandis qu'avec la droite, il tient l'instrument, pour emporter de dessus les couronnes des dents tout ce qui s'y rencontre.

Les mêmes instrumens qui servent à nettoyer les dents de la mâchoire inférieure, servent aussi à nettoyer celles de la supérieure, étant également convenable pour l'une & l'autre mâchoire.

Pour nettoyer les dents de la mâchoire supérieure, il faut que le sujet sur lequel on opere soit situé de la manière

## 22 LE CHIRURGIEN

que je l'ai indiqué. Le Dentiste passant son bras gauche par-dessus la tête du sujet, relève sa levre avec le pouce de sa main gauche, & porte son doigt indicateur sur l'extrémité des dents qu'il va nétoyer, afin de les appuyer : puis, en tenant le premier instrument à-peu-près de même qu'on a dit, il enleve de haut en bas, les portions de tartre qui se trouvent sur les dents, si elles sont fermes : lorsqu'elles sont chancelantes, il doit enlever ce tartre de bas en haut, & appuyer toujours la dent, pour ne pas l'ébranler davantage : il faut continuer légèrement jusqu'à la dernière dent du côté gauche. Ensuite il vient au côté droit, continuant par celle qui est à côté de la première par laquelle il a commencé. Il n'ôtera son bras de dessus la tête du sujet, que lorsqu'il s'agira de nétoyer les dernières dents de ce même côté, & pour lors il se place devant la personne pour achever l'opération, en écartant la joue avec le pouce & le doigt indicateur.

La surface extérieure de ces dents étant nétoyée, on va à l'intérieure. Le Dentiste se place au côté droit du sujet,

& passe son bras gauche par-dessus sa tête, pour porter le doigt du milieu de la main gauche entre la levre inférieure & la gencive, afin d'abaisser la levre : l'indicateur en fera autant à la levre supérieure pour la relever. Le Dentiste pose l'instrument par-dessus les dents qui sont devant celles qu'il veut nettoyer, afin qu'elles le soutiennent : il poursuit jusqu'à la dernière du côté gauche, & il fait tomber la matière tartareuse, en la prenant de haut en bas : après quoi il en fait autant du côté droit, en passant au côté gauche du sujet, & en changeant la position des doigts entre la gencive & la levre.

Le bec-de-perroquet ne sert point ordinairement à nettoyer les dents de cette mâchoire ; à moins que ce ne soit dans les intervalles des molaires, ce qu'on exécute sans sortir du côté droit, & en relevant la joue du côté où l'on s'en sert.

Le burin à trois faces ôte au contraire tout ce qui se rencontre extérieurement entre les intervalles des dents, sans sortir du côté droit : il faut relever la levre & les joues, à mesure qu'il avance vers l'un ou l'autre côté, en le faisant agir de haut en bas.

## 24 LE CHIRURGIEN

Le canif à tranchant convexe, & le crochet en Z, sont pour la mâchoire supérieure, de même usage que pour l'inférieure.

Quoique les situations dont j'ai parlé, paroissent les plus avantageuses pour bien exécuter tout ce qui vient d'être enseigné, il ne faut pourtant pas s'y assujettir absolument, lorsqu'il s'en trouve de plus commodes, & de plus propres aux circonstances qui peuvent se rencontrer.

Souvent, après avoir netoyé les dents, & les avoir dépouillées du tartre qui les couvroit, on trouve que cette matiere s'est insinuée si avant entre les gencives & les dents, que les gencives en sont gonflées & très-molles, & croissent quelquefois le long des interstices, jusques sur le corps ou la couronne des dents : en ce cas, il faut emporter tout ce qui est détaché des dents, & tout ce qui excède la gencive qui leur est attachée, comme nous l'avons expliqué plus au long en traitant des maladies des gencives & de leurs excroissances, aux dix-septieme & dix-huitieme chapitre du tome premier. Si l'on emporte ces excroissances aux enfans, le sang qui s'en évacuera, suffira pour leur guérison :

guérison : pour ce qui est des adultes, il est quelquefois nécessaire d'user de lotions capables de fortifier leurs gencives, comme nous l'avons enseigné aux mêmes endroits.

---

---

#### CHAPITRE IV.

*Maniere d'opérer pour limer les dents, avec les précautions & le choix des limes dont il faut se servir.*

L'ON convient unanimement que les moyennes ou les petites dents ornent plus la bouche que les grandes. Peu de gens en connoissent les avantages ; mais l'expérience journaliere nous fait voir qu'elles ont plus de durée ; les dents longues s'ébranlant plus facilement que les courtes, à cause du peu de proportion qu'elles ont avec leur base, & étant par conséquent moins capables de résister aux efforts qu'elles doivent faire. Les moyennes ou les petites, au contraire, étant égales & bien arrangées, ne sont pas si sujettes à cet inconvénient.

*Tome II.*

B



C'est pourquoi, lorsque les dents sont trop grandes, on a recours à la lime pour diminuer leur longueur. On s'en sert encore pour séparer celles qui sont trop serrées, ou qui ont quelque disposition à la carie. Si cette disposition ne s'y trouve point, on doit s'abstenir de cette opération, sur-tout lorsqu'il est facile d'introduire le cure-dent dans leurs intervalles, pour en détacher les portions des alimens qui s'y arrêtent.

Avant que d'expliquer la manière d'opérer, nous ferons quelques remarques importantes sur le tems de l'exécution, & sur la nature des dents qu'on veut limer: on ne peut négliger de faire ces remarques, sans s'exposer à de grandes méprises.

J'ai déjà fait observer que les dents des jeunes personnes sont toutes creuses, enforte que la courbure des fibres osseuses forme la voûte de leur cavité. J'ai dit aussi que l'émail revêt universellement le corps de la dent, excepté le collet; que cet émail est dans certains sujets, sur-tout aux enfans, beaucoup plus mince; & qu'ainsi, il y a des cas où il est impossible de leur limer beaucoup les dents, sans altérer le tissu de leurs fibres, & les vaisseaux qui les

accompagnent. On voit par-là qu'il faut limer les dents des jeunes sujets avec une extrême circonspection, sur-tout si elles ne peuvent plus se renouveler, & que dans ces cas il est nécessaire d'examiner avec soin si les dents ont acquis la consistance ordinaire, sans quoi l'on y est facilement trompé.

Quand on prend cette précaution, on peut limer les dents des enfans, fussent-ils encore à la mamelle. J'en ai vu qui avoient des dents si grandes, quelques jours après leur naissance, que j'ai été obligé d'en limer les pointes, parce qu'elles bleffoient le mamelon de leur nourrice.

Il se rencontre des jeunes gens qui ont quelquefois les dents plus en état d'être limées à l'âge de dix ou de douze ans, que d'autres à quinze ou à dix-huit. Ainsi il ne faut faire cette opération qu'avec discernement & prudence, parce qu'étant faite mal-à-propos, elle auroit des suites fâcheuses, & deviendroit la ruine infaillible de la partie pour le soulagement de laquelle on l'auroit vainement entreprise.

Ces mauvais effets ne sont que trop confirmés par des exemples fâcheux;

comme on le peut voir dans la première observation, chapitre 24 du tome premier.

Il y a moins de danger à limer les dents des personnes avancées en âge, qu'à limer celles des enfans ; parce que l'étendue de la cavité des dents s'ossifie en croissant ; que leur émail s'épaissit, & qu'il se fortifie ; c'est pourquoi, les dents des personnes d'un âge médiocre ou avancé, ne sont pas si sensibles que celles des jeunes gens, qui bien qu'aussi dures par leur émail, sont cependant moins appuyées, plus délicates, & par conséquent plus difficiles à limer.

Ce cas n'est pourtant pas si général, qu'il n'arrive quelquefois aux personnes âgées d'avoir les dents si sensibles, qu'elles ont de la peine à souffrir la lime ; tandis que d'autres, quoique jeunes, n'ont point la même sensibilité, & souffrent sans peine sur leurs dents cette opération. La sensibilité est plus ou moins grande à proportion que les nerfs des dents sont plus ou moins voisins ou éloignés de la partie que l'on lime.

Il est très-nécessaire de limer les dents qui se carient par leurs parties latérales, & de les séparer les unes des

autres, pour arrêter le progrès de la carie. Lorsque les dents sont considérablement gâtées au-devant de la bouche, on fait les séparations plus grandes dans le dedans que dans le dehors, afin d'éviter la difformité d'un trop grand intervalle.

Il faut faire remarquer ici qu'on doit être très-réservé à séparer les incisives inférieures : parce que cette opération les expose à devenir chancelantes, que le tartre qui s'y engendre est ordinairement plus considérable qu'ailleurs ; qu'il occasionne leur perte en détruisant les gencives, & que ce mauvais effet seroit plus à craindre, si ces dents étoient séparées les unes des autres. Néanmoins, lorsqu'elles se carient, on ne peut se dispenser de les séparer ; mais elles sont moins sujettes à cet accident que toutes les autres. En un mot, on ne doit jamais séparer aucunes de ces dents, si la carie n'y oblige pas ; parce que leur proximité & l'appui mutuel qu'elles ont entr'elles, servent beaucoup à les soutenir, les fortifier, & par conséquent à les rendre plus durables.

La plupart des Dentistes en séparant

B 3

## 30 LE CHIRURGIEN

les dents, ne croient pas qu'il soit possible d'ôter la carie avec d'autres instrumens qu'avec la lime; c'est pourquoi ils s'en servent en toutes sortes d'occasions, jusqu'à ce qu'ils aient emporté toute la carie; mais cela ne se peut faire, sans altérer le tissu de la dent, sans endommager beaucoup la partie saine, & sans la rendre foible en la rendant trop mince.

Il y a d'autres Dentistes, qui dans l'intention de bien ménager les dents, n'y font souvent qu'une petite séparation, y laissant la plus grande partie de la carie, laquelle s'augmente insensiblement dans la suite à un tel point, que si l'on n'y remédie, la dent périt & la séparation devient inutile. C'est pourquoi il est également dangereux de faire des séparations trop petites en laissant ce qui est gâté, ou de les faire trop grandes en altérant les dents.

Pour éviter ces deux extrémités, il faut faire des séparations proportionnées à l'étendue & à la profondeur de la carie, & au volume de la dent: il faut aussi ôter la partie cariée de la dent avec de petites rugines un peu courbes & bien tranchantes, de même que celles

qui lui seront indiquées dans la suite : Par ce moyen , on ne laissera rien d'altéré aux dents , & on ne s'exposera point à en affaiblir les parties saines.

Après quelques recherches , on est parvenu à construire une lime recourbée (a) , propre à séparer avec facilité les dents du fond de la bouche : elle est d'un bon usage , quand elle a toute sa perfection. Il faut , 1°. que le coude , qui lui sert en partie de tige , soit suffisamment fortifié par son épaisseur , qui doit aller toujours en diminuant depuis le manche jusqu'à la lime. 2°. Que ses angles soient un peu arrondis. 3°. Que sa queue ou sa soie soit forte , qu'elle pénètre assez avant dans le manche , & qu'elle y soit bien affermie.

Quand on fait la séparation des dents à l'occasion d'une carie , il faut autant qu'il est possible , ne limer que la dent qui est cariée. Ceux qui n'auront pas la main assez sûre , ou assez d'adresse pour se servir dans ce cas des limes taillées des deux côtés , se serviront de celles qui ne sont taillées que d'un côté.

Les dents étant sujettes à se rapprocher après avoir été séparées , il faut

(a) Voyez la figure 2 de la planche 11 de ce tome , page 51.

## 32 LE CHIRURGIEN

quelquefois les limer de nouveau : on doit les séparer de manière, qu'il reste au niveau des gencives une portion des dents qui ne soit point limée, afin que ces dents se servent mutuellement d'appui, & que leur séparation se maintienne toujours égale. A l'égard des dents qui ne sont pas serrées auprès de la gencive, on fera leur séparation un peu plus grande.

Lorsque les dents molaires sont gâtées jusques dans le centre de leur épaisseur, que la carie pénètre jusqu'auprès de leur cavité, & qu'elles sont extrêmement sensibles, on doit se dispenser d'ôter tout ce qu'il y a de carié, de peur de découvrir les nerfs & de rendre le remède pire que le mal.

Il n'en est pas de même des dents canines & incisives : quoiqu'elles soient cariées jusques dans leur cavité, on peut les limer jusques-là & même en ôter toute la carie, quand même elle iroit jusqu'à découvrir leurs vaisseaux ; parce que ces dents, n'ayant qu'une cavité ou canal, la liqueur qui s'y épanche, prend bientôt son issue après cette opération, & ne cause ordinairement plus de douleur.

Si les dents sont tournées de côté,

un peu couchées & croisées les unes sur les autres, il faut les limer sur les côtés pour les redresser autant qu'il est possible, & les rendre ainsi moins difformes, ce qui n'est pas un petit avantage.

Lorsque les dents ont des éminences hérissées; si elles sont sillonnées & parsemées de petits trous & de petites taches sur leur émail, comme il arrive assez souvent à ceux qui n'ont point joui d'une bonne santé dans leur bas âge, on peut détruire tous ces défauts, en polissant les dents avec la lime.

Il y a des taches sur l'émail des dents qui sont de différentes couleurs : certaines taches sont livides ou noires, & elles viennent souvent de la carie : les autres sont jaunes ou blanches, mais d'un blanc bien différent de celui qui est naturel à l'émail de la dent : ces dernières taches pénètrent quelquefois l'émail de la dent jusqu'à sa cavité, & rendent la substance qu'elles colorent d'une consistance tendre & molle. En ce cas, on ne doit pas s'opiniâtrer à détruire ces taches; parce qu'on seroit obligé de creuser jusqu'à la cavité de la dent pour les enlever.

Quelques Dentistes ôtent la longueur des dents, ou avec les pincettes



## 34 LE CHIRURGIEN

incisives, qui ont leur tranchant à une de leurs parties latérales, ou avec celles qui l'ont à leur extrémité; mais comme souvent ils ne prennent aucune précaution dans cette opération, ils peuvent alors éclater l'émail de la dent; c'est pourquoi il est à propos d'avertir ici qu'il faut faire auparavant une trace, ou petit enfoncement autour de la dent avec une lime convenable, afin que l'action des pincettes ne la fasse pas éclater: cette petite opération est presque insensible. On ne se sert ordinairement de ces deux sortes de pincettes que pour les dents qui ont peine à souffrir la lime, ou qui sont d'une grandeur trop considérable.

On doit observer qu'après avoir coupé & emporté les parties des dents qui sont trop longues, il faut polir ces mêmes dents, & les rendre égales aux autres avec la lime.

Les dents dont on peut diminuer la longueur, sont les incisives, les canines & les petites molaires. On le peut faire en les limant par le bout ou par la couronne, & en les limant horizontalement: si elles n'excèdent pas de beaucoup les autres, il suffit de les limer de la première façon & de se servir

d'une lime plate pour les rendre égales & unies.

On ne peut diminuer que très-peu la longueur des grosses molaires : parce qu'elles ont sous les éminences de leurs couronnes, de petits sinus qui ont communication avec la grande cavité de chaque dent; de sorte que si l'on découvre ces sinus, la dent se trouve en danger de se carier, ou de causer de la douleur. On peut au contraire diminuer davantage la longueur des petites molaires; leurs éminences étant ordinairement plus élevées, & leurs petits sinus étant moins étendus.

Quand les couronnes des canines & des incisives se portent au dedans ou au dehors de la bouche, elles sont ordinairement plus longues que les autres; parce que n'y ayant point d'autres dents à leur rencontre, elles ont une entière liberté de croître. Quand on veut les rendre égales, il faut se servir, autant qu'il est possible, d'une lime plate, & les diminuer du côté de la bouche en pente & en forme de biseau: c'est ainsi qu'on diminue leur longueur & leur épaisseur, & qu'on leur forme un tranchant émoussé en

dehors : celles qui se porrent en dehors doivent être limées par le dehors, afin que leur tranchant se porte en dedans.

On doit diminuer les canines & les incisives qui n'ont point de dent à leur rencontre pour les rendre égales autant qu'on le peut ; parce qu'elles sont sujettes à surpasser leurs voisines en longueur. Une dent plus longue qu'elle ne doit être, est beaucoup plus disposée à devenir chancelante, que celles qui sont d'une grandeur proportionnée. D'ailleurs, si cette dent plus longue frotte contre celle qui lui est opposée, elle peut lui causer le même ébranlement. M. Dionis (a) juge qu'il est inutile de limer ces sortes de dents ; parce qu'elles repoussent jusqu'à ce qu'elles excèdent les autres, & qu'ainsi ce seroit un opération qu'on seroit obligé de réitérer souvent : mais, c'est tout au plus deux ou trois fois dans le cours de la vie qu'on se trouve obligé de renouveler cette légère opération. Arrivant si rarement, il vaut mieux s'y assujettir, que de s'exposer aux nouvelles brèches qui se font indubitablement après

(a) Traité des opérations chirurgiques, page 511.

Pébranlement & la chute de ces dents.

Lorsqu'on diminue la longueur des dents, il faut les limer de manière qu'elles s'ajustent à celles qui leur sont opposées, & que toutes les dents de chaque rangée portent également les unes sur les autres. S'il s'en trouvoit une qui fût plus longue que sa voisine, elle heurteroit celle qui est à sa rencontre, ces deux dents pourroient devenir chancelantes par la suite, & les autres ne feroient la mastication qu'imparfaitement.

Enfin, on lime encore celles qui peuvent incommoder & blesser la langue, les levres ou les joues. On est indispensablement obligé de faire cette opération, lorsque la partie de quelque dent se trouve cassée. La vue qu'on a en la faisant, c'est d'émousser & d'adoucir les portions inégales, pointues & tranchantes du reste de la dent fracturée ou cariée: on lime même les molaires dans un cas semblable.

J'ai vu des ulcères aux joues, aux levres & à la langue, occasionnés par ces sortes d'inégalités. Ces parties étant excoriées par les inégalités qui s'opposoient toujours à la consolidation des ulcères, il fallut emporter les pointes

de la dent avec la lime, pour guérir ces maladies.

Une Dame qui avoit la moitié de la langue détruite par un ulcère de cette même espee, causé par une dent cariée & fracturée, vint chez moi: j'emportai avec la lime les inégalités de sa dent; mais je ne sais si cette Dame a été guérie; parce qu'elle avoit attendu trop long-tems, & que d'ailleurs elle étoit âgée de soixante & douze ans.

Ces observations font voir combien il est important d'examiner les véritables causes des ulcères qui se forment aux joues, aux levres & à la langue, en conséquence de la difformité de la couronne des molaires, ou de celle de quelqu'autre dent, ou de quelque chicor d'une dent cassée. Si l'on ne découvre exactement la véritable cause de ces ulcères, on s'expose à les mal caractériser en les confondant avec les ulcères scorbutiques ou véroliques; ce qui peut devenir funeste au malade, & décréditer la profession. Voyez les trois observations à ce sujet, chap. 36 & 37 du premier volume.

Les limes dont on se doit servir pour limer les dents, sont de huit especes. (a)

(a) V. les planch. 10 & 11 de ce tom. p. 50 & 51.

De ces limes il y en a de taillées ou hachées au couteau, d'autres au ciseau. Les moins épaisses ou les plus minces seront taillées au couteau, à cause de leur délicatesse, & qu'elles doivent mordre doucement. Les plus épaisses ou les plus fortes seront taillées au ciseau, parce que leur taille doit être plus grosse, plus enfoncée, & qu'elles doivent mordre davantage. Les Arquebusiers & particulièrement les Horlogers, se servent de limes hachées qu'ils fabriquent ordinairement eux-mêmes; les Clincaillers vendent celles qui sont taillées au ciseau: mais comme il est difficile d'en trouver chez eux qui soient bonnes & propres pour les dents, on en fait faire exprès par les Ouvriers tailleurs de limes: on recommande à ces Ouvriers de les faire d'un bon acier, qu'elles soient bien dressées à la lime, que leur taille soit égale, qu'elle ne soit pas trop douce, ni trop rude; & afin que ces limes soient d'un bon usage, il faut qu'elles soient bien trempées.

La première lime est hachée au couteau en tous sens, elle est mince & plate, sa longueur, sans être emmanchée,

## 40 LE CHIRURGIEN

est d'environ quatre pouces, & sa largeur de trois à quatre lignes; son épaisseur est d'environ un tiers de ligne. Celle-ci ne sert qu'à séparer les dents.

La seconde lime taillée au ciseau, est plate, un peu plus grande & plus épaisse que la première. Elle sert à rendre les dents égales en longueur.

La troisième lime, est appelée lime en couteau : cette lime ne sert gueres que dans les occasions où il faut tracer un chemin à une autre lime, comme dans les séparations, &c.

La quatrième lime est plate & un peu pointue : elle sert pour élargir les endroits séparés qui se trouvent cariés.

La cinquième lime, nommée feuille de sauge, est mise en usage lorsqu'on veut faire des échancrures un peu arrondies sur les endroits cariés.

La sixième lime, nommée la lime recourbée, sert à séparer les dents les plus éloignées, situées sur l'un & l'autre côté de chaque mâchoire.

La septième lime, est nommée demi-ronde. Son usage est d'augmenter les échancrures faites avec la feuille de sauge.

La huitième lime est ronde & poin-

ture : on la nomme queue de rat. Celle-ci sert pour échancre & augmenter la séparation proche de la gencive.

Toutes ces limes sont ordinairement taillées en tous sens & au ciseau, quoique les petites limes puissent l'être au couteau : leur longueur & largeur sont à-peu-près semblables à celles qui sont représentées sur la planche.

De ces limes, il faut en avoir de grandes, de petites, de larges, de grosses, de fines & même plusieurs de chaque espece, pour s'en servir selon le besoin. Pour éviter que ces limes ne soient trop froides contre les dents, & que la limaille ne s'y attache, on doit de tems en tems les tremper dans l'eau chaude, lorsqu'on s'en sert, & les nétoyer avec une petite brosse.

Les occasions où l'on se sert de ces limes n'étant pas toujours les mêmes, il n'est pas possible de décrire toutes les circonstances qu'il faut observer dans leur usage.

Pour se servir méthodiquement de ces limes, il faut les appuyer médiocrement, lorsque les dents qu'on lime sont de la douleur, & les conduire le plus droit qu'il est possible de dehors en dedans, & de dedans en dehors.



## 42 LE CHIRURGIEN

Pour séparer les incisives de la mâchoire inférieure, le Dentiste doit se placer devant le sujet, lequel sera assis sur un siége stable, sa tête appuyée sur le dossier du siége. Le Dentiste tient la lime de la main droite, & porte l'indicateur de la main gauche entre la levre & la dent qu'il va limer : il soutient ainsi la dent, & abaisse la levre. Il porte ensuite le doigt du milieu de la même main sur la commissure des levres du côté droit, & en écarte la joue, pour voir ce qu'il doit faire en opérant.

Lorsqu'on veut séparer les canines, ou les petites & grosses molaires du côté droit de la même mâchoire, le Dentiste doit être placé de ce même côté, & passer son bras gauche par-dessus la tête du sujet, pour affermir avec le pouce & l'indicateur de cette même main les dents voisines, & avec le reste des doigts le menton. Ensuite on garnit la commissure des levres d'un linge fin en plusieurs doubles, pour empêcher que la lime ne morde sur la commissure de la levre. Il tient la lime avec la main droite, & la porte sur la partie de la dent qu'il veut limer.

Pour séparer les pareilles dents du côté gauche, il doit se placer de ce

même côté, baissant la levre, & affermissant les incisives avec l'indicateur & le doigt du milieu de sa main gauche: le reste des doigts de cette main affermit le menton; de maniere qu'après avoir garni la commissure des levres, il tient la lime avec la main droite, & la porte à la partie sur laquelle il doit opérer.

Pour séparer les incisives de la mâchoire supérieure, le Dentiste doit être placé au côté gauche de la personne, passant son bras droit par dessus la tête du sujet, tenant toujours la lime de la même main, tandis qu'il porte le pouce & l'indicateur de sa main gauche sur l'extrémité des deux dents qu'il veut séparer. Par ce moyen il appuye les dents & la tête, & passant la lime entre le pouce & l'indicateur, il la conduit, comme il a été dit. Il peut encore, sans sortir de cette situation, séparer les canines, les petites & les grosses molaires du côté gauche; mais il faut pour celles-ci, que le doigt du milieu de sa main gauche appuie sur la dent qui est devant celle qu'il va limer, tandis qu'il portera l'indicateur de la même main sur la commissure des levres pour écarter la joue. Lorsqu'il avance du côté des

## 44 LE CHIRURGIEN

molaires , il doit avoir garni la commissure des levres d'un linge fin , avant que d'y poser l'indicateur.

Pour séparer les canines , les petites & grosses molaires du côté droit , il doit être placé de ce même côté & passer le bras gauche par dessus la tête du sujet , pour poser l'indicateur de cette main entre la levre inférieure & la gencive , & mettre son pouce sur la couronne des incisives du côté droit de la mâchoire supérieure , & le reste des doigts sous le menton pour l'affermir. Ensuite il garnit la commissure des levres , & porte la lime avec sa main droite , sur l'endroit qu'il veut séparer , en éloignant la commissure des levres avec la lime & avec l'extrémité de son doigt indicateur.

Pour diminuer la longueur des incisives , canines & petites molaires de la mâchoire inférieure , le Dentiste se sert d'une lime plate & taillée au ciseau , comme on a dit , & il se place au côté droit , ou vis-à-vis le sujet : il tient la lime de sa main droite , & porte l'indicateur de sa main gauche entre la levre & la gencive , pour appuyer la dent qu'il veut limer , & tient son pouce de la même main sous le menton ,

pour l'affermir : la lime poussée & retirée par des petits mouvemens réitérés, passe par dessus l'indicateur, & appuie sur la dent qu'il veut diminuer. C'est de cette façon qu'il doit limer la dent qu'il veut accourcir.

Si l'on veut diminuer les grosses molaires du côté droit, le Dentiste doit être placé du même côté, tenir la lime de sa main droite, mettre sur la commissure des levres de ce côté-là un linge fin, & écarter cette commissure; de façon que la lime soit conduite en passant auprès de ce linge sur les éminences qu'il veut ôter. Il en peut faire autant, quand il opere du côté gauche; pourvu qu'il soit placé du même côté, & qu'il change la situation du bras gauche & les fonctions des doigts de la main gauche.

Pour ôter la longueur des incisives & des canines de la mâchoire supérieure, il faut que le Dentiste soit placé du côté droit, qu'il tienne la lime de sa main droite, qu'il porte son bras gauche par-dessus la tête du sujet pour élever la levre avec l'indicateur de la main gauche, & appuyer la dent avec le doigt du milieu. Sans sortir de cette attitude, on peut emporter les tubéro-

## 46 LE CHIRURGIEN

fités ou éminences des petites & grosses molaires du côté droit & celles du côté gauche, pourvu que le bras gauche du Dentiste soit passé par dessus la tête du sujet, & que l'indicateur de la main gauche soit sur la dent qu'on veut limer, & le doigt du milieu sur la commissure des lèvres.

Il est très-nécessaire de diminuer les dents chancelantes, lorsqu'elles sont plus longues que les autres; parce que leur rencontre avec celles qui leur sont opposées, les ébranle davantage & leur cause un plus grand dérangement: mais il est assez difficile de les diminuer dans cette occasion à cause de leur peu de fermeté; c'est pourquoi il est nécessaire de les attacher à leurs voisines avec un fil ciré en plusieurs doubles, auquel on fait faire autant de tours croisés qu'il en faut pour affermir ces dents contre les autres.

Après que ces croissemens de fil sont faits, on tourne plusieurs fois les deux bouts du fil autour de son doigt & en les tirant du côté de la dent solide, on affermit celle qui est chancelante: cela ne suffiroit pas, si l'on ne la soutenoit encore avec l'extrémité du doigt qui tient les fils, avant que d'y faire agir la lime.

Si l'intervalle qui est entre la dent solide & la chancelante, se trouve large, il faut avoir un petit coin (a) de bois, ou de plomb en forme de coulisse, afin de remplir cette espace. Par ce moyen on rendra les dents plus fermes, & l'on aura plus de facilités à les limer. Ces sortes de dents doivent être limées plus courtes que les autres; parce qu'elles s'allongent toujours assez, & sortent facilement de leurs alvéoles où elles ne sont pas fortement attachées.

Pour bien limer ces dents chancelantes, il faut les prendre de côté les unes après les autres, les limer horizontalement d'une partie latérale à l'autre avec le côté le plus étroit de la lime. De cette manière l'opération en est plutôt faite, & l'ébranlement en est moins considérable.

Je n'omettrai pas de faire remarquer que la plupart de ceux qui liment les dents, pour les rendre égales en longueur, les liment ordinairement de façon qu'ils les rendent droites & carrées par le bout, comme si l'on les avoit dressées avec un rabot. Il faut

(a) Voyez la figure 5 de la planche 11 de ce tom., pag. 51.

## 48 LE CHIRURGIEN

être de mauvais goût pour limer ainsi, puisqu'elles en paroissent plus larges qu'auparavant. C'est pourquoi après leur avoir donné la longueur & l'égalité qu'on fouhaite, on doit limer les angles de leurs extrémités & les arrondir un peu; ce qui les faisant paroître moins longues & moins larges, rend leur figure si naturelle, qu'il est difficile de s'appercevoir qu'elles ayent été limées. En cela comme en toute autre chose, il faut imiter la nature autant qu'il est possible.

Les pincettes incisives qui conviennent à couper & à racourcir les dents qui ne peuvent l'être que difficilement avec la lime, à cause de la douleur qui feroit plus longue, sont de deux especes: les unes ont le tranchant sur le côté (a) & les autres l'ont à leur extrémité (b): On se sert des premières pour agir dans de certains intervalles où les autres ne pourroient pas être introduites, soit qu'on veuille racourcir les dents, ou émouffer les chicots. Les pincettes de la seconde espece sont plus commodes dans certaines occasions,

(a) Voyez la planche 12 de ce tome, pag. 52.

(b) Voyez la pag. 13, *idem*, pag. 53.

par

par exemple, lorsqu'il s'agit d'emporter le corps d'une dent très-cariée, ou d'en retrancher une portion, sans intéresser les dents voisines, & sans endommager sa racine. Lorsqu'on emploie ces instrumens à propos, on réduit les dents ou les chicots au volume qui convient, selon les cas & les circonstances qui doivent régler le Dentiste en pareille occasion.

On peut faire encore des pincettes incisives de la seconde espece, qui seront figurées à-peu-près en forme de davier, & n'en différeront que par les extrémités tranchantes de leurs mâchoires, dont les tranchans se rencontreront vis-à-vis l'un de l'autre, & s'approcheront suffisamment. Celles-ci seront plus convenables en certains cas, sur-tout lorsqu'il s'agit de couper des portions de dents cariées & éclatées aux côtés de la bouche.

Quoique ces instrumens, quand on les fait bien diriger, soient très-propres à racourcir les dents trop longues, je ne puis me dispenser de blâmer un Dentiste de cette Ville, qui continue toujours à s'en servir, sans prendre aucunes précautions; j'ai vu depuis peu plusieurs personnes, qui par son impru-



dence avoient eu les dents éclatées, & même découvertes jusques dans leurs cavités intérieures, parce qu'il en avoit trop coupé. Il faut que ce Dentiste n'en connoisse pas la structure, & qu'il ne se soit pas donné la peine de lire la première édition de ce livre.

---

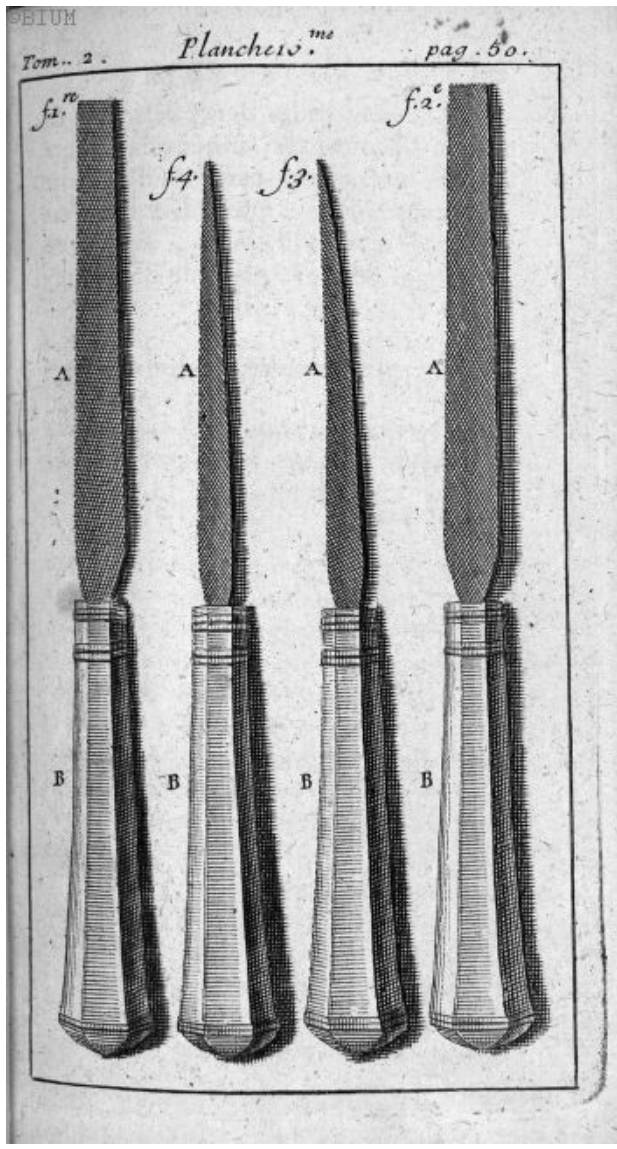
*Explication de la planche X, qui contient la figure de quatre instrumens, lesquels servent à limer les dents.*

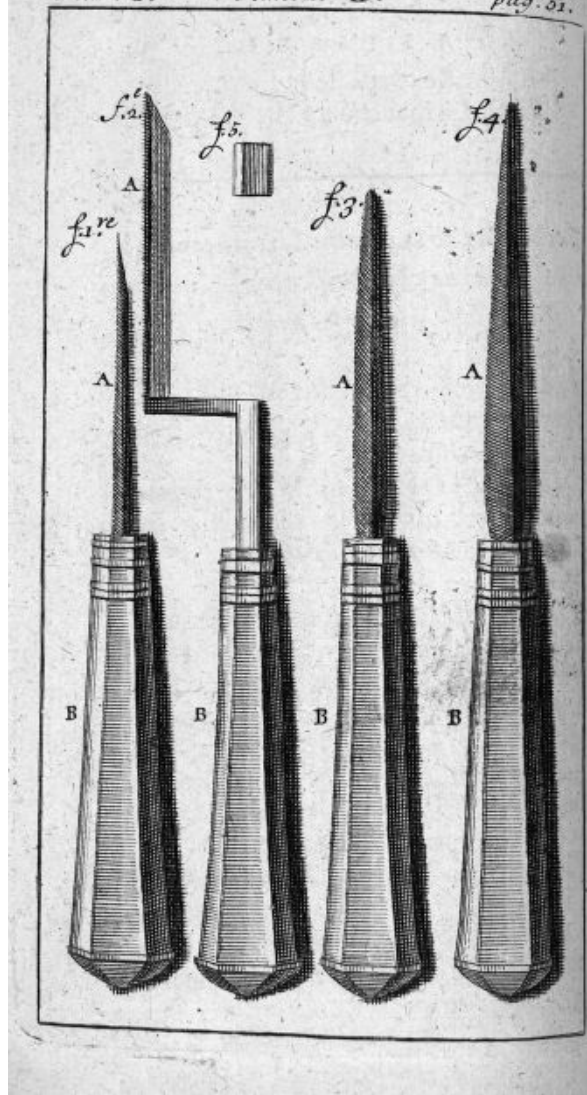
**L**A figure I représente la lime hachée ou taillée au couteau, qui sert à séparer les dents, vue par sa partie la plus étendue.

La figure II représente la lime taillée au ciseau, qui sert à égaliser les dents, vue aussi par sa partie la plus étendue.

La figure III représente la lime en couteau, son tranchant tourne à gauche, & son dos à droit : celle-ci sert à tracer une voie à une autre lime.

La figure IV représente la lime plate & un peu pointue, vue du côté de sa surface plate. Celle-ci sert à élargir certains intervalles des dents qui ne sont pas suffisamment distantes.





AAAA. Le corps de la lime.

BBBB. Le manche de chaque lime.

*Explication de la planche XI, qui contient la figure de cinq instrumens, lesquels servent aussi à limer les dents.*

**L**A figure I représente la lime ronde figurée en queue de rat, qui sert à échan- crer les dents cariées.

La figure II représente la lime recour- bée qui sert à limer les intervalles des dernières dents aux deux côtés de la bouche.

La figure III représente la lime nom- mée feuille de sauge, qui sert à échan- crer les dents, vue par une seule sur- face convexe, quoiqu'elle en ait deux égales.

La figure IV représente la lime demi- ronde, qui sert à agrandir les échan- crures, vue par sa surface convexe.

AAAA. Le corps de chaque lime.

BBBB. Le manche de chaque lime.

La figure V représente le coin en coulisse, qui sert à assujettir les dents pendant qu'on les lime.

*Explication de la planche XII, qui contient la figure d'un instrument qui sert à racourcir les dents.*

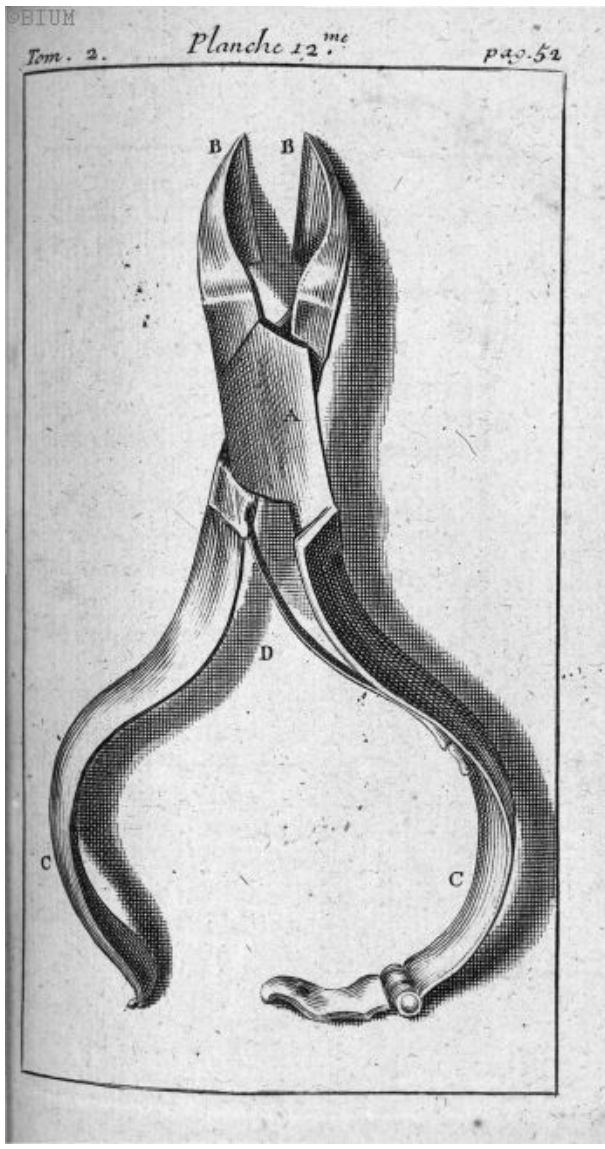
**C**ETTE figure représente des pinces incisives vues dans toute leur étendue, qui servent à différens usages, lesquelles sont aussi très-convenables pour racourcir les dents.

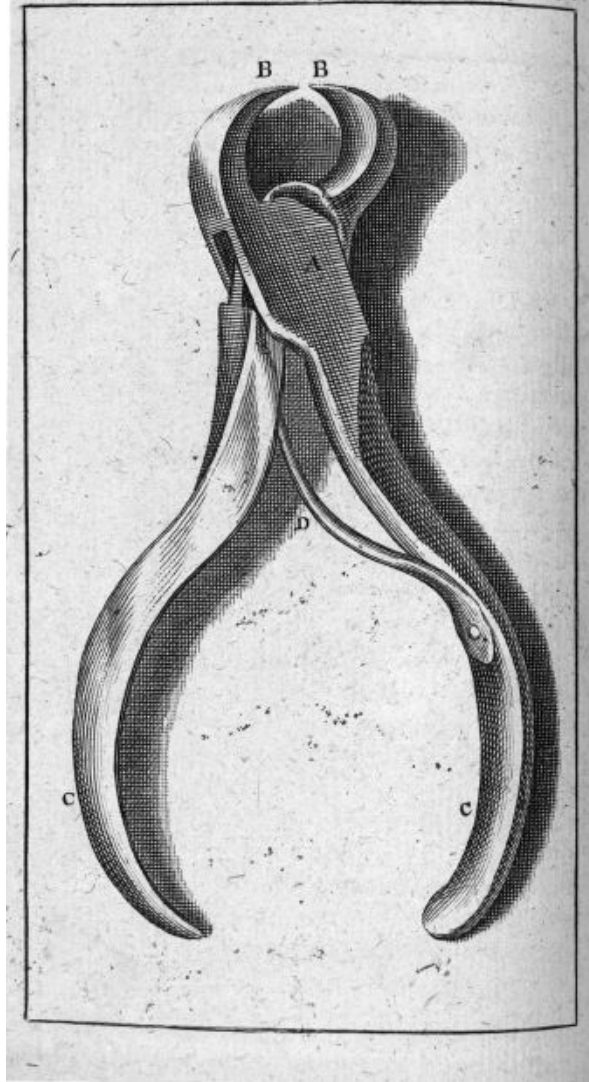
A. Le corps de cet instrument.

BB. Les extrémités antérieures des mâchoires, caves, pointues & tranchantes par leurs parties latérales.

CC. Les branches ou extrémités postérieures de cet instrument.

D. Le ressort attaché sur la branche femelle, qui sert à tenir les pièces ouvertes : à l'extrémité postérieure de la branche femelle, est une pièce à charnière percée d'un trou propre à recevoir un petit bouton en crochet, qui est à l'extrémité postérieure de l'autre branche, pour tenir cet instrument fermé quand on le veut.





*Explication de la planche XIII, qui contient la figure d'un instrument, qui sert aussi à racourcir les dents, à-peu-près de même que le précédent.*

**C**ETTE figure représente une pincette incisive, quasi en figure de tenailles tranchantes par son extrémité antérieure, vue dans toute son étendue.

**A.** Le corps de cet instrument.

**BB.** Les tranchans de ses mâchoires situés à l'extrémité antérieure.

**CC.** Les branches ou extrémités postérieures de cet instrument.

**D.** Le ressort qui tient la pincette ouverte.



## CHAPITRE V.

*Description des instrumens convenables pour opérer en ruginant les dents, lorsqu'elles sont cariées.*

LES instrumens qui servent à ôter les matieres renfermées dans les cavités cariées des dents, & à ruginer la carie de ces mêmes cavités, sont de quatre especes. Je les distingue par leur extrémité tranchante ou pointue. Je range sous la premiere espece tous ceux qui ont à cette même extrémité quatre faces qui se terminent en pointe aigue, & je les nomme forets à ébiselet : je range ceux dont la pointe est formée par trois faces sous la seconde espece, & je les nomme rugines pointues en bec de perroquet ; la troisieme espece est la rugin mouffe en bec de perroquet : je range dans la quatrieme ceux dont la pointe tranchante est formée par deux faces, & je les nomme rugin en alêne.

Ceux de la premiere espece, sont nommés par les Horlogers forets à

ébifeler ou à perforer : la tige de ceux que j'emploie doit être ronde & longue d'environ deux pouces & demi depuis le manche jusqu'au commencement de la pointe : cette pointe doit avoir environ deux lignes d'étendue.

Ceux de la seconde espece sont des rugines recourbées, dont l'extrémité pointue est formée par deux petits biseaux, & fortifiée par une vive arrête, qui forme l'angle supérieur de la partie recourbée de la rugine. Cet instrument ressemble assez au bec de perroquet qui sert à nettoyer les dents : sa tige est à-peu-près de l'étendue & de la figure des précédens.

Ceux de la troisième espece sont semblables à la seconde, excepté qu'ils ont la pointe plus moufle.

Ceux de la quatrième espece sont de petites alènes dont on casse la pointe : on les fait ensuite recuire pour les faire détremper. Du côté concave on fait une surface ronde : du côté convexe on fait une surface plate, qui en se terminant en forme de biseau, forme ensuite la pointe tranchante : on leur donne une trempe modérée, & on acheve de les perfectionner sur la meule. La longueur de cet instrument, non compris

## 56 LE CHIRURGIEN

sa soie & son manche , sera pour le plus court d'environ huit lignes , & pour le plus long d'environ un pouce & demi.

La figure de ces quatre instrumens , que l'on verra dans la planche quatorzieme , suppléera à une description plus étendue.

Il y a seulement des cas qui demandent que les extrémités pointues de ces instrumens , soient tantôt plus ou moins grandes , plus ou moins aigues , ou mousses , ou longues , ou arrondies ; afin de les rendre plus propres & plus convenables à s'introduire dans les cavités cariées , suivant que les cavités sont plus ou moins larges , ou étroites , ou profondes , ou superficielles. Tous ces instrumens seront montés sur des manches , de même que ceux qui servent à nétoyer les dents.

Lorsque les ouvertures des trous cariés se trouvent trop petites à leur entrée , pour en pouvoir facilement ôter les matieres cariées & les plomber , il faut les augmenter avec le foret à ébifeler , qui sera proportionné à la grandeur du trou qu'on veut élargir.

Quand on veut se servir du foret à ébifeler , ou de l'un ou de l'autre des instrumens que j'ai désignés au com-

mencement du présent chapitre, pour agrandir, ruginer & nétoyer les trous cariés qui se rencontrent aux surfaces des dents, on fait asseoir le sujet sur lequel il s'agit d'opérer, sur un fauteuil convenable, & sa tête est appuyée contre le dossier: on se place à son côté droit ou devant lui, lorsqu'il est nécessaire.

Sans sortir de cette situation, & sans que le sujet sorte de la sienne, on peut également opérer sur chaque partie des dents que nous allons indiquer, soit que la carie se trouve située aux surfaces, ou aux extrémités de leurs couronnes, soit qu'elle se rencontre en leurs surfaces latérales, ou à leurs surfaces extérieures & intérieures, à l'exception des surfaces intérieures des dents du côté droit, & des surfaces extérieures des dents du côté gauche, pour lesquelles surfaces le Dentiste doit passer du côté droit au côté gauche.

Si l'on veut se servir du foret à ébiefeler, pour agrandir les ouvertures des caries, qui se trouvent sur les surfaces ou extrémités supérieures & sur les surfaces latérales des dents de la mâchoire inférieure, le Dentiste étant situé du côté droit, passe son bras gauche par

## 58 LE CHIRURGIEN

dessus la tête du sujet. S'il opere aux surfaces indiquées des dents de cette mâchoire, il garnit la commissure des levres d'un linge fin : il écarte des dents la levre inférieure, ou la joue avec l'indicateur de sa main gauche : le pouce de la même main écarte aussi la levre supérieure. Il pose ensuite l'instrument qu'il tient de la main droite sur l'endroit carié : il le tourne entre le pouce & l'indicateur de gauche à droite & de droite à gauche : de cette façon, il agrandit & élargit le trou de la dent cariée.

Pour agrandir les trous cariés des surfaces extérieures des dents du côté droit de la même mâchoire, il faut être placé de même, passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet, poser le pouce sur les dents incisives de la même mâchoire, & l'indicateur sur la gencive, pour abaisser la levre inférieure : les autres doigts doivent être mis sous le menton pour l'assujettir, tandis qu'on opere avec l'instrument qu'on tient de la main droite.

Pour agrandir les trous cariés des surfaces extérieures des dents du côté gauche de la même mâchoire, il faut que le Dentiste passe du côté droit au

côté gauche, qu'il embrasse la levre inférieure avec l'indicateur & le pouce de la main gauche; qu'il porte avec la main droite l'instrument dans l'endroit carié.

Etant dans cette situation, on peut élargir les trous cariés des surfaces intérieures des dents du côté droit de la même mâchoire.

Lorsqu'on veut agrandir les trous des caries qui se rencontrent aux surfaces, ou aux extrémités des dents de la mâchoire supérieure, le Dentiste se place au côté droit, ou devant le sujet; il a un genou à terre; il leve la levre supérieure avec le doigt du milieu de la main gauche; il abaisse la levre inférieure avec l'indicateur de la même main; il tient l'instrument de la main droite, & il observe de garnir les commissures des levres quand il en est besoin.

Pour dilater ou agrandir les trous des caries des surfaces extérieures des dents du côté droit, on se place du côté droit; on tient l'instrument de la main droite; on écarte la levre supérieure avec le pouce de la main gauche, & la levre inférieure avec le doigt indicateur de la même main.

Pour dilater les trous des caries des

## 60 LE CHIRURGIEN

surfaces extérieures des dents du côté gauche, il faut être placé du côté gauche, relever la levre supérieure avec le doigt du milieu de la main gauche, abaisser avec le doigt indicateur de la même main la commissure des lèvres garni d'un linge fin, & porter l'instrument avec la main droite. Dans cette situation on en fait de même aux surfaces intérieures des dents du côté droit de la même mâchoire.

Les rugines en alêne servent aussi à élargir les trous cariés, en les perforant autant qu'il est nécessaire. Ces rugines servent encore à enlever les matières qui remplissent les cavités cariées. Les rugines en bec de perroquet pointues & en bec de perroquet mousses, servent également à ruginer & à ôter ces mêmes matières : on s'en sert indifféremment suivant l'exigence des cas, & on se place au côté droit, au côté gauche, ou en devant, suivant qu'il est nécessaire.

Quand on veut agrandir davantage avec les uns ou les autres de ces instrumens les cavités cariées des dents de la mâchoire inférieure, ou en ôter les matières cariées, on commence par

celles qui se rencontre à l'extrémité ou aux parties latérales des molaires du côté droit; on se place du même côté, on écarte la commissure des lèvres avec le doigt du milieu, & l'indicateur de la main gauche, & l'on porte l'instrument de la main droite dans l'endroit carié.

Si la carie se trouve située de façon à ne pouvoir pas être emportée aisément, dans l'attitude que je viens d'enseigner, il faut passer le bras gauche par dessus la tête du sujet, embrasser les dents voisines avec le pouce & l'indicateur de la main gauche, & porter le reste des doigts sous le menton pour l'assujettir; & dans cette attitude, on réussira à ôter cette carie.

Lorsqu'on veut ôter les matières qui remplissent les cavités cariées aux surfaces extérieures des mêmes molaires, on porte l'indicateur de la main gauche sur la surface intérieure de la joue, le pouce de la même main sur la surface extérieure, afin d'écarter la joue des dents, tandis qu'on porte l'instrument avec la main droite dans l'endroit carié.

Si la carie ne permet pas qu'en gardant cette situation on puisse aisément en emporter les matières, on porte le



## 62 LE CHIRURGIEN

bras par-dessus la tête du sujet, comme on a déjà dit.

Pour les caries qui se rencontrent aux extrémités des couronnes, aux parties latérales, & aux surfaces extérieures des dents canines & des incisives, on porte le bras gauche par-dessus la tête du sujet, on abaisse la levre avec le doigt du milieu de la main gauche; le pouce de la même main appuie la dent cariée s'il est nécessaire, & le reste des doigts porte sous le menton pour l'assujettir.

Si c'est pour ôter les matières cariées aux surfaces supérieures, aux parties latérales, & aux surfaces intérieures des molaires du côté gauche, il faut passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet, poser l'indicateur de la main gauche sur la gencive de la mâchoire inférieure, pour abaisser la levre inférieure; le pouce de la même main sur la gencive supérieure pour élever la levre supérieure, tandis qu'on porte l'instrument avec la main droite dans l'endroit carié. On a soin de garnir la commissure des lèvres, quand il est nécessaire.

Lorsque la carie se trouve sur la surface extérieure des dents molaires du

côté gauche, il faut passer au côté gauche, porter l'indicateur de la main gauche sur la commissure des lèvres pour écarter la joue en dehors, le reste des doigts de la même main sous le menton pour l'assujettir, tandis qu'on porte l'instrument avec la main droite dans l'endroit carié. Il faut avoir garni la commissure des lèvres.

Etant dans la même situation, on peut ôter les matières cariées qui se trouvent à la surface intérieure des dents du côté droit de la même mâchoire.

Si l'on veut nettoyer les cavités cariées des surfaces ou des extrémités de toutes les dents de la mâchoire supérieure, & les parties latérales des grosses molaires de cette même mâchoire, il faut être placé au côté droit du sujet, avoir un genou à terre, abaisser la levre inférieure avec l'indicateur de la main gauche, relever la levre supérieure avec le doigt du milieu de la même main, & porter l'instrument avec la main droite dans l'endroit carié.

Pour opérer aux surfaces extérieures de toutes les dents de cette même mâchoire, aux surfaces latérales des petites molaires, aux surfaces latérales des canines & des incisives, il faut être

## 64 LE CHIRURGIEN

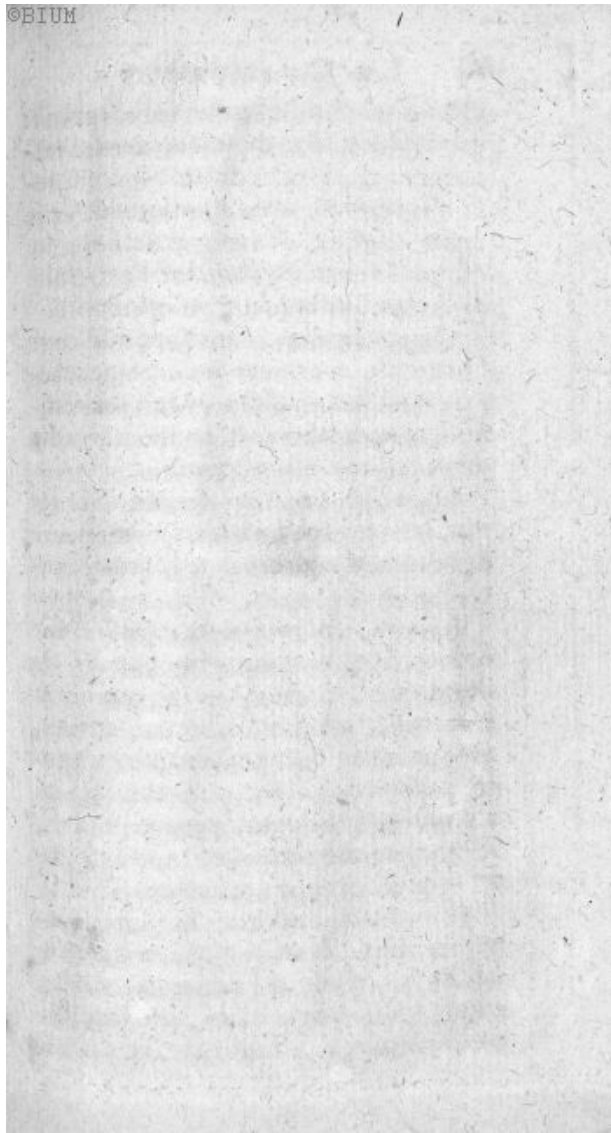
placé du côté droit, passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet, tenir l'instrument de la main droite, lever la levre supérieure avec l'indicateur de la main gauche, & appuyer le doigt du milieu de la même main sur l'extrémité de la dent sur laquelle on opere.

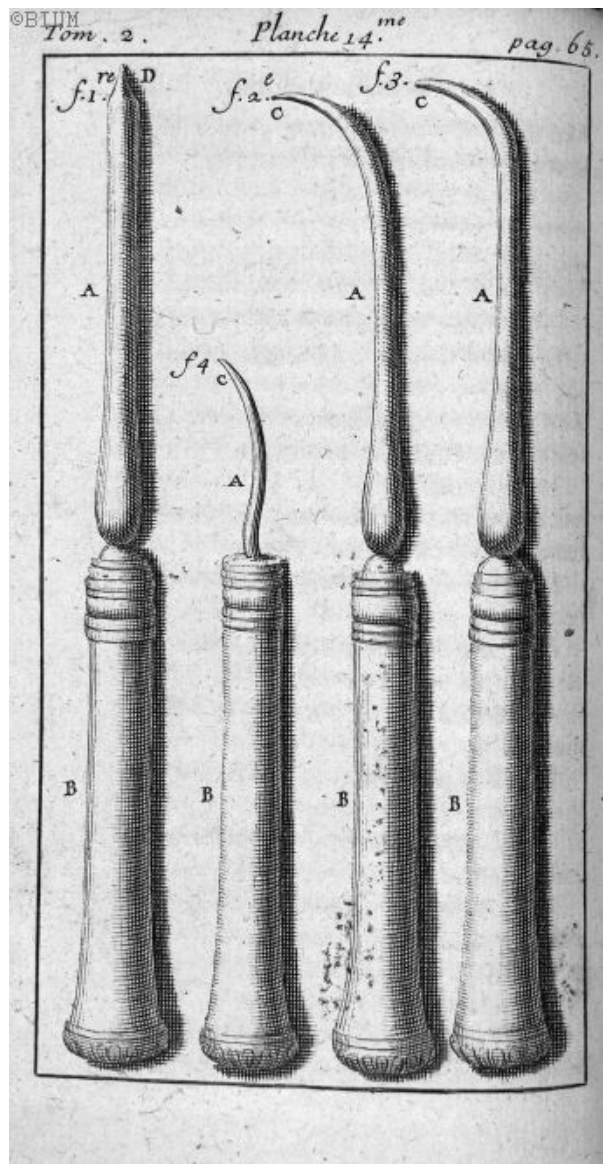
On peut même, sans sortir de cette situation, continuer au côté gauche, s'il en est besoin. On garnit les commissures des levres, & on les écarte des dents lorsqu'il est nécessaire.

Dans cette situation, on peut ôter les matieres cariées à la surface intérieure des dents du côté droit de la même mâchoire.

Ayant bien nétoyé la cavité d'une dent cariée, comme nous venons de l'expliquer, il faut, avant que de la plomber, insinuer dans cette cavité, avec un instrument convenable, un petit tampon de coton, pour absorber les humidités & balayer, pour ainsi dire, les matieres détachées, qu'on n'a pu enlever avec les autres instrumens.

Il y a aussi des caries qui sont superficielles, & dont l'ouverture est si large, qu'elles ne permettent pas au coton imbibé avec l'huile de canelle, ni au plomb, d'y tenir: en ce cas, il





faut les ruginer ou limer, & si elles sont trop sensibles, les cautériser.

*Explication de la planche XIV, qui contient la figure de quatre instrumens qui servent à ruginer la carie des dents.*

**L**A figure I représente le foret à ébifeler, vue dans toute son étendue.

La figure II représente la rugine en bec de perroquet pointue, vue latéralement.

La figure III représente la rugine en bec de perroquet mouffe, vue de même.

La figure IV représente la rugine en alène, vue latéralement.

AAAA. La tige de chaque instrument.

BBBB. Le manche de chaque instrument.

CCC. La pointe recourbée de ces instrumens.

D. La pointe en biseau du foret à ébifeler.

## CHAPITRE VI.

*Description des instrumens qui servent à plomber les dents, avec les précautions & circonstances requises pour y bien réussir.*

**I**L n'est pas indifférent de savoir, qu'il est aussi important de plomber les cavités cariées & profondes, que de plomber celles qui sont moins cariées. On donne, par ce moyen, plus de force à la dent en remplissant sa cavité, & l'on empêche l'air d'y entrer, & les portions des alimens d'y séjourner.

Les instrumens qui servent à introduire, & à placer le plomb dans les cavités cariées des dents, sont de trois especes (a).

Celui de la première espece, a la tige ronde, de figure cylindrique & pyramidale; sa pointe est recourbée & tout-à-fait pointue.

¶ Celui de la deuxième espece, a la tige de même que le précédent : sa pointe est plus mouffe & recourbée. De ces deux especes, il y en a dont la pointe

(a) Voyez la planche 15 de ce tome, page 77.

est plus ou moins ronde ou courbe, suivant que les instrumens sont plus ou moins grands.

Celui de la troisieme espece, a sa tige carrée : son extrémité arrondie est recourbée en forme d'équerre, & elle est de différentes grandeurs.

Ceux de la premiere & seconde espece, sont nommés fouloirs introducteurs, & ceux de la troisieme espece, fouloirs en équerre : ces instrumens sont emmanchés de même que ceux qui servent à limer les dents. Il faut observer seulement, que la soie de ceux-ci doit être forte, garnie d'une mitre (a), & suffisamment longue pour se mieux engager dans le manche : il faut aussi qu'elle y soit bien mastiquée. Ces circonstances sont très-importantes ; parce que de tous les instrumens qui servent à la bouche, aucuns ne fatiguent autant du côté du manche que ceux qu'on emploie à plomber les dents. Ils doivent soutenir les efforts que l'on est obligé de faire en différens sens, pour engager & fouler le plomb ; c'est pourquoi ils ont d'autant plus besoin d'être bien affermis dans leurs man-

(a) Espece de bouton, formé entre la tige & la soie pour arrêter la soie dans le manche.



ches, & d'être bien garnis de virolles. Ces instrumens, quoique très-utiles, n'ont rien d'ailleurs de particulier qui mérite une plus ample description.

Les fouloirs introducteurs servent, quand la cavité est petite, à introduire, larder & fouler le plomb; & lorsque la carie est grande, ils ne servent seulement qu'à le larder. C'est pourquoi on en doit avoir de mouffes & de pointus, pour s'accommoder à ces différens usages.

Le fouloir en équerre ne sert qu'à fouler le plomb, à moins que la cavité cariée ne soit si grande, qu'il puisse aisément introduire & fouler. Son corps a quatre faces, dont la supérieure sert d'appui aux dents opposées à celles sur lesquelles on opere. Lorsque la carie se trouve à l'extrémité de la couronne de la dent, les dents de la mâchoire opposée peuvent servir, en appuyant sur la surface de cet instrument, à enfoncer le plomb que l'on a introduit.

Il y a des personnes qui aiment mieux qu'on se serve d'or battu, pour remplir la cavité cariée des dents, que du plomb ou de l'étain battu: je ne ferois aucune difficulté de me servir d'or battu,

si l'étain fin & le plomb n'avoient pas dans cette occasion la même propriété que l'or ; c'est pourquoi, je laisse le choix de l'une ou de l'autre de ces matières à ceux qui voudront les mettre en usage, & en faire la dépense : l'étain fin est à préférer au plomb ; parce que le plomb noircit davantage, & ne dure pas si long-tems : tous deux sont préférables à l'or, pour remplir les cavités des dents cariées ; parce qu'ils sont plus légers que l'or, & qu'ils se lient & s'accommodent mieux aux inégalités qui se trouvent dans les cavités cariées des dents, qui sont ainsi moins exposées à se gâter de plus en plus. D'ailleurs, l'or est cher, & tout le monde n'est pas d'humeur, ou en état d'en faire la dépense : néanmoins, quelques-uns entêtés de l'opinion que l'or a de grandes vertus, ont trouvé des gens qui les ont servi selon leur goût. A la vérité, ils se sont fait bien payer ce qui ne leur avoit gueres coûté, puisque l'or prétendu qu'ils employoient n'étoit autre chose que des feuilles d'étain ou de plomb colorées en or, par une teinture faite avec le safran, la terra merita, le rocou & la gomme gutte, infusés dans de l'eau-de-vie, ou dans de l'esprit-de-

vin, sur les cendres chaudes : la tromperie n'ayant pu demeurer long-tems cachée, ils ont appliqué sur chaque côté des feuilles d'étain ou de plomb battu, une feuille d'or, & les ont fait payer comme de l'or pur.

On ne peut employer le plomb ou l'étain pour remplir les cavités cariées des dents, à moins qu'il ne soit auparavant battu en feuille : pour s'en servir dans le cas que nous allons prescrire, on doit en avoir de trois sortes. Le premier, de l'épaisseur d'une feuille de papier; l'autre, un peu moins épais; & enfin, un troisième, encore moins épais que ce dernier.

Quoique je me serve souvent du mot de plomb, pour remplir les dents creuses ou cariées, l'étain fin battu est à préférer : les miroitiers s'en servent pour étamer ou mettre leurs glaces au teint. On doit toujours choisir les plus minces feuilles de celui-ci.

Pour introduire ce plomb, on le coupe par petites lames, plus ou moins longues, plus ou moins larges, selon l'étendue de la cavité de la dent cariée. On évite, autant que l'on peut, que ces lames soient de plusieurs pièces; parce qu'elles tiennent mieux & durent

davantage lorsqu'elles sont continues & de la même teneur.

Si les dents cariées sont sensibles, si elles sont foibles de corps, & qu'il soit difficile d'y faire tenir le plomb, il faut les plomber avec le plomb le plus mince, ou avec celui qui tient le milieu des trois. On se sert au contraire du plus épais, quand il n'y a point de douleur, ou qu'il y en a peu, ou lorsque les dents sont fortes. Celui-ci dure plus que les autres quand il est bien introduit, & il n'est pas si sujet à sortir par l'approche des alimens solides. Cela est si vrai, qu'on a vu des dents, qui ont été trente à quarante ans plombées sans s'être aucunement gâtées.

Lorsqu'on veut plomber l'extrémité & les parties extérieures & intérieures des canines & des incisives de la mâchoire inférieure, on se place au côté droit du sujet ou vis-à-vis : on écarte les levres des dents ou leur commissure, avec l'indicateur de la main gauche : on porte ce doigt jusques sur la dent qu'on veut plomber : on pose une des extrémités de la lame de plomb entre le doigt & la cavité cariée : on infinue ce plomb dans la cavité cariée avec l'instru-

ment qui lui convient le mieux : on tient cet instrument de la main droite, & à mesure que le plomb s'introduit, on a le soin d'en laisser de tems en tems sur la circonférence extérieure de la cavité cariée : on appuie sur le plomb dans cette cavité avec l'instrument, pour le presser autant qu'il est possible : si la cavité cariée de la dent est trop sensible, il ne faut appuyer le plomb que légèrement, se contenter de l'introduire dans la cavité, seulement pour le faire tenir un peu, le fouler un ou deux jours après, continuer ainsi jusqu'à ce qu'il soit suffisamment foulé & arrangé, supposé que la douleur n'ait point augmenté. Par ce moyen, on accoutume mieux à la pression du plomb les parties sensibles de la dent, en éludant ou modérant par-là leur douleur.

Le plomb étant introduit, & la cavité cariée en étant remplie, on prend l'instrument le plus pointu, que l'on tient de la main droite, pour larder & percer le plomb un peu avant par plusieurs petits trous; afin qu'en le pressant & foulant de nouveau avec l'extrémité du fouloir mouffe, ce plomb s'unisse,

se lie, s'attache & s'engage mieux dans tous les petits recoins de cette cavité. Ceci se fait en rabatant dans le milieu tout le plomb qui étoit monté à la circonférence de la cavité de la carie : après quoi on unit & on polit la surface extérieure du plomb avec le fouloir le plus convenable, afin qu'il n'y reste aucunes inégalités : on observe que le plomb ne débordé pas le niveau de la circonférence des trous cariés qu'on a remplis.

○ Pour plomber les extrémités des couronnes des molaires de l'un & de l'autre côté de la mâchoire inférieure & les parties extérieures du côté droit de cette même mâchoire, il faut être situé de ce même côté, ou devant le sujet. Il faut observer les mêmes circonstances que je viens de dire, & de plus porter le bras gauche par dessus la tête du sujet sur lequel on opere, s'il le faut. Pour plomber les parties extérieures du côté gauche, il faut assujettir le plomb avec le doigt indicateur de la main gauche, ou tenir ce plomb par l'extrémité qui sort en dehors de la bouche avec le pouce & l'indicateur, en cas que la dent qu'on veut plomber, soit des plus enfoncées dans la bouche.

*Tome II.*

D

Souvent les caries des dernières molaires du côté gauche, se trouvent si enfoncées dans la bouche, que lorsqu'on opere, on est obligé de porter le bras gauche par-dessus la tête du sujet, afin d'écarter la commissure des lèvres, & de mieux tenir l'extrémité de la lame de plomb sur la cavité qu'on veut remplir : l'indicateur de la main gauche fait ces deux fonctions ; il tient la lame de plomb, & range la commissure des lèvres en même-tems : les autres doigts de la même main portent sous le menton, pour l'assujettir.

Pour plomber l'extrémité inférieure des dents incisives & canines de la mâchoire supérieure, on est situé du côté droit du sujet ; on passe le bras gauche par dessus sa tête, le doigt du milieu de la main gauche portant sur les dents qui sont à gauche de celle que l'on veut plomber : l'indicateur de la main gauche relève la levre, pendant que la main droite conduit l'instrument, pour achever de plomber ces dents de même que les précédentes. Si la carie se trouve sur les parties latérales, ou sur la surface extérieure de ces dents, on leve la levre inférieure avec le pouce de la main gauche, on assujettit la

.11 3101

dent avec l'indicateur de la même main, & on observe le même manuel que ci-dessus.

Si la carie est sur la surface inférieure des dents, on se place du côté droit; on pose un genou à terre; on relève la levre supérieure avec l'indicateur de la main gauche: le pouce de la même main pose sur les dents qui sont à droite de celle qu'on veut plomber, & c'est dans cette situation qu'on introduit le plomb. Comme cette situation n'est pas toujours convenable, pour achever de fouler & refouler le plomb, on se relève, on passe le bras gauche par dessus la tête du sujet, & on acheve de plomber la dent.

Pour plomber les surfaces, ou les extrémités des couronnes des molaires de l'un & de l'autre côté de la mâchoire supérieure, il faut être placé du côté droit, ou devant le sujet, & avoir un genou à terre.

Pour plomber les dents du côté droit de la même mâchoire, on relève la levre supérieure avec le doigt du milieu de la main gauche; on écarte, ensuite la commissure avec l'indicateur de la même main. Lorsque le plomb est engagé dans la cavité de la dent cariée, on se relève



## 76 LE CHIRURGIEN

pour le presser ; on passe le bras gauche par-dessus la tête du sujet ; on pose le doigt du milieu de la main gauche, sur la dent voisine de celle que l'on plombe ; on relève la levre avec l'indicateur de la même main, & on porte l'instrument de la main droite, pour plomber la dent : si les parties latérales des dents de ce même côté, ont besoin d'être plombées, cette dernière situation est également convenable pour la même fonction.

Pour plomber les extrémités des couronnes des dents du côté gauche de la mâchoire supérieure, on a un genou à terre, le pouce de la main gauche appuyé sur les incisives : l'indicateur de la même main écarte la levre supérieure, & on engage le plomb avec le fouloir introducteur, qu'on tient de la main droite : ensuite on se relève ; on passe le bras gauche par dessus la tête du sujet, pour relever la levre supérieure avec l'indicateur de la main gauche : on baisse la levre inférieure, & on écarte la commissure des lèvres avec le doigt du milieu de la même main. Ces mêmes situations conviennent aussi pour plomber les surfaces intérieures & extérieures des mêmes dents.

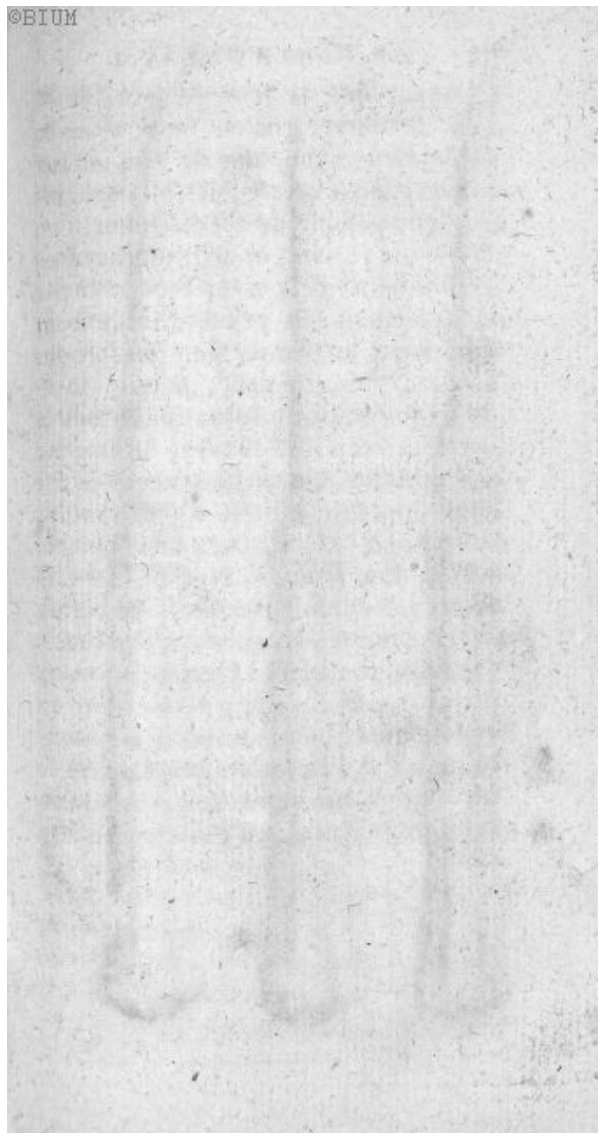
Quoique ces derniers moyens soient des plus efficaces , pour borner les progrès des caries des dents , & qu'ils empêchent les mauvaises impressions des corps extérieurs qui les environnent , il arrive néanmoins qu'on est quelquefois obligé d'ôter le plomb, par rapport à la continuation de la douleur, qui cesse ordinairement peu de tems après l'avoir ôté.

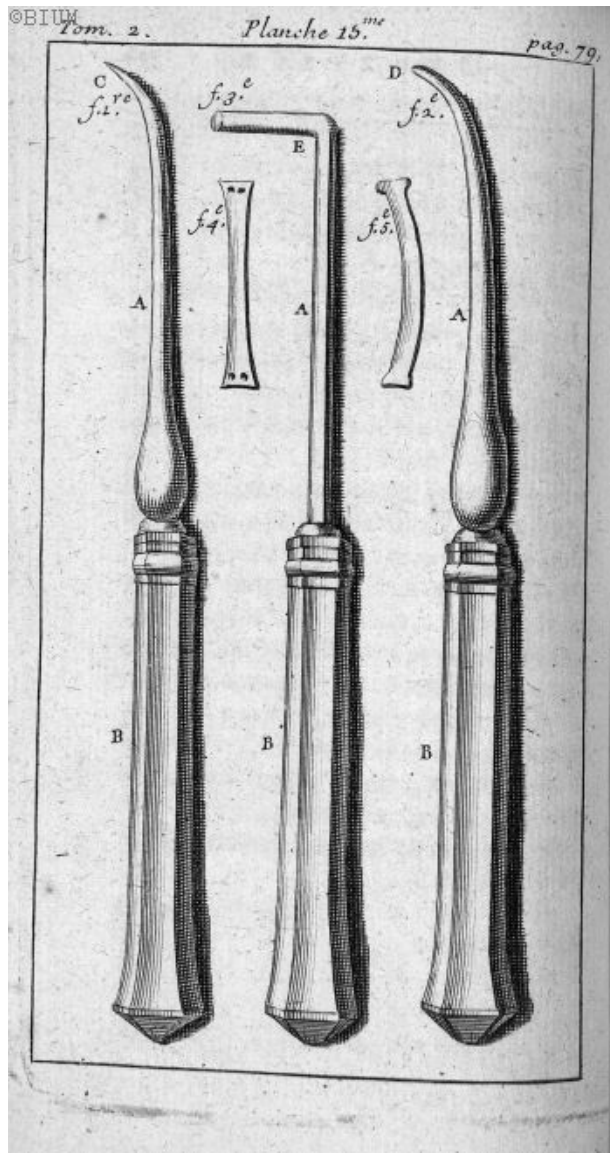
Lorsqu'on veut ôter, ou lever le plomb de quelque dent plombée, on a recours à l'usage des petites rugines, dont nous nous sommes servis pour ôter la carie des dents. On se place de la même manière que l'on a fait en la plombant. Les doigts de la main gauche y exécutent les mêmes fonctions, suivant que les situations différentes des caries le demandent.

Si malgré tous les moyens que l'art nous prescrit pour remédier à la carie des dents, la douleur recommence ou persiste ; si d'ailleurs on est assuré de la profondeur de la carie, il n'y a point d'autre parti à prendre, que d'ôter la dent, en observant les circonstances marquées au chapitre 14 du tome premier, & la manière d'opérer qui sera indiquée au chapitre dixième de ce volume.

## 78 LE CHIRURGIEN

Avant que de finir celui-ci, il est bon d'observer, qu'en ôtant toute la carie d'une dent, afin de la plomber lorsqu'elle est creuse, il n'est quelquefois pas possible de se dispenser d'en découvrir le nerf, & de le toucher avec l'instrument; ce qui se reconnoît par la douleur qu'on y cause, & encore mieux par un peu de sang qui sort des vaisseaux de cette dent, & qui, lorsqu'on introduit du coton roulé dans la cavité cariée pour l'essuyer, ne manque pas de faire une petite empreinte sur ce coton, qu'il est aisé d'appercevoir, quand on l'a retiré. Dans un semblable cas, il faut plomber la dent sans différer: il ne seroit plus tems de borner la liqueur qui s'épanche, si elle s'étoit une fois accoutumée à prendre son cours par cette cavité: elle y feroit alors un engorgement, ou un abcès très-douloureux, & l'on seroit obligé d'ôter le plomb, & même la dent: ce qu'on évite en exécutant ce qui vient d'être dit.





supplément à l'ouvrage de dentiste

Explication de la planche XV, qui contient la figure de cinq instrumens, lesquels servent à plomber les dents & à les redresser.

LA figure I représente le fouloir introducteur le plus pointu, qui sert à introduire, fouler & larder le plomb dans les plus petites cavités, vu latéralement.

La figure II représente le fouloir introducteur mouffe, qui sert aussi à-peu-près au même usage, vu latéralement.

La figure III représente le fouloir en équerre, qui sert principalement à fouler & presser le plomb dans les cavités des dents cariées, vu latéralement.

A. A. A. La tige de chacun de ces instrumens.

B. B. B. Le manche de chacun de ces instrumens.

C. L'extrémité antérieure du fouloir le plus pointu.

D. L'extrémité mouffe du fouloir introducteur.

E. La courbure du fouloir en équerre.

La figure IV représente une lame

## 80 LE CHIRURGIEN

d'argent percée de deux trous à chaque bout ; elle sert à redresser les dents.

La figure V représente une autre lame d'argent courbée & échancrée, qui sert à-peu-près au même usage.

---

 CHAPITRE VII.

*De la maniere de cautériser les dents.*

**L**ORSQUE les dents causent beaucoup de douleur, & qu'on a employé inutilement les autres remèdes, il faut en cautériser la carie, ôter auparavant les matieres qui se trouvent dans leur cavité; enlever ensuite de nouveau ce que le cautere actuel a cautérisé, remplir la cavité avec le coton imbibé d'huile de canelle; & dans la suite on plombe la dent, de la maniere qu'on l'a enseigné dans le chapitre précédent.

Les instrumens dont je me sers pour cautériser les caries des dents, sont de trois especes (a). Sans m'arrêter à réfuter ceux des anciens, je dirai que les aiguilles de fil d'archal, dont on se sert à tricoter, plus ou moins grosses,

(a) Voyez la planche 16 de ce tome, pag. 86.

pointues ou mouffes, & un peu courbées par leurs extrémités, font le même effet, & font plus commodes que tous ceux qu'on a imaginés jusqu'à présent; toutes ces différentes proportions font indiquées, pour se mieux accommoder aux différentes grandeurs des trous que les caries ont formés.

Les caries larges & profondes doivent être cautérisées dans toute leur étendue, par trois, quatre ou cinq différentes applications du caustere actuel.

Celles qui sont cariées superficiellement, sont suffisamment cautérisées par une ou deux applications du caustere actuel. Quand ces caries sont très-profondes, qu'elles causent beaucoup de douleur, & qu'on ne peut ôter tout ce qui est carié, sans renouveler, ou augmenter la douleur, il faut y appliquer encore une fois le caustere actuel, tenter d'ôter la matiere, & si la douleur persiste plusieurs jours, il n'y a point d'autre parti à prendre, que d'ôter la dent.

Si l'on veut se servir du caustere actuel pour les caries des dents incisives, canines & petites molaires de la mâchoire inférieure, soit en leur extrémité, ou en leur partie extérieure ou latérale, il faut être placé au côté droit,



## 82 LE CHIRURGIEN

ou devant le sujet, ranger la levre & les joues avec l'indicateur & le doigt du milieu de la main gauche, s'il en est besoin, & tenir l'instrument de la main droite.

Pour cautériser l'extrémité des couronnes des grosses molaires du côté droit de la mâchoire inférieure, ou leur surface extérieure, on se place comme il vient d'être dit; on range la commissure des levres, ayant auparavant appliqué une petite plaque (a) entre la joue & la dent qui doit être cautérisée. On doit prendre cette précaution de peur de brûler les parties charnues.

Cette plaque doit être un peu concave en dedans, & convexe en dehors; elle doit avoir un petit manche, elle doit être d'argent ou de fer blanc, & faite quasi en forme de cuillier.

Si la carie se trouve sur l'extrémité des couronnes ou sur la surface extérieure des grosses molaires du côté gauche de la même mâchoire, il faut passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet, ranger la commissure des levres & la joue avec la plaque qu'on tient assujettie avec l'indicateur de la

(a) Voyez la fig. 4 de la planche 16 de ce tome, pag 86.

main gauche. On tient l'instrument de la main droite, & on le porte de haut en bas dans le trou carié qu'on veut cautériser.

Les caries qui sont situées aux parties latérales des dents de l'une & de l'autre mâchoire, ne peuvent le plus souvent être cautérisées; à moins qu'on ne sépare les dents avec la lime dans leurs intervalles.

J'ai observé qu'on guérit très-souvent, ou qu'on diminue considérablement la douleur des dents incisives & canines par le moyen du cautere actuel, quoique la carie ait pénétré jusqu'à leur cavité.

Pour cautériser l'extrémité du corps des dents incisives & canines, des petites & grosses molaires du côté droit de la mâchoire supérieure, on est situé au côté droit, ou devant le sujet: on met un genou à terre; on écarte des dents la commissure des lèvres, en servant de la plaque, que l'on assujettit avec l'indicateur de la main gauche, tandis que la main droite porte obliquement le cautere actuel dans l'endroit carié.

Pour cautériser les surfaces intérieures des dents de la même mâchoire, il faut mettre aussi un genou à terre, &

## 84 LE CHIRURGIEN

on se sert de la plaque, comme il vient d'être dit.

Pour cautériser les surfaces extérieures des molaires du côté droit, on garantit de l'action du cautere actuel la commissure des levres & la partie intérieure de la joue, avec la plaque qu'on assujettit avec l'indicateur de la main gauche.

Si l'on cautérise la surface extérieure des incisives & canines, on passe le bras gauche par-dessus la tête du sujet; on abaisse la levre inférieure avec le doigt du milieu, ou l'indicateur de la main gauche; on relève la levre supérieure avec l'indicateur, ou le pouce de la même main.

Pour cautériser les surfaces extérieures des molaires du côté gauche, & même l'extrémité de leurs couronnes, on est dans la même situation: on garantit également la commissure des levres, & la joue avec la plaque, tandis qu'on porte avec la main droite le cautere actuel dans tous les endroits cariés.

Il faut observer d'avoir recours à cette plaque toutes les fois qu'il s'agira de cautériser les dents molaires des deux côtés de la bouche; on évite par-là

de s'exposer en cautérisant les dents, à brûler la langue d'un côté, ou les joues de l'autre. On peut se servir, au défaut de cette plaque, d'une cuillère à café.

L'application du caustique actuel ne suffisant pas toujours pour guérir la carie des dents, ni pour en arrêter le progrès sans retour, l'air qui agit sur la cavité cariée, faisant que cette cavité s'agrandit, & la salive altérée & mêlée avec les alimens étant cause que la dent se carie davantage, il est nécessaire de la plomber, ainsi qu'on l'a enseigné précédemment; si cependant elle est trop sensible & douloureuse, il faut du moins la tenir bouchée, ou remplie d'un tampon de coton roulé, jusqu'à ce qu'on ait gagné le tems propre pour la plomber.

*Explication de la planche XVI, qui contient la figure de quatre instrumens qui servent à cautériser les dents.*

**L**A figure I représente un cautere actuel courbe & pointu par ses extrémités.

A. Son corps.

B. B. Ses courbures pointues retournées dans un sens opposé.

La figure II représente un autre cautere actuel droit & très-pointu.

C. Son corps.

D. D Ses extrémités pointues.

La figure III représente un troisième cautere actuel aussi recourbé, dont les extrémités sont mouffes.

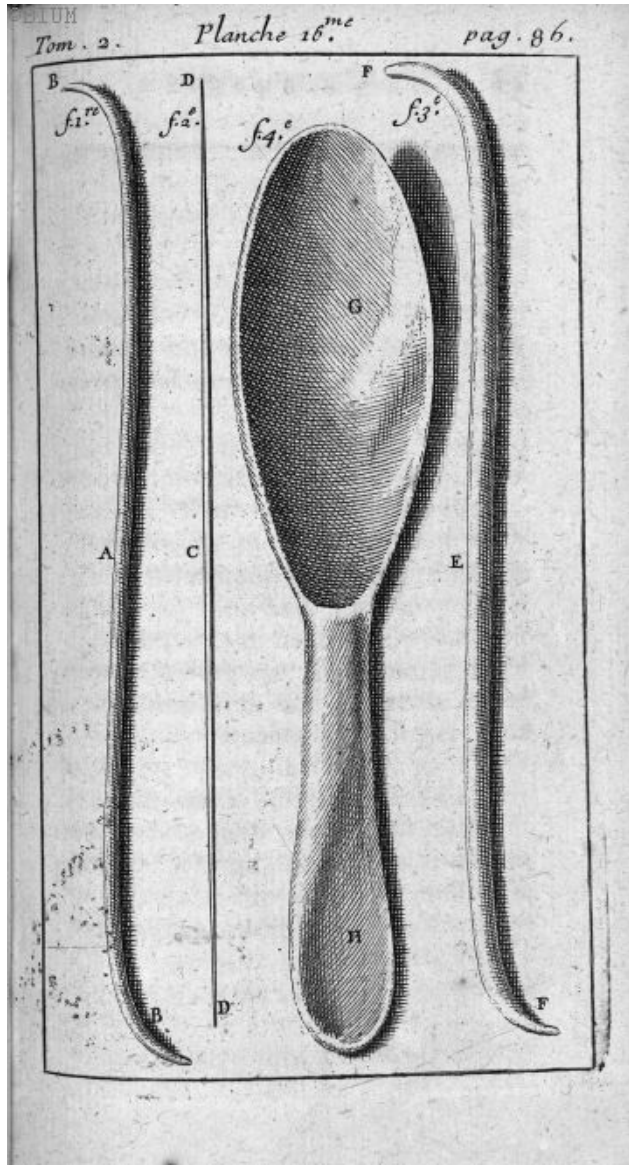
E. Son corps.

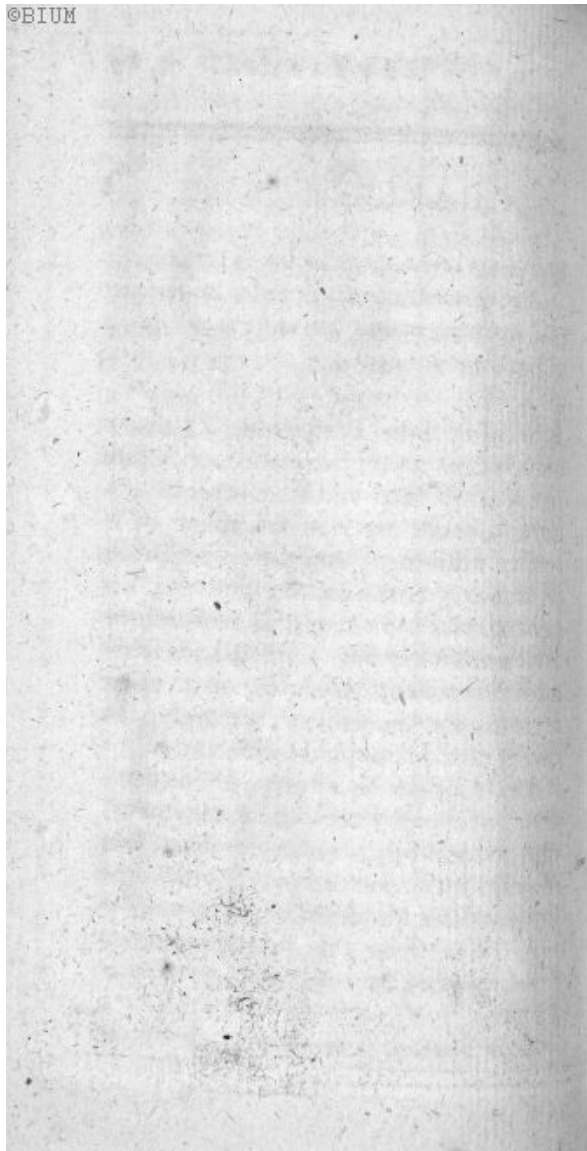
F. F. Ses extrémités recourbées.

La fig IV représente une espece de plaque d'argent, quasi figurée en forme de cuillere : elle sert à garantir de l'action du feu les parties voisines des dents, lorsqu'on les cautérise.

G. La concavité de la plaque dans toute son étendue.

H. Son manche aplati.





## CHAPITRE VIII.

*Des dents tortues, mal arrangées & luxées;  
des instrumens & des remedes qui servent  
à opérer, quand on redresse & qu'on  
raffermit les dents.*

Lorsque l'on n'ôte point les dents de lait dans un tems convenable, elles peuvent faire prendre différentes figures à celles qui leur succèdent, les rendre difformes, courbées, penchées en dehors, penchées en dedans, ou penchées vers les côtés. Il peut encore arriver par-là, que leurs parties latérales se tournent en dehors, ou qu'elles se tournent en dedans; ce qui peut causer plus ou moins de difformité.

Les coups & les efforts violens peuvent aussi contribuer à ce dérangement, tant aux adultes, qu'aux enfans. Les moyens qu'il faut employer pour prévenir tous ces désordres, ou pour y remédier, lorsqu'ils se manifestent, sont indiqués dans la suite de ce chapitre.

Les dents qui se dérangent de la



## 38 LE CHIRURGIEN

maniere qu'on vient de le rapporter, sont les incisives & les canines. Les molaires y sont moins sujettes, & ne peuvent tout au plus se courber qu'en dedans ou en dehors, à cause de leur grosseur, & qu'elles sont plus solidement articulées dans leurs alvéoles.

L'Auteur du petit livre (a) dont j'ai déjà parlé dans le premier & le second chapitre du premier tome, nous fait remarquer que *les dents qui viennent hors de leur rang, ou qui sont sujettes à se courber par l'opposition que leur font les dents de lait, sont celles qui sont la plupart adhérentes, qu'on ne peut gueres ôter sans enlever en même tems une portion de la substance spongieuse, & quelquefois même de l'alvéole & de la gencive, d'où s'ensuivent ces hémorrhagies si dangereuses, où dont on ne peut souvent emporter que la couronne, parce que leurs racines se cassent & restent engagées dans l'alvéole.* Il ajoute, qu'il est naturel de conclurre qu'il n'y a que le défaut de place qui produit tous ces inconvéniens, de même que toutes les formes extraordinaires des racines.

Depuis plus de quarante années que j'exerce ma profession, je n'ai point

(a) Pag. 96 & suivantes.

encore remarqué que les dents qui viennent hors de rang, ou qui sont contournées par l'opposition des dents de lait, soient plus adhérentes que les autres. Au contraire, les dents qui ont percé en dehors ou en dedans, ayant perdu leur direction, leurs alvéoles & leurs gencives en sont ordinairement beaucoup moins épaisses, & couvrent bien moins leurs racines; ce qui fait qu'elles sont presque toujours plus déchauffées, moins adhérentes, & par conséquent moins affermies que les dents qui sont bien arrangées.

De plus, le défaut de place n'arrive ordinairement qu'aux incisives & aux canines, & rarement aux petites molaires, encore moins aux grosses. Quand nous sommes obligés d'ôter quelques-unes de ces premières, quoique mal arrangées, nous ne voyons pas que leurs racines aient des formes extraordinaires, ni qu'elles causent des accidens si fâcheux que l'Auteur veut nous le persuader.

Les accidens considérables, tels qu'il vient de nous les rapporter, arrivent plus souvent par l'extraction des grosses molaires que par celle des autres dents; parce que les grosses molaires

## 50 LE CHIRURGIEN

ayant chacune deux ou trois racines, & quelquefois davantage, elles sont ordinairement plus adhérentes & plus sujettes à avoir des formes extraordinaires; d'où l'on peut conclurre aussi que le défaut de place; les formes bizarres des racines & leurs adhérences, ne sont pas toujours produites par l'opposition des dents de lait, puisque les grosses molaires, qui n'ont point trouvé de dents de lait à leur passage, sont celles qui occasionnent le plus souvent par leur extraction, les accidens fâcheux dont l'Auteur nous a fait le détail.

C'est sur ce préjugé qu'il a dit que dès que l'on remarque que les mâchoires d'un enfant n'ont pas une étendue suffisante, il faut lui ôter de bonne-heure les dernières molaires de lait, sur-tout si les premières grosses molaires sont d'un gros volume.

Je ne vois pas que cette opération puisse produire un bon effet; parce que ces dernières petites molaires de lait, étant ôtées, les dents voisines trouvent à la vérité des places vuides pour s'étendre, & occupent totalement, ou en partie, leur place: mais il en arrive un autre inconvénient.

En effet, si ces molaires de lait vien-

nent à être remplacées par les secondes dents, qui ne manquent guere de paroître, ne causeront-elles pas un autre dérangement plus considérable qu'il n'auroit peut-être été auparavant? Ces dents ne trouvant plus leur place vuide doivent nécessairement percer en dehors ou en dedans, & causer par-là le dérangement que l'Auteur craint si fort, & que nous venons de faire remarquer.

*Il n'y a sans doute, continue-t-il (a), en conseillant d'ôter les dents de lait, aucun lieu d'appréhender que cela nuise à la dent qui succede; car je n'ai jamais vu que l'extraction d'une dent de lait puisse empêcher celle qui vient ensuite, de prendre son accroissement dans son tems.*

L'Auteur nous fait sentir par-là, qu'il n'a pas encore observé qu'il y a des dents de lait qui ne se régèrent jamais, quand on les a ôtées prématurément; c'est-à-dire, lorsqu'elles ne sont pas encore disposées à être expulsées par les secondes, & qu'elles tiennent encore beaucoup; parce que dans ce tems-là les racines des dents de lait étant longues & souvent adhérentes à l'alvéole & à la gencive, on seroit en

(a) Pag. 97, lig. 18.

danger d'emporter avec elles des portions de ces parties-là, & d'intéresser le second germe ou ses vaisseaux. Voilà pourquoi lorsque les premières dents tiennent beaucoup, les secondes n'étant pas encore assez formées, ou assez dures, celles-ci peuvent se ressentir de l'extraction des premières, faite mal-à-propos; & c'est aussi de-là qu'il s'en trouve qui ne reviennent jamais: ce fait est constant, & il est aisé de s'en convaincre, si l'on se donne la peine d'examiner les bouches de ceux à qui l'on a tiré trop tôt des dents de lait dans leur enfance, ainsi que je l'ai remarqué bien des fois.

Lorsqu'une dent mal située nuit à l'arrangement des autres dents, lorsque d'ailleurs elle se trouve hors de rang; qu'elle blesse la langue ou les joues, qu'elle choque la vue par sa difformité, & qu'elle ne peut être logée dans le rang des autres dents, il faut nécessairement l'ôter. Si au contraire une dent mal située peut être mise au rang des autres à la faveur de quelque intervalle, on redressera cette dent en la limant, autant qu'il sera possible. Si toutefois la lime n'est pas suffisante, pour mettre cette dent de niveau avec ses voisines, on pourra y réussir par

l'usage des doigts, du fil commun, de la soie, des petites plaques, ou lames faites d'or ou d'argent, ou d'autre matière convenable, ou enfin par le moyen du pelican : ou des pincettes droites (a) ; si l'on ne peut réussir par tous ces moyens, on ne doit pas balancer à ôter la dent, pour en prévenir les suites fâcheuses.

J'ai vu plusieurs fois des dents courbées ou mal situées percer peu-à-peu les levres, les joues, & produire des ulcères plus ou moins difformes, ou dangereux.

Après avoir fait asseoir la personne sur un fauteuil convenable, il faut avant que de redresser les dents qui en ont besoin, examiner quelle est la situation qu'il faut leur donner : dans cette vue, on fait ouvrir & fermer la bouche du sujet sur lequel l'opération doit être faite. On examine d'abord si les dents qui sont courbées ou penchées ne sont point plus longues, ou plus larges que les dents droites qui sont à côté. Si la dent qu'on veut redresser, est plus longue ou plus large qu'elle ne doit l'être, il faut en limer

(a) Voyez la fig. 1 de la planche 20 de ce tome, pag 151.

## 94 LE CHIRURGIEN

tout ce qui excède celles qui sont droites, avant que de tenter de la redresser. On lime aussi les dents qui sont à la mâchoire opposée, si elles ont acquis plus de grandeur qu'elles n'en doivent avoir ; afin d'empêcher que dans les mouvemens des mâchoires, ces dents ne viennent à heurter celles qu'on aura redressées : cette précaution empêchera qu'elles ne soient repoussées dans les endroits qu'elles occupoient, avant qu'on les eût redressées.

Si l'on se sert de la lime pour limer les dents des enfans, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, & même jusqu'à quinze, on doit avoir égard à la délicatesse de leurs dents, & se ressouvenir de tout ce que nous avons dit à ce sujet au chap. 4 de ce volume où il est traité de la manière de limer les dents.

Les dents des jeunes sujets, sont bien plus aisées à redresser, que celles des adultes ; tant à cause du peu de volume que les racines de leurs dents ont à cet âge, qu'à cause de la mollesse de toutes les parties qui les environnent : c'est pourquoi il faut tenter d'abord de les redresser avec les doigts ; ce qui se

fait à plusieurs reprises dans le cours de la journée.

Lorsque les dents sont penchées en dehors ou en dedans, les doigts ne suffisant pas pour les redresser, on prendra un fil ou une soie cirée que l'on mettra en plusieurs doubles, & que l'on appliquera par son milieu dans l'intervalle que forment les deux dents voisines qui sont droites & fermes : après quoi on prendra les deux bouts du fil, qu'on fera passer l'un dedans en dehors, & l'autre de dehors en dedans, pour les faire croiser entre la dent droite & celle qui est penchée : on embrassera ensuite la dent penchée, passant entre elle & la dent droite de l'autre côté, les fils de dehors en dedans, & de dedans en dehors, pour aller encore embrasser de la même manière cette dent droite : de-là on revient en croisant le fil, jusqu'à ce qu'on ait fait autant de tours qu'il est nécessaire. Il faut observer qu'à mesure que le fil passe sur la dent penchée, il soit posé d'une manière qui facilite le redressement de la dent : cela réussit en serrant le fil suffisamment à l'endroit de son appui sur la dent penchée, & en le passant

CHIRURGIE.



plusieurs fois sur cet endroit; soit que les deux bouts soient ensemble, soit qu'ils passent l'un d'un côté, & l'autre de l'autre. On renouvelle ces fils deux ou trois fois la semaine, & plus souvent, s'il est nécessaire.

Si les dents sont trop penchées, & qu'elles ne permettent pas au fil d'y tenir, il faut se servir d'une lame d'or ou d'argent (a), dont la longueur ne doit pas excéder les deux dents droites entre lesquelles sont celles qui sont penchées: la largeur de cette lame doit être moindre que la hauteur des dents, sur lesquelles on veut l'appliquer. Il faut que cette lame ne soit ni trop solide, ni trop flexible: on fait deux trous à côté l'un de l'autre à chacune de ses extrémités: dans les deux trous de l'une de ces extrémités on passe les deux bouts d'un fil, & on en fait autant à l'autre extrémité avec un fil semblable: chacun de ces fils fait par le milieu une anse: si la dent se trouve penchée en dedans, on applique la lame en dedans; si elle est penchée en dehors, on applique la lame en dehors. On

(a) Voyez les figures 4 & 5 de la planche 15 de ce tome, pag. 79.

embrasse

embrasse ensuite la dent droite la plus voisine, avec les deux bouts du fil qui se trouvent de ce côté-là. On les fait passer de dehors en dedans, si la lame est en dehors, ou de dedans en dehors, si la lame est en dedans. Enfin, on leur fait faire plusieurs-tours croisés, & on arrête ces fils en les nouant.

Après que ce bout de la lame est arrêté, on arrête de même l'autre bout, en rapprochant doucement la lame; afin que par sa force & par son appui, cette lame redresse par la suite du tems les dents qui sont penchées.

On peut faire à chaque extrémité de la lame deux échancrures, au lieu des trous, parce qu'elle tiendra mieux après que les fils y seront attachés. Si l'on fait des échancrures à la lame, il y faut nouer les fils par leur milieu, appliquer ensuite la lame sur les dents, & faire les croisemens des fils, dont je viens de parler, autour de la dent sur laquelle les échancrures de la lame posent.

S'il y a deux dents penchées en dedans, & deux dents droites entr'elles, on applique la lame en dehors, & les fils autour des deux dents penchées: on applique de même ces fils sur chaque

## 98 LE CHIRURGIEN

extrémité de la lame; ce qui oblige ces deux dents penchées en dedans, de se porter en dehors. S'il y avoit une dent penchée en dedans, & une autre dent penchée en dehors, il faudroit mettre une lame en dehors & une autre en dedans, lier les deux extrémités de ces deux lames entre les deux premiers intervalles des dents droites, qui sont aux deux côtés des deux dents penchées, & par ce moyen, on redresseroit ces dents. On peut encore redresser les mêmes dents avec une lame seule; mais il faut qu'elle soit plus longue que le trajet qui se trouve entre les dents penchées; parce que dans ce cas, il faut appliquer la lame en dehors, & l'attacher par l'une de ses extrémités à plusieurs dents droites & fermes, à côté de celle qui est penchée en dehors: quand la première extrémité de cette lame est attachée, on approche la même lame de la dent, & par-là on oblige la dent de se porter en dedans: alors on assujettit par une autre ligature la seconde extrémité de cette lame à la même dent penchée en dedans, pour tâcher de faire venir cette dent en dehors.

Quoique j'aie dit qu'on devoit mettre

la lame du côté que la dent incline, il faut éviter, autant qu'on le peut, de mettre cette lame en dedans, de crainte que la personne n'ait de la peine à parler, & que sa langue n'en soit incommodée.

Une lame d'or ou d'argent, appliquée en dehors, peut redresser une dent penchée en dedans, si on l'attache d'abord par une de ses extrémités à deux ou trois dents droites, & si l'autre extrémité de cette lame se trouve au droit de la dent penchée pour la faire porter en dehors, comme il vient d'être dit. Cette lame ne diffère point de la précédente, & la manière d'arrêter le fil, est la même que celle que nous venons d'indiquer : ainsi cette opération ne diffère de la précédente, que par l'application de la lame & du fil.

Lorsque les dents sont penchées de côté, & qu'elles sont un peu croisées sur les autres dents, on peut les redresser sans lame avec le fil seul, en l'appliquant par son milieu du côté où la dent penche, de telle manière que les deux bouts de ce fil viennent se croiser dans l'intervalle de la dent penchée & de la dent droite vers laquelle on veut approcher la dent penchée. On embrasse

## 100 LE CHIRURGIEN

ensuite cette dent droite, avec les deux bouts de ce fil, que l'on ramene en les croisant de même; afin de les faire passer plusieurs fois sur la dent penchée & sur la dent droite: après quoi on les noue.

Si la dent droite, qui est à côté de celle qui est penchée, n'est pas suffisante pour contre-balancer l'effort que les fils ou la lame sont obligés de faire, il faut se servir de plusieurs dents droites; parce que deux dents affermies ont plus de force qu'une seule.

Il y a aussi des dents qui sont penchées de côté, sans perdre le niveau des deux surfaces des dents droites voisines: en ce cas l'extrémité de la dent penchée se trouve plus écartée d'une des dents droites voisines, que ne le sont, & le reste de son corps & sa racine: alors on peut la redresser avec les fils de la manière qui suit.

Pour y parvenir, on applique un fil par son milieu sur la partie latérale où la dent penche: ensuite on croise les deux bouts de ce fil dans les intervalles des dents droites, vers lesquelles on veut approcher la dent penchée. On tire les deux bouts du fil de ce même côté, & on les reporte en les croisant sur la partie latérale où la dent penche;

de maniere qu'après avoir serré ce fil suffisamment, & l'avoir passé trois ou quatre fois par les mêmes endroits, on approche les deux bouts du fil, pour les passer ensemble dans l'intervalle qui est entre la dent droite & la dent penchée; afin que ce fil passant plusieurs fois & embrassant les premiers tours du même fil, les resserre davantage, & oblige la dent penchée à se redresser plus promptement: on arrête par un nœud ces derniers tours de fil, après qu'ils ont approché les premiers les uns des autres.

S'il se rencontre encore quelque'autre dent penchée, on la redresse, en y procédant de la même maniere, observant toujours de bien tirer le fil dont on se sert, pour la redresser du côté opposé à la dent penchée. Si, en appliquant ce fil sur la dent, il venoit à glisser, il faudroit l'affermir avant que de l'appliquer sur une autre dent. Le moyen d'affermir ce fil, c'est de faire avec un de ses bouts, un second tour à la circonférence du corps de la dent au-dessus du premier.

Si, à côté d'une ou de plusieurs dents ainsi penchées, il s'en rencontre quel-

qu'autre qui soit inclinée en dehors ou en dedans, on la redresse par le même fil qui a servi à redresser les autres dents; ou bien on a recours à la lame d'or ou d'argent, qui, étant appliquée, comme il a été dit, oblige ces dents penchées à reprendre leur place.

S'il arrive que les deux incisives du milieu soient penchées l'une d'un côté & l'autre de l'autre, ou que quelques-unes de leurs voisines soient aussi penchées, soit à la mâchoire inférieure, soit à la mâchoire supérieure, il faut tâcher de les redresser avec les fils, pour diminuer le trop grand intervalle qu'elles forment entr'elles. On y parvient en appliquant un fil par son milieu sur la partie latérale d'une de ces dents, & on le porte ensuite sur la partie latérale de l'autre dent penchée. Ce fil doit être ainsi appliqué en l'approchant le plus qu'il est possible de l'extrémité des dents: lorsqu'on l'a ferré & croisé suffisamment, pour obliger les deux dents à se redresser, en les approchant l'une de l'autre, & après qu'il a fait quatre ou cinq tours sur ces deux dents, on le noue, comme il vient d'être dit.

On apperçoit quelquefois de grands

intervalles entre les incisives , ou entre les incisives & les canines. Souvent ces intervalles dépendent de ce que ces dents étant écartées les unes des autres , elles penchent de côté , laissant entr'elles un espace considérable , sur-tout vers leur extrémité. D'autrefois , ces mêmes intervalles proviennent de ce que la dent qui devoit occuper cet espace , n'est point venue , qu'elle a été détruite , ou parce qu'elle a péri de bonne heure. Quelquefois ces intervalles ne proviennent que d'une dent cassée. Si la dent est cassée , il faut ôter sa racine , avant que de rapprocher les dents voisines par le moyen des fils , comme on vient de l'expliquer. Suivant cette méthode , on remédie à la difformité causée par ces sortes d'intervalles.

Il se trouve encore des dents penchées , qui ne peuvent être remises en place , faute d'un espace suffisamment large pour les loger. En ce cas , on est obligé d'ôter une des dents qui sont penchées , pour distribuer sa place à toutes celles qui en ont besoin , en observant les circonstances rapportées , & cellés que l'on va indiquer.

Quand les personnes sont un peu



## 104 LE CHIRURGIEN

avancées en âge, il faut un tems assez considérable, avant que l'on puisse exécuter ce qui est prescrit par la méthode que je viens de donner. Ce tems, qui est quelquefois fort long, m'a fait chercher d'autres moyens plus prompts & moins incommodes. Je les ai trouvés dans l'usage du pélican, & dans celui des pincettes droites. Avec le secours de ces deux instrumens, quand on les fait bien manier, on fait en un moment ce qu'on ne pourroit faire avec les fils & la lame, qu'en y employant beaucoup de tems.

Le pélican ne peut servir à redresser les dents penchées ou dérangées en devant, ni à redresser celles qui ne perdent point le niveau des surfaces des dents voisines, quoique cependant elles soient penchées de côté. Dans ces occasions, il faut nécessairement avoir recours à l'usage des fils ou des lames; parce que le pélican ne convient qu'aux dents qui sont penchées en dedans.

Quand il y a plusieurs dents voisines, penchées en dedans à redresser, & que l'on veut se servir du pélican, il faut absolument appuyer la convexité de la demi-roue de cet instrument sur

les dents voisines de celles qu'on redresse, quoiqu'elles soient penchées en dedans. On doit observer alors, qu'il faut redresser toujours en premier lieu la dent qui se trouve le plus près du point d'appui de la demi-roue du pélican : cette dent étant redressée, on redressera ensuite la seconde, la troisième, &c. En sorte que si dans l'opération, la branche du pélican est tournée du côté droit, appuyant son crochet sur la surface intérieure de la dent que l'on veut redresser, le point d'appui de la demi-roue du pélican, doit être à gauche par rapport à la mâchoire, & cette demi-roue appuie sur la surface extérieure des dents voisines : ainsi, lorsque l'on veut redresser ces sortes de dents, on continue de même dans la rangée, en allant de droite à gauche ; & par ce moyen, la dent qui est la seconde redressée, contribue auparavant à servir de point d'appui à la demi-roue du pélican. Lorsqu'on a redressé la seconde successivement, on agit de même à l'égard des autres. On n'auroit pas pu faire cette opération, si l'on avoit commencé par celles du milieu que l'on vient de redresser, puisque

si l'on avoit commencé par celles du milieu, le point d'appui n'auroit pu se faire sur une dent, qui, venant d'être redressée, & étant ébranlée alors, ne peut être ferme & stable.

Si l'on commence à redresser les dents du côté gauche, la branche du pélican est tournée de ce même côté; le crochet de la branche appuie sur la surface intérieure de la dent que l'on veut redresser; le point d'appui de la demi-roue du pélican, est à droite; elle appuie sur la surface extérieure des dents voisines; de façon que lorsqu'on veut redresser les dents du côté gauche, on continue dans la rangée, en allant de gauche à droite: par ce moyen, la dent qui est la seconde redressée, a contribué à servir de point d'appui à cette demi-roue. Lorsque l'on a redressé la première dent, le même ordre se suit toujours: en un mot, la dernière penchée en dedans, qui a servi de point d'appui pour redresser les premières, est redressée après les autres.

Il arrive rarement que les petites molaires viennent à être penchées naturellement. Il est encore plus rare que cela arrive aux grosses molaires. Lorsque

ces dernières naissent penchantes ou hors de rang, il est très-difficile de trouver des moyens pour les redresser, à cause de la multiplicité de leurs racines, & par rapport aux alvéoles qui les reçoivent, ces mêmes racines étant tortues & obliques. Toutes ces circonstances jointes ensemble, font que quand bien même on pourroit relever ces dents, elles excédroient toujours la surface de leurs voisines, & ne les pouvant point limer pour les mettre au niveau de leurs voisines, pour les raisons que nous avons dites ailleurs, la mastication en seroit empêchée. Il n'en est pas de même lorsqu'une des grosses molaires devient penchée ou dérangée à cause d'une chute ou de quelque coup violent; car, alors on peut la redresser de même que les autres, sans craindre qu'elle excède ses voisines.

Pour ce qui est des petites molaires, on peut les redresser en pratiquant la même manœuvre que nous avons indiquée pour redresser les canines, & les incisives. Il n'y a aucune différence dans la manière de cette opération, si ce n'est qu'il faut être placé derrière la personne, pour agir plus commodément. Il faut encore observer en redressant les

dents du côté droit, que la branche du pélican soit tournée du côté droit, & que sa demi-roue porte sur la surface extérieure de la dent molaire antérieure, ou sur la canine du côté droit. Pour les petites molaires du côté gauche, la branche du pélican doit être tournée de ce côté, & sa demi-roue doit porter sur la surface extérieure de la molaire antérieure, ou sur la canine du côté gauche. Cette manière d'opérer sert à mieux placer la même demi-roue, qui, sans cette précaution s'appliqueroit difficilement sur la surface antérieure des dents, dans l'endroit de la commissure des levres, & sur-tout dans l'endroit des joues. Pour bien réussir dans cette opération, il faut faire attention aux circonstances que nous venons de rapporter.

Pour redresser avec le pélican les dents de la mâchoire inférieure penchées en dedans & sur le côté, se portant sur la face intérieure des dents droites voisines, on fait asseoir le sujet sur un fauteuil ordinaire, sa tête appuyée & tenue sur le dossier par un serviteur, que l'on place pour cet effet derrière le fauteuil. Le Dentiste se place en devant; & si la dent est penchée en

dedans inclinant du côté droit, il tiendra l'instrument de sa main droite; si au contraire la dent est du côté gauche, il le tiendra de sa main gauche.

Cette méthode doit être suivie en quelque endroit de la mâchoire que soit située une dent de cette espece qu'on veut redresser. En observant ces circonstances, il faut poser la convexité de la demi-roue du pélican, à fleur de la gencive des dents voisines de celles qui doivent être redressées : le pouce doit être placé le long de la face extérieure de la branche du pélican; de maniere que la pointe du crochet s'applique du côté de la dent penchée qu'on veut remettre dans son assiette naturelle; & il faut que ce crochet pose sur la surface intérieure du corps de la même dent, & qu'on assujettisse ce crochet avec le pouce & l'indicateur de la main opposée à celle qui tient l'instrument. Alors on tire à soi du côté opposé à celui où la dent penche; à droite, si elle penche à gauche; à gauche, si elle penche à droite; & toujours en l'attirant de dedans en dehors, jusqu'à ce qu'elle soit suffisamment redressée.

Quand les petites molaires se trouvent penchées en dedans ou de côté,

## 110 LE CHIRURGIEN

on les redresse comme on redresse les canines. Après que les dents sont redressées, on les assujettit avec le fil ou la soie cirée, que l'on passe & que l'on croise comme je l'ai dit ci-dessus.

Il se rencontre des dents, dont les parties latérales sont tournées d'un côté en dehors, & de l'autre en dedans. Qu'elles soient droites ou penchées, lorsqu'elles n'auront pu être mises dans leur ordre naturel par le moyen des doigts, des fils, & des lames d'or ou d'argent, elles y seront mises par le pélican & les pincettes droites, si l'espace qu'elles occupent le permet.

Le sujet étant assis sur un fauteuil ordinaire, le Dentiste tient le pélican de sa main droite, & se place du côté droit ou devant le sujet : il pose l'instrument & ses doigts comme nous l'avons dit ailleurs: il ébranle doucement la dent qu'il veut retourner, & sur laquelle se trouve posé le crochet du pélican; soit en la redressant si elle est penchée, soit en ne faisant simplement que la détacher en partie de son alvéole : l'ébranlement de cette dent étant fait, il passe du côté gauche, & pose le pouce & l'indicateur gauche, sur les deux dents qui sont à côté de

celle qui vient d'être ébranlée, les autres doigts servent à affujettir le menton : il porte ensuite son bras droit par dessus la tête du sujet, & embrasse la dent avec les pincettes droites qu'il tient aussi de sa main droite, donnant un petit tour de poignet, pour tourner la dent autant qu'il est nécessaire : il la remet ainsi dans sa situation naturelle, l'affujettissant avec le fil ciré, de même que l'on affujettit les dents précédentes.

Si c'est à la mâchoire supérieure qu'il faut opérer, le sujet doit être assis sur une chaise très-basse, dont le dossier soit bas aussi : le Dentiste se place derrière la chaise, s'élevant au-dessus de la tête du même sujet. Si la dent est penchée en dedans, & qu'elle soit du côté droit, il tient l'instrument de la main droite; & il le tient de la gauche, si la dent est placée du côté gauche : observant ce qui vient d'être dit, en parlant de la manière de redresser les dents de la mâchoire inférieure.

Lorsque les dents de la mâchoire supérieure, ont une de leurs parties latérales tournée en dedans, & l'autre en dehors, il faut que le Dentiste soit placé derrière le sujet, pour les ébranler



## 112 LE CHIRURGIEN

avec le pélican : il faut encore qu'aussitôt qu'elles sont ébranlées, il passe en devant, pour les retourner avec les pincettes droites, mettant, s'il est nécessaire, un genou à terre pour sa commodité. Il doit porter ensuite le pouce de la main gauche sur les dents voisines de celles qu'il doit remuer, l'indicateur entre la levre & la gencive, & les autres doigts sur la joue, pour affermir la tête, tandis qu'avec sa main droite, il porte les pincettes droites, pour embrasser la dent, & la retourner par ce moyen.

On doit bien prendre garde, dans toutes ces opérations, à ne pas trop détacher les dents de leurs alvéoles; parce qu'elles seroient en danger de ne pas se raffermir aisément, ou de tomber. Si ce cas arrivoit, on les remettroit dans leurs alvéoles, les assujettissant comme il a été dit ailleurs.

On doit encore avoir une grande attention, lorsqu'on redresse une dent avec le pélican, à ne la pas rompre, comme fit, il y a sept à huit ans, un Dentiste, alors mon Garçon; le même dont il est parlé dans la onzième observation, tom. I. p. 325, par une nouvelle bévue, voulant, sans m'avoir consulté,

redresser la moyenne incisive du côté gauche de la mâchoire supérieure d'une jeune & belle Dame, il la lui cassa, faute de l'avoir séparée auparavant des autres dents qui la tenoient trop serrée, ou parce qu'il ne l'avoit point assez ménagée en opérant. On ne put remédier à cet inconvénient, qu'en remettant à cette Dame une pareille dent postiche.

Je me suis toujours servi de la méthode que je viens d'indiquer, pour redresser les dents, même à des personnes âgées de trente à quarante ans, & j'ose avancer qu'avec le pélican & les pincettes droites, j'ai toujours réussi dans ces sortes d'opérations, sans qu'aucune dent se soit rompue, ni se soit trop détachée de son alvéole.

Il n'est pas encore venu à ma connoissance qu'aucun Dentiste, avant moi, se soit servi du pélican pour redresser les dents : je fais seulement qu'ils emploient, pour redresser certaines dents, les pincettes garnies de buis, auxquelles ils font faire des dentelures ; mais, ces dentelures n'empêchent pas l'instrument de glisser sur l'émail de la dent ; ce qui fait qu'on peut endommager assez souvent les parties voisines de la dent sur laquelle on opere. J'ai

## 114 LE CHIRURGIEN

expérimenté que le linge, dont on couvre cette dent, convenoit mieux que ces dentelures seules; & comme il est bien difficile & même impossible, de réussir dans tous les cas qui se rencontrent en redressant les dents avec cet instrument seul, j'y ai joint l'usage du pélican, ainsi que je viens de l'expliquer. On pourra voir la description de ces deux instrumens aux chapitres 10 & 11 de ce volume.

Les crochets des pélicans qui servent à ces opérations, sont assez petits & proportionnés aux dents qu'ils doivent ébranler ou redresser. Après qu'on s'en sera servi, & que les dents ébranlées seront soutenues par les fils, on comprimera doucement les gencives avec les doigts, pour les approcher de la dent, & on se servira de la lotion suivante pour les bien raffermir.

Prenez des eaux de rose & de plantain, de chacune deux onces, du vin blanc quatre onces, ou une once d'eau-de-vie; du miel de Narbonne une once: le tout étant mêlé ensemble, on doit s'en rincer la bouche cinq ou six fois le jour pendant l'espace de douze à quinze jours.

J'ai fait remarquer que les coups &

les efforts violens pouvoient aussi causer les mêmes dérangemens dont je viens de parler. Si l'effet de ces coups ne cause que le penchement des dents, il faut les redresser avec l'indicateur & le pouce, ou avec les pincettes droites ou courbes. Cela fait, on se sert des fils croisés pour les attacher à leurs voisines. Si elles sont déjà sorties de leurs alvéoles par quelque accident, il faut les y remettre promptement, & si l'alvéole & la gencive ont été déchirés, on aura recours aux lames de plomb (a) que l'on appliquera, l'une sur la surface extérieure des dents, & l'autre sur leur surface intérieure, ayant auparavant garni ces lames avec du linge ou de la charpie, pour empêcher qu'elles ne glissent sur les dents, & qu'elles ne blessent les parties voisines : on tient ces lames assujetties par le moyen d'un fil enfilé dans une aiguille, que l'on passe dans l'intervalle des dents par les trous de ces mêmes lames, de dehors en dedans, & de dedans en dehors, jusqu'à ce que ces lames & les dents ébranlées soient suffisamment raffermies : ces lames

(a) Voyez les figures 4 & 5 de la planche 28 de ce tome, page 214.

## 116 LE CHIRURGIEN

feront plus ou moins longues ou larges ; suivant qu'il y aura plus ou moins de dents à raffermir, & que ces dents seront longues. S'il n'y a qu'une dent qui soit sortie de son alvéole, sans avoir causé ni rupture, ni déchirement aux alvéoles ou aux gencives, il faut pour lors se servir du fil croisé : si au contraire plusieurs dents sont sorties de leurs alvéoles, on les soutiendra avec ces lames, & on aura soin d'empêcher qu'elles ne touchent aux gencives.

Si l'on craint que les dents remises de nouveau, ne sortent de leurs alvéoles, on engage les deux bouts d'un petit linge entre les lames & les côtés des dents ; afin que le milieu de ce linge posant sur leurs couronnes, retienne chaque dent, & l'empêche de sortir. Enfin, on fait une lotion avec quatre onces de vin, & une once de miel rosat. Le malade a soin d'en tenir de tems en tems dans sa bouche.

Je ne vois pas qu'aucun des Auteurs, qui ont traité de cette matière, ait enseigné la manière dont il falloit se comporter dans les cas où les dents sont déplacées par quelques chûtes, ou par quelques coups violens, tandis que plusieurs se sont fort étendus dans leurs

Traité d'opérations de Chirurgie, sur des matieres bien moins importantes. Ainsi, je ne connois point d'autre méthode que celle que j'enseigne.

---

### CHAPITRE IX.

*Maniere d'opérer pour raffermir les dents chancelantes.*

CERTAINES gens se mêlent de travailler aux dents, & se vantent par des affiches qu'ils répandent par-tout, d'avoir des opiates merveilleuses pour faire croître les gencives, raffermir les dents chancelantes, & les empêcher aussi de se gâter : d'autres promettent la même chose par le moyen de certaines liqueurs, dont ils font un grand mystere.

Il est important pour l'honneur de la profession & pour l'intérêt du Public, de détruire de semblables supercheries & les erreurs qu'elles produisent, en lui faisant appercevoir qu'il n'y a que des affronteurs qui soient capables de faire de telles avances, & que s'il y a des cas où l'usage des opiates & celui des liqueurs peuvent réussir, pour raffermir les dents, il y a un plus grand nombre

## 118 LE CHIRURGIEN

de cas, où l'on ne peut en venir à bout sans le secours de la main.

On a pu voir dans le chapitre V du premier Tome, les opiates & les liqueurs que j'ai jugé les plus propres pour raffermir les gencives & les dents. Ainsi, je décrirai seulement ici la manière de raffermir les dents par le secours de la main, lorsqu'elles sont devenues si chancelantes ou si peu affermies, que les autres remèdes seroient peu efficaces.

Les causes qui rendent les dents chancelantes, sont en général le tartre, les coups, les efforts violens, ou quelque vice considérable de la masse du sang. Si l'on reconnoît que ces causes proviennent de la masse du sang vicié, il faut avoir recours aux remèdes généraux, & en même tems travailler au raffermissement des dents.

Les dents chancelantes seront raffermies par des tours de fil d'or trait, plus ou moins fin, selon la longueur & la grosseur des dents que l'on veut attacher, & suivant l'intervalle qui se trouve d'une dent à l'autre.

Par exemple, lorsque les dents sont déchauffées & les gencives affaïssées, & que les intervalles sont larges, il faut

que le fil d'or soit plus gros ; au lieu que pour celles qui sont plus courtes, moins larges, moins déchauffées, & dont l'intervalle se trouve moins étendu, l'on se sert d'un fil d'or plus fin. (a) Quand il se trouve quelque dent plus chancelante l'une que l'autre, l'on multiplie autour de celle-là les tours de fil, autant qu'il est nécessaire pour la bien affermir. Comme on a besoin de rendre ce fil très-souple & très-maniable, afin de s'en servir commodément, on le fait rougir ou recuire au feu ; & lorsqu'il est recuit, on le jette dans un peu de vinaigre, pour lui redonner sa couleur, s'il l'a perdue. Quand cela ne suffit pas, on le met dans l'eau seconde bien chaude, & à laquelle on fait jeter un bouillon, puis on le retire. L'eau seconde, est l'eau commune mêlée avec un peu d'eau forte.

Je me sers ordinairement, pour raffermir les dents, de l'or le plus fin & le plus doux, parce qu'il est plus souple, moins sujet à se rompre, & qu'il conserve toujours sa couleur.

Pour exécuter cette opération, on fait asscoir le sujet dans un fauteuil d'une

(a) Voyez les figures 2 & 3 de la planche 28 de ce tome, page 214.



## 120 LE CHIRURGIEN

hauteur convenable, sa tête appuyée contre le dossier, le Dentiste étant devant la personne ou à côté. Pour lors, il passe le milieu de son fil dans l'espace de quelques-unes des dents les plus solides & les plus voisines de celle qu'il faut assujettir. Ensuite il prend les deux bouts de ce fil, les fait passer, en les tenant toujours un peu fermes, de dedans en dehors, & de dehors en dedans, entre la dent solide & celle qui est chancelante. Lorsque ces deux bouts de fil d'or ont été croisés dans ce premier intervalle, on continue de même, en les croisant à chaque intervalle, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à celui des deux premières dents du côté opposé. Si l'intervalle est trop serré près de la gencive, il faut l'élargir avec la lime, jusqu'à cette même gencive, étant absolument nécessaire que chaque intervalle soit suffisant pour permettre l'entrée de ce fil : de-là on revient passer de nouveau ce même fil par tous les endroits où on l'a déjà passé, ce que l'on réitère jusqu'à trois ou quatre fois, s'il est nécessaire. L'on affermit davantage la dent la plus ébranlée par un tour circulaire de plus, avec l'un des bouts des fils d'or, en repassant sur chaque

chaque dent. Lorsqu'on est parvenu à la dernière dent ébranlée, & que tous les tours de ce fil sont finis, on fait avec chaque bout de ce même fil deux tours de suite, en embrassant celle-ci : après quoi on retord les deux bouts de ce fil ; on les coupe à une ligne ou environ de la dent, les retordant de nouveau avec les pincettes (a) à horloger, autant qu'il est nécessaire, & les engageant dans l'intervalle, vis-à-vis duquel on les a retordues. Si ce fil d'or en le retordant trop fortement pour l'arrêter, se cassoit, il faut défaire le dernier tour de ce fil qu'on a fait à la dernière dent, & retordre de nouveau les deux bouts.

A mesure que le fil d'or s'applique sur les dents, on doit l'arranger à fleur de la gencive avec une sonde mouffe, ou un des petits introducteurs ou fouloirs, dont on se sert pour plomber les dents.

Il faut encore observer qu'on ne doit approcher le fil d'or des gencives, qu'en cas que les gencives ne soient pas consumées ou affaïssées, & que les dents ne soient pas par conséquent beaucoup

(a) Voyez la figure 1. de la planche 17 de ce tome, pag 128.

plus découvertes qu'elles ne le doivent être naturellement.

De cette manière la situation des tours de ce fil rend ces dents beaucoup plus fermes, que si l'on avoit approché ce fil à fleur de la gencive ruinée; car ces tours de fil d'or se rencontrant trop bas, les dents en seroient bien moins affermies. Si les intervalles sont trop peu étendus du côté de l'extrémité extérieure des dents, & qu'il soit impossible d'y passer le fil de la manière que je viens de le dire, il faut l'introduire à chaque intervalle, comme si l'on vouloit enfiler une aiguille. Avant que de placer le fil d'or, on doit encore observer qu'il faut nécessairement faire avec la lime une petite coche, ou petit enfoncement à la partie extérieure de chaque dent qu'on veut raffermir, & où le fil d'or doit être appliqué. Cela empêche qu'il ne glisse trop près de la gencive, qu'il ne se relâche, & que la dent ne s'en échappe dans la suite. On ne doit pas craindre que ces coches soient capables de gâter les dents, elles ne périssent jamais par cet endroit.

Lorsque les dents sont chancelantes jusqu'au point de tomber d'elles-mêmes, ou d'être ôtées aisément, si la

cavité de leurs alvéoles n'a point perdu entièrement sa profondeur, on peut les y remettre, après avoir percé chaque dent par deux trous, l'un à côté de l'autre à fleur de la gencive, lesquels trous perceront à jour la dent par ses parties latérales.

Si c'est aux dents de la mâchoire inférieure qu'on fait ces trous, on fait une rainure à la dent (a), pour loger le fil d'or un peu au-dessus de ces mêmes trous dans toute sa circonférence; cette rainure sera plus ou moins large & profonde suivant l'épaisseur de la dent. Si c'est aux dents (b) de la mâchoire supérieure, on fait la rainure au-dessous des trous.

Avant que de replacer les dents dont il s'agit, dans leurs alvéoles, on engage le milieu du fil d'or entre les deux dents voisines les plus solides. Lorsqu'on est parvenu en croisant le fil, à l'intervalle de la première dent qui est percée, on passe les deux bouts du fil dans ces deux trous; puis on loge la dent dans son même alvéole, dans

(a) Voyez la fig. 2 de la planche 17 de ce tome, pag. 128.

(b) Voyez la figure 3 de la planche 17. *idem*

F 2

## 124. LE CHIRURGIEN

lequel on l'enfonce le plus qu'il est possible.

S'il y a plusieurs dents à enfler, qu'elles soient voisines les unes des autres, on les enfile de suite avant que de les enfoncer; après quoi on embrasse la dent la plus voisine de la dernière de celles-ci avec le fil d'or pour aller gagner l'intervalle le plus prochain, dans lequel on l'engage, en l'y croisant. On continue de même d'embrasser les dents chancelantes jusqu'à la plus affermie, qui doit servir d'appui: de-là on revient par plusieurs croisemens & tours de ce même fil à la dent solide par laquelle on a commencé. On réitère cette manœuvre autant qu'il est nécessaire, pour bien affermir ces dents; & on observe de multiplier plus ou moins les tours de ce fil, sur celles qui sont les moins affermies, en se servant de la rainure, pour les mieux assujettir. On arrête ce fil de même qu'il a été dit à l'occasion des dents chancelantes, qu'on raffermir sans les percer.

Quand la cavité de l'alvéole a perdu de sa profondeur, & que la dent est plus longue qu'il ne faut, on doit raccourcir la dent par sa racine en la li-

mant ou en la sciant ; afin que son extrémité extérieure se trouve au niveau de ses voisines. Comme ordinairement on découvre la cavité de la racine de la dent , pour peu qu'on la diminue par sa racine , il la faut remplir de plomb , quand cela arrive.

S'il se trouve que les intervalles des dents chancelantes soient plus larges qu'ils ne doivent l'être naturellement , & que les croisemens des fils ne soient pas suffisans pour affermir chaque dent , il faut mettre à chaque intervalle trop large , un petit coin en coulisse (a) fait de dent de cheval marin. Chaque coin ne doit point excéder l'épaisseur des dents : il n'aura qu'environ une ligne de hauteur , & sera proportionné d'ailleurs à l'intervalle dans lequel on l'introduira.

Ces coins ont deux trous & deux échancrures sur leurs parties latérales : on loge dans ces échancrures les deux parties latérales des deux dents qui laissent un trop grand intervalle , lequel se trouve alors rempli. Ces deux trous se font auprès des extrémités de ces coins , ils servent à donner passage aux

(a) Voyez les figures 5 & 6 de la planche 17 de ce tome , pag 128.

deux bouts du fil d'or, lorsqu'ils y sont parvenus.

Ces petits coins servent à assujettir les dents : on les place dans la partie de l'intervalle la plus proche des gencives, afin que la levre les cache, qu'ils soient moins apparens, & que le fil d'or ne soit pas trop éloigné des gencives. Si ces intervalles sont très-grands, on les remplit avec une dent artificielle ; & s'ils sont encore augmentés par la perte de quelques dents, pour réparer ce défaut, on y en loge d'artificielles (a) contigues l'une à l'autre par le talon, ou la partie qui doit être posée sur la gencive, mais divisées pourtant depuis là jusqu'à leur extrémité : ou bien l'on peut encore remplir ce même intervalle avec deux dents humaines proportionnées à son étendue.

On ne se sert de petits coins, que dans le cas où l'on ne sauroit loger des dents naturelles ou artificielles dans les intervalles des dents. Leur usage n'est pas, comme l'on voit par toutes ces circonstances, pour occuper toute la longueur de l'intervalle : ils n'ont d'autre utilité que celle de raffermir les

(a) Voyez la figure 4 de la planche 17 de ce tome, pag. 128.

dents, en servant d'appui immédiat à leurs parties latérales.

A l'égard de l'affermissement des dents de la mâchoire supérieure, il n'y a qu'à suivre la méthode que je viens de proposer pour les dents de la mâchoire inférieure. Par cette méthode on raffermi, non-seulement les incisives & les canines, mais même encore les molaires.

Si M. Dionis (a) avoit connu les moyens que je viens de proposer pour le raffermissement des dents, lorsqu'elles sont chancelantes, je suis persuadé qu'il n'auroit pas conseillé de les ôter: au contraire il auroit préféré à la maxime qu'il donne pour constante, la méthode circonstanciée que je viens de décrire; puisqu'en la suivant, on peut conserver les dents en leur place pendant le cours de la vie, & qu'on les rend capables de faire les mêmes fonctions qu'elles faisoient avant que d'être ébranlées. Le bon succès de cette méthode nous permet d'appeller du sentiment de cet Auteur; car il faut convenir que l'opinion d'un homme si célèbre a pu causer la perte des dents

(a) A la pag. 512, de son Traité des opérations de Chirurgie.



## 128 LE CHIRURGIEN

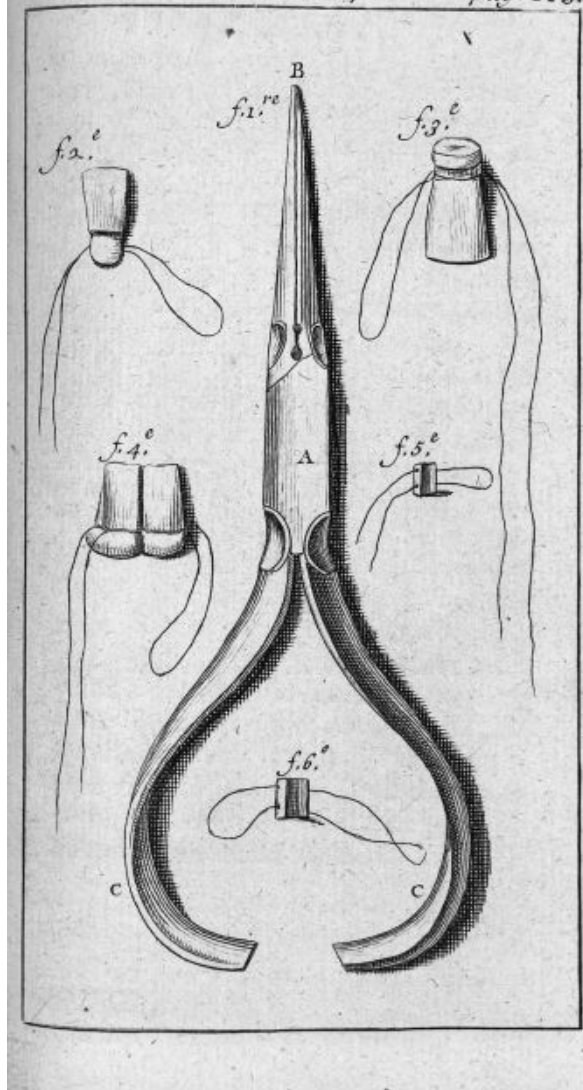
de plusieurs personnes, auxquelles on auroit pu les conserver : au reste, sans m'arrêter davantage à détruire le sentiment d'un Auteur également respectable par ses connoissances & par une expérience consommée, & dont la mémoire d'ailleurs est en vénération, je prétends seulement établir l'utilité de la méthode que je propose, fondée sur mes expériences. J'ai cru être obligé de m'étendre plus particulièrement dans l'explication de cette méthode; d'autant mieux que personne avant moi, n'a, comme je le crois, pratiqué la maniere de raffermir les dents naturelles, de la façon que je l'enseigne, ni celle de les remplacer après les avoir ôtées, ou lorsqu'elles sont tombées.

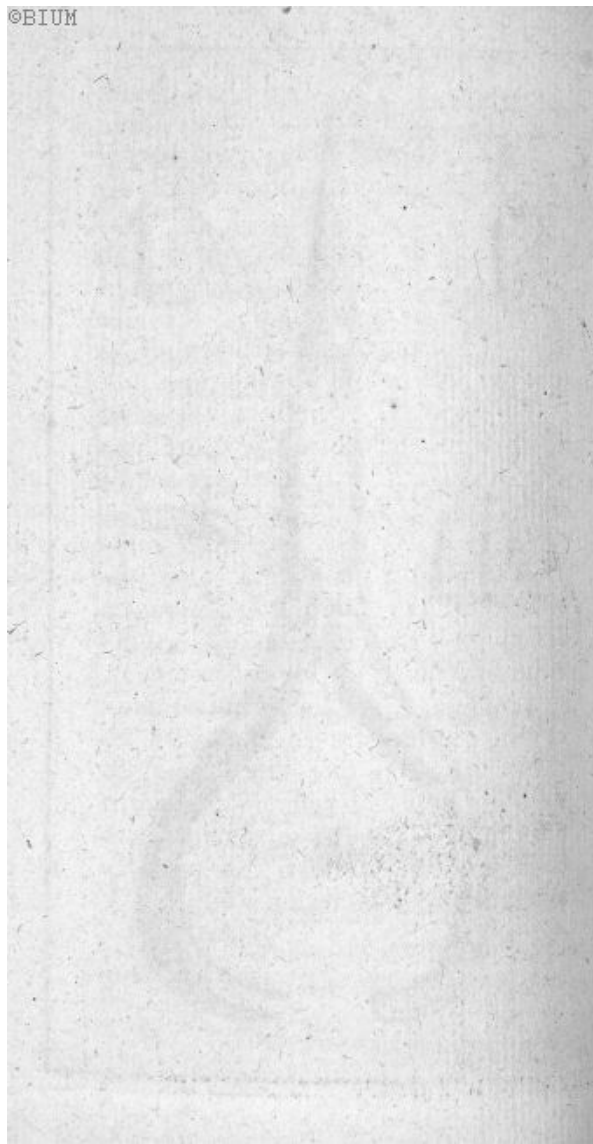
---

*Explication de la planche XVII qui contient la figure de plusieurs instrumens, lesquels servent à affermir les dents.*

**L**A figure I représente de petites pincettes à horloger, qui servent à tordre le fil d'or dont on se sert pour raffermir les dents.

A. Le corps de cet instrument.





B. Son extrémité antérieure.

CC. Ses branches recourbées de dedans en dehors , & de dehors en dedans.

*La figure II* représente une des dents incisives de la mâchoire inférieure percée au-dessous de la rainure , & enfilée d'un fil d'or qui sert à l'attacher à celles qui tiennent encore à la bouche.

*La figure III* représente une autre incisive de la mâchoire supérieure , percée au-dessus de la rainure , & enfilée d'un fil d'or qui sert au même usage.

*La figure IV* représente deux incisives artificielles pour la mâchoire inférieure , enfilées d'un fil d'or , servant à les assujettir dans le lieu où on les substitue à la place de celles qui manquent.

*Les figures V & VI* représentent deux coins à coulisse , servant à assujettir les dents lorsqu'elles sont chancelantes , & qu'elles laissent des intervalles entre elles suffisans pour les introduire : ces coins sont enfilés d'un fil d'or pour les assujettir aux dents voisines.

## CHAPITRE X.

*Description & usage des instrumens nommés déchauffoir, pouffoir, pincettes ou davier, & levier, qui servent à opérer pour ôter les dents.*

**L**ES instrumens qu'on employe pour ôter les dents & leurs racines séparées, sont de cinq especes; savoir, le déchauffoir, le pouffoir, les pincettes, le levier & le pélican.

La premiere espece est appellée déchauffoir (a); parce qu'il sert à détacher les gencives du corps de la dent, ou des racines, lorsqu'il en est besoin pour les tirer: cet instrument est fait en forme de croissant dans l'étendue de sa partie tranchante, qui est plate & devient plus mince à mesure qu'elle approche de sa pointe: sa lame est large d'environ deux lignes dans sa partie la plus étendue, sa longueur d'environ dix lignes, tranchante dans toute son étendue en sa partie concave: sa partie convexe forme un dos, qui en s'appro-

(a) Voyez la figure 1 de la planche 18 de ce tome, pag. 149.

chant de la pointe , devient très-tranchant : sa tige est arrondie , pyramidale & longue d'environ deux pouces : elle se termine du côté du manche par une foie carrée pour la mieux engager. Ce n'est pas sans raison que je recommande , nonobstant l'opinion contraire de certains Auteurs, que cet instrument soit d'un tranchant fin des deux côtés vers sa pointe : la raison en est , qu'il fait non-seulement beaucoup moins souffrir , lorsqu'il sépare les gencives des dents , qu'il le feroit , s'il n'étoit pas tranchant des deux côtés , ou si son tranchant n'étoit pas assez fin. Il arriveroit pour lors que les gencives déchirées causeroient une douleur violente dans l'opération , & que la dent étant ôtée , ces gencives auroient plus de peine à se réunir. Pour éviter ces deux inconvéniens , je me sers du déchaussoir tranchant des deux côtés ; mais comme le même qui sert à déchausser les dents , quoique très-propre à ouvrir différens abscess dans la bouche , après avoir appuyé contre des parties offeuses , peut s'émousser , il faut en avoir un semblable , qui ne serve qu'à ouvrir les abscess ou tumeurs de la bouche. J'ai cru devoir m'étendre sur ces circonstances , plutôt

## 132 LE CHIRURGIEN

que de m'amuser à faire une plus ample description d'un instrument aussi simple & aussi connu.

La seconde espece d'instrument se nomme pouffoir (a); il sert à ôter les dents, leurs racines ou chicots, en poussant de dehors en dedans. Cet instrument a une tige & deux extrémités: Sa tige est ronde, ou a plusieurs pans, ce qui est indifférent: cette tige est longue d'environ deux pouces, plus étendue dans sa partie convexe, que dans sa partie concave: sa partie concave est unie du côté de son extrémité dentelée, & sa convexité est un peu arrondie. A cette extrémité il y a une échancrure qui forme deux dents, partageant la concavité & la convexité en deux moitiés, l'une droite & l'autre gauche, prises sur la largeur de l'extrémité de son demi-croissant, ou de sa courbure: cette extrémité est large d'environ deux lignes. A l'extrémité opposée il y a une mitte convexe du côté de sa tige, & plate du côté opposé. Cette mitte sert à orner l'instrument, & à le mieux affermir dans son manche au moyen d'une soie carrée suffisamment longue que l'on

(a) Voyez la figure 2 de la planche 18 de ce tome, pag. 149

cimente avec du mast'ic dans la cavité du manche qui la reçoit : ce manche doit être en forme pyramidale & beaucoup plus gros par son extrémité opposée à la mitte : il doit être arrondi, ou à plusieurs pans, de la longueur d'environ deux pouces : son gros bout doit être à-peu-près arrondi en forme de poire : la matiere la plus ordinaire dont on fait ces sortes de manches, est l'ivoire, l'ébène, ou quelqu'autre bois convenable.

Lorsqu'on veut se servir de cet instrument : on l'empoigne de façon que son manche appuie sur le centre du dedans de la main : le pouce & les autres doigts l'embrassent ; tantôt on allonge le pouce sur la tige, tantôt l'indicateur, tandis que les dents de cet instrument appuyent sur la dent, ou sur le chicot que l'on veut enlever. On pousse la dent, ou le chicot de dehors en dedans, baissant le poignet. Lorsque c'est aux dents de la mâchoire inférieure qu'on fait cette opération, on donne un mouvement d'élévation avec le poignet, qui produit un effet à-peu-près semblable à celui que les doigts produisent en saignant, lorsqu'on exécute la ponction & l'élévation.



## 134 LE CHIRURGIEN

Lorsqu'on se sert du pouffoir aux dents de la mâchoire supérieure ; l'on tient & l'on appuie de même cet instrument, en fléchissant le poignet de bas en haut, & l'on produit ainsi le même effet. On peut, si l'on veut, ajouter sur la face convexe de cet instrument, une espèce de crochet tourné à contre-sens, semblable à l'extrémité dentelée du pouffoir : ce crochet sert à tirer en dehors de la bouche les racines, ou les dents qu'on ne peut enlever, en poussant de dehors en dedans.

Il y a encore un autre crochet simple (a), dont les dimensions sont à-peu-près de même que celles de l'instrument précédent. Ce crochet ne diffère de cet instrument, que par sa partie antérieure, qui est formée par un biseau, dans la face duquel on a pratiqué une gouttière, qui s'étend depuis la face supérieure de la tige, jusqu'à l'intervalle des deux petites dents. Le crochet simple dont nous parlons, soit en biseau, soit à surface convexe, est préférable au double ; parce que le double instrument à crochet est plus

(a) Voyez la figure 3 de la planche 18 de ce tome, pag. 149.

embarrassant en opérant, & qu'il ne fauroit servir à ceux dont la bouche ne peut s'ouvrir facilement, ou à cause des brides, ou de quelqu'autre indisposition. Ainsi un crochet plus crochu étant nécessaire pour tirer les dents, lorsqu'il s'agit d'opérer de dedans en dehors, au lieu de mettre le poussoir & le crochet sur la même tige, il est à propos que chacun de ces deux instrumens ait sa tige particulière, & son manche particulier; de sorte qu'on ne doit se servir que du poussoir, ou crochet simple, dont l'un est employé, comme nous l'avons dit, pour pousser de dehors en dedans, & l'autre pour attirer de dedans en dehors.

Ces deux instrumens doivent être d'un bon acier, modérément trempé. Leurs dents seront assez pointues; parce qu'il faut qu'elles entrent & s'engagent en quelque maniere en opérant dans le collet, dans la racine, ou dans le chicot de la dent que l'on veut ôter. Comme la dent n'est point émaillée dans ces parties-là, les dents de cet instrument la pénètrent suffisamment; ce qui ne contribue pas peu à rendre l'extraction de la dent, ou du chicot.

## 136 LE CHIRURGIEN

qu'on veut ôter, plus facile & plus certaine.

Quand on ôte les racines des dents molaires du côté droit de la mâchoire inférieure, & qu'elles sont trop couvertes des gencives, le pélican ne pouvant agir sur elles, après qu'on a placé la personne sur un fauteuil, on fait avec la pointe du déchauffoir une incision longitudinale ou cruciale à la gencive, jusqu'à la racine que l'on découvre par cette incision, & si l'on connoît par le moyen de cette incision, que le bord intérieur des racines des dents soit entièrement détruit, on doit se servir du pouffoir. Lorsque les racines ne tiennent pas beaucoup, la personne étant assise sur une chaise basse, le Dentiste étant placé à son côté droit, tient l'instrument de sa main droite, ayant son pouce & son doigt indicateur au long de la partie convexe du pouffoir : il pose l'extrémité antérieure de cet instrument sur la surface extérieure des racines qu'il veut ôter : avant que de les pousser du côté de la langue, il passe son bras gauche par-dessus la tête du sujet, il place son pouce gauche entre les racines & la langue, afin d'empêcher cette partie d'être touchée par

l'instrument, le doigt indicateur appuyant sur la face extérieure des dents, qui sont entre les incisives & les racines qu'il veut ôter, & les autres doigts portant sous le menton pour l'affermir : le Dentiste pousse alors l'instrument, autant qu'il est nécessaire pour faire sortir les racines.

Quand il s'agit de faire la même opération au côté gauche de cette mâchoire, on passe du même côté, en ôtant son bras gauche de dessus la tête du sujet, pour y passer le bras droit, qui fait alors la même fonction que faisoit auparavant le bras gauche de l'autre côté : on peut faire la même opération, si l'on veut, sans changer de place, il suffit d'être ambidextre, & de changer l'instrument de main.

Lorsqu'il est question d'opérer aux incisives & aux canines avec le pouffoir, on se met à son choix dans la situation la plus commode : on fait assujettir la tête du sujet sur le dossier : on fait agir le pouffoir de dehors en dedans, comme on a dit ci-dessus. Après avoir ôté les dents ou leurs racines, il faut laisser un peu saigner la gencive & faire laver la bouche du malade avec de l'oxicrat un peu tiède : il faut presser

## 138 LE CHIRURGIEN

ensuite avec le pouce & le doigt indicateur les parois des gencives; soit qu'elles soient écartées ou non. Par ce moyen, on diminue le vuide, que la dent laisse après sa sortie.

Les racines qui ne tiennent pas beaucoup, qui ont de la prise du côté de la langue, ou qui n'ont pas été détachées avec le pouffoir, doivent être attirées en dehors avec le crochet recourbé destiné à cet usage, le Dentiste étant pour lors placé à côté ou devant la personne.

Les racines ou chicots des dents de la mâchoire supérieure seront ôtées avec le pouffoir, de même que celles des dents de la mâchoire inférieure, en faisant à chaque côté ce que nous avons dit de faire à celle d'en bas.

Il est à propos, lorsque ces racines paroissent un peu difficiles à ôter, que le Dentiste passe derrière le sujet, pour lui assujettir la tête contre son estomac, après quoi, il doit faire les fonctions nécessaires pour opérer en chaque mâchoire, suivant la méthode qu'on vient de donner.

S'il arrivoit, après s'être servi du pouffoir, ou de quelque autre instrument, que la racine fût encore attachée à quelque portion du fond de l'alvéole,

& qu'elle y fût comme perdue, il faudroit achever de l'ôter avec les pincettes en bec de grue ou de corbeau.

Lorsque les racines ou les dents, tiennent trop, pour être ôtées en les renversant avec le pouffoir, ou avec les autres instrumens, de la maniere que je viens de le rapporter, on peut les ôter avec le pouffoir, en observant les circonstances qui suivent. On fait asseoir celui sur qui on doit opérer, sur une chaise très-basse : le Dentiste se place derriere : puis étant élevé au-dessus du sujet, il affermit sa tête contre sa poitrine, il pose le pouffoir sur la face extérieure des chicots ou de la dent, il fait enforte que le pouffoir réponde en ligne directe au point d'appui sur lequel la tête se trouve posée : après cela, tenant l'instrument de sa main gauche, il tient de sa main droite une livre de plomb en masse, dont la face extérieure est un peu concave & garnie de drap. Avec cette masse de plomb, (a) il frappe sur le manche du pouffoir, & d'un seul coup, s'il est possible, il jette la racine ou la dent du côté de la langue : il doit observer de bien retenir le

(a) Voyez la figure 1 de la planche 28 de ce tome, page 214.

## 140 LE CHIRURGIEN

pouffoir , pour éviter qu'il n'offense quelque partie de la bouche. Cette maniere d'ôter les dents ou les racines séparées de leurs corps, est la même, soit que l'on opere sur l'une ou sur l'autre mâchoire.

Lorsqu'il y a quelques dents sur la surface intérieure ou extérieure des autres dents, c'est-à-dire, quelques surdents, qui n'ont pu être arrangées par aucuns moyens, & si elles nuisent aux fonctions de la bouche, ou qu'elles soient cariées, douloureuses ou difformes, il faut nécessairement les ôter. Si elles sont sur la surface intérieure des autres dents, on les ôte avec le pouffoir ou avec les pincettes droites; mais lorsque la carie se trouve du côté extérieur des autres dents, c'est-à-dire, à l'endroit où il faut poser le pouffoir, on doit abandonner cet instrument, pour se servir du pélican. On commence par limer la partie latérale des deux dents voisines qui sont à côté, afin d'élargir ou d'augmenter l'intervalle, pour faciliter le moyen de tirer de dedans en dehors la dent cariée & mal arrangée. Lorsqu'une dent est posée contre la surface extérieure des autres dents, on se sert du pélican ou des

pincettes droites, s'il y a de la prise, pour tirer cette dent ou ce chicot.

Pour ôter avec le pouffoir celles qui sont sur la surface intérieure des autres dents, & qui ne tiennent pas beaucoup, on n'a que faire d'employer la masse de plomb : le Dentiste se met devant ou au côté droit du sujet, s'il veut travailler à la mâchoire inférieure, ou il se met derrière, s'il s'agit de la mâchoire supérieure.

Lorsque les dents tiennent si fort qu'on est obligé de se servir de la masse de plomb, le Dentiste se place derrière la personne, observant ce qui vient d'être dit pour les autres.

Lorsque ces sortes de dents ont de la prise, soit qu'elles soient situées sur les surfaces extérieures des autres dents, soit qu'elles soient situées sur les surfaces intérieures des mêmes dents, on peut les ôter avec les pincettes droites, pourvu qu'elles ne tiennent pas trop.

Si l'on se sert des pincettes droites, pour ôter les dents, & que les dents qu'il s'agit d'ôter soient du côté droit, ou au devant de la mâchoire inférieure, le Dentiste se place derrière le sujet, tenant l'instrument de sa main droite :



## 142 LE CHIRURGIEN

il ferre la dent, & éleve l'instrument en devant, en donnant un tour de poignet : il enleve de cette façon la dent qu'il s'agit d'ôter. Pour ôter les dents du côté gauche, il tient l'instrument de sa main gauche. Lorsqu'il opere à la mâchoire supérieure, il est situé du côté droit ou devant le sujet, ayant un genou à terre, s'il en est besoin. A l'égard des dents qui sont situées sur la surface extérieure des autres, il ne peut les ôter qu'avec le pélican, lorsqu'elles tiennent beaucoup : la façon de les ôter ne differe point de celle dont nous parlerons dans la suite.

En suivant la méthode que je viens de décrire, on ôte sans rien craindre, les dents qui sont hors de rang, & qui sont placées sur la surface extérieure, ou sur la surface intérieure des autres dents.

L'instrument de la troisième espece est nommé pincette, parce qu'il pince & presse le corps de la dent qu'on veut ôter. Quelques-unes de ces pincettes sont courbes, d'autres sont droites : il y en a aussi en façon de bec-de-perroquet, dont la mâchoire supérieure est plus étendue, & se recourbe de haut en bas : l'inférieure moins étendue se

recourbé de bas en haut. Il y a au contraire d'autres pincettes, dont les mâchoires sont à côté l'une de l'autre, se recourbant d'abord toutes deux de haut en bas, & de dehors en dedans.

De ces pincettes recourbées, il y en a encore qui le sont en façon de bec de grue ou en bec de corbeau. Le davier ordinaire est celui qui est fait en bec de perroquet, dont l'extrémité de chaque mâchoire a deux dents formées par une échancrure : à la face concave de la mâchoire inférieure de cet instrument, il faut observer de rendre la cavité encore plus grande & plus profonde, pour mieux loger & embrasser la convexité du corps de la dent. Il faut que dans cet endroit-là cet instrument soit en façon de chagrin ou dentelé, afin que l'instrument ne glisse pas sur la dent. Toutes ces pincettes, tant courbes que droites, seront à jonction passée, leurs branches jointes ensemble par le moyen d'un clou rivé des deux côtés à rivure perdue, & d'une grosseur suffisante pour résister avec force dans le tems que l'instrument agit. Ce clou sert d'axe & de point d'appui, tandis que la résistance se rencontre du côté

## 144 LE CHIRURGIEN

de la dent que les mâchoires de l'instrument embrassent, & que la puissance doit agir vers l'extrémité opposée de ses branches.

Les pincettes ou daviers, dont les mâchoires sont courbes de haut en bas, & réciproquement recourbées de dehors en dedans, doivent avoir deux petites dents à l'extrémité de chaque mâchoire. Ces dents sont séparées par une petite gouttière : elles doivent aussi être dentelées dans leur surface intérieure jusqu'à l'extrémité de leurs dents, de l'étendue de deux ou trois lignes : la surface intérieure des mâchoires des pincettes droites, doit être disposée de même.

La surface intérieure des mâchoires des pincettes en bec de grue ou de corbeau, doit avoir une gouttière un peu plus ample que celles des précédentes.

Les deux fortes de daviers, dont nous venons de parler, servent à ôter les dents de différentes espèces. Les pincettes droites servent sur-tout à ôter les incisives & les canines. Les pincettes en bec de grue ou de corbeau, servent pour ôter certaines racines profondes,

profondes, déjà ébranlées, & qu'on ne peut ôter avec les autres instrumens.

Ces sortes de pincettes ou d'avisiers, sont si connus & d'un usage établi depuis si long-tems, qu'il me paroît superflu de m'étendre davantage sur leur structure. Il ne me seroit pas difficile, si je voulois entrer dans un plus grand détail, de donner une description exacte & circonstanciée de chacun de ces instrumens<sup>(a)</sup>, & de chacune de leurs parties; mais je la regarde comme inutile: il me paroît seulement qu'il n'est pas hors de propos de faire remarquer par quelle raison je rejette les ressorts que l'on ajoute ordinairement à cet instrument, pour faciliter l'ouverture de ses branches. Outre que le ressort est souvent incommode, il arrive que, par sa vertu élastique, il diminue la force de la main qui empoigne les branches de l'instrument pour opérer.

La quatrième espece d'instrument qui sert à ôter les dents, se nomme élévatoire ou levier <sup>(b)</sup>. Cet instrument ressemble en quelque maniere au traitoir, ou chien, dont les Tonneliers se

(a) V. les planches 19 & 20, pages 150 & 151.

(b) Voyez la figure 1, de la planche 21 de ce tome, page 202.

## 146 LE CHIRURGIEN

servent , pour engager les cerceaux autour de la futaille. Il est composé de quatre pieces, savoir d'une tige, d'un écrou en manière d'olive, d'une branche courbée en crochet & d'une vis. La tige se divise en plusieurs parties, savoir en sa partie ronde vers son extrémité antérieure & en sa partie tournée en vis, près de laquelle il y a une mîtte, qui sépare la vis d'une soie. Cette soie s'affujettit dans le manche de cet instrument au moyen d'une rosette sur laquelle elle est rivée : ce manche est fait en forme de poire : la tige de cet instrument opposée au manche est cylindrique, & coupée un peu obliquement par son extrémité : cette extrémité a dans son milieu une goutiere suivant son obliquité : les faces obliques situées sur les côtés de cette goutiere, sont dentelées : l'écrou en olive est percé suivant sa longueur, & par ce moyen, il se monte sur la tige, en s'engageant dans sa vis : il s'éleve dans un endroit de la surface extérieure, une éminence plate par ses parties latérales, percée dans son milieu & arrondie dans sa circonférence : la branche est courbée à l'extrémité antérieure, & depuis sa courbure jusqu'à

l'extrémité postérieure elle est droite, ayant une face plate inférieure, qui s'étend depuis sa courbure, jusqu'à la même extrémité postérieure de cette branche : toute la circonférence opposée à cette face, peut être arrondie, ou à plusieurs pans : l'extrémité de la face intérieure du crochet a une échancrure, qui sépare la même extrémité en deux dents pointues : la même surface est un peu dentelée : l'extrémité postérieure de la branche se trouve plus large & plus épaisse, que ne l'est le reste de son étendue ; elle est aplatie sur les côtés, & arrondie du côté du dos & du côté du crochet : elle a une séparation dans son milieu, qui sert à loger l'éminence de l'écrou : les parties latérales applaties sont percées, & le trou de la partie latérale gauche est placé à l'écrou, pour retenir la vis lorsqu'elle a passé dans le trou qui est de l'autre côté, & dans celui qui est à l'éminence de l'écrou. De cette assemblée, il résulte une charnière, qui assemble la branche à crochet avec l'éminence de l'écrou. Pour assembler cette branche avec la tige, il n'y a qu'à faire passer la tige dans l'écrou percé à jour ; tournant ensuite de gauche

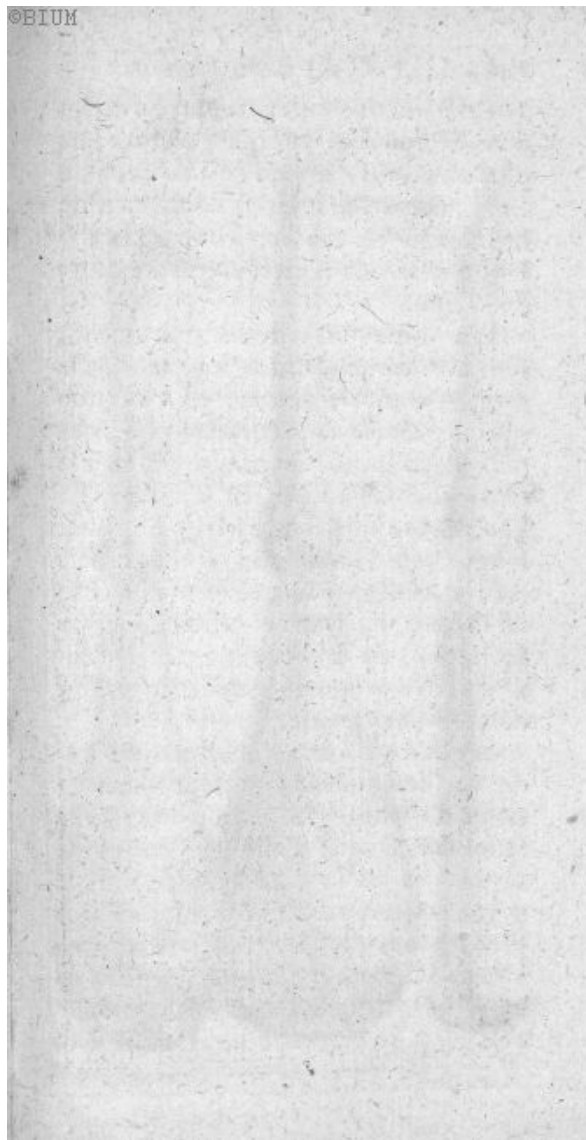
G 2

## 148 LE CHIRURGIEN

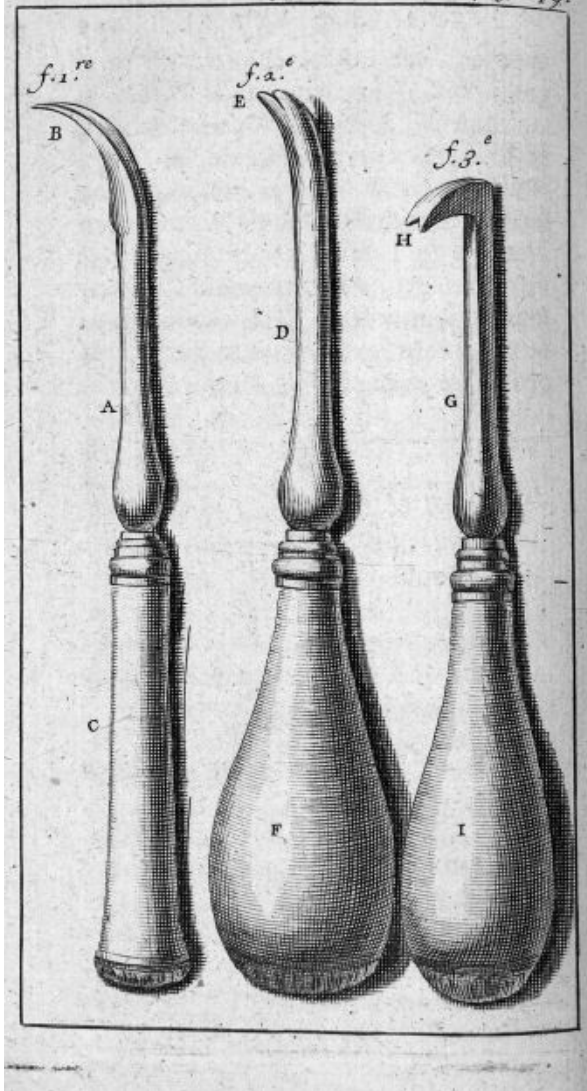
à droite, la vis s'engagera plus ou moins dans l'écrou, suivant que l'on tournera plus ou moins dans un sens ou dans un autre; & par ce moyen l'extrémité de la branche recourbée s'éloignera ou se rapprochera de l'extrémité antérieure de la tige.

Les dimensions de cet instrument, sont les suivantes. La longueur de la tige, y compris sa soie, est d'environ quatre pouces: sa partie arrondie, depuis l'extrémité antérieure jusqu'à sa partie tournée en vis, est d'environ un bon pouce: sa partie tournée en vis est longue aussi d'environ un pouce, sa soie d'environ deux pouces, & son manche de même, l'écrou en olive d'environ six lignes, sa branche à crochet d'environ deux pouces quatre lignes, y compris sa courbure.

Il y en a qui font un assez grand usage de cet instrument; mais comme le point d'appui se trouve trop éloigné de la résistance; que d'ailleurs l'extrémité antérieure de la tige appuie contre la partie extérieure de la dent qu'on veut ôter, tandis que le crochet de la branche est porté sur la face intérieure de cette dent, il arrive que la tige & le crochet, se trouvant horizontalement







opposés ; cet instrument est aussi propre à casser une dent , qu'à l'ôter : je fais que M. Dionis le loue beaucoup , & dit qu'il a été inventé de son tems ; il ajoute qu'il n'a vu personne s'en servir , que feu M. Dubois , Chirurgien Dentiste de Louis XIV. Pour moi , je ne m'en fers que fort rarement , & seulement pour ôter les dents chancelantes ou peu affermies , ce que le davier seul peut faire avec plus de sûreté.

*Explication de la planche XVIII, qui contient la figure de trois instrumens qui servent à ôter les dents.*

**L**A figure I représente le déchauffoir qui sert à séparer les gencives des dents, vu latéralement.

A. Sa tige.

B. Son tranchant & sa courbure pointue.

C. Son manche.

La figure II représente le pouffoir qui sert à ôter les dents en poussant de dehors en dedans , vu de façon que sa courbure & ses deux petites dents sont apparentes.

## 150 LE CHIRURGIEN

D. Sa tige.

E. Son extrémité antérieure & recourbée, munie de deux especes de dents, séparées l'une de l'autre par une échancrure.

F. Son manche en forme de poire.

La figure III représente le crochet le plus recourbé, qui sert à tirer de dedans en dehors les dents ou chicors, vu latéralement.

G. Sa tige.

H. Sa courbure très-recourbée, munie de deux especes de dents assez pointues, & divisées l'une de l'autre par une espece d'échancrure ou goutiere.

I. Son manche.

---

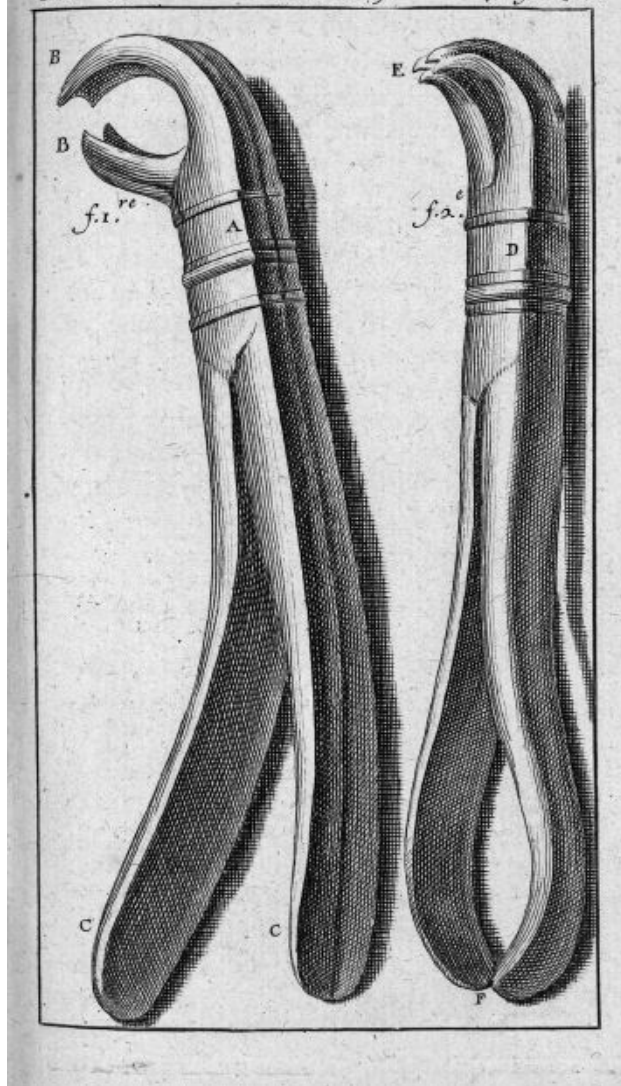
*Explication de la planche XIX, qui contient la figure de deux instrumens pour ôter les dents.*

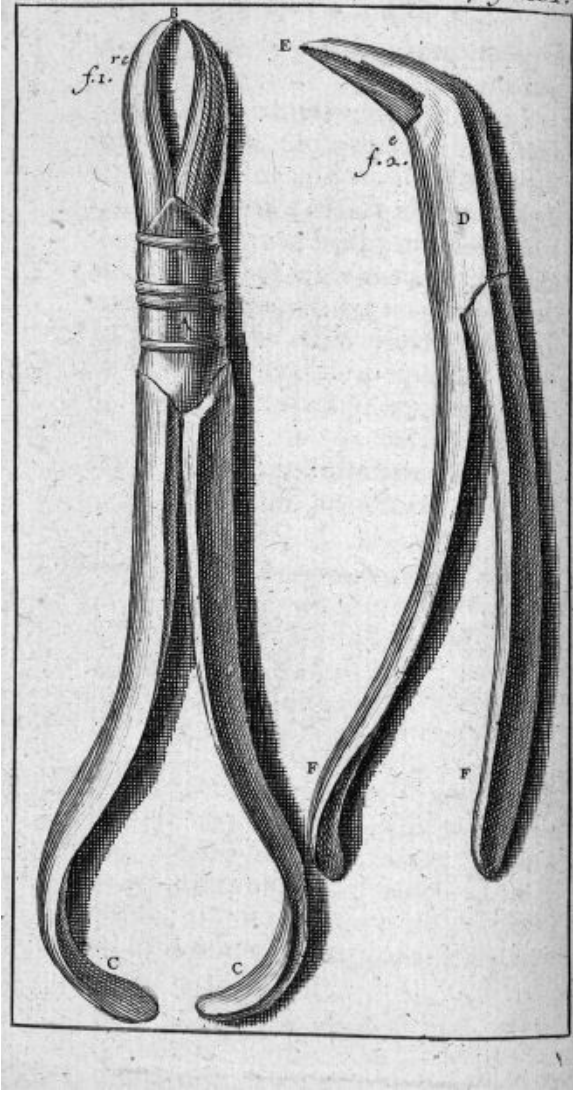
LA figure I représente le davier, vu de façon qu'on apperçoit les courbures de ses mâchoires & ses deux branches.

A. Le corps de cet instrument.

BB. Les extrémités dentelées & recourbées de chacune de ses mâchoires.

CC. L'extrémité la plus étendue de





ses branches, qui sert de manche à cet instrument.

*La figure II* représente un autre davier ou pincette, dont les mâchoires sont recourbées de haut en bas, de droite à gauche & de gauche à droite, qui sert à ôter certaines dents pour des cas particuliers, vu dans toute son étendue, & de façon qu'on apperçoit les courbures de ses mâchoires & ses quatres dents.

D. Le corps de cet instrument.

E. Son extrémité antérieure recourbée & dentelée.

F. Son extrémité postérieure, ou ses branches qui servent de manche.

---

*Explication de la planche XX, qui contient la figure de deux instrumens, pour ôter les dents.*

**L**A *figure I* représente les pincettes droites, vues latéralement, qui servent à ôter certaines dents.

A. Le corps de cet instrument.

B. Son extrémité antérieure, à laquelle on remarque la courbure de ses

G 4

## 152 LE CHIRURGIEN

deux mâchoires & la dentelure de la surface intérieure.

CC. Son extrémité postérieure ou ses deux branches qui servent de manche.

*La figure II* représente les pincettes en bec de gruë ou de corbeau, vues latéralement, qui servent à ôter les racines des dents ou chicots.

D. Le corps de cet instrument.

E. Les deux mâchoires fermées, recourbées, pointues & dentelées en dedans.

FF. Les deux branches de cet instrument qui servent de manche.

## CHAPITRE XI.

*Description circonstanciée d'un nouveau pélican, & les imperfections de ceux dont on se servoit auparavant.*

**L**A cinquieme & derniere espece de ces instrumens est nommée pélican. Cet instrument sert à tirer en dehors les dents ou les chicots. Les uns font faire

Le pélican d'une façon, les autres d'une autre. Celui que je m'en vais décrire, est construit d'une manière qui n'a point encore paru, & j'ose dire qu'on peut s'en servir avec plus de sûreté & de facilité, que de tous ceux qu'on a employés jusqu'à présent.

Le pélican dont il s'agit, doit être en premier lieu considéré de plusieurs façons, par rapport aux différens usages qu'on en doit faire, suivant la différente situation des dents, tant à la mâchoire supérieure, qu'à l'inférieure.

Si nous considérons ce pélican propre à ôter les dents plus ou moins éloignées, & plus ou moins grosses du côté droit de la mâchoire inférieure, & capable en même tems de les ôter au côté gauche de la mâchoire supérieure, n'ayant pour lors qu'une seule branche à crochet, nous le devons regarder comme simple. Si nous le considérons comme capable de produire le même effet, ayant encore une seconde branche à crochet, tournée dans le même sens par rapport à ses courbures; mais appliquée sur le corps de cet instrument à l'opposite de la première; nous le devons regarder comme répété, double ou jumeau sur un même corps.



Si nous considérons ce pélican par rapport à l'usage qu'on peut en faire au côté gauche de la mâchoire inférieure, & au côté droit de la mâchoire supérieure, nous le regarderons comme semblable à celui qu'on vient de décrire, excepté que les courbures de ses deux branches, & celles des demi-roues seront tournées dans un sens différent, quoique d'ailleurs elles soient les mêmes; & pour lors c'est un second pélican jumeau de celui auquel il ressemble. Tout cela établit quatre pélicans semblables, montés deux à deux sur deux corps différens, quoique d'ailleurs conformes, & ne différant entr'eux que par les divers sens de la courbure de leurs branches, par les différens sens de leurs demi-roues, & par les divers usages qu'ils produisent en opérant sur les dents, aux deux côtés de l'une ou de l'autre mâchoire; tantôt en tenant cet instrument avec la main droite au côté droit, & avec la main gauche au côté gauche. La similitude qui se rencontre entre ces pélicans, aux circonstances près que je viens de rapporter, fait qu'il suffit d'en décrire un seul, pour donner une idée parfaite de la structure de tous les

autres, & de leur usage en particulier.

Le pélican simple, (a) est celui qui n'a qu'une seule branche coudée, & une seule demi-roue. Il est composé d'un corps ou d'une pièce de bois, d'un essieu, d'une goupille, d'une branche, d'un petit crochet en forme de fer à cheval & d'une vis; le tout d'acier.

Le corps de cet instrument (b), doit être d'un bois ferme & solide, tel que le bois de buis, de cormier, &c. de la longueur d'environ cinq pouces, de l'épaisseur d'environ dix lignes, & de la largeur, dans sa plus grande étendue, d'environ un pouce: dans les dimensions de cet instrument, il y a plusieurs choses à considérer: son corps proprement pris, comprend le centre & la partie moyenne de sa longueur: sa surface latérale gauche est convexe; cette convexité sert à deux fins; 1°. pour rendre l'instrument plus propre à être empoigné; 2°. pour le fortifier davantage dans l'endroit où il est percé d'un trou très-considérable, qui sert à recevoir l'essieu & à le fortifier. Pour donner encore plus de force au corps de cet instrument, on prend

(a) Voyez la planche 23 de ce tome, p. 206.

(b) Voyez la figure 2 de la planche 21, *idem*, page 202.

## 156 LE CHIRURGIEN

deux lames de fer ou de laiton, suffisamment épaisses & larges : on les engage en dedans & en dehors, suivant la longueur du manche, sans qu'elles excèdent le niveau de sa surface : on les y affujettit par quatre goupilles rivées à rivures perdues, perçant de part en part : son extrémité antérieure doit être regardée comme la partie qui sert de point d'appui sur les dents & sur les gencives, en opérant, & la postérieure comme le manche de cet instrument.

A l'extrémité antérieure, est placée une espèce de demi-roue ovale qui lui est contigue : cette demi-roue est plate dans ses côtés, large d'environ dix lignes, élevée d'environ cinq à six lignes, & épaisse d'environ deux lignes : cette demi-roue est prise dans l'extrémité antérieure de la tige ou corps de cet instrument : là, elle est située de telle façon qu'elle incline un peu obliquement de dehors en dedans, & de haut en bas : l'extrémité gauche de l'ovale, que sa circonférence décrit, excède la surface latérale gauche d'environ deux lignes, tandis que celle qui lui est opposée, est quasi à niveau de la surface extérieure de l'extrémité du corps de cet instrument : la surface

plate inférieure de cette demi-roue, est enfoncée d'environ une ligne, près du bord oblique de la face inférieure du corps de cet instrument : la même surface de la demi-roue inclinée, comme nous l'avons dit, excède un peu, du côté de la circonférence, le niveau de la surface inférieure de l'arbre ou tige du corps de cet instrument. Toutes ces dispositions servent à porter la demi-roue du côté du crochet de la branche recourbée, tandis que par ses courbures cette branche s'éloigne d'elle : ces courbures servent encore à faire porter la demi-roue, dont la circonférence n'est que très-peu convexe, sur plusieurs dents à la fois, en inclinant du côté des gencives, & même appuyant en partie sur elles.

Sur toute la circonférence de cette demi-roue, on ajoute un ou deux morceaux de peau de bœuf, proportionnés à son épaisseur : on les attache avec de la colle forte ; & pour mieux fortifier cette demi-roue, on colle aussi sur ses surfaces plates, un ou deux morceaux de taffetas ou de toile fine. On met par-dessus le tout un linge, qu'on arrête proprement par une liga-

## 158 LE CHIRURGIEN

ture de fil à l'endroit de la jonction de la demi-roue au corps de cet instrument, & pour la propreté on change de tems en tems ce linge.

A la face supérieure de cet instrument est pratiquée une entaille prise dans l'épaisseur de son corps, qui se portant obliquement de dehors en dedans, en s'étendant davantage, se termine par un demi-cercle, au-delà du centre de la surface supérieure.

Cette entaille est profonde dans cet endroit d'environ deux lignes, un peu moins du côté de la demi-roue; & cela pour écarter davantage la surface supérieure de la demi-roue de la surface inférieure de la branche à crochet. Ces surfaces se trouvent d'ailleurs éloignées l'une de l'autre par un vuide d'environ deux lignes, qui regne entre la surface de l'entaille, & la surface supérieure de la demi-roue. Au centre du corps de cet instrument, il y a un trou d'environ quatre lignes de diamètre: ce trou perce d'outre en outre; il est d'environ cinq lignes de diamètre: il sert à loger un essieu (a), qui

(a) Voyez la figure 1 de la planche 22 de ce tome, page 203.

s'affujettit par son milieu dans ce même trou, au moyen d'une goupille (a), qu'on place dans une engrainure pratiquée dans l'entaille suivant sa longueur, & qui s'introduit ensuite dans un trou pratiqué dans le corps de l'essieu. Il faut observer que l'essieu, dont le corps doit avoir un diamètre proportionné à ce trou, est plus gros dans un endroit que dans l'autre; c'est pourquoi on l'arrête avec la goupille par la partie la plus étroite de son corps.

La partie de cet essieu qui excède l'entaille, sert à recevoir la branche recourbée, en faisant la fonction de pivot. Il reçoit aussi un crochet qui sert à arrêter la branche par une engrainure près de sa tête ou de son extrémité : la longueur de cet essieu, lorsqu'il doit servir à arrêter deux branches, est en tout d'environ un pouce ; celle de son corps, servant de piédestal, d'environ cinq lignes & demie; celle de chaque tige ou pivot, ( car il en doit avoir deux, lorsqu'il sert à recevoir deux branches à un pélican double ) doit être d'environ deux lignes ; son diamètre d'environ trois lignes d'épais-

(a) Voyez la figure 2 de la planche 22 de ce tome, page 203.

## 160 LE CHIRURGIEN

feur ; l'excédant de la longueur de cet esieu est employé pour les deux gorges ou rainures, & pour les têtes qui les couvrent. Chaque rainure est profonde dans toute son étendue d'environ une demi-ligne, & large d'autant.

La branche recourbée (a) se divise en trois parties, en tige, en extrémité antérieure ou crochet, & en extrémité postérieure ou annulaire. Sa tige est carrée : elle a une surface supérieure percée en forme d'écrou, pour recevoir la vis qui soutient le crochet en fer à cheval, (b) une surface inférieure, & deux latérales. Cette tige est épaisse d'environ deux lignes, large de trois du côté de son extrémité postérieure, & de deux lignes vers la première recourbure. La longueur de cette tige est depuis l'anneau jusqu'à la première recourbure, pour l'ordinaire, d'environ un pouce & dix lignes : le reste de cette tige ou branche, s'emploie à se recourber en différens sens, & à former son crochet. La première courbure se porte de droite à gauche,

(a) Voyez les figures 3 & 4 de la planche 22 de ce tome, page 203.

(b) Voyez les figures 5 & 6 de la planche 22 ; *idem.*

la seconde dedans en avant , & de gauche à droite ; & la troisieme, en se courbant de haut en bas , forme le crochet.

La premiere courbure est d'environ sept lignes d'étendue hors d'œuvre ; la seconde a la même étendue , & la troisieme est d'environ six lignes.

A la face intérieure du crochet , il y a une goutiere qui regne dans toute son étendue , & dont les bords sont dentelés jusqu'à l'extrémité du crochet par de petites traces, ou sillons traversés faits à la lime : une échancrure divise l'extrémité de ce crochet en deux petites dents égales : son extrémité postérieure ou annulaire, est plate, arrondie par sa circonférence , & percée dans son centre d'outré en outré par un trou d'environ trois lignes de diamètre. L'épaisseur de cet anneau est d'environ deux lignes du côté de la surface plate , & il a la même épaisseur du côté de la surface circulaire.

Il faut remarquer que si l'on monte une seconde branche à crochet sur le corps de ce même pélican , elle sera recourbée dans le même sens ; mais appliquée à la face & à l'extrémité opposée à celle que la premiere branche



occupe. On observera la même circonstance pour la situation de la seconde entaille qui la doit recevoir.

On observera encore qu'au pélican qui sert à ôter les dents du côté gauche de la mâchoire inférieure, & du côté droit de la mâchoire supérieure, les courbures de la branche doivent être tournées à celui-ci dans un sens opposé, c'est-à-dire, de gauche à droite, & de droite à gauche, excepté la dernière, qui sera dans les unes & dans les autres de ces branches recourbées, toujours de haut en bas, formant ainsi le crochet de leur extrémité antérieure.

La branche recourbée est arrêtée dans l'entaille en sa partie annulaire par le petit crochet en fer à cheval, qui s'engage dans la rainure de la partie de l'essieu, qui sert de pivot. Ce crochet a de plus une queue formée par une petite lame percée d'un trou à son extrémité, pour donner passage à une petite vis (a), qui l'assujettit dans le petit écrou pratiqué à la surface supérieure de la tige de la branche à crochet. La longueur de cette queue ou lame, est d'environ dix lignes, son

(a) Voyez les figures 7 & 8 de la planche 22 de ce tome, pag. 203.

épaisseur d'environ une demi-ligne , de même que celle de son fer à cheval , qui en se logeant dans la rainure du pivot , entre sa tête & la surface plate de l'anneau , assujettit la branche par sa partie la plus étendue dans la cavité demi-circulaire de l'entaille , tandis que le reste de la branche se loge , en s'avancant du côté de la demi-roue dans l'entaille. De cette façon l'instrument se trouve monté , & en état d'agir , l'extrémité postérieure tenant lieu de manche , quoiqu'on y ait monté une seconde branche , & qu'on y ait pratiqué une seconde demi-roue ; & alternativement le Dentiste se servant de l'autre branche , le premier pélican servira de manche à l'autre.

Le tout ainsi disposé , on peut , à sa volonté , ôter ou remettre toutes sortes de branches à cet instrument , pourvu que d'ailleurs chacune soit garnie d'un petit crochet en fer à cheval ; pourvu aussi qu'elles ayent leur anneau proportionné à la grosseur du pivot ; que de même la circonférence de l'anneau soit proportionnée à l'étendue de la partie circulaire de l'entaille qui la doit recevoir , sans que la surface supérieure de la branche , excède le niveau de la

## 164 LE CHIRURGIEN

surface supérieure du corps du pélican ; & que le fer à cheval soit proportionné à la rainure , qui doit le recevoir.

En suivant les circonstances que je viens d'indiquer , on multipliera ces pélicans jusqu'au nombre de quatre , qui se réduiront à deux pélicans doubles ; lesquels feront propres & convenables à exécuter tout ce qui se peut pratiquer avec le pélican , bien mieux que ne le feroient ensemble tous ceux que l'on a inventés , rectifiés , & mis en usage jusqu'à présent.

Chaque branche du pélican recourbée à crochet , doit être d'un bon acier : ces branches seront polies & unies , sans aucun autre ornement , tous leurs angles mouffes , & ceux de leurs recourbures obtus , afin de ne point incommoder les levres ou les joues.

On fait ces branches plus ou moins longues , proportionnant la longueur des recourbures à celle de la tige , ainsi que la grosseur du crochet , qui est plus grande dans les plus grandes branches , & plus petite dans les plus petites. Il faut observer que la tige de chaque branche ait toujours par sa partie postérieure & par sa tige une dimension égale , & qu'on ne doit diminuer

leur volume, que vers leur extrémité antérieure.

La première de ces circonstances sert à rendre toutes sortes de branches propres à tourner sur le même pivot, & à se placer dans la même entaille. La seconde circonstance fait que diversifiant les proportions antérieures des branches, on en aura par ce moyen, dont le crochet sera proportionné à tirer certaines dents ou racines, & d'autres à tirer des dents & racines d'un différent volume & d'une différente figure : en un mot, pour suppléer à tous les cas que l'on peut rencontrer dans l'extraction des dents, les branches seront plus ou moins longues par leurs recourbures, selon que l'on voudra éloigner plus ou moins de la demi-roue la dernière courbure que forme le crochet.

Quand à la trempe de ces branches, elles doivent être très-moderément trempées, un peu plus vers les dents du crochet, afin qu'elles soient moins cassantes ; mais il faut pourtant qu'elles aient une force suffisante, pour ne pas plier dans l'effort, & afin que les dents du crochet ne s'écrasent pas, & qu'elles ne viennent pas à se fausser.

Quoique le pélican, dont je viens de

## 166 LE CHIRURGIEN

donner la description, ait assez de rapport à ceux dont on se sert ordinairement, il ne laisse pas d'en être différent : ce qu'on reconnoitra en examinant bien sa construction ; & encore mieux lorsque l'usage fera voir la différence avantageuse de ses effets.

Dans celui-ci les entailles affermissent les branches dans leur action ; avantage qui ne se rencontre pas dans les péclicans, dont on s'est servi jusqu'à présent ; parce qu'il faut à ceux-là envelopper la branche de linge, ou d'autre matiere semblable, pour l'affermir avec son corps, & que nonobstant cette précaution, elle est souvent peu ferme ; ce qui rend par conséquent son action moins sûre.

Les demi-roues se trouvent un peu plus basses que l'extrémité des crochets, afin qu'elles appuyent en partie sur la gencive, & beaucoup moins sur les dents, que ne font les demi-roues des autres péclicans, ces dernières étant sujettes à enfoncer, ou à ébranler les dents ; parce qu'elles ne portent pas en partie sur la gencive & en partie sur la dent, comme le font celles que je propose.

La convexité de l'ovale de la demi-

roue du pélican dont je parle , répond par sa pente à l'extrémité de la face intérieure du crochet; ce qui fait que sa puissance agit mieux. La garniture mollette de la convexité empêche que la gencive ne soit froissée ni contusionnée; & lorsque la demi-roue est posée sur la gencive , comme nous l'avons dit , la levre se trouve logée à la partie inférieure de la demi-roue , sur la face opposée aux entailles.

Il y a des pélicans , qui , au lieu de demi-roue convexe , ont une piece ajoutée & mouvante , en forme de demi-croissant , d'environ un pouce de longueur & d'environ deux lignes de largeur : cette piece est concave à sa face antérieure , & lorsqu'elle est montée , sa concavité pose contre plusieurs dents , qui doivent lui servir d'appui , tandis que le pélican agit. Cette piece ajoutée doit être fixe ; mais elle ne l'est pas toujours sur le même appui , pendant que le corps de l'instrument sur lequel elle est montée , a la liberté de se mouvoir de droite à gauche , & de gauche à droite , sans que l'extrémité engagée dans la charniere , qui la joint à la demi-roue en croissant , puisse se

CHIRURGIE DENTISTE. Tome II.

Tome II.

H

## 168 LE CHIRURGIEN

transporter d'un lieu à un autre sans déplacer ce croissant ; ce qui produiroit un mauvais effet : l'écartement, que ce mouvement produit, agissant dans l'endroit du pivot, avance ou recule la branche. Pendant qu'il produit cet effet, il arrive souvent un inconvénient qui en produit un autre, & qui consiste en ce que ce croissant attaché par le moyen de la charnière à l'extrémité antérieure de la tige, se trouve souvent déplacé, lorsque le corps de cet instrument décrit une ligne oblique, en se portant de gauche à droite, & de droite à gauche : il résulte de-là, que le croissant étant déplacé, il ne se rencontre plus de résistance, & que par conséquent la puissance ne peut plus agir. D'ailleurs il n'est pas possible de se servir de cet instrument dans plusieurs cas, qui, quoique particuliers, ne laissent pas d'être assez ordinaires ; ce qui fait que cette espece de demi-roue ou de croissant, étant concave par sa face antérieure, si les deux, ou trois dents voisines de celles qu'on veut ôter manquent, l'on ne peut plus appuyer ce croissant sur les dents voisines de la breche, de même que l'on appuie la  
demi-roue

demi-roue de mon pélican. Lorsqu'il s'agit d'ôter la dernière, ou l'avant dernière des dents, ou quelque autre qui est restée seule, après la perte de plusieurs autres du même côté, la demi-roue en croissant, ne pouvant point s'appuyer sur les gencives, il arrive que ces pélicans ordinaires deviennent inutiles dans ces deux derniers cas, comme dans plusieurs autres.

En inclinant & courbant de haut en bas les demi-roues de mon pélican, je l'ai rendu propre à servir en toutes sortes d'occasions, observant les circonstances que j'ai dites. Ce n'est qu'après plusieurs expériences dont le succès a heureusement répondu à mes intentions, que je lui donnai la préférence sur tous les autres pélicans. Par les raisons que je viens d'exposer, il est aisé de comprendre les inconvéniens auxquels les pélicans ordinaires sont sujets.

Les courbures des branches du pélican dont je me sers, facilitent beaucoup l'extraction des dents, parce qu'elles les tirent dans un sens horizontal & presque vertical, en même tems & de dedans en dehors, quoique les dents soient éloignées, pourvu que l'on sache d'ailleurs manier cet instru-

Tom. II.

H



ment ; au lieu qu'il n'est pas possible de bien tirer de l'alvéole une dent éloignée , avec les branches droites , sans risquer d'intéresser les dents qui sont à côté , & sans gêner beaucoup les commissures des lèvres.

La commodité de la première courbure sert à loger la commissure des lèvres sans les fatiguer , quoiqu'on éloigne le crochet de la demi-roue. On s'aperçoit par ce seul usage , que les branches droites n'ont point ces avantages ; car elles gênent considérablement les commissures lorsqu'on est obligé d'éloigner le crochet de la demi-roue : d'ailleurs elles ébranlent , ou renversent souvent les dents , qu'on veut conserver dans leur place , en portant obliquement sur elles celles que l'on ôte.

Pour profiter des avantages que mon pélican peut produire , il faut en avoir deux semblables , montés chacun de deux branches recourbées , à la différence près que ces branches soient recourbées dans un sens différent , de même que les demi-roues , pour ôter les dents des deux côtés des deux mâchoires : l'un sert pour le côté droit de la mâchoire inférieure , & le côté gauche de la mâchoire supérieure ; l'autre

au contraire sert pour le côté gauche de de la mâchoire inférieure, & le côté droit de la mâchoire supérieure : les longues branches servent aux dents éloignées, & les courtes à celles qui approchent des incisives.

Il faut remarquer que le pélican qui sert au côté droit de la mâchoire inférieure, ne peut servir au côté gauche de la mâchoire supérieure, qu'en le changeant de main. De même celui qui sert au côté gauche de la mâchoire inférieure, ne peut servir au côté droit de la mâchoire supérieure qu'en le changeant aussi de main.

L'on pourroit encore faire un pélican double (a) qui serviroit à ôter les dents en tous les endroits de l'une & de l'autre mâchoire; pourvu que les branches & les demi-roues fussent tournées & courbées dans un sens opposé, c'est-à-dire, que lorsque la demi-roue & la branche seroient tournées à une extrémité de droite à gauche, la demi-roue & la branche de l'extrémité opposée fussent tournées de gauche à droite, celui-ci me paroît plus commode; mais comme le crochet

[a] Voyez la planche 24 de ce tome, page 207.

## 172 LE CHIRURGIEN

d'une de ses branches tourneroit du côté du dedans de la main, tandis que l'on opéreroit avec l'autre, & qu'il pourroit incommoder en opérant, je me suis déterminé à donner la préférence aux autres.

Je conseille d'en avoir deux, chacun monté de deux branches, dont la courbure soit tournée dans l'un, en chaque branche de droite à gauche (a), & dans l'autre de gauche à droite (b), de même que je l'ai dit dans ce chapitre; parce qu'il se peut trouver deux ou trois dents à tirer à la même personne, & qu'elles peuvent n'être pas du côté où cet instrument pourroit les tirer seul. Le Dentiste ayant dans ses deux mains les deux pélicans montés de branches convenables par rapport à leur proportion & à celle des dents qu'il doit ôter, il lui est facile de tirer plusieurs dents de suite, sans quitter la bouche du malade; au lieu qu'on ne peut le faire avec ceux dont je viens de parler, lorsque les dents sont placées aux deux côtés de l'une, ou de l'autre mâchoire, à moins que de suspendre l'extraction de la seconde dent, quand

[a] Voyez la planche 25 de ce tom. pag. 208.

[b] Voyez la planche 26, *idem*, pag. 209.

on en a ôté une, afin d'avoir le tems de changer de branche, ce qui est impatientant & incommode, tant pour le Dentiste, que pour ceux qui se trouvent dans la fâcheuse nécessité de souffrir ces opérations.

---

## CHAPITRE XII.

*Les usages du pélican qui sert à ôter certaines dents, qu'on ne sauroit tirer aussi facilement avec tout autre instrument.*

**D**E tous les instrumens qui servent à ôter les dents, un pélican tel que celui que je décris, me paroît être le plus utile : son effet est plus prompt, plus assuré que celui de tous les autres, quand on le fait bien manier; sans quoi le pélican, quelque parfait qu'il puisse être, est le plus dangereux de tous les instrumens qui servent à ôter les dents : en observant les circonstances requises, nous ôtons par son moyen quantité de dents, & quantité de racines que nous ne pourrions pas ôter, s'il n'avoit pas la perfection que je lui ai donnée.

H 3

## 174 LE CHIRURGIEN

Si l'on se sert du pélican, le malade étant situé d'une façon convenable, on observera avec attention les circonstances suivantes.

Lorsqu'on ouvre la bouche de quelqu'un pour lui ôter une dent, il faut observer de ne pas trop éloigner la mâchoire inférieure de la supérieure; parce que négligeant cette précaution, on s'expose à causer une luxation à cette partie, comme il arriva à Angers à une Religieuse de Sainte-Catherine, suivant le rapport de la Religieuse même & des autres Religieuses du même monastere: le Chirurgien en fut si effrayé, qu'il ne fut comment s'y prendre pour y remédier; ce qui obligea d'avoir recours à un autre Chirurgien plus expérimenté que celui-là.

Les racines & les dents qui tiennent beaucoup, & qui ont de la prise du côté de leur surface intérieure, sont tirées avec le pélican. La manœuvre qu'on pratique pour tirer les racines en particulier avec cet instrument, ne diffère point de celle qui convient pour ôter les dents entières. On observe que la position de la demi-roue & du crochet ne doit point différer en l'un & en l'autre côté des mâchoires, qu'autant

qu'il est nécessaire d'éloigner, ou d'approcher la demi-roue du crochet, à proportion que la dent qu'on veut ôter est éloignée des incisives, & celle-ci des molaires.

Pour affermir la branche contre le corps de cet instrument, on éloigne le crochet de la demi-roue, & on met entre la branche & la feuillure, ou entaille, un petit morceau de papier roulé; si la branche s'en écartoit, on l'y arrêteroit avec un petit lacet, dont on entoureroit l'instrument.

Les dernières molaires de la mâchoire inférieure sont quelquefois très-difficiles à ôter, à cause de leur éloignement, & de l'épaisseur de l'os en cet endroit: il y a même des cas, où il est impossible d'en venir à bout avec le pélican; sur-tout lorsque le nombre de trente-deux dents est complet, à cause du peu de prise que le crochet du pélican trouve quelquefois sur la couronne de ces sortes de dents. Lorsqu'elles percent, souvent il arrive des accidens si fâcheux, qu'on est obligé de les ôter de quelque manière que ce soit.

Il y a des grosses molaires qui sont encore très-difficiles à tirer, lorsque elles ont plusieurs racines, & qu'elles

H 4

## 176 LE CHIRURGIEN

sont adhérentes, écartées ou barrées. Quand elles sont écartées, elles rompent, ou dilatent l'alvéole; parce que le collet de la dent est plus menu que le corps, & que leurs racines sont trop écartées les unes des autres par leur extrémité.

Pour remédier à la fracture de l'alvéole, lorsqu'on a tiré une pareille dent, il faut presser les gencives avec le pouce & le doigt indicateur: on rapproche ainsi les parties qui sont divisées ou rompues, lesquelles se rétablissent bientôt d'elles-mêmes, les fibres de cet os étant peu serrées.

S'il arrive que quelques portions des parois osseux de l'alvéole, soient écartées, ou aient souffert un déplacement total, on doit absolument ôter ces portions d'alvéoles, parce qu'elles ne peuvent pas se réunir. En ce cas, il faut les regarder comme un corps étranger & nuisible. Quant aux pièces osseuses, qui sont encore attachées par quelque une de leurs parties, il faut les rétablir dans leur lieu naturel avec une sonde, ou avec quelque autre instrument convenable qu'on introduit pour cet effet dans l'alvéole. Après avoir rétabli les alvéoles, on comprime les gencives suffisamment pour les rapprocher.

Les dents dont les racines sont barrées, sont plus dangereuses à ôter, que celles qui sont écartées; parce que cette substance spongieuse de laquelle nous avons parlé ailleurs, se trouvant renfermée dans l'espace de leurs racines, il est impossible de les tirer, sans emporter cette portion spongieuse, ou sans rompre les racines de la dent qu'on veut ôter : voilà ce qui a donné occasion à l'erreur du peuple, qui croit que ces sortes de dents ont une barre, qui prend de l'une des racines à l'autre.

Si les dents qui ont leurs racines crochues, emportent ou écartent certaines portions de l'alvéole, cela n'arrive que parce que les dents ont plus de force, que la portion de l'os qui s'oppose à leur sortie : si au contraire les dents sont plus foibles que les alvéoles, elles se cassent, & leurs racines restent dans les cavités de l'alvéole où elles sont enchassées.

Ce ne sont pas seulement les dents barrées qui sont difficiles à ôter, il y en a de figurées par leur racine, & de recourbées en divers sens, de manière qu'il n'est pas possible de les ôter, sans s'exposer aux mêmes inconvéniens, quelque parfait que soit l'instrument

H 5



## 178 LE CHIRURGIEN

dont on se fert, & quelque précaution que prenne le Dentiste le plus adroit.

Il y a des dents adhérentes aux alvéoles, & avec les parois desquels elles se trouvent confondues & intimement unies. Ces dents ne peuvent être ôtées, qu'une portion de l'os maxillaire, & même de la cloison des alvéoles ne les suive, à moins que la dent ne se casse. Ce qu'il y a de plus fâcheux en cela, c'est qu'avant que d'opérer, on ne peut nullement distinguer cette fâcheuse disposition, & que d'ailleurs quand on la reconnoîtroit, on n'en tireroit aucun autre avantage, que celui de faire un pronostic défavantageux au sujet, & capable de l'intimider. On ne peut dans un cas semblable se mettre à couvert de la violence que l'on a été obligé de faire malgré soi, qu'en faisant connoître à la personne à qui on a tiré de pareilles dents, qu'il n'a pas été possible de les lui ôter autrement, lui faisant comprendre que ce ne sont que les circonstances fâcheuses qui rendent ces sortes d'opérations laborieuses & sujettes à cet inconvénient.

Pour ôter avec le pélican, les racines, ou les dents molaires & canines

du côté droit de la mâchoire inférieure, on fait asseoir le sujet sur une chaise basse : ensuite le Dentiste se met derrière, & il appuie la tête du sujet contre sa poitrine pour l'affermir : il porte le doigt indicateur de la main gauche sur la surface extérieure des dents de cette mâchoire, le doigt du milieu sur le menton, l'annulaire & l'auriculaire dessous, entre la symphise & l'angle droit inférieur de la mâchoire inférieure : il tient l'instrument de la main droite : il pose sa demi-roue sur la gencive & les dents les plus proches des racines, ou de la dent qu'il veut ôter. Après cela, il pose le crochet du pélican sur la partie moyenne de la surface intérieure de la dent qu'il doit enlever, ou il le descend plus bas. S'il n'y a point de prise pour affermir ce crochet dans cet endroit, & aider son action, le Dentiste pose le pouce de la main gauche dessus, & le doigt indicateur à côté, ou bien il fait servir le doigt indicateur à abaisser la levre, & tirant & élevant le tout un peu de droite à gauche, il fait sortir ainsi les racines, ou la dent de l'alvéole. Les dents semblables du côté

gauche de cette mâchoire , seront tirées de même , en tenant l'instrument de la main gauche , faisant agir la main droite de la même manière que l'on a fait agir la gauche de l'autre côté.

Pour ôter les incisives de cette mâchoire , le Dentiste doit être placé devant le sujet , tenant l'instrument de sa main droite , ou de sa main gauche , s'il est nécessaire. Ensuite il pose le crochet & la demi-roue du pélican , comme il vient d'être dit , tenant les dents voisines avec le doigt indicateur & le pouce de la main opposée à celle qui tient l'instrument , pour assujettir la mâchoire dans les mouvemens qu'il faut faire pour ôter la dent.

À l'égard des racines , ou des canines & molaires du côté droit , ou du côté gauche de la mâchoire supérieure , le manuel est le même que pour celles de l'inférieure ; parce qu'il faut du côté droit , ou du côté gauche , tenir l'instrument de la main du même côté que se trouve la racine , ou la dent qui doit être ôtée , & porter le pouce de la main opposée à celle qui tient l'instrument , sur la partie inférieure de la surface extérieure du crochet : le doigt indicateur

cinés , ou les dents molaires & canines

se pose également sur la surface extérieure, mais au-dessus du crochet, afin que ces deux doigts conduisent & poussent le crochet dans son action. Lorsque les dents qu'on veut ôter, ne sont pas des plus éloignées, on affermit le menton avec les autres doigts; au lieu que quand elles le sont, on ne peut porter que le pouce, sur la partie inférieure du crochet.

Si l'on veut ôter les incisives de la mâchoire supérieure, le sujet étant assis sur une chaise basse, le Dentiste est situé derrière lui, & affermit sa tête, comme il a été dit. Pour ôter celles du côté droit, il tient l'instrument de sa main droite, appuyant le pouce & l'indicateur de sa main gauche sur le crochet, pour faciliter la sortie de la dent; le reste des doigts de cette main portant dessus & dessous le menton, pour l'assujettir. Lorsqu'on veut tirer les dents du côté gauche, on observe les mêmes circonstances, changeant seulement les fonctions de l'une & de l'autre main.

S'il arrive qu'une dent se casse sous l'instrument, il faut faire tout son possible pour ôter ce qui en reste. S'il y a

en cela trop de difficulté, il faut différer l'opération, en attendant que la disposition devienne plus favorable, à moins qu'une hémorrhagie produite par l'artere qui se trouve toujours dans le canal de chaque racine d'une dent, ne fournisse trop de sang, & que cette hémorrhagie n'ait pu être arrêtée par les moyens indiqués dans la suite de ce chapitre, ou à moins que la douleur ne nous y oblige, parce qu'avec le tems ces racines se découvrent de dessous les chairs en se détachant peu-à-peu de l'os de l'alvéole qui les comprime; ce qui fait qu'elles sont alors plus aisées à ôter, & que le déchirement n'est pas si considérable.

S'il y avoit des secrets pour tirer les dents avec autant de facilité, que les Opérateurs des carrefours & places publiques, tâchent de le persuader au peuple, je conviens qu'on ne pourroit assez les payer, puisqu'on épargneroit beaucoup de douleur à ceux qui ont le malheur d'être attaqués du mal de dents, & d'en être violemment tourmentés: la connoissance que j'ai des dents & des maladies qui les affligent, m'a toujours fait croire, que ces sortes de

gens n'avoient qu'une méthode propre à fasciner les yeux du public : la peine que j'ai prise, pour tâcher de découvrir le mystere de ces affronteurs, m'a éclairci & mis entièrement au fait de leur supercherie : toute leur adresse consiste à gagner quelques pauvres malheureux, qui se fourrent parmi la populace attentive au récit des promesses de l'imposteur empyrique : les feints malades à gages, se présentent à divers tems, & le prétendu Opérateur qui tient dans sa main une dent toute prête enveloppée dans une membrane très-fine avec du sang de poulet, ou d'un autre animal, introduit sa main dans la bouche du feint malade, & y laisse la dent qu'il tenoit cachée : après quoi il n'a qu'à toucher, ou faire semblant de toucher la dent avec une poudre, ou une paille, ou avec la pointe de son épée : il n'a même, s'il veut, qu'à sonner une clochette à l'oreille du prétendu patient, qui écrase pendant ce tems-là ce qu'on lui a mis dans la bouche : on le voit aussi-tôt cracher du sang & une dent ensanglantée, qui n'est pourtant que la dent que l'imposteur, ou le supposé malade

## 184 LE CHIRURGIEN

avoit introduite dans sa bouche. Si dans la foule quelqu'un trompé par ce stratagème, se présente pour se faire tirer une dent, la poudre, la paille, &c. n'étant plus de mise, l'Opérateur ambulat trouvera bien-vîte une défaite : il ne manquera pas de supposer que la fluxion est trop forte ; qu'il faut patienter encore quelques jours, ou bien que cette dent est une dent œillere qu'il ne faut point tirer ; parce que ces fortes de dents, &c. sont, comme ces empyriques le prétendent, relatives à l'œil, qui seroit, disent-ils, bientôt perdu, si on les ôtoit. Si ces affronteurs avoient bien appris la partie de la Chirurgie qu'ils avilissent par une impudente pratique & une ignorance grossiere ; s'ils avoient étudié l'anatomie, ils auroient connu que les nerfs qui vont aux canines, sortent de la même source que ceux des autres dents, & que l'œil n'a pas plus de communication avec les dents qu'ils appellent œilleres, qu'avec les autres.

Il y a autant de dents œilleres pour ces prétendus Dentistes, qu'il y a de dents dans la bouche ; car pour peu

qu'ils en rencontrent qui leur paroissent difficiles à ôter, ils rengainent bien-vîte leur épée, avec la pointe de laquelle ils se vantoient de les ôter, & remettent ainsi dans le fourreau tous les coups adroits, dont ils font parade dans les Provinces, & à Paris sur le Pont-neuf, théâtre ordinaire de ces imposteurs, qui ayant alarmé les malades par cette fausse opinion des dents œilleres, les assurent après cela que moyennant une certaine somme, ils ne laisseront pas de les guérir, & qu'ils ont pour leur mal, un remede immanquable, dont ils possèdent eux seuls le secret: les malades qui ont la foiblesse de les croire, se trouvent à la fin les dupes de leur pratique téméraire, aussi-bien que de leur mauvaise théorie.

Afin de détromper le vulgaire au sujet des dents œilleres, je me sens obligé d'avertir que j'en ai tiré un grand nombre, sans qu'il soit arrivé aucuns des accidens dont on se laisse ordinairement intimider, même sans m'être apperçu, qu'il arrive plus d'accidens à ces sortes de dents-là, qu'aux autres. Les Praticiens & les Auteurs de bonne foi ont observé la même chose.

23 Pour éviter la fracture de l'alvéole,



## 186 LE CHIRURGIEN

dans le cas où les dents ont leurs racines longues & adhérentes, il faut les ébranler seulement avec le pélican; ce qui se fait comme si l'on vouloit les ôter. Lorsqu'on a ébranlé une dent à la mâchoire supérieure, on acheve, sans sortir de sa place, l'opération avec le davier. Si le davier ne convient pas, on passe devant le sujet, & on a recours aux pincettes droites, pour tirer la dent de haut en bas.

Si l'on a ébranlé quelque dent à la mâchoire inférieure avec le pélican dans le dessein de l'ôter, après l'avoir ébranlée, on l'ôte avec le davier, en la tirant de bas en haut. Si les incisives ne peuvent se tirer avec cet instrument, il faut passer du côté gauche de la personne, & porter le bras droit par-dessus sa tête, pour tirer la dent avec les pincettes droites.

On ne doit pas ignorer que les dents, après avoir été ôtées de leurs alvéoles, peuvent reprendre, étant remises sur le champ dans leur place, quand même elles seroient cariées; pourvu qu'elles le soient légèrement, & qu'on ait la précaution, après qu'elles seront de nouveau unies à l'alvéole, d'en ôter toute la carie, & de les plomber; elles

pourroient même, en cas de besoin, être transférées d'une bouche dans une autre, & y reprendre avec la même facilité que celles qui sont saines. Dans ces sortes de transports de dents, on doit toujours préférer la dent parfaitement saine.

Il ne faut pas que l'on regarde comme une fable le transport d'une dent avec succès d'une bouche dans une autre, non-seulement parce qu'il y a d'anciens Auteurs qui le proposent, tel qu'Ambroise Paré & plusieurs autres; mais encore parce qu'on voit par des expériences journalières, que des dents transplantées d'un alvéole dans l'alvéole d'une bouche différente, se sont conservées plusieurs années fermes & solides, sans recevoir aucune altération, & servent à toutes les fonctions auxquelles les dents sont propres; jusques-là qu'il s'en est vu résister à la violence du mercure après la salivation tandis que leurs voisines en étoient ébranlées, quoique naturelles. A plus forte raison, les dents remisés dans leurs alvéoles naturels doivent tenir & durer long-tems; à moins que quelque accident ne les attaque, de même qu'il pourroit attaquer les dents les plus

faines, & qui n'ont jamais été déplacées; c'est pourquoi il ne faut point négliger: lorsque la dent n'est point trop gâtée, de la remettre dans son alvéole, lorsqu'on l'a ôtée par méprise, ou que la violence de la douleur nous y a obligé; puisque l'on peut par là guérir le malade, & lui rendre sa dent. Cette opération réussit fort bien aux incisives & aux canines, & bien souvent aux petites molaires, lorsqu'il n'y a pas trop d'écartement.

Elle a réussi tant de fois, que je suis étonné qu'il y ait encore aujourd'hui des Auteurs & des Praticiens qui la prétendent impossible: on peut voir au chapitre 30 du tome premier, quel est le succès que j'ai eu dans de semblables opérations: ce qui se trouve fort opposé au sentiment du célèbre M. Dionis. Cet Auteur suit en cela l'opinion de M. Verduc (a), qui tient que de tels faits sont apocriphes, & qu'il n'est pas possible de raffermir dans les alvéoles, les dents remises & transplantées. Je suis d'autant plus surpris que ces deux Auteurs se récrient de la

[a] Il étoit Maître Chirurgien à Paris, célèbre Anatomiste, & Auteur de plusieurs livres de Chirurgie.

forte , à l'occasion d'une dent que M. Carmeline (a) avoit ôtée & remise sur le champ avec succès , que ce fait étoit constant , rapporté & vérifié par M. Carmeline. Le cas étant devenu assez commun , j'espere qu'à l'avenir on n'aura pas de peine à le croire.

Les dents qu'on remplace pour l'ordinaire , sont les incisives , les canines & les petites molaires ; parce que ce sont celles qui servent le plus à la prononciation & à l'ornement de la bouche. Il est important d'observer , pour y bien réussir , que la personne à qui on fait cette opération , soit d'une bonne santé ; que l'alvéole & les gencives dans lesquelles on veut remettre une dent , n'aient point trop souffert de déchirement dans l'extraction de la dent qu'on doit remplacer ; que la personne ne soit pas d'un âge trop avancé , & que les gencives & l'alvéole ne soient point trop affaïssées.

Outre ces circonstances , il faut encore que la dent étrangere , que l'on veut transplanter d'une bouche dans une autre , soit de la même espece & proportionnée à celle qui est gâtée ,

[a] Il étoit Maître Chirurgien à Paris , & célèbre Dentiste.

## 190 LE CHIRURGIEN

qu'on veut ôter & remplacer. Cette proportion doit être plus exacte entre la racine & l'alvéole qui doit la recevoir, qu'au reste de la dent. En un mot, il faut que les proportions de ces deux parties soient assez justes, pour que les liqueurs & le suc nourricier qui doivent s'y porter, les puissent unir, les fortifier & les rendre aussi solides qu'il arrive ordinairement aux dents que l'on a ôtées & remises sur le champ dans leur même alvéole.

Si l'on veut transplanter une incisive ou une canine d'une bouche dans une autre; il faut que la personne à qui on veut mettre la dent étrangère, ait encore dans sa bouche la dent ou la racine de la dent pareille, non-seulement pour pouvoir considérer la place, mais aussi la grosseur, la longueur, & la figure du corps de la dent qu'on veut substituer; ce qu'on doit observer autant qu'il est possible: en ce cas, on commence par tirer la dent, qui doit remplacer celle dont il s'agit; car, si l'on ôtoit l'autre auparavant, le sang se coaguleroit dans son alvéole; ce qui pourroit par la suite empêcher l'union de la dent qu'on y veut introduire: si pourtant après avoir ôté la dent qui doit être

remplacée, celle qu'on a tirée la première ne se trouvoit pas propre, & qu'il fallût en tirer une autre, il faudroit en ce cas ôter avec une fausse tente ébarbée le sang qui se seroit coagulé dans l'alvéole, où l'on veut replacer la dent. On ôte ces dents avec précaution, crainte de casser l'une ou l'autre; c'est pourquoi, il ne faut point tirer tout d'un coup celles qu'on doute être adhérentes; mais il faut les tirer peu-à-peu : lorsqu'elles sont suffisamment ébranlées avec le pélican, on acheve de les tirer avec les pincettes droites ou avec le davier. Pour mieux ménager la gencive de la mauvaise dent ou racine que l'on veut ôter & remplacer, il faut auparavant déchauffer la dent ou la racine avec un déchauffoir bien tranchant.

La dent qui doit faire place à celle qu'on a dessein de remettre, ne doit être ôtée que dans l'instant qu'on veut la remplacer. Lorsque la dent, qui a été ôtée la première, est mise dans sa place, on l'assujettit aux dents voisines avec le fil pendant douze à quinze jours, & même plus s'il est nécessaire. Avant que de tirer ces sortes de dents, on doit en mesurer & compasser les

allongez

proportions autant qu'il est possible, & si la dent que l'on veut remettre, se trouvoit trop large ou trop longue, on peut en diminuer le corps avec la lime, avant que de la tirer & de la remettre.

Il y a une autre maniere de remettre des dents humaines ou naturelles, que je n'ai encore vu pratiquer que par un Dentiste de Province, dont j'ignore le nom. Cette maniere est singuliere, & pourroit bien être bonne, sur-tout quand les personnes sont encore jeunes & d'une parfaite santé, que les alvéoles & les gencives ne sont point trop affaïfées, & que la racine de la dent qu'on veut ôter, est assez longue, pour que celle qu'on lui fera succéder se trouve logée & établie de façon à durer long-tems.

Si quelqu'un a une dent incisive ou une canine qui soit cariée jusqu'au point d'être noire, douloureuse, & même rompue, & que l'on veuille s'en défaire, il faut l'ôter avec toutes les précautions nécessaires, pour que la gencive, ni l'alvéole, n'en soient point trop intéressés, c'est-à-dire, qu'il n'y ait point trop de déchirement à ces deux parties. Ensuite on choisira une pareille

pareille dent humaine : il est indifférent qu'elle soit ou récemment ou depuis long-tems tirée. On l'ajustera de maniere qu'elle soit proportionnée en tous sens , autant qu'il sera possible , à celle qu'on veut remplacer : on y fera des coches ou des petites entailles , d'environ une bonne ligne de largeur , & d'une demi-ligne de profondeur , sur trois ou quatre endroits de sa racine : cela fait , on introduira cette dent dans l'alvéole où étoit la mauvaise ; elle y sera assujettie au moyen d'un fil de soie , dont on fera plusieurs tours circulaires & croisés sur cette dent & sur celles qui lui sont voisines , en passant & repassant le fil dans leurs intervalles , sans néanmoins que les gencives en soient trop incommodées : après que cette dent aura été ainsi placée , & qu'elle sera restée en cet état pendant vingt-cinq ou trente jours , on ôtera le fil de soie ; & elle se trouvera raffermie dans l'alvéole , qui serrant de tous côtés la racine de cette dent , aura pu pousser des accroissemens dans les coches ou entailles qu'on y aura faites. C'est ainsi que cette dent pourra rester incrustée & subsister pendant un tems considérable.

*Tome II.*

I



## 193 LE CHIRURGIEN

Pour en augmenter la stabilité & la durée, on peut, avant que de la mettre en place, la percer d'une de ses parties latérales à l'autre, en y faisant deux petits trous de chaque côté, très-près de la gencive, pour donner passage à un fil d'or d'une grosseur convenable, qu'on introduira dans l'intervalle d'une ou de deux dents voisines, où il sera assujetti & arrêté, en le tordant par les deux bouts, qu'on prendra ensemble avec les pincettes à horloger. Ce dernier conseil que je donne me paroît plus sûr que tout le reste, & je suis très-convaincu que la dent tiendra beaucoup mieux, par le moyen que je propose.

Après avoir tiré une dent ou une racine, ses vaisseaux sanguins ou ceux de l'alvéole, fournissent quelquefois une hémorrhagie, qui, quoique petite en apparence, ne laisse pas souvent d'être de durée, d'effrayer le malade & les assistans, & d'embarrasser le Dentiste, s'il ne fait pas y remédier.

Si l'hémorrhagie est produite par la rupture des racines, en voulant ôter la dent, & qu'on soit assuré qu'elle vienne du rameau d'artere, qui portoit auparavant la nourriture à la dent, il faut

examiner d'où le sang sort, & mettre sur le vaisseau le stiptique ou le caustere actuel : quand on ne voit point l'extrémité du vaisseau, il faut nécessairement ôter les racines de la dent, sans quoi l'hémorrhagie subsisteroit toujours. Les stiptiques qu'on emploie pour l'une & pour l'autre de ces hémorrhagies, sont, ou l'eau alumineuse, l'eau stiptique de Rabel, ou celles dont voici les compositions, & qui ne sont pas moins efficaces.

Prenez du vitriol d'Angleterre, ou de la couperose la plus verte, une livre, & de l'eau-de-vie une pinte : mettez le vitriol dans un grand creuset ou pot de terre, couvert d'un tuileau, ou à son défaut, dans un plat de terre un peu grand & non verni, couvert d'un autre plat de la même grandeur : ensuite mettez le vaisseau dans un feu de roue recouvert de charbon allumé : entretenez le feu pendant cinq à six heures, afin que le vitriol se déflegme, & qu'il devienne rouge comme du sang : après quoi, retirez-le du feu pour le laisser refroidir & le mettre en poudre : cette poudre sera mise dans un grand matras, & par-dessus on versera

## 196 LE CHIRURGIEN

l'eau-de-vie, laquelle ne doit aller qu'à la moitié du matras à cause de la fermentation de ces drogues : le matras étant bien bouché, on le met pendant vingt-quatre heures sur les cendres chaudes, qui seront pour cet effet dans un grand plat, que l'on mettra sur un fourneau ou réchaut garni de feu, capable d'entretenir une chaleur douce & tempérée : on aura soin de remuer de tems en tems le matras, & lorsqu'on le retirera, on le laissera reposer, pour verser la liqueur à clair dans des bouteilles, qu'on tiendra bien bouchées. Pour se servir de cette liqueur, on en imbibe plusieurs petits tampons de charpie, qu'on met les uns sur les autres dans la cavité qui fournit le sang, & l'on applique par-dessus un plumaceau imbibé. Si l'alvéole & les gencives ont souffert du déchirement, on affermit le tout pendant un quart-d'heure avec le doigt indicateur & avec le pouce, & on presse les deux côtés de la gencive. Lorsque ces parties n'ont point été déchirées, ni écartées, on met sur le plumaceau une ou deux petites compresses, afin que le malade venant à fermer sa bouche, le tout soit

comprimé par les dents de la mâchoire opposée ou par la gencive, s'il ne se trouve pas de dents vis-à-vis.

Quand l'hémorrhagie est grande, après avoir imbibé ces bourdonnets de la liqueur, on les roule dans de la poudre d'éponge brûlée, & on les laisse dans la cavité de l'alvéole jusqu'à ce qu'ils tombent d'eux-mêmes. Le malade ne doit manger que quelques heures après l'application de ce remède, & il ne doit rien faire qui soit capable de l'émouvoir ou de l'échauffer.

J'ai toujours préféré ce stiptique à tout autre, parce qu'il fait ordinairement son effet dans une seule application. On peut cependant se servir avec beaucoup d'utilité de celui que M. Lémery donne dans son Cours de Chymie, page 504, dont voici la composition.

Prenez du colcothar ou vitriol rouge, qui reste dans la cornue après qu'on en a tiré l'esprit & l'huile, cinq dragmes; de l'alun de Rome & du sucre candi, de chacun demi-once; de l'urine d'une jeune personne, & de l'eau de rose, de chacun quatre onces; de l'eau de plantain seize onces. Agitez le tout ensemble long-tems dans un mortier; puis renversez ce mélange dans une bouteille:

## 198 LE CHIRURGIEN

il faudra verser par inclination la liqueur, quand on voudra s'en servir.

En certains cas, qui à la vérité ne sont pas ordinaires, l'hémorrhagie est occasionnée, ou par l'extraction de quelque dent, dont le volume ou dont l'écartement des racines est fort grand, ou parce que les alvéoles sont adhérentes aux racines des dents, à un tel point que la dent & l'alvéole ne font plus qu'un même corps : alors il se fait des éclats ou des déperditions de substance, non-seulement de l'alvéole, mais encore de la gencive : ce qui peut occasionner des hémorrhagies presque insurmontables ; parce que la distribution des vaisseaux varie souvent dans le corps de l'homme. On en a vu mourir par de semblables accidens ; c'est pourquoi il est bon de savoir tous les moyens qui peuvent servir à y remédier, & les causes qui ont rendu quelquefois inutiles les applications des astringens, des styptiques, du bouton de vitriol, & même du caustère actuel & potentiel. L'inutilité de tous ces remèdes dépend du défaut de compression, ou de ce qu'elle n'est pas assez long-tems continuée : ces fortes de remèdes ne pouvant produire que très-

imparfaitement leur effet, sans le secours de la compression, parce que les impulsions réitérées, qui se produisent continuellement dans les artères, à l'abord des colonnes de sang actuellement déterminées à s'y porter par chaque contraction, qui se produit dans le cœur & dans l'artère même, chassent & expulsent tout ce qui n'est pas capable de leur résister. De-là vient le peu d'effet des stiptiques dans certains cas, & la nécessité de la compression dans l'application de tous les remèdes qu'on met en usage, pour arrêter les hémorrhagies. C'est pourquoi, on ne sauroit assez recueillir les observations qui ont du rapport au cas dont nous parlons, ni ramasser trop de circonstances, pour les mettre en pratique dans les différentes occasions qui se présentent à l'imprévu.

Il survient quelquefois des fluxions aux gencives & aux joues, après qu'on a ôté une dent; soit que cela vienne d'une disposition qui s'y rencontroit auparavant, soit que l'ébranlement ou l'écartement de l'alvéole, qui est arrivé par la sortie de la dent, l'ait produite. Il faut y remédier en faisant user au malade de rafraîchissemens convenables, & en le faisant saigner, si la fluxion est

grande. D'ailleurs, on aura recours, s'il est nécessaire, aux topiques déjà proposés en semblables occasions.

Si l'on observe régulièrement tous les moyens que j'ai donnés pour la conservation des dents, on évitera souvent d'être réduit à la fâcheuse nécessité de les détruire. Ce n'est qu'avec regret que je me détermine à ôter des dents, non pas par rapport à la violence de l'opération, qui n'est jamais si considérable, que les douleurs qu'elles causent, ni par rapport aux suites fâcheuses qui peuvent en arriver; mais j'hésite, j'élude & je diffère à les ôter par le grand cas que j'en fais, & à cause de l'importance de leur usage. Si chacun avoit les mêmes égards, on conserveroit autant de dents, que l'on en détruit mal-à-propos, & on n'auroit pas tant de mépris pour ceux qu'on appelle Arracheurs de dents, dont quelques-uns à la vérité ne méritent qu'un tel titre, tandis que bien d'autres méritent celui de Conservateurs de dents; puisqu'ils les conservent non-seulement autant que les règles de l'art le peuvent permettre, mais encore qu'ils emploient leur génie, en imitant la nature, à réparer les défauts qui restent à une

bouche, lorsque l'ouvrage de cette même nature vient à manquer. On ne fauroit refuser à ces derniers le titre de Chirurgiens Dentistes, puisqu'ils pratiquent exactement dans toute son étendue une partie de la Chirurgie, qui certainement n'est qu'estimable par elle-même, & qui n'a jamais pu devenir méprisable que par l'abus qu'en ont fait certaines gens qui s'en sont emparés, qui l'ont pratiquée sans jamais avoir acquis les connoissances nécessaires & suffisantes, & qui ont trompé & rebuté le Public. De-là il est arrivé que le vulgaire, qui n'est pas toujours capable de faire une juste estimation du mérite, a confondu l'homme de bonne foi avec le fourbe, l'expérimenté avec l'ignorant; & qu'enfin, on a méprisé le Dentiste & sa profession, qui, sans de tels inconvéniens auroit toujours été considérée autant que plusieurs autres parties de la Chirurgie, qui ne sont ni plus utiles, ni plus importantes à la conservation de l'homme.



*Explication de la planche XXI, qui contient les figures du levier & du corps du pélican, qui servent à ôter les dents.*

**L**A figure I représente l'instrument nommé levier, vu latéralement dans toute son étendue.

A. La tige.

B. La gouttière située à l'extrémité antérieure de cette même tige.

CC. La vis de cette tige.

D. Son manche.

E. Un écrou roulant sur la vis de cette tige.

F. Sa branche.

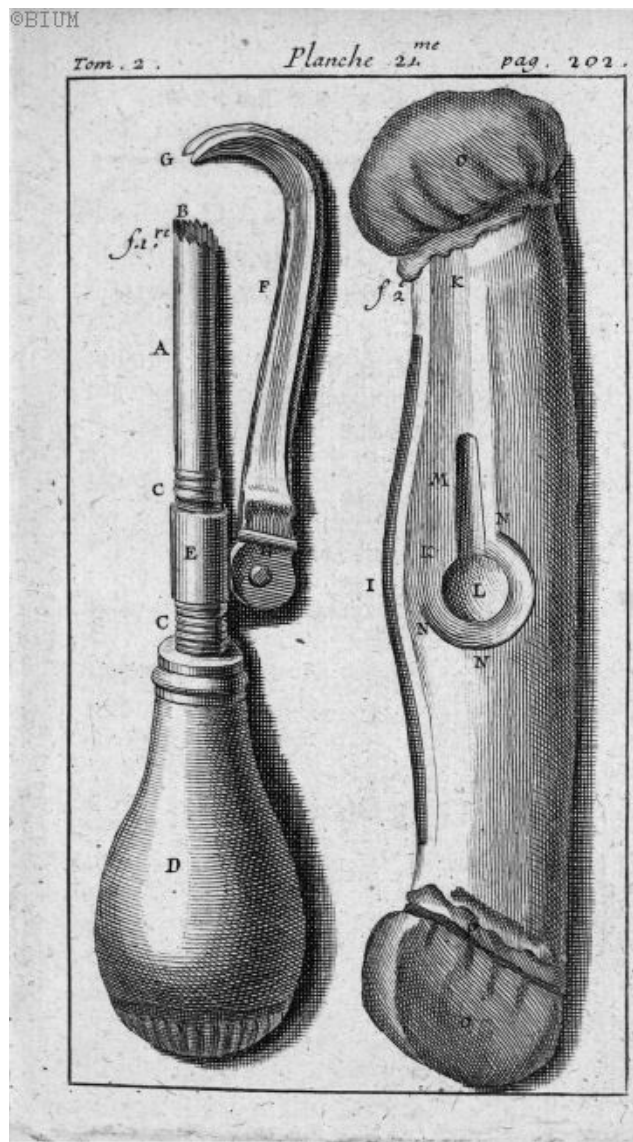
G. Son crochet recourbé & muni de deux petites dents formées au moyen d'une gouttière.

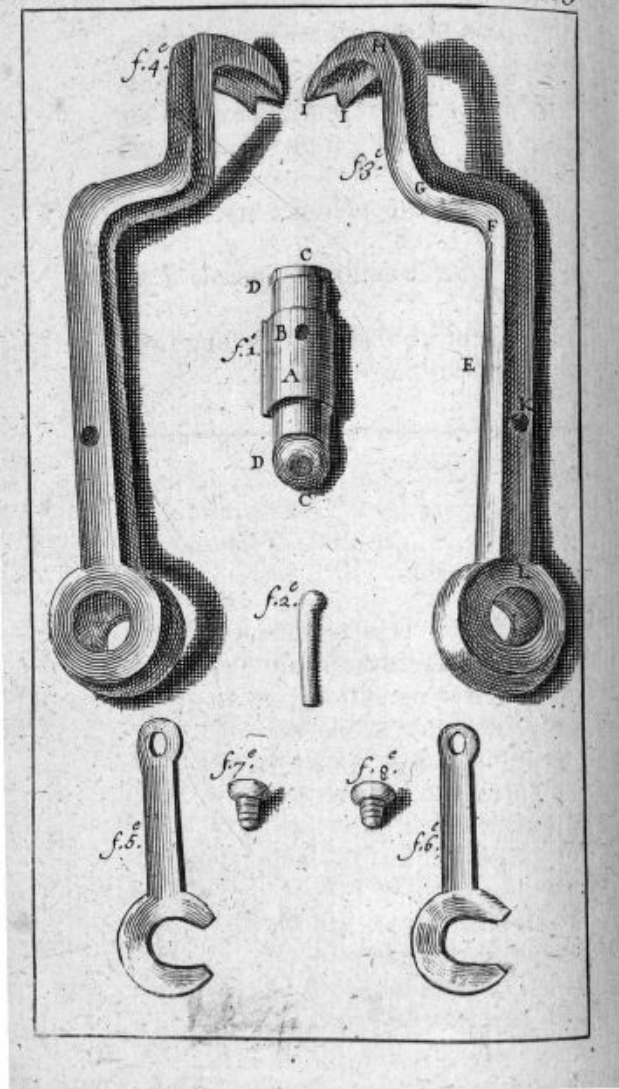
H. La vis sur laquelle est monté le crochet.

*La figure II représente le corps du pélican, détaché de ses branches & contigu aux deux demi-roues, vu par sa surface supérieure dans toute son étendue.*

I. Le centre, ou sa partie la plus étendue en largeur, & la plus convexe.

KK. L'entaille.





L. Le trou qui doit recevoir l'effieu.

M. L'engrainure pratiquée dans l'entaille qui sert à loger une goupille qui affermit l'effieu.

NNN. La circonférence arrondie de l'entaille.

OO. Chaque demi-roue garnie d'un linge.

PP. Le lien qui affujettit le linge qui enveloppe chaque demi-roue.

---

*Explication de la planche XXII, qui contient la figure de plusieurs pieces du nouveau pélican, démontées & séparées les unes des autres.*

LA figure I représente une piece nommée effieu, laquelle doit être engagée dans le corps du pélican, en maniere d'axe, ses deux extrémités servant de pivot, cette piece vue de façon qu'on apperçoit distinctement son trou, son engrainure & toutes ses parties.

A. La partie la plus faillante de cet effieu.

B. Le petit trou qui reçoit la goupille qui sert à l'affermir.

CC. Les deux extrémités de cet effieu faisant fonction de pivot.

## 204 LE CHIRURGIEN

DD. La rainure recevant le crochet en fer à cheval, lorsque les branches sont montées.

*La figure II* représente une goupille qui assujettit l'essieu dans sa situation.

*La figure III* représente la branche du pélican, recourbée de droite à gauche, vue par sa surface supérieure & par l'une de ses surfaces latérales.

E. La partie droite & la plus étendue de cette branche.

F. La première recourbure.

G. La deuxième recourbure.

H. La troisième recourbure.

II. Les dents, la gouttière & les dentelures de la face interne de la recourbure qui forme le crochet.

K. Un petit écrou, situé à la surface supérieure de la branche.

L. La partie annulaire de la branche qui sert à l'assujettir & à tourner autour du pivot de l'essieu.

*La figure IV* représente la branche du pélican, recourbée de gauche à droite, & ne différant de la première dans aucune de ses parties, hors qu'elle a ses courbures tournées de gauche à droite, à la différence de la première, qui les a tournées de droite à gauche.

*Les figures V & VI* représentent deux

crochets en fer à cheval, semblables entr'eux.

Les figures VII & VIII représentent les vis qui servent à attacher chaque crochet en fer à cheval sur chaque branche, lesquels crochets étant ainsi montés, assujettissent chaque branche avec le pivot de l'essieu.

Les figures VII & VIII représentent les vis qui servent à attacher chaque crochet en fer à cheval sur chaque branche, lesquels crochets étant ainsi montés, assujettissent chaque branche avec le pivot de l'essieu.

A. Partie de la partie mouvante & mobile du corps du pélican simple.

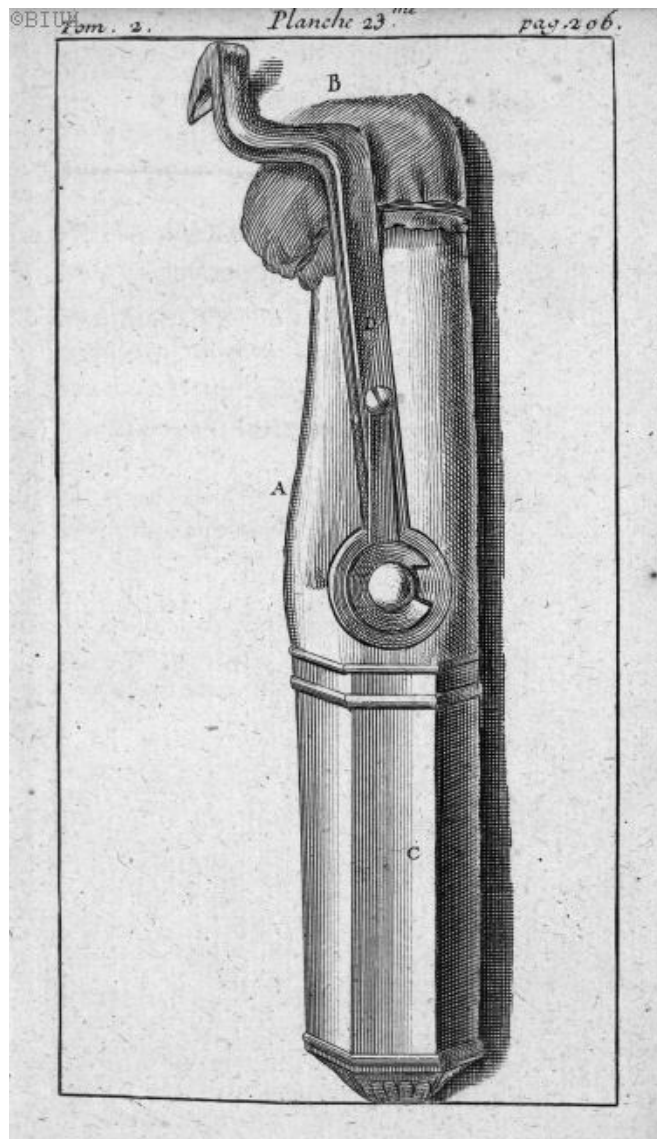
B. Sa partie fixe.

C. Son manche.

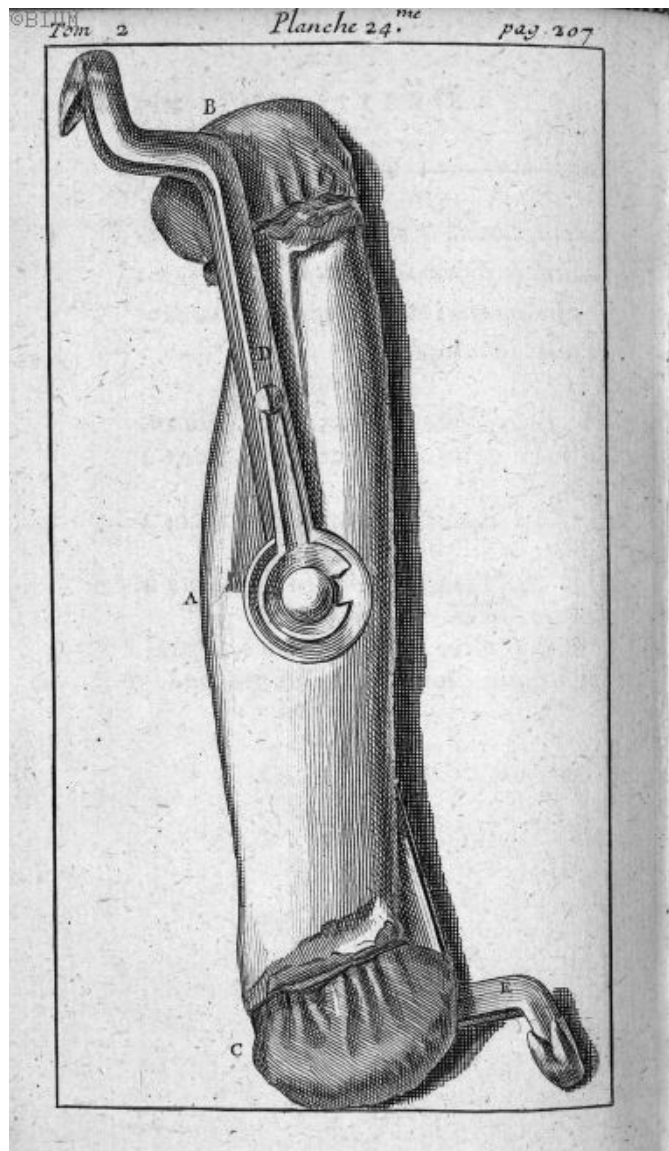
D. Sa branche montée & logée dans l'oreille, assujettie par le crochet en fer à cheval, avec le pivot de l'essieu.

*Explication de la planche XXIII, qui contient la figure d'un pélican simple, composé d'une seule branche retournée de droite à gauche, l'extrémité opposée à la demi-roue qui sert de manche, vu antérieurement dans toute son étendue.*

- A.** Représente la partie moyenne & antérieure du corps du pélican simple.  
**B.** Sa demi roue.  
**C.** Son manche.  
**D.** Sa branche montée & logée dans l'entaille, assujettie par le crochet en fer à cheval, avec le pivot de l'essieu.







*Explication de la planche XXIV, qui contient la figure d'un pélican à deux branches tournées en differens sens, vu dans toute son étendue.*

**A.** Représente le corps de ce pélican.

**B.** La demi-roue tournée de droite à gauche.

**C.** La demi-roue tournée de gauche à droite.

**D.** Sa branche tournée de droite à gauche, qui sert au côté droit.

**E.** Son autre branche tournée de gauche à droite, qui sert au côté gauche.

*Explication de la planche XXV, qui contient la figure d'un pérican double, lequel sert au côté droit de la mâchoire inférieure & au côté gauche de la mâchoire supérieure, composé de deux branches, & une plaque de plomb propre à servir en cas d'hémorrhagie causée par les dents.*

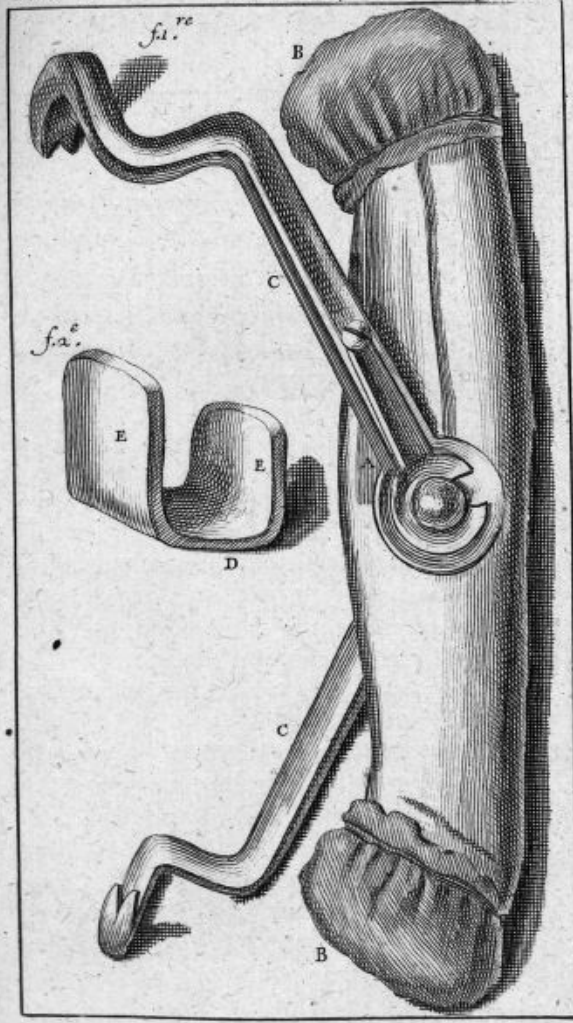
**L**A figure I représente un pérican monté de deux branches avec deux demi-roues tournées de droite à gauche, vu dans toute son étendue.

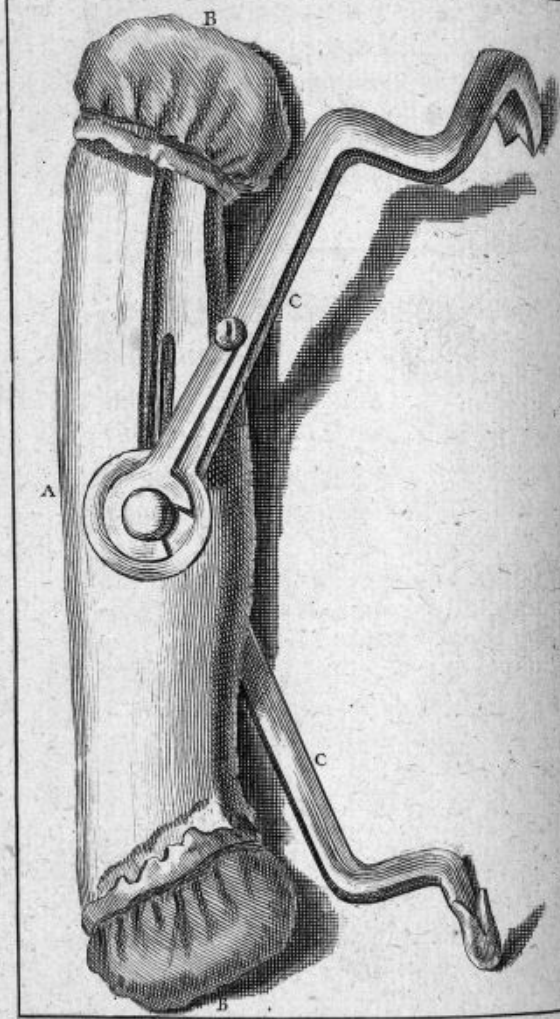
A. Le corps de ce pérican.

BB. Ses deux demi-roues.

CC. Ses deux branches recourbées de droite à gauche.

La figure II représente une plaque de plomb propre à contenir & à assujettir l'appareil en cas d'hémorrhagie, à l'occasion de l'extraction des molaires, particulièrement lorsque leurs racines trop écartées ou adhérentes aux alvéoles, causent un délabrement aux alvéoles & aux gencives.





D. La partie de cette plaque qui appuie sur la couronne des dents qui la compriment.

EE. Les joues de cette plaque qui embrassent l'appareil.

*Explication de la planche XXVI, qui contient la figure d'un pélican double, qui sert au côté gauche de la mâchoire inférieure, & au côté droit de la mâchoire supérieure, composé de deux branches, vu d'un seul côté dans toute son étendue.*

A. Le corps de ce pélican.

BB. Ses deux demi-roues inclinées de gauche à droite.

CC. Ses deux branches recourbées de gauche à droite.

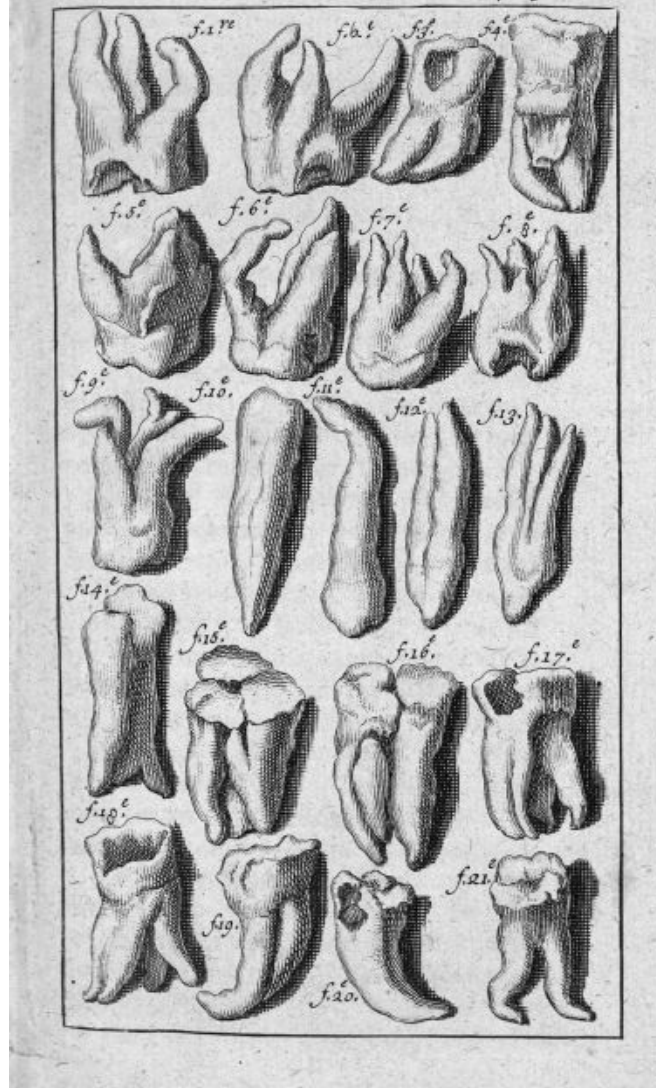
*Explication de la planche XXVII, qui contient des figures de dent extraordinaires.*

**L***a figure I* représente une grosse molaire supérieure, dont les racines sont au double plus écartées les unes des autres, que le collet n'est large. Une dent ainsi conformée, ne peut être ôtée sans faire éclater l'alvéole.

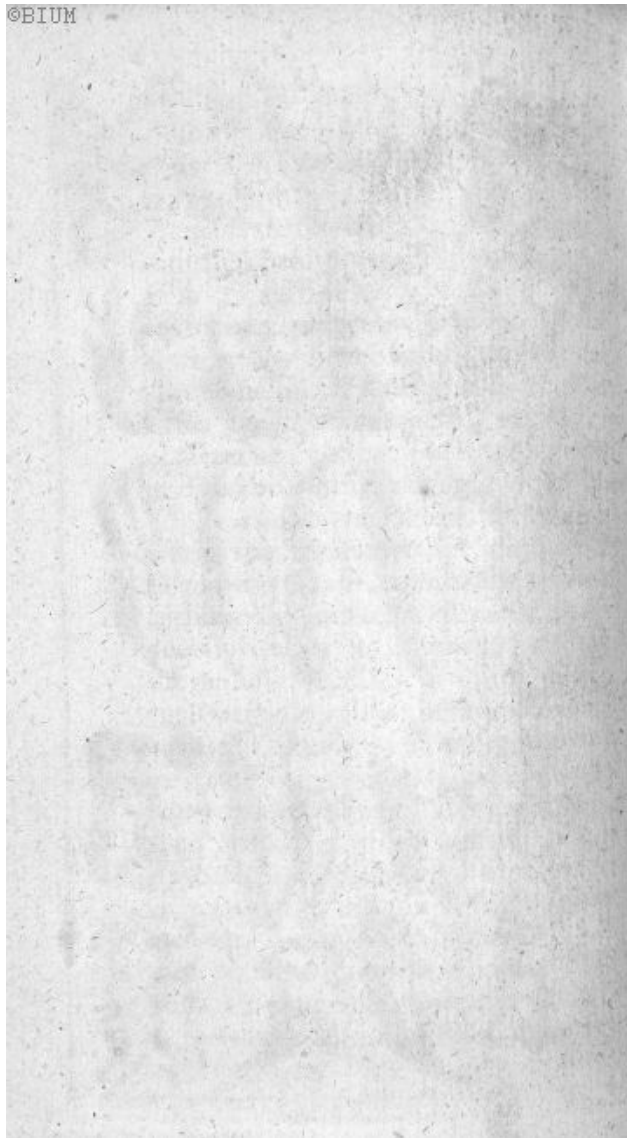
*La figure II* représente une autre molaire supérieure, dont les racines sont encore plus écartées les unes des autres respectivement à son collet : une dent semblable ne peut être ôtée que l'alvéole ne se fracture.

*La figure III* représente une dernière molaire de la mâchoire inférieure, dont les racines sont recourbées l'une sur l'autre, se joignant presque ensemble, étant d'un plus grand volume que le corps : cette disposition est cause que ces sortes de dents sont très-difficiles à ôter, sans que l'alvéole s'éclate.

*La figure IV* représente une grosse molaire de la mâchoire inférieure, dont les racines se rapprochent en se recourbant beaucoup l'une vers l'autre, &







font intimement adhérentes à la cloison mitoyenne de l'alvéole; de-là vient qu'une dent de cette nature ne peut être ôtée sans que la cloison la suive.

*La figure V* représente une grosse molaire de la mâchoire supérieure, dont les racines sont non-seulement écartées les unes des autres; mais encore intimement adhérentes à la cloison de l'alvéole, ne faisant qu'un même corps avec elle: on ne peut ôter ces sortes de dents, sans qu'une portion de l'alvéole ne reste attachée à leurs racines.

*La figure VI* représente une grosse molaire supérieure, avec une racine recourbée en forme d'arc, se réunissant presque avec les autres racines vers leur extrémité & embrassant les cloisons de l'alvéole: ces sortes de dents fracassent l'alvéole quand on les ôte, ou se cassent elles-mêmes.

*La figure VII* représente une autre grosse molaire de la mâchoire supérieure à quatre racines: il n'est pas ordinaire que ces dents aient quatre racines.

*La figure VIII* représente une des dernières grosses molaires de la mâchoire supérieure à cinq racines: il est extraordinaire de voir des dents à cinq racines.

## 212 LE CHIRURGIEN

*La fig. IX* représente une petite molaire de la mâchoire supérieure à trois racines recourbées en dehors en forme de crochet & en différens sens : une dent semblable ne peut être ôtée sans faire éclater l'alvéole.

*La fig. X* représente une dent canine de la mâchoire inférieure, de longueur & de grosseur extraordinaire, ôtée à un jeune-homme de vingt ans.

*La fig. XI* représente une autre canine de la mâchoire supérieure, très-longue, par rapport à la longueur ordinaire de ces dents, & dont la racine est recourbée.

*La fig. XII* représente une canine de la mâchoire supérieure à deux racines : les canines n'en ayant qu'une, il n'est pas commun d'en voir de même.

*La fig. XIII* représente une canine de la mâchoire supérieure à trois racines; ce qui est encore plus rare.

*La fig. XIV* représente une petite molaire de la mâchoire inférieure à trois racines : ce que l'on ne voit que rarement.

*La fig. XV* représente une grosse molaire à trois couronnes; ce qui est très-rare & très-remarquable.

*La fig. XVI* représente une molaire à deux couronnes, ayant une autre dent placée dans la voûte de sa racine; ce

qui est tout-à-fait rare & singulier.

*La fig. XVII* représente une grosse molaire de la mâchoire inférieure à trois grosses racines ; ce qui n'est pas commun, les molaires de la mâchoire inférieure n'ayant ordinairement que deux racines.

*La figure XVIII* représente une autre grosse molaire de la mâchoire inférieure à quatre racines ; ce qui ne se rencontre que rarement.

*La fig. XIX* représente une des dernière molaires de la mâchoire inférieure, ayant les racines courbes & recueillées : une dent de cette espèce est difficile à ôter.

*La fig. XX* représente une autre dernière molaire de la mâchoire inférieure, n'ayant qu'une racine très-recourbée.

*La fig. XXI* représente une des molaires de la mâchoire inférieure à deux racines recourbées en différens sens.



*Explication de la planche XXVIII, qui contient la figure de la masse de plomb, du fil d'or, & de deux lames de plomb.*

**L**A figure I représente une masse de plomb pour frapper sur le manche du poussoir, lorsqu'on ôte certaines dents ou chicots de dehors en dedans.

A. Partie de sa convexité.

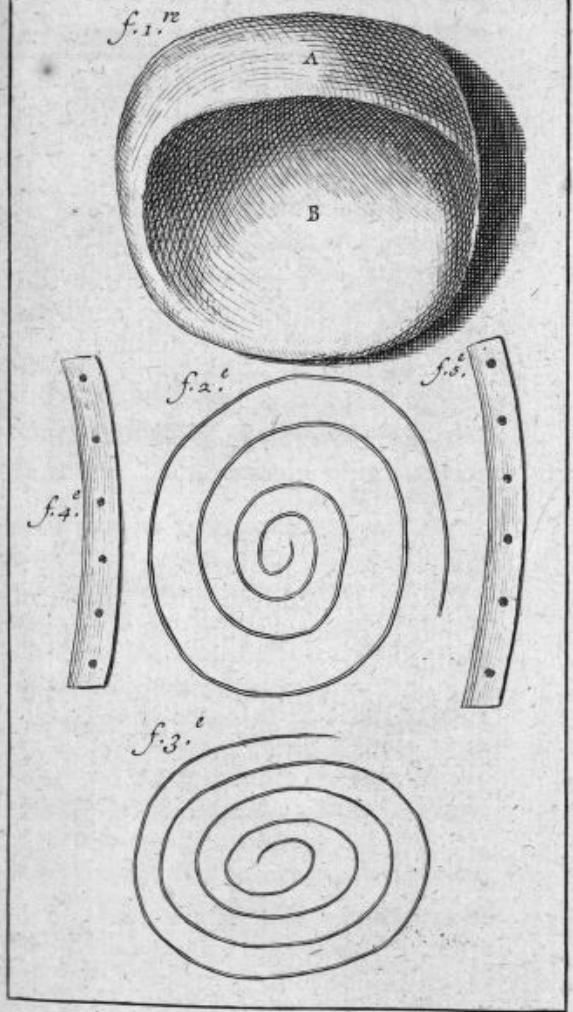
B. Sa concavité.

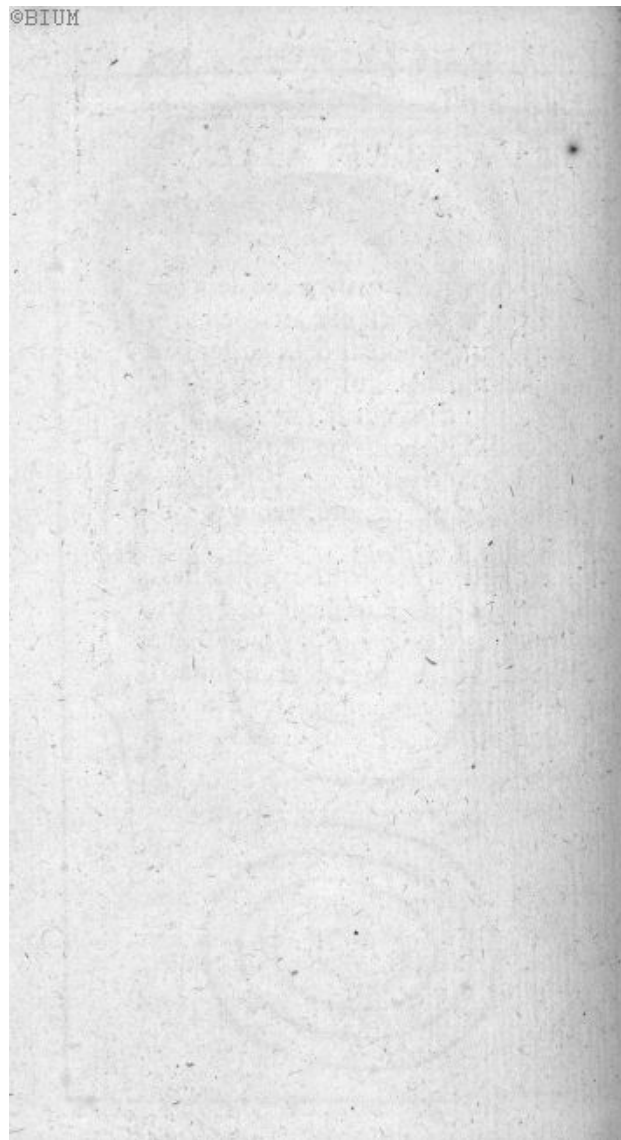
La fig. II représente un fil d'or d'une grosseur assez considérable, recourbé en ligne spirale.

La fig. III représente un autre fil d'or moins gros que le précédent.

La fig. IV représente une lame de plomb, pour assujettir les dents en dedans.

La fig. V représente une autre lame de plomb, pour assujettir les dents en dehors.





## CHAPITRE XIII.

*Des dents artistement figurées pour remplacer celles qui manquent.*

**L**ORSQU'ON veut mettre une dent (a) artificielle, il faut qu'elle ait à-peu-près la longueur, l'épaisseur & la largeur de la dent naturelle, qui en occupoit la place : il faut aussi que la partie, qui en est comme la racine ou le talon, soit ajustée de manière, qu'elle pose également sur la gencive, qui recouvre l'alvéole.

Pour faire des dents artificielles, on emploie ordinairement des dents humaines, des dents d'hipopotame ou cheval marin, des dents de bœuf, même l'os de ses jambes, les défenses de vache marine, & le cœur de l'ivoire le plus fin & le plus beau.

Les dents humaines & celles de cheval marin sont à préférer à toute autre matière; parce qu'elles ont leur émail, & qu'elles résistent davantage à l'action des corps qui les touchent, & que par conséquent elles durent plus long-tems,

(a) Voyez la figure 1 de la planche 34 de ce tome, pag 255.

Tome II.



& conservent une couleur beaucoup plus belle, que toute autre matiere dont on pourroit se servir en pareil cas.

Les dents de bœuf, étant couvertes de leur émail, peuvent aussi être préférées à toute autre matiere, dans le cas où l'on ne peut avoir des dents humaines assez larges & même assez blanches, pour remplir la place d'une autre dent.

Quand on veut mettre une dent humaine à la place d'une autre dent, il faut faire en sorte que le corps de cette dent soit bien proportionné à l'espace dans lequel on le veut mettre, & à la couleur des dents voisines. Cela fait, on lime de sa racine ce qu'elle a de trop, & on remplit de plomb sa cavité.

Quand cette dent que l'on veut employer est trop longue, trop large & trop épaisse, on diminue de sa longueur, beaucoup plus par sa racine, que par l'autre extrémité. Pour cet effet, on la scie, on la lime, & on diminue son volume sur un grais, ou sur une pierre à émoudre, pour la réduire à la proportion & à la figure convenable.

L'on peut aussi avoir de petites meules  
faites

faites exprès, dont on peut se servir, pour fabriquer très-prompement toutes sortes de dents, ou des dentiers artificiels.

Les dents des animaux qu'on peut substituer aux dents naturelles, doivent être de même réduites dans une dimension convenable, si elles sont d'un volume trop grand.

Lorsque l'intervalle qui doit recevoir la dent postiche, est plus large qu'il ne doit être, en conséquence de ce qu'il se trouve réuni aux larges intervalles qui se rencontroient entre la dent perdue & celle qui reste; ou lorsque la carie, en ruinant les parties latérales des dents voisines, aura rendu cet intervalle d'une trop grande étendue, il faut observer que l'assiette, ou le talon de la dent, qui doit être posé sur la gencive, soit de la largeur de l'intervalle, & que le reste diminue, pour la rendre conforme à la dent naturelle, & qu'elle soit en symétrie avec sa pareille.

Après avoir limé la racine de la dent, & mis du plomb dans la cavité, on fait à la dent postiche un petit trou, qui passe par le milieu de ses parties latérales, en traversant la largeur de la

## 248 LE CHIRURGIEN

dent, & qui se conduit à niveau des gencives des dents voisines naturelles : si ce trou ne suffit pas, on en fait deux à côté l'un de l'autre : ces trous servent à donner passage aux deux bouts d'un fil de soie, ou commun, qui y passent séparément, quand il y a deux trous : lorsque le fil a passé, son milieu forme une anse, qui s'engage dans l'intervalle le plus étroit des deux dents solides & voisines : on prend ensuite le bout intérieur de ce fil, & on le passe par-dessus la surface intérieure de la dent naturelle, qui suit l'artificielle, pour le faire entrer dans l'intervalle qu'elle forme avec sa voisine : on noue après cela le bout de ce même fil avec l'autre bout, qui est au-devant, en cas qu'il ne faille pas poursuivre, & attacher une autre dent artificielle avec ce même fil.

Pour attacher les dents postiches, il faut avoir recours au fil de lin retors en trois, & doublé ensuite en deux ou trois, ou à la soie doublée de même. Afin que la gencive ne soit point incommodée ni de l'un ni de l'autre, on les cire à plat sans les retordre de nouveau, & aussi-tôt qu'ils sont usés ou rompus, on en remet d'autres en leur place. On doit s'imaginer qu'il est des

cas où ces fils doivent être employés de même, & d'autres cas où l'on peut les employer tout simples, sans être redoublés : cela dépend de la nécessité plus ou moins grande & de la volonté de ceux qui s'en servent; c'est-à-dire, que lorsqu'il y a plus ou moins de dents de suite à attacher, on doit plus ou moins multiplier les fils.

Il y a des Dentistes qui conseillent, pour attacher les dents postiches, de se servir de cordonnet de soie écrue; mais comme ce cordonnet est très-rude, j'ai observé qu'il faisoit des impressions considérables sur les dents où il étoit appliqué, & que même il les avoit coupées totalement, ou en partie; c'est pourquoi je conseille de ne point s'en servir, & d'avoir recours au fil de lin, ou à la soie cirée dont je viens de parler. Si néanmoins les gencives & les racines sur lesquelles on veut mettre des dents naturelles ou artificielles, se trouvoient assez dures ou assez fermes, pour qu'elles ne puissent pas s'affaiblir trop par l'appui des dents postiches, le fil d'or sera plus convenable pour les attacher que le fil commun, ou la soie cirée; parce qu'alors, elles restent affermées & stables, sans qu'on soit obligé

de les ôter, & sans que le fil d'or puisse intéresser les gencives, & les autres dents. Le fil d'or trait, dont on se sert pour les dents, doit être fait d'or de Ducat. Celui qui est destiné pour attacher les dents postiches, sera préparé de même que celui dont j'ai parlé, pour raffermir les dents chancelantes, au chapitre IX de ce volume. Il n'y a de différence qu'en ce que celui-ci qui doit servir pour attacher les dents postiches aux dents naturelles qui restent encore dans la bouche, doit être plus gros : on en emploie de plus ou moins gros, suivant les circonstances qui se rencontrent.

Quoiqu'il y ait un espace à l'une ou à l'autre mâchoire de deux, trois ou quatre dents (a), &c. qui manquent, on peut en remettre d'humaines à la place, pourvu qu'on se serve de dents pareilles à celles qui sont de moins, & qu'on les ajuste exactement entr'elles & sur la gencive. Alors il n'y a qu'à percer ces dents chacune d'un ou de deux trous un peu larges, l'un au-dessus de l'autre, suivant le volume des dents. Ces trous doivent être percés d'une des

(a) Voyez les figures 2 & 3 de la planche 34 de ce tome, pag. 255.

parties latérales à l'autre, de manière qu'ils se répondent les uns aux autres, & que les dents gardent entre elles le même niveau qu'avoient celles dont elles doivent occuper la place. On passe dans ces trous deux fils d'or ou d'argent (a) d'une médiocre force, qui enfilent de suite toutes ces dents : après les avoir introduits, on les rive par les deux bouts ; puis on finit d'ajuster les racines des dents ainsi assemblées, si elles en ont besoin, afin qu'elles s'arrangent également sur la gencive.

La pièce étant ajustée, si elle n'est que de deux, ou trois dents, &c. on y fait de nouveau un petit trou, qui perce chaque dent d'une partie latérale à l'autre, à fleur des gencives des dents naturelles voisines. Cela étant exécuté, on passe dans ce trou les deux bouts d'un fil commun ou de soie cirée, dont l'anse se passe, & le nœud se fait, comme on l'a déjà enseigné dans ce chapitre.

Les pièces qui sont composées de cinq ou six dents naturelles (b) déta-

(a) Voyez les figures 5 & 6 de la planche 34 de ce tome, page 255.

(b) Voyez la fig. 4 de la planche 34 de ce tome, pag 255.

chées de leurs alvéoles, sont autrement percées que les pièces précédentes : pour les arrêter sur la gencive, il faut faire deux trous à côté l'un de l'autre à chaque surface latérale de l'assemblage, près de la surface qui doit s'appliquer sur la gencive : ces trous sont percés à jour à la face intérieure de ce même assemblage, à quelque distance l'un de l'autre. Le trou qui s'approche le plus de la surface extérieure, fait un plus long trajet que son voisin ; ainsi le trou, dont l'entrée est plus intérieure, sort vers l'intervalle, qui sépare les deux premières dents de chaque côté de cette pièce, tandis que l'autre va jusqu'à celui qui est entre la deuxième & troisième dent. On passe par la sortie des trous de chaque extrémité de la pièce, les deux bouts d'un fil ciré, qui se nouent de chaque côté entre les dents naturelles & solides les plus voisines.

Lorsque les dents humaines postiches assemblées dans cette pièce, surpassent le nombre de celles dont je viens de parler, on doit, outre ce qui a été dit, appliquer sur la face intérieure de cet assemblage (a) une petite lame d'or,

(a) Voyez la fig. 8 de la planche 34 de ce tome, pag 255.

ou d'argent (a), d'environ une ligne & demie de largeur, & de l'épaisseur d'environ une demi-ligne. Cette lame doit être percée vis-à-vis la base de chaque dent, le plus près de la gencive qu'il est possible. Ces trous donnent passage à des goupilles d'or ou d'argent rivées à rivure perdue d'un côté sur la lame, & de l'autre sur la surface antérieure de chaque dent : ensuite on pose cette pièce sur la gencive, & on l'arrête de même que la précédente.

Cet assemblage ainsi ajusté se trouve en état de durer un tems plus considérable que le précédent; mais il coûte beaucoup plus de peine & de dépense: il se peut faire avec la lame seule, sans être obligé de joindre les dents avec le fil d'or ou d'argent, dont nous avons parlé ci-dessus; parce qu'en faisant à la face intérieure de chaque dent une échancrure de la largeur & de l'épaisseur de la lame, il est aisé d'assembler & de joindre le tout ensemble, en logeant la lame dans l'épaisseur de chaque dent, au moyen de cette échancrure pratiquée sur leur surface postérieure, du côté de leur base. On arrête la lame

(a) Voyez la figure 7 de la planche 34 de ce tome, pag. 255.



## 224 LE CHIRURGIEN

à chaque dent le plus près qu'il se peut de la gencive, avec deux petites goupilles d'or ou d'argent, l'une au-dessus de l'autre, & rivées à rivure perdue.

S'il se trouve une racine dans quelque cavité de l'alvéole, & qu'on veuille couvrir cette racine d'une dent artificielle, on lime de cette racine ce qui excède la gencive, & même plus si on le peut : ensuite on ôte tout ce que cette racine a de carié avec les instrumens convenables, & dont j'ai parlé. Cela étant fait, on plombe le canal de cette racine, & on ajuste la base, ou le talon de la dent naturelle ou artificielle qu'on rapporte sur la racine. Il faut auparavant avoir fait à cette dent, un ou deux trous qui servent à passer les bouts d'un fil qu'on attache aux dents naturelles voisines, comme on l'a dit ci-dessus.

Quand la carie a trop considérablement élargi le canal de cette racine, que ses rebords sont encore fermes & solides, & qu'on a été obligé de la plomber, on fait avec un petit poinçon (a) un trou le plus profond & le plus droit qu'il est possible au milieu du plomb

(a) Voyez la figure 3 de la planche 33 de ce tome, pag. 243.

bien affermi, sans néanmoins que ce trou pénètre plus avant que le canal de la racine. On assemble la dent naturelle postiche avec la racine, par le moyen d'un tenon, tel que je vais le décrire.

Lorsque la carie a pénétré jusqu'à la cavité de la racine sur laquelle on veut mettre à tenon (a) une dent naturelle ou artificielle, le canal de cette racine étant encore assez long, tout ce qui se trouve de carié ayant été ôté, on élargit ce canal avec un équarisseur (b), instrument ainsi appelé par les Horlogers, qui est de figure pyramidale, qui se termine en pointe, & qui forme quatre pans, dont chaque angle est tranchant. Il sert aux ouvriers à augmenter le diamètre des trous. L'équarisseur le plus grand des deux que j'ai fait graver, est long d'environ un pouce & demi, compris la soie : son diamètre dans sa partie la plus étendue, est d'environ une ligne. Il va toujours en diminuant vers sa pointe, qui n'a environ qu'une demi-ligne de largeur : c'est-là la di-

(a) Voyez la figure 11 de la planche 34 de ce tome, page 255.

(b) Voyez les figures 1 & 2 de la planche 33 de ce tome, page 243.

mention de chacune de ses faces. Cet équerissoir sert à augmenter le canal des plus grosses racines des dents ; & pour les moyennes on se sert du moyen équerissoir.

Dans l'usage de l'équerissoir, il y a deux circonstances à observer, qui sont de prendre garde qu'il ne pénètre au-delà du canal, & que cet instrument ne soit trop trempé, de crainte qu'il ne se casse dans le canal de la racine de la dent, & qui restant engagé, on ne puisse plus le retirer, ni par conséquent placer le tenon. On seroit obligé, dans un tel cas, de mettre en cette place une dent attachée aux voisines, laquelle seroit de moindre usage, & ne seroit pas si commode. Quand cet inconvénient n'arrive pas, on ajuste à la dent, pour la mettre en place, un petit tenon d'or ou d'argent (a) de la longueur & de la racine du canal de la dent humaine qu'on y veut mettre : comme le canal du corps de la dent se trouve toujours trop peu étendu, on doit augmenter celui-ci avec le foret, pour mieux engager le tenon par l'un de ses bouts dans la dent humaine pos-

(a) Voyez la figure 10 de la planche 34, de ce tome, pag. 255.

riche. Ce tenon doit être bien ajusté, & un peu dentelé autour ; afin qu'il s'en trouve plus affermi après avoir été introduit & mastiqué. Avant que de mettre ce tenon dans la cavité de la dent, elle doit être remplie de mastic en poudre : ensuite on introduit ce tenon dans cette cavité avec de petites pincettes d'Horloger (a), en chauffant ce même tenon au feu de la bougie par son extrémité opposée. Il faut remarquer que pendant que le Dentiste chauffe ce tenon, il doit tenir la dent avec un linge pour ne pas trop sentir la chaleur. Par ce moyen le mastic se fondra, & facilitera l'entrée au tenon : on peut aussi, & même pour le mieux, percer le trou de la cavité de la dent, jusqu'à sa surface intérieure, & y river le tenon après qu'il a été mastiqué. L'autre extrémité du tenon, qui doit être aussi dentelée, s'introduira dans le canal de la racine. Pour cela le Dentiste doit tenir la dent à tenon avec les pincettes droites, & en tournant la dent de droite à gauche, & de gauche à droite, en la poussant de force, jusqu'à ce que le tenon y soit entièrement introduit, que

(a) Voyez la figure 1 de la planche 17 de ce tome, pag 128.

## 228 LE CHIRURGIEN

le talon de la dent porte en plein sur la racine, & que cette dent soit si bien affermie, qu'elle ne fasse, pour ainsi dire, qu'un même corps avec la racine.

Si malgré toutes les précautions que l'on aura prises pour faire entrer bien juste la partie du tenon qui doit être placée dans l'ouverture du canal qu'on aura fait à la racine, il arrive que le renon se rencontre trop petit pour y être engagé de force, & pour y être ferme & stable, il faudra en ce cas faire derechef avec un couteau quelques dentelures de plus, à-peu-près semblables aux dentelures, ou premières tailles d'une lime. Ces dentelures font une espece de morfil qui grossit ce tenon. Si cela n'est pas suffisant, on entourera avec un peu de chanvre, ou de lin, ou même de fil très-fin l'extrémité de ce tenon, pour l'engager ensuite à force dans le canal de la racine de la dent. Ce tenon fait ici ce qu'une cheville fait à deux planches qu'elle assemble l'une contre l'autre. Si les vaisseaux qui entrent dans le canal de la racine de la dent ne sont pas détruits, si l'on perce au-delà de ce même canal, ou si le renon étant introduit, excède la longueur du canal qui doit le recevoir, il

ne manque pas d'arriver en cet endroit une douleur qui est quelquefois suivie de fluxion & d'abcès. Pour lors on est obligé d'ôter la dent à tenon, si la douleur & la fluxion sont violentes; afin de laisser les parties en repos, & de faciliter une libre issue aux matieres arrêtées, à moins qu'on ne veuille s'assujettir à souffrir la fluxion pendant quelque tems, après quoi il n'y a ordinairement aucun retour de douleur. La dent & le tenon s'ôtent avec des pincettes droites, & se remettent de même. Si l'on vouloit mettre une dent à tenon sur une racine qui fût sensible, que les vaisseaux fussent apparens, ou non, on pourroit, afin de détruire ces vaisseaux, appliquer auparavant le caustere actuel dans le canal de la racine, & y introduire pendant quelques jours un petit cotonimbibé d'huile de canelle, ou de girofle.

Le mastic que j'ai proposé, pour arrêter le tenon dans la cavité de la dent, doit être composé de la maniere qui suit.

Prenez de la gomme-laque plate, deux onces; de la térébentine de Venise la plus fine, demi-once; du corail blanc en poudre très-fine, deux onces. Faites fondre la gomme dans un vais-

## 230 LE CHIRURGIEN

seau de terre verni sur un feu médiocrement chaud, & lorsque cette gomme sera fondue, joignez-y la térébentine, & y mêlez exactement la poudre de corail : quand ce mélange sera fait, on le mettra en petits bâtons qu'on pulvérisera pour s'en servir au besoin.

Lorsqu'on ne peut en pareille occasion élargir assez profondément le canal des racines des dents, sans s'exposer à en découvrir les parties sensibles; lorsque ces racines sont trop détruites, ou qu'elles se trouvent naturellement trop courtes, & qu'il n'est pas possible d'y faire entrer un tenon suffisamment long, pour affermir des dents semblables; en ce cas on fait à la dent à tenon deux petits trous, qui percent d'une partie latérale à l'autre, pour se rencontrer à fleur de la gencive après son application; on passe dans ces deux trous les deux bouts d'un fil d'or, dont l'anse se trouve engagée dans l'intervalle de la dent naturelle la plus voisine, de l'espace qu'on veut remplir; on introduit ensuite le tenon de la dent postiche dans le canal de cette racine; enfin on engage les deux bouts du fil dans l'intervalle de l'autre dent voisine, pour y être arrêtés en les retordant, comme

on a dit en parlant du raffermissement des dents.

Néanmoins si l'espace où l'on veut mettre une dent semblable, se trouve plus large qu'il ne doit être naturellement, il ne faut attacher la dent postiche qu'à la dent qui se trouve la plus voisine de la racine; afin de laisser un intervalle entre la dent postiche & la dent, à laquelle cette dent postiche n'est point assujettie: cela se pratique ainsi pour mieux imiter la nature.

Les dents & les piéces artificielles, qui sont attachées avec des tenons & le fil d'or, tiennent mieux que toutes les autres; elles durent quelquefois quinze à vingt ans, & même davantage, sans se déplacer; au lieu que le fil commun & la soie dont on se sert ordinairement pour attacher toutes sortes de dents, ou piéces artificielles, sont de peu de durée.

Il est à remarquer qu'on ne peut pas placer facilement des dents à tenons, si ce n'est aux incisives & aux canines; parce que les racines ont plusieurs racines, dont les conduits varient si diversément, qu'il n'est pas possible de les percer, sans intéresser les vaisseaux qui les accompagnent, l'alvéole ou la



## 232 LE CHIRURGIEN

mâchoire ; au lieu que les incisives & les canines n'ayant qu'une racine & une cavité, l'opération en est plus facile. Elle est encore plus aisée à pratiquer aux dents de la mâchoire supérieure, qu'à celle de l'inférieure ; parce que le corps de la racine des dents de la mâchoire supérieure a plus de volume que celui des dents de la mâchoire inférieure : d'ailleurs il est plus ordinaire d'avoir occasion d'en placer à la mâchoire supérieure qu'à la mâchoire inférieure ; parce que la carie détruit plus fréquemment les dents de la mâchoire supérieure que celles de la mâchoire inférieure.

## C H A P I T R E X I V.

*Maniere de blanchir les os des jambes de bœuf qui servent, ainsi préparés, à faire des dents, ou partie de dentiers artificiels.*

A U S S I - T Ô T que cet animal est tué, ou peu de tems après, on décharne les quatre plus gros os des jambes : On les coupe par rouelles dans la partie la plus dure ; c'est-à-dire depuis une des apophyses jusqu'à l'autre : on ôte ensuite la moëlle de ces os, & on les met sur le feu dans de l'eau de riviere. quand cette eau commence à bouillir, on y jette de la chaux vive, & on en continue l'ébullition pendant un quart-d'heure, afin de dégraisser entièrement ces os : on retire le tout pour le laisser refroidir; on ôte les os de cette eau; on les lave dans une autre eau, & on les fait sécher à l'ombre : quand ils sont secs, on les fait tremper la nuit & sécher le jour; ce que l'on réitere pendant douze ou quinze jours.

Si c'est dans le printems, ou dans l'automne qu'on fait cette préparation,

## 234 LE CHIRURGIEN

on met les rouelles de ces os sur une ferviette mouillée qu'on pose sur l'herbe pendant la nuit, pour les exposer à la rosée. On peut encore, & même pour le mieux, laisser ces os exposés au soleil; mais il faut les couvrir d'une autre ferviette mouillée, pour empêcher que la trop grande chaleur ne les fende.

On ne se sert de ces os ainsi dégraissés & blanchis, pour faire des dents, ou des piéces artificielles, qu'au défaut de toutes les matieres que j'ai indiquées dans le chapitre précédent. J'ai préféré ces matieres à l'yvoire, parce que l'yvoire jaunit bien plutôt, & conserve moins sa blancheur, que l'os de bœuf, sans en avoir la solidité. Les ouvriers qui en employent beaucoup dans leurs ouvrages, m'ont communiqué la maniere de les blanchir, telle que je la viens de décrire.

Dans le choix de ces morceaux, ou rouelles d'os, il faut préférer les moins poreux. La partie de ces os qui est la plus éloignée de l'apophise, est toujours préférable par sa solidité, mais elle est la moins étendue.

## CHAPITRE XV.

*Description des instrumens qui servent à fabriquer les dents & les autres piéces artificielles propres à réparer les défauts causés par la perte des dents naturelles.*

Ces instrumens sont le compas (a), l'étau, la scie (b), la rape, la lime, le gratoir, & le foret avec son archet.

Les limes dont on se sert à cet usage, sont de plusieurs sortes : il y en a de plates, en couteau, à trois quarts (c), en feuille de sauge, de demi-rondes, de rondes droites en queue de rat, & de rondes en queue de rat tournées en forme de cerceau (d).

Nous nous servons de deux sortes de rapes, l'une est plate, & l'autre est demi ronde : la demi-ronde peut néanmoins servir toute seule.

(a) Voyez la figure 3 de la planche 29 de ce tome, pag. 240.

(b) Voyez la planche 31, pag. 242.

(c) Voyez la figure 4 de la pl. 29, pag. 240.

(d) Voyez la figure 1 de la planche 29. *idem*

## 236 LE CHIRURGIEN

Le foret dont il s'agit (a), ainsi appelé par les ouvriers, est composé différemment de ceux dont on se sert pour l'ordinaire à percer les dents, ou les pièces artificielles.

Ce foret a un chevalet sur lequel est monté un arbre, qui porte ce même foret & son cuivrot en forme de barillet, ou tambour de montre. Ce foret est monté à une des extrémités de l'arbre, & l'autre extrémité de cet arbre roule dans une cavité, qui pour cet effet est creusée dans une espèce de tenon de cuivre arrondi : ce tenon est passé dans une espèce de poupée qui se trouve à l'extrémité supérieure de l'une des branches du chevalet : sur la face supérieure de cette poupée, il y a une vis, qui tombe sur le tenon de cuivre, dans lequel roule l'extrémité de l'arbre, dont je viens de parler : cette vis arrête & fait qu'on ôte le tenon de cuivre quand on veut.

L'autre branche du chevalet a une espèce de mâchoire à charnière garnie de cuivre intérieurement : c'est sur ce cuivre que roule la partie de l'arbre, qui se trouve entre le cuivrot & le foret : cette mâchoire à charnière se

(a) Voyez la pl. 30 de ce tome, p. 241.

ferme par sa partie opposée à la même charnière, au moyen d'une vis qui s'engage dans la branche du chevalier.

L'extrémité de l'arbre où l'on engage le foret, est divisée en deux pièces ; ces pièces sont de huit à neuf lignes de longueur ; l'une de ces pièces est attachée à l'arbre au moyen d'une vis, & par conséquent en peut être ôtée quand on le veut : l'autre est prise dans le corps de l'arbre même, & ainsi n'en peut être séparée : la plus courte de ces deux pièces a un tenon arrondi dans la partie inférieure de sa face intérieure : ce tenon est en manière de cheville, pour s'engager dans un trou proportionné à sa grosseur, qui est à la partie inférieure de l'entaille de la grande pièce : sur cette grande pièce est posée la pièce qui est la plus courte : ces deux pièces unies ensemble sont percées à jour, à une ligne près de la cheville de la petite pièce : ce trou sert à laisser passer une petite vis, qui joint les deux pièces l'une contre l'autre, & qu'on serre autant qu'il est nécessaire : l'éguille qui doit servir à former le foret, se met entre les deux, & elle s'y loge par une petite rainure qui regne tout le long du milieu de

## 238 LE CHIRURGIEN

l'intérieur, depuis le trou jusqu'à l'extrémité.

On se sert pour l'ordinaire d'éguilles à coudre de différente grosseur, pour faire le foret; & l'on casse la tête ou le chas de ces éguilles, pour y faire sur une pierre du Levant, ou l'on met un peu d'huile d'olive, une pointe plate & tranchante, très-propre à servir à l'usage auquel on l'a destinée.

Lorsqu'on veut se servir de ce foret, on engage son chevalet dans un étau: l'archet de cet instrument est fait de baleine, & sa corde est une petite corde de boyau.

À l'égard des limes, râpes, compas, étau & scie, il n'est pas nécessaire d'en faire la description; parce que ces instrumens ne different point de ceux dont les ouvriers se servent pour l'ordinaire.

Les gratoirs ou especes de rugines (a) ne sont pas tout-à-fait semblables à ceux des ouvriers, ni aux rugines dont on se sert en Chirurgie: il y a des gratoirs qui sont droits, & d'autres crochus: les uns & les autres se montent aux extrémités d'un manche d'ébene, ou d'une autre matière, au moyen d'une soie carrée & mastiquée à l'or-

(a) Voyez la planche 32 de ce tome, pag. 242.

dinaire: leur manche est long d'environ quatre pouces: il est de grosseur à pouvoir remplir suffisamment la main, & de figure de fuseau à plusieurs pans: il y a des gratoirs droits, qui raclent des deux côtés dans le même sens, & d'autres qui ne gratent que d'un côté dans le sens opposé.

Le premier gratoir a deux grandes faces plates. Sur la circonférence de la partie latérale droite de l'une, & dans l'épaisseur des deux faces, il y a une troisième petite face en forme de biseau, qui forme un tranchant à la circonférence de l'autre face. Cette grande face opposée a aussi une autre petite face, qui regne tout le long de la partie latérale gauche: lorsqu'on retourne l'instrument, cette face se trouve à droite; celle-ci & sa pareille vont se réunir au milieu de l'extrémité de l'instrument, en formant une espèce d'angle de losange un peu moussé: il faut que l'instrument soit tranchant dans ce lieu-là.

Le second gratoir est ovale, arrondi par son extrémité: il a deux surfaces plates: sur son épaisseur est pratiqué un biseau qui regne dans toute la circonférence, par le moyen duquel la



## 240 LE CHIRURGIEN

plus grande des deux faces plates devient tranchante, & l'autre mouffe. Ces deux gratoirs sont montés sur un même manche à plusieurs pans.

Le troisieme gratoir est crochu : il differe par-là de la seconde espece, & en ce que son extrémité supérieure qui est un quatrieme gratoir, décrit un losange à angle aigu par sa partie la plus avancée. D'ailleurs ses grandes faces sont intérieures, & les deux autres sont extérieures par rapport au manche. Toutes les proportions de ces instrumens sont arbitraires, & dépendent du gout de ceux qui s'en servent.

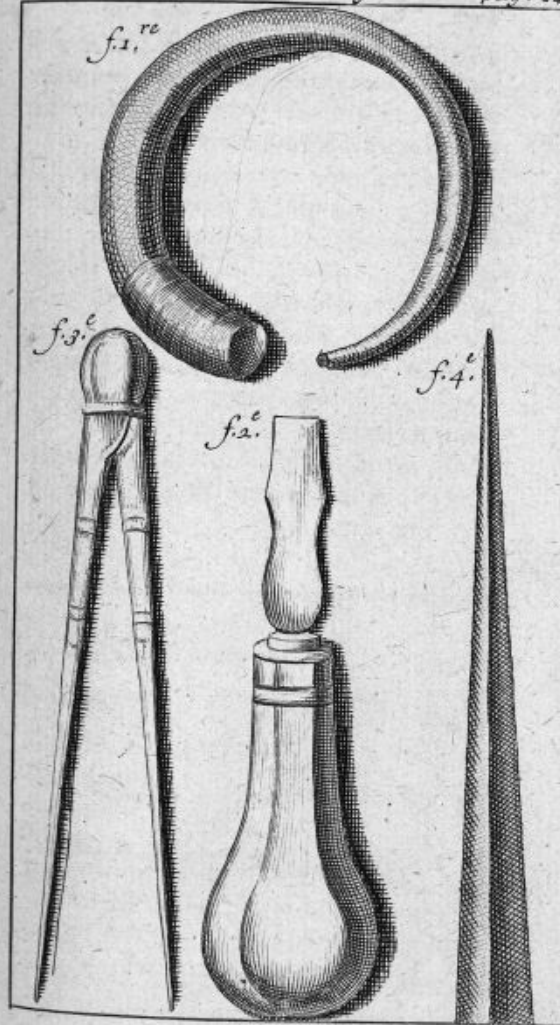
---

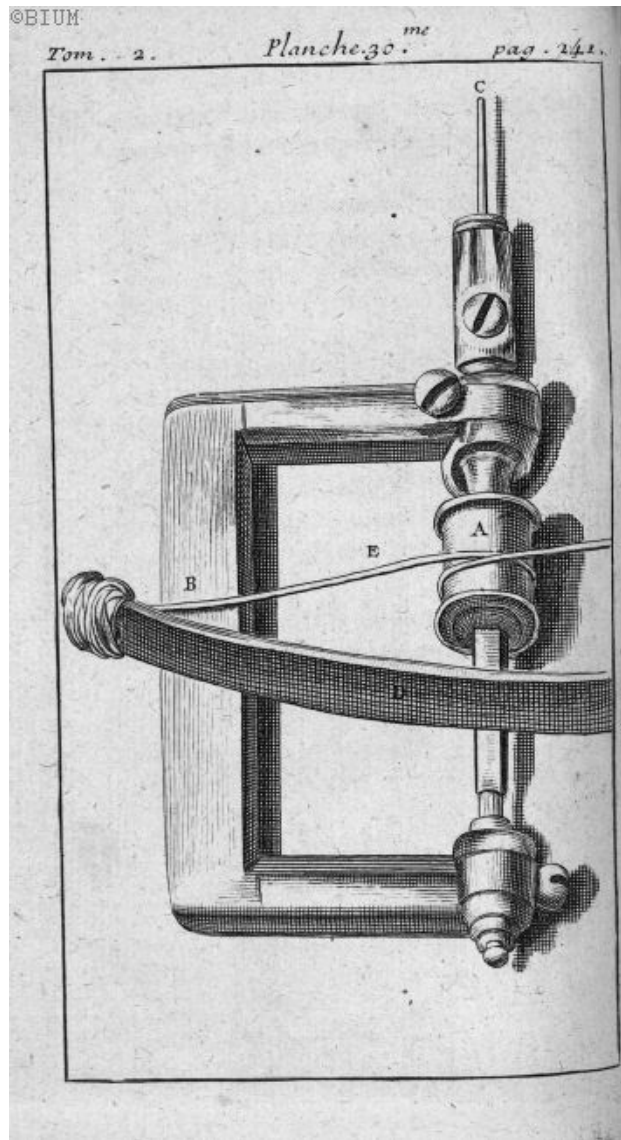
*Explication de la planche XXIX,  
qui contient quatre instrumens qui  
servent à fabriquer les pieces ou dents  
artificielles.*

**L**A figure I représente la lime figurée en queue de rat recourbée en cerceau.

La figure II représente un tournevis.

La figure III représente un compas  
qui





pas qui sert à prendre les dimensions requises pour fabriquer les piéces artificielles.

La figure IV représente une lime à trois quarts, qui sert à faire des échan- crures aux piéces artificielles, vue tron- quée & sans manche. L'on n'a pu la faire voir autrement, l'étendue de la planche ne l'ayant pas permis.

Explication de la planche XXX, qui con- tient un instrument qui sert à fabriquer les piéces artificielles.

**C**ETTE figure représente le chevalet monté avec son foret, & partie de son archet tronqué, vu d'un seul côté dans toute son étendue.

A. Le cuivrot, ou espece de tambour, qui sert comme de poulie à la corde de l'archet.

B. L'arbre du chevalet.

C. Le foret.

D. L'archet.

E. La corde de l'archet.

*Explication de la planche XXXI, qui contient un instrument propre à fabriquer les piéces artificielles.*

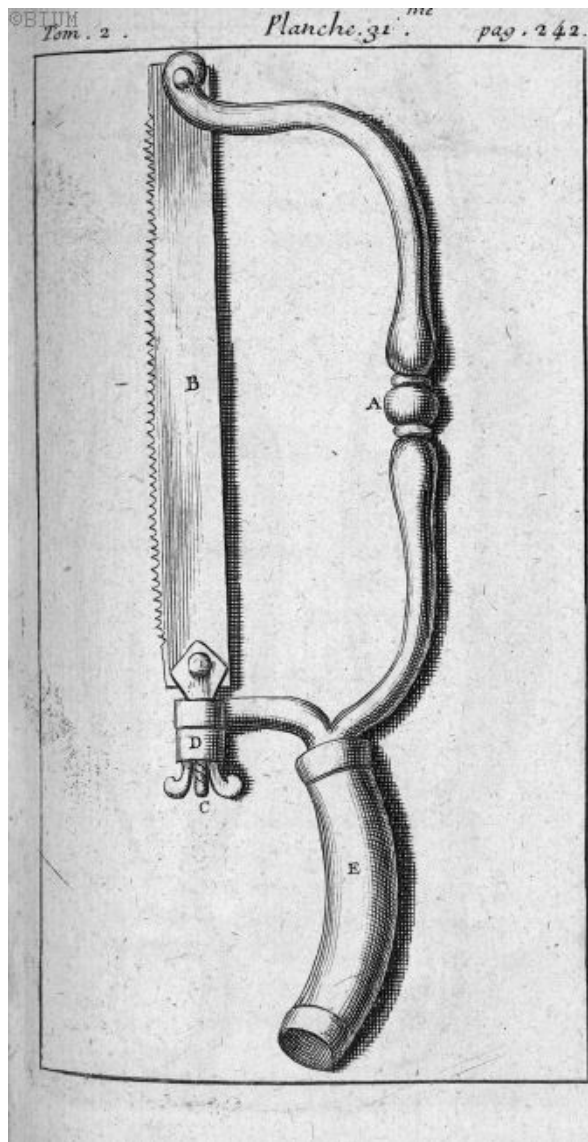
**C**ETTE figure représente une scie, qui sert à scier les piéces ou dentiers artificiels.

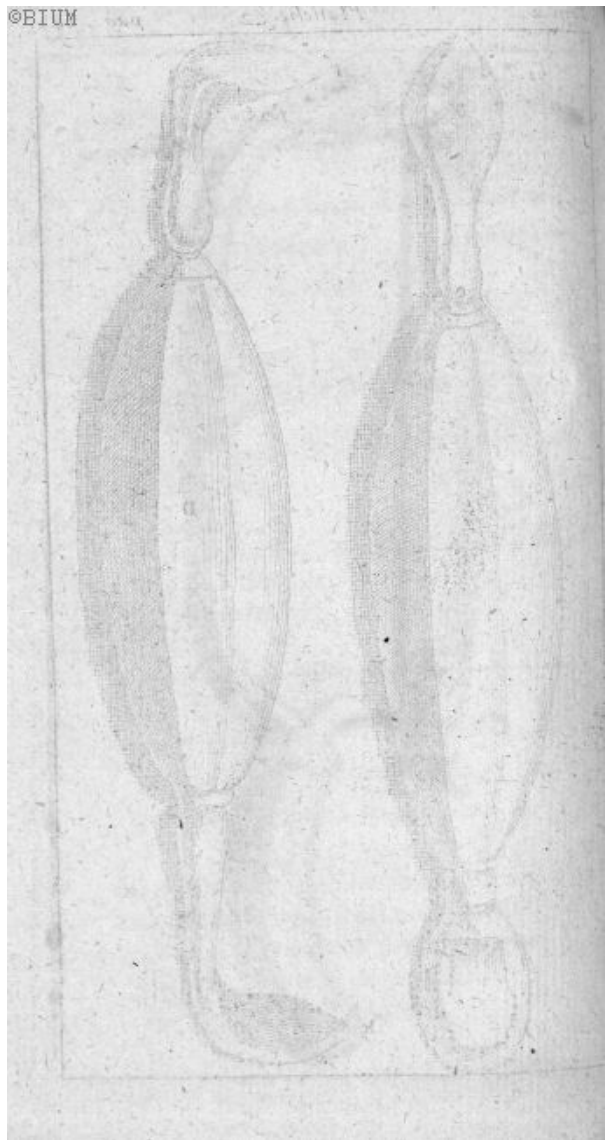
- A. L'arbre de la scie.
- B. Sa lame.
- C. La vis.
- D. L'écrou qui sert à tendre ou à détendre la scie.
- E. Son manche.

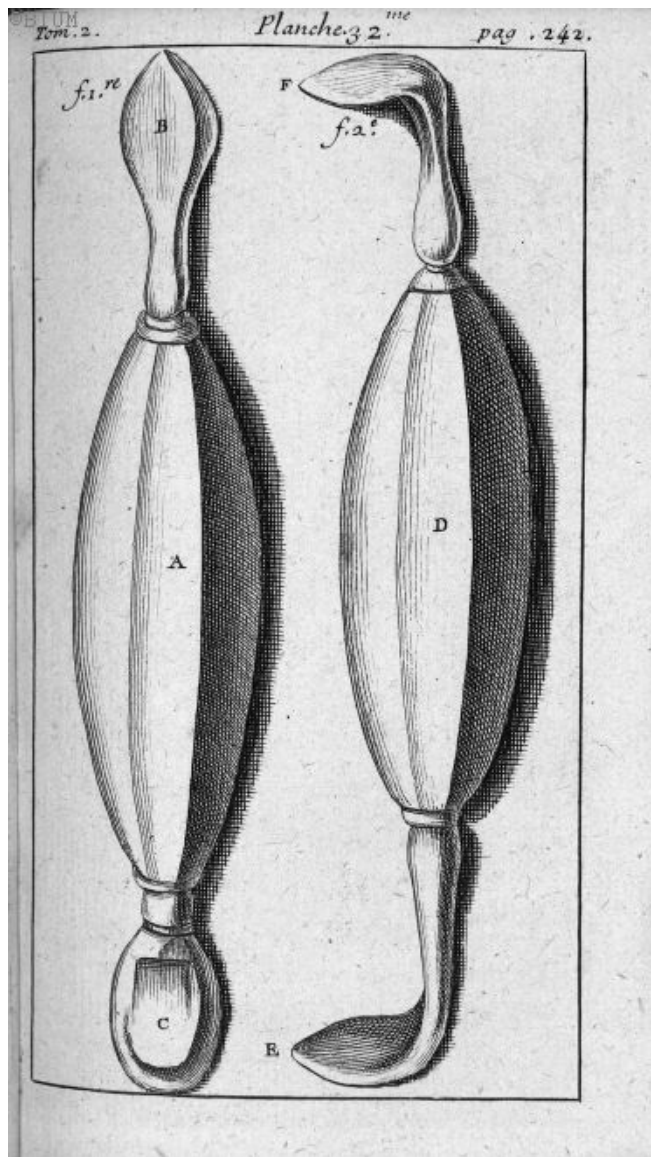
*Explication de la planche XXXII, qui contient deux instrumens qui servent à fabriquer les piéces artificielles.*

**L**A figure 1 représente le gratoir en losange & celui qui est en biseau.

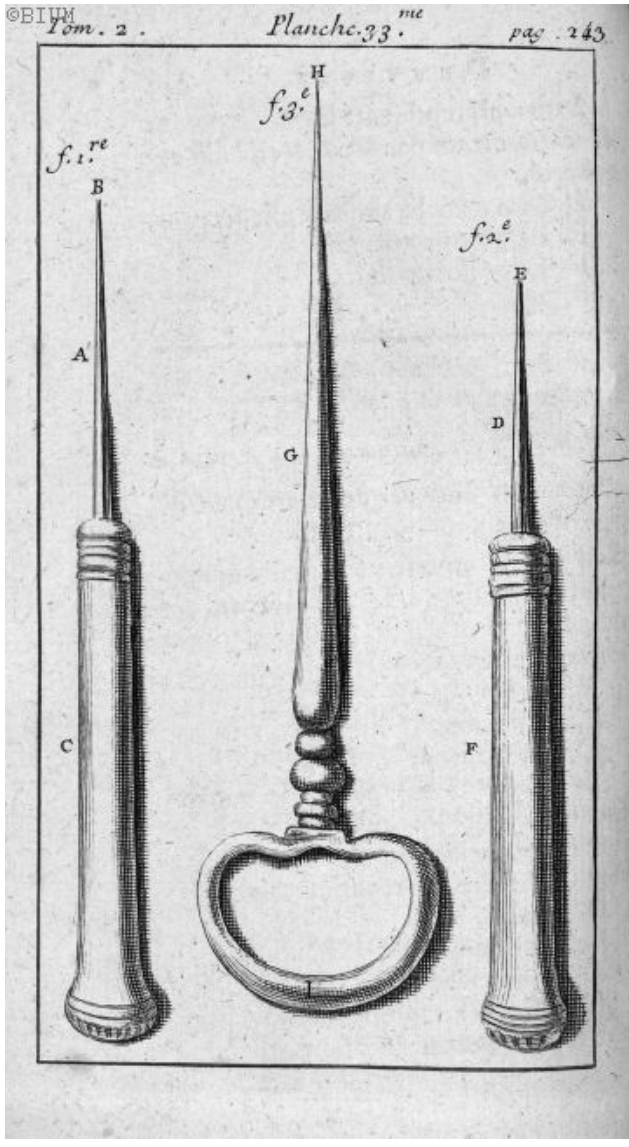
- A. Leur manche à plusieurs pans.
- B. Le gratoir en losange.
- C. Le gratoir en biseau.











*La figure II* représente le gratoir pointu & le gratoir un peu arrondi par son extrémité.

- D. Leur manche aussi à plusieurs pans.
- E. Le gratoir arrondi.
- F. Le gratoir pointu.

---

*Explication de la planche XXXIII, qui contient trois instrumens qui servent à mettre en place des dents artificielles.*

*La figure I* représente le grand équarri-soir, qui sert à agrandir les cavités des racines des dents, lorsqu'on y veut introduire des tenons,

- A. Sa tige.
- B. Sa pointe.
- C. Son manche.

*La figure II* représente le moyen équarri-soir qui sert aussi à agrandir les cavités des racines des dents, lorsqu'on veut introduire des tenons plus petits.

- D. Sa tige.
- E. Sa pointe.
- F. Son manche.

*La figure III* représente un poinçon qui sert à percer le plomb introduit

## 244 LE CHIRURGIEN

dans quelque racine de dent, dont le canal est trop délabré pour servir à recevoir un tenon, à moins qu'il ne soit auparavant plombé.

G. Sa tige.

H. Sa pointe.

I. Son anneau servant de manche.

---

---

### CHAPITRE XVI.

*Ce qu'il faut observer pour percer, placer & attacher aux dents naturelles, ou à quelqu'une de leurs portions, les pieces artificielles : les dimensions les plus convenables de chaque partie qui sert à l'assemblage de ces mêmes pieces.*

**L**ORSQU'ON veut remplir un ou deux espaces qu'occupent plusieurs dents, on fait autant de pieces artificielles, qu'il y a d'espaces à remplir. Si ces pieces se font de dents de cheval marin, ou d'une autre matiere convenable, il faut, comme nous l'avons déjà dit dans le treizieme chapitre de ce volume, que ces pieces soient proportionnées en toutes leurs dimensions

à la surface des gencives, & à la longueur, grosseur & figure des dents que l'on veut imiter. Il faut percer chaque pièce d'un bout à l'autre, si sa courbure ne s'y oppose point; enforte que le trou de chaque pièce donne passage aux deux bouts d'un fil, qui après avoir fait l'anse, s'engage comme les autres fils dans l'intervalle de deux dents solides: on noue ces fils par un nœud bien ferme, tel que celui du Chirurgien.

Il faut percer d'une autre manière les pièces qui sont trop courbées (a): on fait pour cela deux trous l'un à côté de l'autre à chaque bout de la pièce. Ces trous commencent sur les surfaces latérales de la pièce auprès de la surface qui s'applique sur la gencive. Lorsque la pièce artificielle n'a que deux ou trois dents, ces trous ne font qu'une ligne de trajet, en sortant vers le milieu de la face intérieure; mais, quand cette pièce est composée de quatre ou cinq dents, le trajet des trous est de deux lignes: leur sortie donne entrée aux fils qui attachent la pièce, de même qu'il a été dit en parlant des pièces faites de dents humaines.

(a) Voyez la fig. 1 de la planche 35 de ce tome, pag. 257.

Néanmoins, si pour attacher l'une des deux extrémités de cette piece de dents artificielles, nous ne trouvons dans la machoire que les dernieres molaires, cette extrémité doit être percée autrement : au lieu de faire sortir les trous sur la face intérieure, on les fait sortir sur l'extérieure, ou bien on les perce d'un bout à l'autre, s'il ne s'agit que de la moitié, ou environ, d'un dentier artificiel : ces trous donnent passage aux deux bouts d'un fil, & son milieu fait une anse, qu'on engage de même que ces nœuds dans les endroits convenables.

Les pieces (a) qu'on veut placer à l'une ou à l'autre mâchoire, qui n'a de chaque côté qu'une ou deux grosses molaires pour être assujetties, doivent être percées de deux trous à chaque bout : ces trous commencent sur les surfaces latérales de la piece, auprès de la surface qui doit s'appliquer sur la gencive : ils viennent par un trajet oblique de bas en haut, sortir à côté l'un de l'autre entre la deuxième & la troisième, ou entre la troisième & la

(a) Voyez la figure 1 de la planche 35 de ce tome, pag. 257.

quatrième des dents formées sur cette pièce.

On introduit les deux bouts des fils par l'entrée des trous, & le milieu de ces fils fait une anse qu'on engage entre les deux dents naturelles, si elles sont stables l'une & l'autre; sinon on l'avance jusqu'à la postérieure, si l'antérieure est chancelante. Les deux bouts du fil se nouent de chaque côté entre l'espace des dents artificielles par où ils sont fortis.

Quand il n'y a qu'une petite ou une grosse molaire d'un seul côté de la mâchoire, capable de supporter l'attache de la pièce des dents artificielles, il faut la percer de manière que le point de l'attache la rende ferme & stable, comme il vient d'être indiqué.

C'est pourquoi, si la pièce des dents artificielles est destinée à servir pour la mâchoire inférieure, on fait deux trous à côté l'un de l'autre, au bout qui doit toucher la dent naturelle. Ces deux trous commencent à une demi-ligne, ou environ, près de la surface qui s'applique sur la gencive: ils sortent à quelque distance l'un de l'autre sur la face intérieure de la pièce, à deux ou trois

## 248 LE CHIRURGIEN

lignes de leur entrée : les bouts d'un fil entrent par la sortie des trous, & se nouent sur la dent comme les autres.

Une semblable piece de dents artificielles destinée pour la mâchoire supérieure, doit être percée de deux trous à côté l'un de l'autre. Ils commencent par la face qui doit poser sur la gencive, à une demi-ligne du bord de l'extrémité qui touche la dent naturelle, & ils sortent un peu obliquement sur la face opposée à leur entrée. Le fil qui sert à assujettir cette piece, se passe & s'attache de même que celui qui sert à assujettir la piece dont je viens de parler.

Si l'on n'y a que la dernière grosse molaire d'un seul côté, à laquelle on puisse attacher cette piece, on fait sortir obliquement les trous de la piece entre le deuxième ou le troisième intervalle des dents artificielles. Le fil entre par les trous situés à l'extrémité de la même piece, & son milieu fait une anse, qui s'engage au-delà de la dent naturelle pour l'embrasser. Ensuite les deux bouts de ce fil, en se joignant ensemble, se nouent dans l'intervalle d'où ils sont sortis.

11 Lorsque l'une ou l'autre mâchoire n'a au-devant de la bouche, & même à un de ses côtés, qu'une, deux ou trois dents; soit qu'elles soient contigues, ou qu'il y en ait quelqu'une d'ôtée entr'elles, on y peut néanmoins mettre une piece entiere de dents artificielles, (a) pourvu qu'on fasse vis-à-vis de chaque dent naturelle des entailles pratiquées dans l'épaisseur de la piece sur sa face extérieure, & que l'on forme à côté de ces entailles, des dents qui imitent les dents naturelles dont elles occupent la place.

La piece artificielle étant ajustée, il faut la percer pour l'arrêter sur la gencive, en l'attachant aux dents voisines. Par exemple, s'il n'y a qu'une dent naturelle, ou qu'il y en ait plusieurs de séparées par la chute de leurs voisines, on fait deux trous à la surface plate de chaque entaille près de ses encognures. Ces trous commencent dans l'entaille à la face extérieure de cette piece le plus près de la gencive qu'il est possible: ces mêmes trous, en s'approchant l'un de l'autre par un trajet oblique, sortent à la face intérieure, & l'on introduit

(a) Voyez la figure 2 de la planche 35 de ce tome, page 257.



## 250 LE CHIRURGIEN

par leur sortie les deux bouts d'un fil qui se nouent en devant, comme il va être dit,

Les entailles qui doivent loger les deux dents naturelles contigües, ont trois trous, dont deux sont situés comme le sont ceux dont nous venons de parler, le troisieme est situé au milieu; & ces trous vont sortir à la face intérieure de même que les précédens: lorsqu'il se trouve trois, quatre ou cinq dents naturelles, &c. logées dans une seule entaille, on multiplie les trous de façon que pour trois dents il y aura quatre trous, pour quatre dents cinq trous, &c. L'entrée & la sortie de ces trous doivent toujours être, comme nous l'avons dit, & ces mêmes trous qui recevront des fils, serviront tous à assujettir la piece artificielle.

Il faut passer dans les trois trous autant de fils qu'il y a de dents naturelles placées dans l'entaille. On doit assujettir ce dentier artificiel par le moyen des fils placés dans les trous pratiqués dans ces pieces artificielles.

Les bouts de chaque fil seront passés de dedans en dehors, de façon que chaque trou du milieu donnera un passage commun au bout du fil voisin:

ces fils passés de même embrassent chacun une dent : ils sont ferrés & noués sur le corps de la dent, le plus près qu'il est possible de la gencive, entre les intervalles de chaque dent naturelle : on réitère deux fois le nœud du Chirurgien.

Pour mieux assujettir une piece de dents artificielles, semblable à celle dont nous venons de parler, supposé qu'elle puisse être attachée aux dents incisives de la mâchoire supérieure, il faut que les trous qui doivent donner passage au fil qui sert de lien pour cette piece, soient percés de telle maniere, qu'ils décrivent une ligne oblique, depuis la surface intérieure de la piece, jusqu'à la surface extérieure de la même piece, dans l'endroit de l'entaille : ces trous, montant de bas en haut, du dedans en dehors, se rencontrent du côté de l'entaille à fleur de la gencive, & du côté postérieur beaucoup plus bas ; ce qui fait faire au trajet des fils qui embrassent les dents de la piece, dans l'intervalle d'un trou à l'autre, la fonction de levier : circonstance qui n'est pas indifférente, pour empêcher que les extrémités de la piece ne fassent la bascule, & pour obliger la piece de dents artificielles d'appuyer dans toute l'étendue

de la surface supérieure, contre la surface inférieure des gencives supérieures.

Si'il ne se rencontre dans l'une, ni l'autre mâchoire, aucune dent convenable, pour y attacher une piece composée de plusieurs dents artificielles, & que l'on veuille assujettir une piece plus ou moins étendue, sans l'attacher au corps des dents naturelles, on pratique la méthode suivante.

On dispose les racines des dents, le dentier & les tenons, à-peu-près de même qu'il est enseigné dans le chapitre treizieme de ce volume, & dans ce chapitre-ci. Pour lors on fait des tenons en forme de vis pyramidale (a), avec des têtes, qui ne soient ni trop élevées, ni trop étendues, & qui soient proportionnées à la grosseur du trou.

On perce la piece artificielle (b) à tenon, dans un ou plusieurs endroits, suivant qu'elle est plus ou moins étendue, & qu'il se rencontre des racines propres à recevoir des tenons. Les trous qui percent cette piece sont disposés de telle maniere, qu'ils répondent verticalement à ceux des racines des dents.

(a) Voyez la figure 3, de la planche 35 de ce tome, page 257.

(b) Voyez la figure 4 de la planche 35, *idem*.

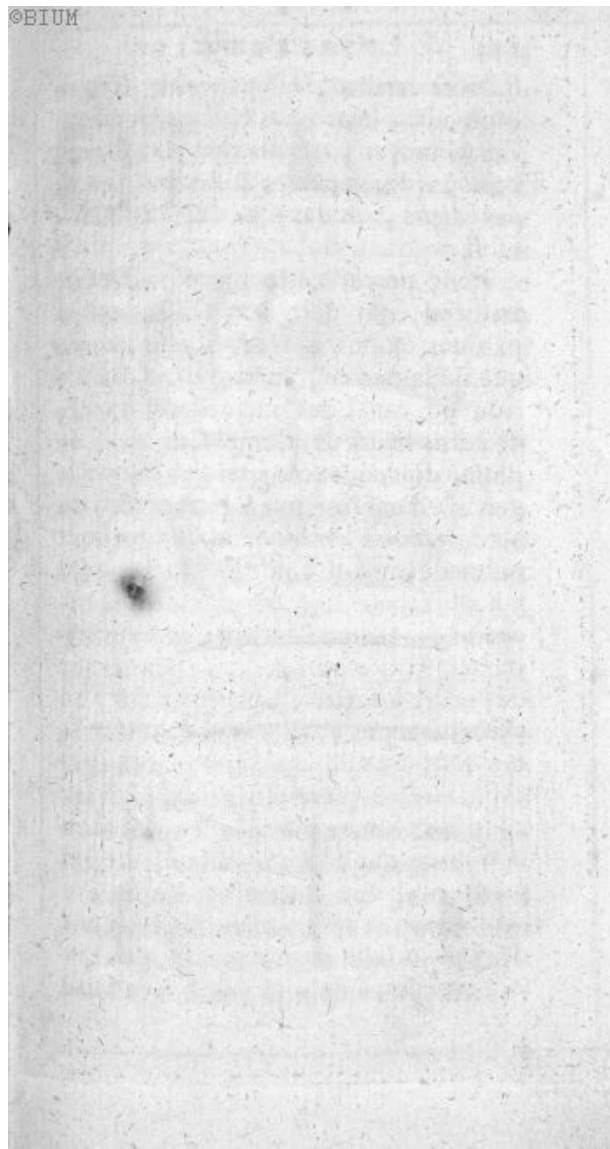
Ces trous sont pratiqués dans l'épaisseur de la piece suivant la direction des dents. A chaque trou on fait une échancrure du côté qui doit recevoir la tête du tenon, pour loger cette tête le plus avant & le plus proprement qu'il est possible, afin qu'elle n'excede point la surface de la piece. Le tout ainsi disposé, on introduit chaque tenon dans un des trous du dentier artificiel, de telle maniere que le corps du tenon, après avoir traversé le dentier, sorte par la surface du même dentier qui doit s'appliquer sur la surface de la gencive & de la racine de la dent. Il faut que ce tenon excede, dans le lieu où il sort de ce trou, la surface de ce dentier d'une longueur suffisante, pour pouvoir s'engager autant qu'il le faut dans le canal de la racine qui doit le recevoir.

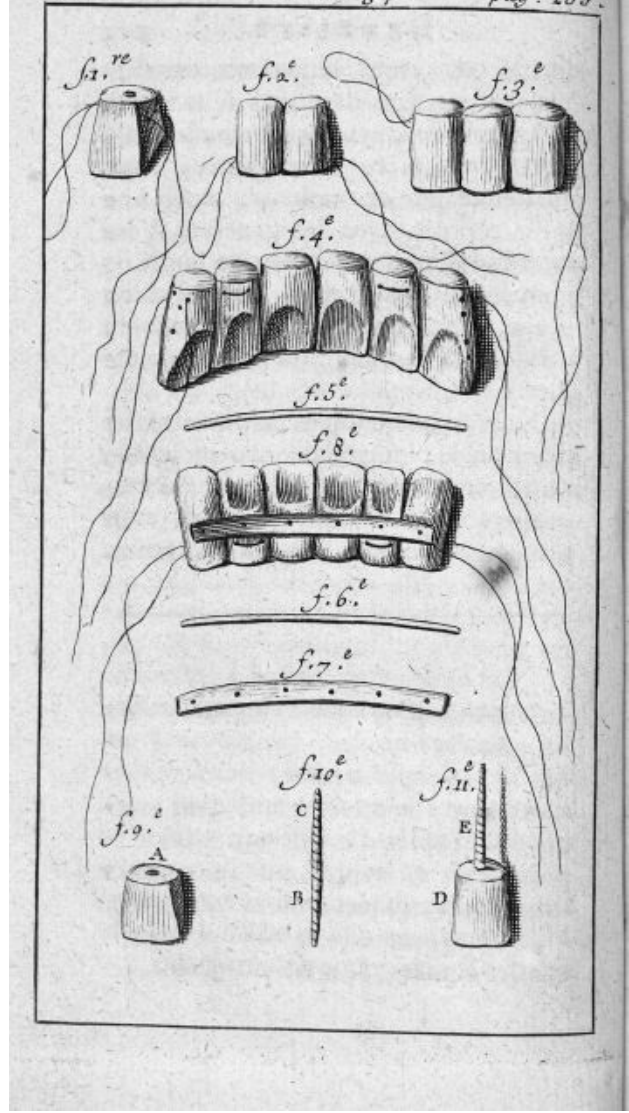
Si l'on veut, on fendra la tête de ce tenon de même que la tête d'une vis, pour engager ce même tenon, en le tournant de droite à gauche ou de gauche à droite, avec un tourne-vis proportionné; si mieux on n'aime engager ce tenon en le poussant & en le tournant à force avec des pincetes droites, & ensuite couper, avec une lime, l'extré-

## 254 LE CHIRURGIEN

mité extérieure, ou partie de la tête du tenon à fleur de la piece artificielle. Par ce moyen, ce dentier est affermi, porte sur les gencives & sur les racines des dents, & dure un tems considérable.

Pour percer cette piece ou dentier artificiel, qui doit être ainsi attachée par des tenons à tête, il faut, avant que de la percer, mettre dans chaque trou ou canal des racines des dents, de petits bouts de plume. Ces bouts de plume doivent excéder le niveau de la gencive d'environ une ligne; afin qu'on ait la facilité de les en mieux retirer: on met autant de bouts de plume, qu'il y a de racines de dents disposées à recevoir des tenons: on mouille suffisamment le bout extérieur des plumes avec de l'encre à écrire: cela étant fait, on présente la piece artificielle dans le même sens qu'elle doit être placée: on appuie cette piece artificielle sur ces bouts de plume; afin qu'elle reçoive en la surface qui doit s'appliquer sur les gencives, une impression de l'encre appliquée sur ces bouts de plumes, qui désigne au juste le lieu où chaque trou doit être percé dans la piece. De cette





façon, ces trous répondent directement à l'orifice du canal de la racine de chaque dent : tout ceci est essentiel, pour que la pièce se rencontre, étant assemblée par ces tenons, dans une juste position avec les gencives & les racines. On peut, au lieu de bouts de plume, se servir d'un peu de coton roulé, qui, étant placé à l'entrée du canal de la racine, produira le même effet.

Tout ce que je viens de dire au sujet d'une ou de plusieurs dents artificielles, ne diffère point essentiellement du manuel qu'il y a à pratiquer en pareille occasion, à l'une ou à l'autre mâchoire.

---

*Explication de la planche XXXIV, qui contient plusieurs dents ou pièces artificielles.*

**L**A figure I représente une dent artificielle, enfilée d'un fil voltigeant.

La figure II représente deux dents artificielles, enfilées d'un fil voltigeant.

La fig. III représente trois dents artificielles enfilées d'un fil voltigeant.



## 256 - LE CHIRURGIEN

*La fig. IV* représente une pièce de six dents naturelles postiches, assemblées par des goupilles d'or ou d'argent, enfilées par deux fils voltigeans, laquelle pièce sert pour la mâchoire supérieure, vue par sa partie postérieure.

*Les figures V & VI* représentent des goupilles ou gros fils d'or ou d'argent, qui servent à l'assemblage de cette pièce.

*La fig. VII* représente la lame percée de plusieurs petits trous, laquelle sert à l'assemblage des dents naturelles postiches.

*La fig. VIII* représente un assemblage de six dents naturelles postiches attachées & arrangées par le moyen d'une lame d'or ou d'argent, & enfilées par deux fils voltigeans, pour la mâchoire inférieure, vu par sa partie postérieure.

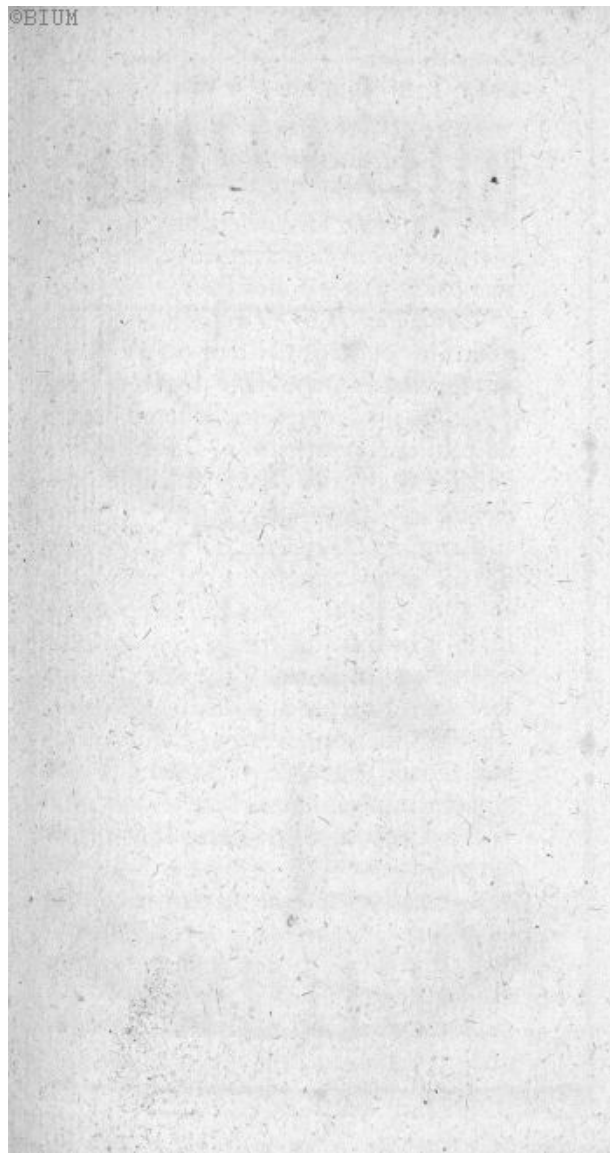
*La fig. IX* représente une dent à tenon, vue par sa partie antérieure, & séparée de son tenon.

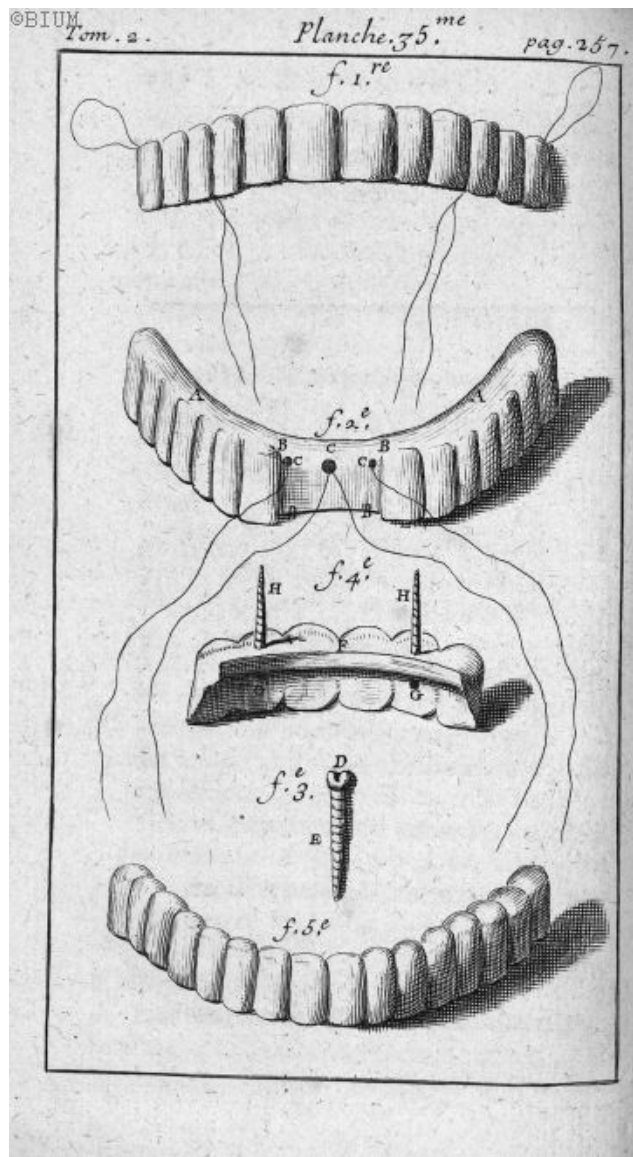
A. Le trou par où cette dent reçoit le tenon.

*La fig. X* représente un tenon avec ses dentelures, séparé de la dent à tenon.

B. La partie du tenon qui s'engage dans la dent.

C. La partie extérieure du tenon qui s'engage dans le canal de la racine.





*La fig. XI* représente une dent à tenon  
assemblée avec son tenon.

D. La dent à tenon.

E. Le tenon.

---

*Explication de la planche XXXV, qui  
contient plusieurs pieces ou dentiers ar-  
tificiels.*

**L***A figure I* représente un dentier ou  
piece artificielle de douze dents enfilé  
par deux fils voltigeans, qui servent à  
l'attacher aux dernieres dents des deux  
côtés de la mâchoire supérieure.

*La fig. II* représente un dentier ar-  
tificiel à entaille, laquelle entaille est  
enfilée par deux fils, & sert pour loger  
les deux grandes incisives qui restent  
seules à la mâchoire supérieure, & aux-  
quelles ce dentier doit être attaché.

AA. Surface supérieure qui doit être  
placée sur la gencive.

BBBB. L'entaille qui sert à recevoir

## 258 LE CHIRURGIEN

les deux grandes incisives qui tiennent encore à la bouche.

CCC. Les trois trous qui servent à recevoir les fils voltigeans pour attacher & assujettir cette piece aux deux dents naturelles.

*La figure III* représente un tenon à vis & à tête fendue, qui sert à attacher une piece de six dents, lequel est différent des tenons qui servent à attacher des dents seules.

D. La tête de ce tenon.

E. Sa tige.

*La fig. IV* représente une piece ou dentier à tenons, vue par sa partie postérieure, & assemblée avec ses deux tenons.

F. La surface concave du talon qui porte sur les gencives, lequel talon est percé pour engager les tenons.

GG. Les têtes fendues de ces deux tenons.

HH. Les tiges de ces deux tenons.

*La fig. V* représente une piece entière, ou dentier artificiel, qui sert à la mâchoire inférieure, vue par sa partie antérieure. Comme cette piece tient en place d'elle-même, elle ne doit point être percée ni attachée.

## CHAPITRE XVII.

*La description & l'usage d'une machine, artistement composée d'un dentier supérieur complet, assemblé par des ressorts à une pièce, d'or ou d'argent, qui embrasse, par le moyen de deux demi-cercles & de deux anses, les dents de la mâchoire inférieure.*

QUOIQU'A l'une & à l'autre mâchoire il n'y ait aucune dent, ni aucune racine, on peut néanmoins y mettre deux pièces entières de dents artificielles.

Pour réussir à faire ces sortes de pièces, de manière qu'elles tiennent sur les gencives, lorsqu'elles y sont appliquées, il faut examiner les gencives & leurs variétés, afin de travailler les deux pièces d'une manière convenable à pouvoir s'y assujettir exactement. On doit encore considérer la figure & la courbure qu'il faut donner à la face

## 260 LE CHIRURGIEN

intérieure & à l'extérieure de chaque piece artificielle, pour éviter que la langue, les gencives, & le dedans des joues en soient incommodés.

Si une piece entiere de dents artificielles est de quelque utilité à la mâchoire supérieure, quand elle a perdu toutes ses dents, elle est encore beaucoup plus nécessaire à la mâchoire inférieure, lorsqu'elle est dans un semblable état. Il semble même qu'on ne peut se passer de cette piece que très-difficilement; parce que le défaut des dents de cette mâchoire empêche davantage la prononciation, & la mastication parfaite qui devrait, ce semble, n'être point arrêtée, la gencive s'étant endurcie: les joues & les levres font, par le défaut des dents inférieures, comme perdues & enfoncées dans la bouche: il arrive de-là qu'on se contente souvent de réparer les besoins pressans de cette mâchoire, sans avoir égard à ceux qui se rencontrent à la mâchoire supérieure.

Pour garnir seulement la mâchoire inférieure, il faut que la piece de dents artificielles (a) soit bien ajustée; afin

(a) Voyez la figure 5 de la planche 35 de ce tome, page 257.

que la configuration de cette mâchoire & les inégalités des gencives, sur lesquelles elle prend son assiette, puissent la maintenir dans cet état. Tandis que cette piece de dents artificielles est engagée d'un côté entre la langue, & de l'autre par la levre inférieure & les joues; elle s'y trouve si stable, que sans qu'elle se déränge, la mastication se fait librement, & ne differe presque en rien de celle des dents naturelles. On jouit de cet avantage, sur-tout quand à la mâchoire supérieure, il y a des dents naturelles à sa rencontre; & que l'on est accoutumé à se servir de cette piece de dents artificielles.

On ne peut ajuster de même à la mâchoire supérieure une piece entiere de dents artificielles seule; car pour faire tenir cette piece, il faut nécessairement, ou en mettre à la mâchoire inférieure une semblable, ou que cette mâchoire inférieure ait en tout, ou en partie, des dents naturelles, qui puissent soutenir & affermir la piece mise à la mâchoire supérieure.

Ces circonstances m'ont engagé à inventer une machine (a), qui, étant

(a) Voyez la figure 1 de la planche 36 de ce tome, pag. 273.



## 261 LE CHIRURGIEN

construite de façon que je l'ai imaginée, & telle que je vais la décrire, s'ajuste à la mâchoire supérieure, de manière qu'elle peut servir aux mêmes usages auxquelles servent les dents naturelles.

Pour parvenir à la construction de cette pièce, ou dentier artificiel à ressort, il faut examiner la quantité de dents qui restent à la mâchoire inférieure, leur volume, leur situation, & les dimensions des gencives, tant en dehors qu'en dedans; afin qu'ayant bien pris les mesures requises, l'on puisse faire avec justesse la pièce qui doit embrasser les gencives, tant antérieurement, que postérieurement, & qui doit passer par-dessus les dents, en se joignant aux extrémités de l'un & de l'autre demi-cercle.

Ensuite on fait fabriquer deux lames d'or ou d'argent, larges d'environ une ligne & demie, & épaisses d'environ un quart de ligne: ces deux lames ainsi fabriquées se recourbent sur leur face la plus large pour en faire deux espèces de demi-cercles qu'on ajuste, l'un à la face intérieure, & l'autre à la face extérieure des gencives de la mâchoire inférieure. La lame qui forme le demi-cercle extérieur, doit

être plus longue & coudée à ses deux extrémités, selon la hauteur & l'épaisseur des dents & des gencives qu'elle doit embrasser. Cette lame s'avance pour monter par-dessus les dents, & elle se recourbe dans l'endroit où sa courbure doit former un coude : lorsque cette lame a dans sa continuation passé par-dessus la couronne des dents, on les fait descendre toutes deux jusqu'à la gencive ; & cela pour essayer si elles sont conformes à la convexité & à la concavité que forme la mâchoire dans toute l'étendue où elles doivent s'appliquer. On attache ensuite les deux extrémités du demi-cercle intérieur avec les deux extrémités de la continuation du demi-cercle extérieur ; on les unit ensemble en les soudant, ou en les attachant par des petits clous rivés à rivure perdue : pour lors ces deux pièces forment dans ce lieu-là, de chaque côté de la mâchoire, une anse carrée : cette anse embrasse une des grosses dents molaires par ses parties latérales & supérieures, & elle porte sur elle de chaque côté de la mâchoire inférieure ; ces pièces étant soudées sont plus commodes & plus durables que celles qui sont attachées avec des clous rivés.

## 164 LE CHIRURGIEN

Cette piece ainsi disposée sert de point d'appui à la piece supérieure, comme il va être expliqué.

On ajoutera entre le coude & la courbure de l'anse, une avance de chaque côté, & chacune de ces avances fera unie à chaque extrémité du cercle extérieur, en les soudant, ou en les attachant dans le même endroit avec des clous rivés à rivure perdue.

Cette avance est à-peu-près ronde depuis son attache jusqu'à son extrémité : elle est plus ou moins longue, suivant la distance qui se rencontre depuis l'extrémité du demi-cercle extérieur, jusqu'à la partie inférieure de l'apophyse coronoïde, & le corps des muscles fermeurs des mâchoires. Il faut avoir égard à l'espace que le ressort doit occuper dans ce lieu-là ; ce ressort devant s'étendre bien plus loin que l'avance.

A l'extrémité de cette avance, on doit pratiquer un rebord, qui excède la grosseur de l'avance d'environ un quart de ligne. Cette avance doit avoir une entaille ou fente dans le milieu de son épaisseur, d'environ une demi-ligne de largeur, qui la divise en deux parties égales. Il y a un trou qui dans  
l'endroit

l'endroit où cette fente se termine, perce cette avance d'outre en outre.

Sur cette piece ainsi construite, on monte par des ressorts celle qui doit représenter les dents artificielles de la mâchoire supérieure : il faut percer la piece avant que de la monter.

Quand on a proportionné la piece de dents artificielles à la gencive de la mâchoire supérieure contre laquelle elle doit poser, il faut laisser à chaque extrémité de cette piece du côté de sa face extérieure une éminence aplatie de trois ou quatre lignes de longueur, & de deux d'épaisseur. Cette éminence doit être de la largeur de la piece.

Presqu'au milieu de cette éminence, est une entaille du diametre de celles qu'on a faites aux avances de la piece inférieure.

Cette entaille ne doit être profonde que de l'épaisseur de l'éminence : elle doit commencer par un trajet un peu oblique de bas en haut, & suivre la direction de sa face extérieure.

Cette même entaille est croisée par une seconde entaille plus large & plus verticale : à l'extrémité de cette deuxième est un trou, qui commence à la face supérieure qu'on doit appliquer sur la

## 266 LE CHIRURGIEN

gencive, & qui sort par la face inférieure de la piece : ensuite on forme sur cette même piece les dents artificielles, dans l'ordre où elles doivent être naturellement : cela fini, on assemble cette piece avec celle qui s'applique à la mâchoire inférieure, par le moyen de deux ressorts d'acier (a), de l'épaisseur d'un quart de ligne, larges d'une ligne & demie, & longs d'environ treize à quatorze lignes.

Ces ressorts s'engagent d'un côté par une de leurs extrémités dans l'entaille des avances de la piece inférieure, & par l'autre dans les entailles obliques de l'éminence supérieure.

L'extrémité de chaque ressort, qui doit entrer dans l'entaille de chaque avance de la piece inférieure, doit déborder du côté de ses parties latérales, dans l'endroit de l'entaille qui doit le recevoir. Après que cette extrémité a été introduite, elle y est attachée avec un fil qu'on passe dans le trou qui est au-dessous de l'entaille : on conduit ensuite ce fil plusieurs fois autour de l'avance, pour embrasser une des extrémités de chaque ressort qui y est engagée : ensuite on repasse le même fil par

(a) Voyez la figure 4 de la planche 36 de ce tome, page 273.

le même trou auquel il a été déjà engagé, & derechef on fait faire à ce fil plusieurs contours qui embrassent l'avance & l'extrémité du ressort que l'avance contient. On arrête les deux bouts de ce fil par plusieurs nœuds : après quoi on pratique la même manœuvre à l'avance opposée de cette pièce, pour y engager l'extrémité de l'autre ressort : ces ressorts engagés de même par les bouts inférieurs, sont assujettis dans l'entaille oblique de l'éminence de la pièce supérieure, & arrêtés par le moyen d'un fil qui passe au travers du trou qui est pratiqué à l'angle de cette pièce, & dans l'entaille verticale ; afin qu'il embrasse & assujettisse l'extrémité du ressort, au moyen de plusieurs contours de fil réitérés, & arrêtés par des nœuds : on en fait autant pour engager l'autre extrémité du côté opposé ; & pour éviter que les ressorts ne se déplacent, on fera une coche au ressort dans l'endroit où le fil passe.

Ces deux pièces ainsi assemblées s'écartent assez l'une de l'autre par le moyen de l'élasticité des ressorts, pour pouvoir, étant ainsi disposées, suivre les mouvemens de la mâchoire inférieure,

## 268 LE CHIRURGIEN

lorsqu'elle s'abaisse, & que par conséquent la bouche s'ouvre : la flexibilité de ces mêmes ressorts permet à la mâchoire de rapprocher, sans faire aucun effort, ces deux pièces l'une de l'autre, lorsque la bouche se referme : cette machine est par conséquent propre à l'exécution de la mastication, à l'ornement de la bouche, & à l'articulation de la parole.

Avant que d'introduire cette machine dans la bouche, & de la mettre en place, il y a une circonstance à observer, c'est qu'il faut évudier avec une lime demi-ronde le demi-cercle antérieur de cette machine ; de telle manière que ce demi-cercle soit dans son milieu un peu plus échancré par sa partie inférieure, que dans ses parties latérales : cela doit être ainsi pratiqué, afin que ce demi-cercle s'accommode mieux à la disposition qui se trouve entre la levre inférieure & les gencives qui forment une élévation, & même une espèce de filet en cet endroit.

Pour introduire cette machine toute montée, & la mettre en place, on approche la pièce supérieure de l'inférieure : ensuite on fait entrer dans la bouche l'un des deux bouts, ou angles

de la machine par l'endroit de la commissure des levres : on y introduit de même l'autre bout par le côté opposé.

Lorsque la machine a passé les levres, on la pousse doucement avec les doigts, pour la placer du côté supérieur sur les gencives supérieures, & du côté inférieur sur les gencives inférieures : on loge son demi-cercle extérieur sur la face extérieure des gencives, ou un peu au-dessus du collet des dents, & entre la levre inférieure & les joues : son demi-cercle intérieur se loge sur la surface intérieure des gencives, ou au-dessus du collet de ces mêmes dents : les deux anses qui unissent ces deux cercles ensemble, embrassent les premières grosses dents molaires, & portent sur elles.

L'avance de la pièce inférieure, & les contours que forment les ressorts d'une pièce à l'autre, se logent dans l'intervalle qui se trouve aux parties latérales & presque postérieures de la bouche, près & à côté des dernières dents de la mâchoire inférieure. On peut ôter cette pièce de dents artificielles, & toute la machine ensemble aussi facilement qu'elle se met ; ce qu'on peut faire soi-même. Il n'y a point de nécessité absolue de la déplacer, si ce



## 270 LE CHIRURGIEN

n'est dans le cas où les ressorts sont usés, pour y en remettre d'autres ; ce que chacun peut exécuter aisément : on ne se trouve pas souvent dans ce cas, surtout lorsque les ressorts sont d'une bonne trempe & bien construits.

Les Mécaniciens & les Dentistes n'avoient pu trouver jusqu'à présent une machine qui fût d'un usage si nécessaire, & en même-tems si commode. Cette machine contient non-seulement les qualités de celles qui l'ont précédée sans en avoir les incommodités, mais elle a plusieurs autres avantages qui la distinguent, & la rendent cent fois plus convenable. Je laisse à ~~en juger à~~ <sup>ceux</sup> ceux qui se trouveront dans le cas de s'en servir, & à tous ceux qui s'appliquent à pratiquer la partie de la Chirurgie dont il s'agit.

Les experts en cet Art, dans les épreuves qu'ils ont ci-devant faites d'un ratelier supérieur de dents artificielles, n'avoient pratiqué jusqu'à présent que des ressorts de baleine, qu'on attachoit avec du fil aux dents naturelles de la mâchoire inférieure : cela étoit d'un grand embarras & de très-peu d'utilité ; au lieu que ma machine construite & appliquée avec toutes les circonstances

que je viens de détailler, supplée presque à toutes les fonctions qui s'exécutent auparavant par les dents naturelles : de plus cette pièce de dents artificielles substituée à la place des dents naturelles, peut non-seulement tromper les yeux par son aspect, mais même les personnes qui s'en serviront, oublieront la perte de leurs dents naturelles, lorsqu'elles seront accoutumées à s'en servir.

Pour conserver plus long-tems l'élasticité des ressorts que j'ai indiqués, & les rendre plus durables, l'on peut ajouter à chaque côté de chaque ressort, une petite lame fort mince faite de baleine; cette lame ne doit pas être plus longue que chaque ressort, & ne doit guère être plus large.

S'il ne restoit à la mâchoire inférieure, que cinq ou six dents, les demi-cercles de cette machine, auroient non-seulement la même étendue de ces dents, mais encore ces demi-cercles s'étendroient de chaque côté un peu au-delà des dernières petites lames, qui serviroient à les attacher ensemble, de même que l'anse sert à attacher ceux de la machine précédente; mais au lieu que les anses sont élevées & recourbées dans

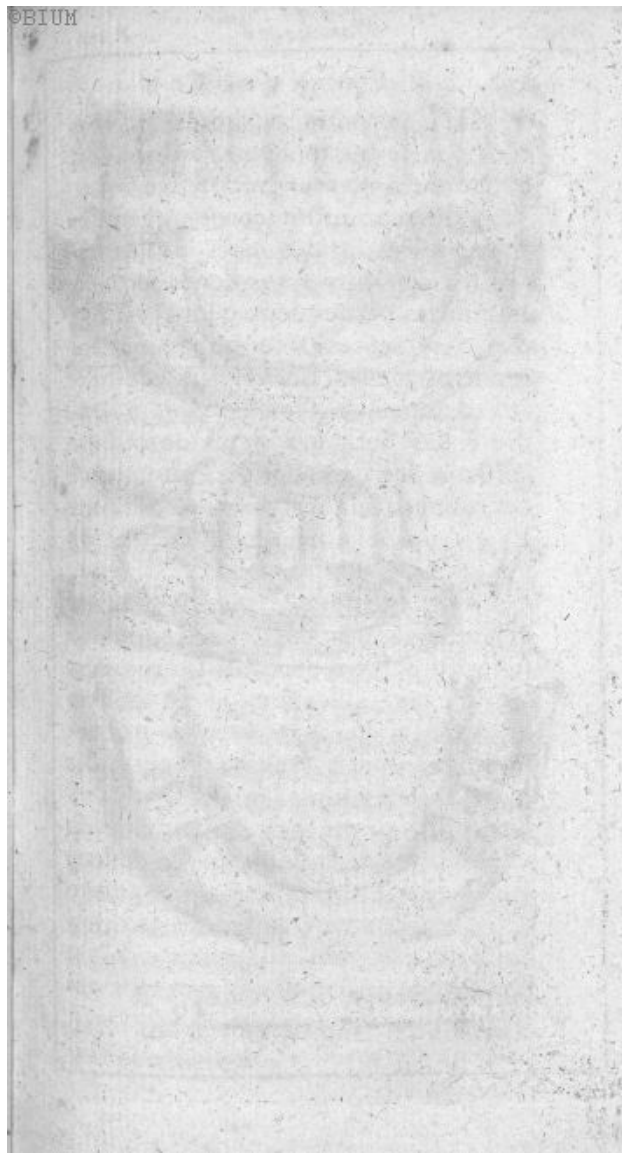
## 272 L E C H I R U R G I E N

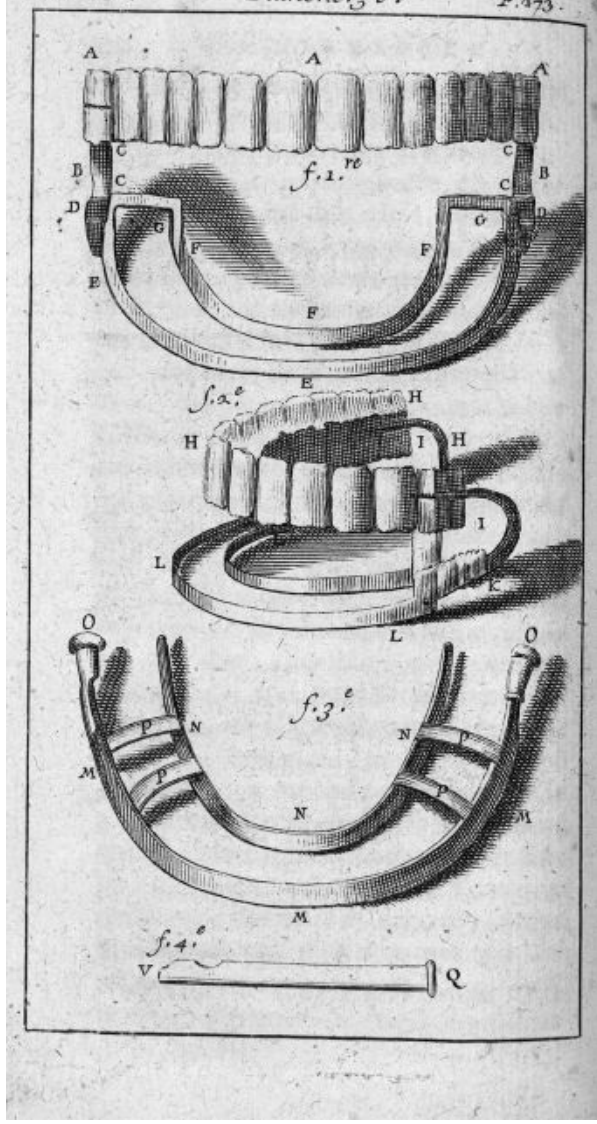
celle-là , au contraire dans celle-ci ces petites lames ne font point recourbées, & portent à plat sur les gencives.

S'il se rencontroit encore quelques dents isolées sur les côtés de la mâchoire inférieure , ces dents seroient embrassées par les deux demi-cercles , & par les petites lames qui assemblent ces demi-cercles. Les avances attachées aux demi-cercles commencent à l'endroit des dernières dents de chaque côté que les demi-cercles embrassent : ces memes avances sont continuées jusqu'à la même distance ou l'on vient de marquer qu'elles devoient s'étendre, c'est-à-dire , jusqu'à pouvoir par le moyen des ressorts se joindre à la piece supérieure, & répondre à sa longueur. Le tout ainsi assemblé , compose une machine (a) qui peut servir dans certains cas, où la précédente ne serviroit point.

Lorsque la mâchoire supérieure se trouve dépourvue de toutes ses dents , on est obligé d'avoir recours à l'usage de l'une, ou de l'autre des deux machines que je viens de décrire , & que je substitue par plusieurs motifs à des

(a) Voyez la figure 3 de la planche 36 de ce tome , pag 273.





pièces qui étoient plus embarrassantes, & même inutiles. Dans un pareil cas on peut faire encore un usage, même plus avantageux, des deux machines nouvelles, qui sont représentées aux planches 41 & 42 de ce volume, pages 342 & 348.

*Explication de la planche XXXVI, qui contient plusieurs dentiers ou pièces artificielles.*

**L**A figure I représente une pièce, ou machine pour la mâchoire supérieure, dont le ratelier est joint à deux demi-cercles par deux ressorts, vue antérieurement.

A. A. A. Le ratelier.

B. B. Les deux ressorts qui assemblent cette pièce.

C. C. C. C. L'assemblage de ces ressorts avec la pièce supérieure & inférieure.

D. D. Deux petites avances qui reçoivent ces ressorts par l'une de leurs extrémités.

E. E. E. Le demi-cercle antérieur qui sert à embrasser les dents extérieurement.

M 5

## 274 LE CHIRURGIEN

F. F. F. Le demi-cercle postérieur qui sert à embrasser les dents intérieurement.

G. G. Les anses qui appuient sur les dents molaires, & qui fervent à assembler par chacun de leurs bouts les deux demi-cercles ensemble.

*La figure II* représente la même machine, vue de côté.

H. H. H. Le ratelier.

I. I. Les courbures du ressort.

K. L'avance attachée au demi-cercle qui reçoit l'extrémité du ressort.

L. L. L. Les deux demi-cercles vus latéralement.

*La figure III* représente une pièce à deux demi-cercles, faite de plusieurs lames, dont les avances sont beaucoup plus étendues que celles des pièces précédentes, parce que cette pièce ne doit être soutenue que de cinq ou six dents consécutives, & de deux séparées : on fait voir cette pièce, sans ressort & sans être jointe à aucun ratelier, pour ne pas répéter l'assemblage des deux figures précédentes, l'assemblage de celle-ci étant le même.

M. M. M. Le demi-cercle antérieur de cette pièce.

N. N. N. Le demi-cercle postérieur de cette pièce.

O. O. Les avances du demi-cercle antérieur qui servent à recevoir les ressorts.

P. P. P. P. Quatre petites lames qui embrassent les dents & appuyent sur les gencives, lorsque la pièce est en place, & qui servent à assembler le demi-cercle externe avec l'interne.

La figure IV représente un des ressorts qui sert à l'assemblage de ces pièces, c'est-à-dire du ratelier artificiel, vu à plat & détaché.

Q. L'extrémité de ce même ressort qui est reçue dans l'avance de la pièce en demi-cercle, & engagée avec un fil autour de cette avance.

V. L'autre extrémité de ce même ressort, engagée dans l'éminence carrée du dentier, assujettie par des fils, & arrêtée par le moyen de deux petites avances qui excèdent le niveau de la largeur des ressorts.



## CHAPITRE XVIII.

*Description d'un double dentier, dont la  
pièce supérieure s'assemble avec l'in-  
férieure, par des ressorts.*

**L**ORSQU'IL arrive que les deux mâchoires se trouvent dégarnies de toutes leurs dents, on est dans la nécessité de recourir à l'usage d'un double dentier, composé de deux pièces principales : l'une est supérieure, & l'autre inférieure. Ces pièces sont munies de dents artificielles artistement figurées, & elles imitent le plus exactement qu'il est possible l'ordre des dents naturelles.

Ces deux pièces perfectionnées à ce point, doivent être assemblées par l'extrémité de leurs angles avec des ressorts : il faut auparavant avoir pris au juste les dimensions, non-seulement des deux mâchoires, mais encore celles des gencives : il faut aussi avoir observé surtout les inégalités qu'elles peuvent former en différens endroits ; afin de tirer avantage de ces mêmes inégalités, &

de conformer la surface des dentiers quidoivent s'appliquer sur les gencives, à la variation des éminences & des enfoncemens de ces mêmes gencives : ainsi lorsqu'il se rencontre à la gencive quelque enfoncement, il faut pratiquer à la surface, dont il est question, une élévation proportionnée & propre à se loger dans cet enfoncement ; & qu'il y ait réciproquement un enfoncement dans la surface des dentiers, pour y placer l'élévation de la gencive. Cela ne contribuera pas peu à rendre les piéces plus fermes & plus stables dans leur assiette.

Avant que de placer les ressorts, il faut pratiquer avec une scie (a) à chaque extrémité des dentiers, une entaille d'environ quatre lignes de longueur : il faut que cette entaille soit proportionnée à l'extrémité du ressort qu'elle doit recevoir : on a soin de poser la scie sur la face de l'extrémité des angles des dentiers à une ligne de distance de la surface qui doit s'appliquer sur les gencives : de cette façon cette entaille forme une ligne un peu oblique, en se terminant, & en remontant de bas en haut : tout cela se pratique, afin que le

(a) Voyez la planche 31 de ce tome, p. 242.

## 278 LE CHIRURGIEN

ressort une fois engagé dans l'entaille, ait plus de force pour s'étendre, & pour suivre le mouvement de la mâchoire inférieure.

On pratique à l'extrémité de chaque entaille, un trou qui perce la pièce d'outre en outre horizontalement : ce trou sert à passer & repasser plusieurs fois une aiguille enfilée d'un fil ; on introduit l'extrémité de chaque ressort dans chaque entaille : avant que d'assujettir ces ressorts, on essaye la pièce, en observant si elle produit son effet, si la courbure des ressorts est trop, ou trop peu étendue, s'ils ont la flexibilité & l'élasticité requises, s'ils n'incommodent pas par leurs courbures l'endroit de la bouche où ils se logent, s'ils frottent, ou appuyent trop contre la surface de la partie de la bouche qui couvre l'apophyse coronôide & le corps des muscles fermeurs des mâchoires, ou enfin si ces ressorts frottent trop la langue, &c.

Ces circonstances étant observées, ces deux pièces sont assemblées par le moyen de deux ressorts d'acier, ou seulement de la meilleure baleine, longs d'environ un pouce & demi, y compris ce qui s'engage dans les entailles : ces

ressorts sont larges de deux lignes, & épais d'environ un quart de ligne : suivant que les pieces seront plus ou moins grandes, on réglera l'épaisseur de ces ressorts qui ne different de ceux de la piece précédente, qu'en ce qu'ils ne débordent point par leur extrémité, & qu'ils n'ont point de coches : ces ressorts ainsi conditionnés, sont attachés & assujettis de la maniere qui suit.

On prend une éguille enfilée d'une soie cirée, ou d'un gros fil retors : on le passe par un des trous dont il a été parlé, & on commence indifféremment par celui que l'on veut.

On applique le premier jet du fil sur l'entaille, pour de-là embrasser le ressort par deux contours de fil bien serrés : ensuite on revient au trou du côté opposé, par un trajet de fil ; & on repasse plusieurs fois l'éguille dans le même trou : on pratique plusieurs jets de fil, qui couvrent l'entaille des deux côtés ; & ce fil fait plusieurs contours, qui assujettissent ainsi l'extrémité du ressort.

Lorsque le ressort paroît assez affermi, on couvre par plusieurs contours de fil toute son étendue, jusqu'à l'endroit qui doit être engagé dans l'en-

## 280 LE CHIRURGIEN

taille opposée. On passe ainsi d'une extrémité à l'autre, pour engager de même ce ressort dans l'entaille opposée diamétralement : on l'assujettit de même, en passant & repassant l'éguille dans ce trou par plusieurs jets & contours de fil réitérés.

Pour mieux assujettir ces jets & ces contours de fil, on passe le fil sur l'éguille, ainsi que les Tailleurs le passent, lorsqu'ils font des boutonnières : on continue de le passer de même sur les jets de fil qui couvrent les entailles ; on forme par ce moyen une espece de ganse, qui resserre & affermit davantage les contours : un des ressorts se trouve engagé par ses deux bouts, & on engage de même celui qui lui est opposé.

La maniere d'introduire dans la bouche cette double piece (a) ainsi assemblée, ne differe de la maniere dont on introduit la précédente, qu'en ce que elle est encore plus aisée.

Il en est de l'usage de toutes ces pieces, comme de celui de tous les membres artificiels, que la Chirurgie nous fournit, par la partie que nous

(a) Voyez la figure 1 de la planche 37 de ce tome, page 291

nommons prothese: on a quelque peine à s'accoutumer les premiers jours à l'usage d'un bras, d'une jambe & d'un œil artificiel; mais insensiblement on s'y habitue, & même en peu de tems. La nécessité de réparer ce qui nous manque, ou par un accident, ou par un défaut de nature, nous met bientôt dans cette habitude, qui agit si fortement en nous, que ces pieces artificielles nous paroissent dans la suite comme naturelles.

Que les choses dont l'usage ne nous est pas familier, & qui nous paroissent d'abord étrangères, ne nous rebutent donc point: l'incommodité qu'on en peut ressentir pendant les premiers jours, n'est que passagere, & qu'une circonstance nécessairement annexée au défaut de l'usage; à moins que cette incommodité ne provint de l'incapacité & du défaut de l'artiste, qui auroit mal fabriqué les pieces dont il s'agit, n'ayant pas bien observé toutes les circonstances que j'ai exactement rapportées.

Avant que j'eusse réduit en pratique les idées que je viens de communiquer, on s'étoit non-seulement servi de res-

## 282 LE CHIRURGIEN

sorts de baleine pour le ratelier supérieur, attachés d'un bout à cette pièce, & de l'autre aux dents naturelles de la mâchoire inférieure, ce qui étoit très-difficile à placer, & ébranloit beaucoup ces mêmes dents; mais on se servoit encore, pour joindre ensemble le ratelier supérieur avec l'inférieur, de charnières & de ressorts à boudin, en façon de tirebourse, ou simplement courbés en ligne spirale: l'entortillement ou la circonvolution spirale occupoit beaucoup d'espace, & causoit par conséquent de l'embarras dans la bouche: cet entortillement s'opposoit même à la mastication, & donnoit lieu d'ailleurs aux alimens de s'engager dans le contours de ces ressorts, d'y séjourner, & d'y causer de la mauvaise odeur.

Le même inconvénient arrivoit à ces charnières par rapport à leurs engagements réciproques. Il n'en est pas de même des ressorts dont je me sers pour unir les pièces ensemble: ces ressorts n'ont point tant de contours: la manière dont j'assemble ces pièces, les rend capables d'agir librement, & de suivre tous les mouvemens de la mâchoire inférieure. Cet assemblage est d'au-

tant plus préférable, qu'il est plus simple, plus commode, & plus durable.

---

## CHAPITRE XIX.

*Maniere d'émailler les dents ou les dentiers artificiels, afin de rendre leur décoration plus régulière & plus agréable.*

**I**L est presque impossible, du moins il est très-difficile de rencontrer aucune des matieres que j'ai indiquées pour construire des dentiers artificiels, qui soit capable de fournir des pieces entieres naturellement émaillées dans toute leur étendue, & dont la couleur se trouve conforme aux dents naturelles de ceux auxquels on est obligé d'en substituer à la place de celles qui leur manquent.

C'est cet inconvénient qui m'a donné lieu de chercher les moyens de rendre uniformes ces pieces, autant qu'il seroit possible, en conformant leur blancheur à celle des dents, lorsqu'il en reste encore dans la bouche. J'ai tâché d'imiter la nature, & même de



## 284 LE CHIRURGIEN

l'enrichir par ces dentiers artificiels ; dans les circonstances qui concernent l'ornement de la bouche.

J'ai pensé que je trouverois ce secours dans le seul usage de l'émail artificiellement composé : j'ai cru aussi que je parviendrois par-là , non-seulement à imiter le plus parfait émail des dents, mais même la couleur naturelle des gencives, dans les cas où il s'agit de les remplacer artistement, en tout ou en partie.

Pour y réussir, j'ai consulté les Emailleurs les plus habiles, & par les conférences que j'ai eues avec eux, j'ai rendu praticable ce que je crois que d'autres n'ont point mis en usage jusqu'à présent. On a imité les yeux naturels par des yeux composés d'émail ; mais on a négligé la même application de l'émail à l'égard des piéces de dents artificielles, qu'on substitue aux dents naturelles ; cependant, outre tous les avantages que les dentiers artificiels ont au-dessus des yeux d'émail, ils servent comme eux à l'ornement, & reparent de même les défauts des parties dont les difformités choquent au premier aspect.

La piéce que l'on doit construire &

garnir de dents émaillées, doit être auparavant ajustée à l'endroit de la mâchoire qu'elle doit occuper, suivant toutes les dimensions requises : il faut néanmoins n'y avoir encore formé aucune dent. On appliquera sur la face extérieure de cette piece une lame d'or ou d'argent, épaisse d'environ une demi-ligne : cette lame occupera toute l'étendue de la face extérieure, si le ratelier doit être complet : si ce ratelier doit recevoir dans de certains intervalles quelques dents naturelles, & dans d'autres servir à former quelques dents émaillées, on pratiquera des entailles vis-à-vis les dents naturelles, pour les y loger ; & dans l'intervalle de l'une à l'autre dent, on garnira la surface extérieure de la piece artificielle de petites lames aussi d'or ou d'argent. On tracera ensuite avec une lime la figure des dents sur cette lame, pour marquer l'intervalle des dents qu'on doit former ; tout étant ainsi disposé, on remettra cette piece à l'Emailleur, pour qu'il couvre cette lame d'émail ; on formera chaque dent émaillée de l'étendue requise, & de couleur semblable à celle de l'émail des dents na-

## 286 LE CHIRURGIEN

turelles de la personne à laquelle il s'agira d'ajuster la pièce émaillée. (a) Pour que l'Émailleur soit mieux instruit de cette nuance, on lui fera voir quelque dent pareille en couleur à celles qu'il doit émailler, ou bien on lui montrera celles qui tiennent encore à la bouche.

Si c'est des dents humaines sur lesquelles l'Émailleur doit se régler, soit que ces dents aient été prises dans la bouche du même sujet, soit qu'elles aient été tirées de la bouche d'un autre, il faut que ces dents aient trempé dans l'eau commune au moins vingt-quatre heures pour pouvoir leur donner à-peu-près la même couleur des dents qui restent en place. Ensuite l'Émailleur continuera de les tenir dans l'eau, afin de mieux attraper leur degré de blancheur; car, lorsqu'elles sont seches, elles ne sont jamais bien conformes en couleur aux naturelles.

Lorsque les gencives sont consumées totalement ou en partie, la lame d'or ou d'argent doit être plus ou moins large, suivant la déperdition de sub-

(b) Voyez la figure 3 de la planche 37 de ce tome, page 291.

tance de la gencive. On figure les petites éminences que les gencives forment dans l'intervalle de chaque dent, & les demi-contours qu'elles forment aussi de l'une à l'autre dent; & on supplée au défaut des gencives, par d'autres si bien imitées en émail, qu'elles ont la véritable couleur des naturelles.

La lame dont je parle, ne peut être émaillée sans la porter au feu, & par conséquent sans être séparée de la pièce d'os sur laquelle on doit l'appliquer, après qu'elle est émaillée. Ensuite on doit l'assujettir par ses extrémités, au moyen d'une ou de plusieurs vis, suivant son étendue, ou au moyen de goupilles rivées à rivure perdue, qui perceront la pièce émaillée & la pièce d'os d'outre en outre.

Si l'on veut que cette lame émaillée ne couvre point toute la longueur de la face extérieure de la pièce, on fait une entaille à cette même pièce, pour loger la lame dans la profondeur de l'entaille, & à niveau de la surface de la pièce.

Il faut encore remarquer, que l'extérieur de chaque dent émaillée doit paroître un peu convexe, & que l'émail ne doit pas être beaucoup apparent dans le fond de chaque intervalle, afin que

## 288 LE CHIRURGIEN

Les dents artistement émaillées en paroissent plus naturelles.

Ces pieces émaillées s'appliquent sur les gencives, & y sont assujetties de même que les précédentes, soit par des attaches de fil, par des tenons, soit par des ressorts.

Si l'on veut ne réparer qu'un ou plusieurs défauts du dentier artificiel dépourvu dans quelque endroit de son email naturel, on rapporte dans cet endroit une petite lame d'or ou d'argent, d'une étendue suffisante pour cacher tous les défauts de la piece: on donne ensuite cette piece à l'Emailleur, pour y mettre un émail conforme au reste de l'émail de cette même piece, que l'Emailleur fait tremper dans l'eau, pour la raison que nous venons d'alléguer. On joint cette piece avec la lame le plus artistement qu'il est possible: voilà le seul moyen de réparer un tel défaut.

Les avantages de l'émail, employé aux dents artificielles, ne se bornent pas seulement à l'ornement qu'il procure; mais, il en résulte encore que les dents, ou les dentiers émaillés de même, peuvent durer un tems très-considérable; puisque l'émail est un corps très-peu susceptible de changement & d'altération.

Après

Après avoir communiqué au public tant de moyens propres à substituer des dents artificielles, en la place des naturelles ; après avoir donné des méthodes circonstanciées, fondées sur ma propre expérience, & suffisantes pour suppléer à toutes sortes de défauts, j'ai lieu d'espérer qu'on se corrigera de plusieurs abus qu'on pratique journellement, & qu'on ne s'avisera plus de percer les gencives d'outre en outre, d'y passer des pointes, & d'y suspendre une pièce osseuse composée de plusieurs dents, pour remplacer les incisives & les canines de la mâchoire supérieure.

Les pointes qui attajoient cette pièce osseuse étoient recourbées quasi en crochet, perçoient la base des deux dents du milieu de la pièce artificielle ; & s'enfilant dans les gencives, suspendoient ainsi cette pièce en manière de pendans d'oreilles ; de sorte que c'étoient, pour ainsi dire, des dents flottantes, qui obéissoient non seulement aux impulsions de la langue, mais encore à celle de l'air qui entre dans la bouche & qui en sort. Cette pièce tirailloit & tourmentoit extrêmement la gencive.

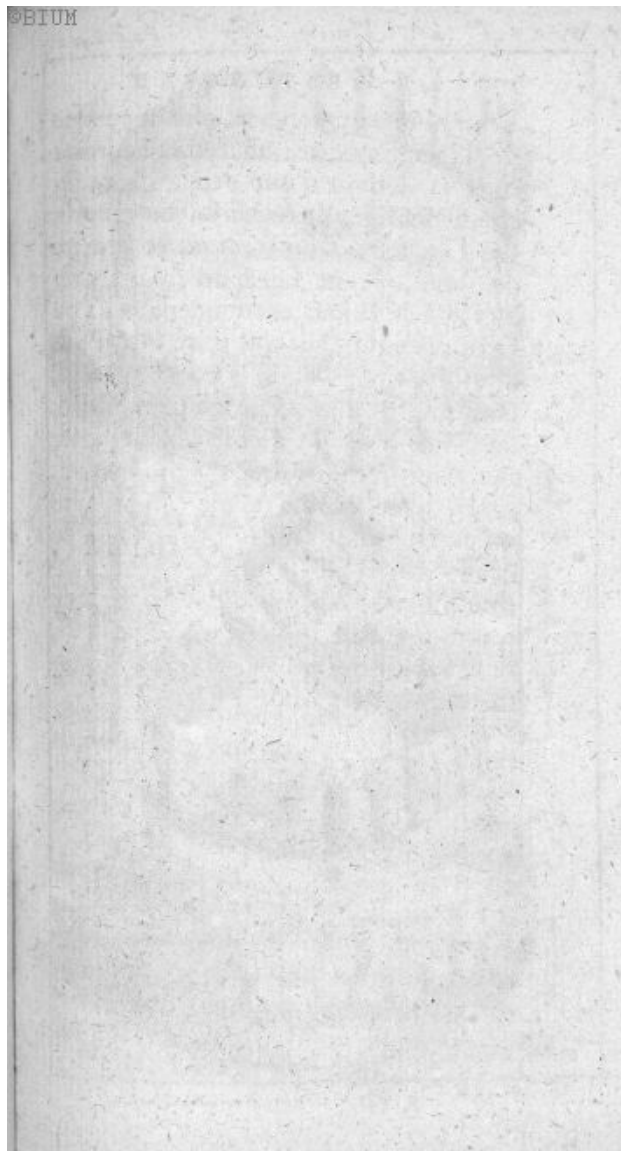
J'ai appris qu'une Dame, qui servit

*Tome II.*

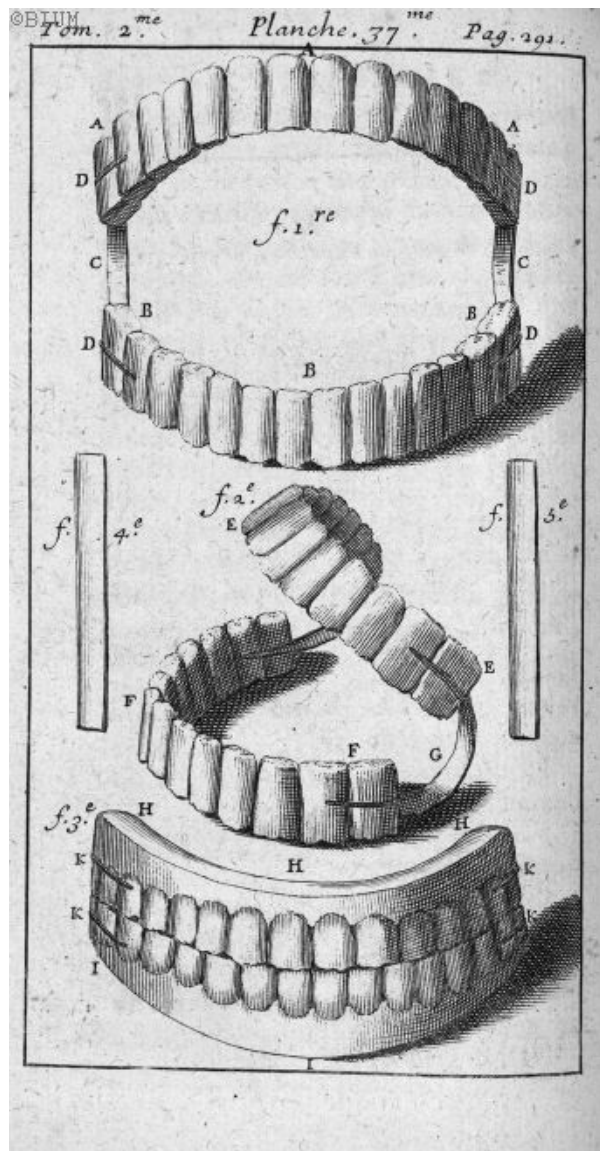
N

## 290 LE CHIRURGIEN

à cette belle expérience, n'en reçut que de l'incommodité; mais une heureuse toux la délivra d'une partie de ce fâcheux dentier, en le lui faisant cracher dans le feu, d'où il fut retiré à demi consumé. Je ne fais si on a depuis remédié à ce vuide, ni comment on l'a pu faire; mais il falloit que cette Dame eût une forte envie d'avoir la bouche garnie, pour souffrir une opération si cruelle, & en même-tems si ridicule, sans parler des dangereuses suites qu'elle pouvoit avoir. Je ne saurois même comprendre qu'un Dentiste, tant soit peu jaloux de sa réputation, l'ait ainsi exposée, surtout à Paris, où tant d'habiles gens de toutes sortes de profession se trouvent, & concourent par leur travail à l'ornement de cette grande Ville.







*Explication de la planche XXXVII, qui contient plusieurs dentiers ou piéces artificielles.*

**LA figure I** représente un double dentier monté par deux ressorts, vu entr'ouvert par sa partie antérieure.

AAA. Dentier supérieur.

BBB. Dentier inférieur.

CC. Les ressorts.

DDDD. Quatre entailles ou engrainures, recouvertes de fil, qui arrêtent les ressorts.

*La fig. II* représente le même double dentier, vu par une de ses parties latérales, pour mieux faire observer la courbure des ressorts.

EE. La partie latérale gauche du dentier supérieur.

FF. La partie latérale gauche du dentier inférieur.

G. La courbure du ressort.

*La figure III* représente un dentier émaillé, vu par sa partie antérieure, tout fermé, avec les dents couvertes des gencives.

HHH. Dentier supérieur.

N 2

## 292 LE CHIRURGIEN

## III. Dentier inférieur.

KKKK. Les fils qui servent à assujettir les ressorts, & qui couvrent l'entaille.

*Les figures IV & V représentent séparément deux ressorts, semblables à ceux dont on se sert pour monter tous ces rateliers.*

## CHAPITRE XX.

*La description & l'usage d'un obturateur du palais à deux ailes parallèles à charnière, assujetties par un écrou, &c. lorsque cet obturateur est en place.*

## PREMIER OBTURATEUR.

**L'**OBTURATEUR auquel on a jusqu'ici donné la préférence, est un instrument composé d'une plaque & d'une simple tige terminée par une vis, sur laquelle on monte un petit écrou, après avoir fait passer la tige au travers d'une éponge, qui couvre la surface convexe de la plaque. Cette éponge doit avoir d'ailleurs un volume suffisant pour remplir tout le vuide de la brèche. Le tout

ainsi disposé, ne manquoit pas de produire son effet dans l'instant. La seule éponge auroit fait la même opération; mais comme ce bouchon assujetti dans l'espace qu'il occupoit, n'étoit retenu que par la simple compression des parois de la surface de la brèche contre celle de l'éponge, cette compression n'étoit pas suffisante; d'autant plus que ce trou se trouvant souvent plus évasé en bas qu'en haut, il en arrivoit que cet obturateur, par son poids & par sa pente, bien loin de rester en place, se précipitoit & se déplaçoit si aisément, qu'il devenoit inutile, embarrassant & incommode. Il arrivoit à peu-près le même inconvénient dans l'application de tous les autres obturateurs que l'on avoit jusqu'à présent imaginés: ils sortoient de l'espace qu'ils devoient exactement occuper, faute d'un point d'appui suffisant pour les tenir assujettis.

Ceux que je propose aujourd'hui, remplissent parfaitement, par leur mécanique, les intentions que l'on peut avoir en pareil cas.

L'obturateur que je décris le premier est composé d'une plaque, d'une tige, de deux ailes, de deux goupilles, d'une vis, d'un écrou & d'une clef. La

## 294 LE CHIRURGIEN

plaque est quasi de figure ovale, formant, par l'un de ses bouts, une espece d'angle mouffe. Cette plaque est longue de quinze à seize lignes, large de neuf à dix, concave du côté de la bouche, convexe par sa partie opposée, pour mieux s'ajuster à la voûte du palais. Cette même plaque est percée dans son centre, d'un trou de quatre lignes de diametre.

La tige de cet obturateur est à canon, ronde & épaisse d'environ cinq à six lignes, à-peu-près de la même longueur, sans y comprendre ses quatre branches tronquées, situées sur le haut de cette tige : ces branches servent à former deux charnières diamétralement opposées : il y a entre ces branches une entaille cruciale, pour loger partie d'une vis, & partie de l'écrou qui l'assujettit, &c. Dans le milieu de cette tige, il y a encore un trou rond, d'une ligne & demie de diametre, qui, perçant à jour la tige par son centre & suivant sa longueur, se trouve répondre juste au milieu de l'espace du grand trou de la plaque.

Il est à remarquer que ces quatre branches sont formées ou divisées par une entaille cruciale pratiquée à la

lime qui laisse entre les branches deux intervalles, d'une différente étendue en largeur & en profondeur : la plus grande entaille a environ deux lignes de largeur, & deux de profondeur; elle sert à recevoir les avances inférieures de l'érou. La plus petite entaille a environ une ligne & demie de largeur, & autant de profondeur; elle sert à loger les charnons contigus aux ailes.

Chaque aile est quasi de figure ovale, un peu moins arrondie du côté d'en bas : l'étendue de chaque aile est d'environ huit lignes en longueur, & d'environ six lignes en largeur, & d'un quart de ligne en épaisseur. Chaque aile est convexe par la face qui doit s'appuyer sur la partie, & concave par la surface opposée.

Chacune de ces ailes est fenêtrée par une ouverture carrée, large d'environ deux lignes & demie, longue de trois & demie : ces ouvertures sont situées à une demi-ligne de distance de la partie inférieure des ailes voisines des charnières.

Ces ailes sont encore percées à jour par plusieurs petits trous, disposés deux à deux près de leur circonférence, &

## 296. LE CHIRURGIEN

destinés à donner passage à des points de fil, qui servent à assujettir une enveloppe d'éponge fine, qui sert à couvrir la surface convexe de ces ailes, afin qu'elles appuyent plus mollement sur la partie qu'elles doivent comprimer.

Vis-à-vis le milieu de la fenêtre, & sur le bord inférieur des ailes, il y a une avance ou charnon contigu, percé à jour horizontalement par un petit trou.

Les goupilles sont de petits morceaux de fil d'argent, proportionnés en longueur & grosseur aux trous des charnières qu'ils doivent assembler.

La tige & le corps de la vis, sont ensemble de la longueur d'environ huit lignes : la tête de la vis a deux surfaces plates : sa circonférence parfaitement arrondie, est divisée en deux parties à-peu-près égales par deux échancrures carrées & parallèles : l'épaisseur de cette tête est d'environ une ligne.

L'écrou décrit quasi la figure d'un marteau : il est long de quatre lignes par sa partie la plus étendue, large de trois, & convexe par sa surface supérieure : la surface inférieure est en partie plane.

Cet écrou est percé à jour dans son milieu pour recevoir la vis : considéré par sa partie inférieure, il présente

quatre avancées : les deux plus grandes sont situées horifontalement , & ont environ deux lignes d'étendue en longueur , autant en largeur , & demi-ligne d'épaisseur.

Les deux plus petites sont situées perpendiculairement : leur longueur est d'environ deux lignes , leur épaisseur de deux tiers de ligne , & leur largeur d'une ligne & demie. Ces proportions sont importantes par rapport aux fonctions de cet écrou.

La clef qui sert à monter & à démonter cette machine , est plate , longue d'environ quinze lignes , large d'environ cinq , & épaisse d'une ligne : elle se rétrécit du côté de l'extrémité , où elle a deux dents carrées : ces dents sont proportionnées aux échancrures de la vis.

Toutes ces pieces doivent être d'or ou d'argent. Voici comme elles seroat assemblées.

Il faut soudér la partie inférieure de la tige à canon sur le centre de la convexité de la plaque. Ces deux pieces étant unies ensemble , il faut diviser l'extrémité de la tige en quatre parties , au moyen d'une entaille cruciale de la

N 5



## 298 LE CHIRURGIEN

longueur, largeur & profondeur qu'il a été dit en parlant des quatre branches tronquées. Il faut observer que l'une de ces entailles soit plus profonde que l'autre.

Dans l'entaille la plus profonde, on perce la tige dans son centre & suivant sa longueur, jusqu'au milieu de la surface concave de la plaque. Pour lors, on agrandit ce trou du côté de la plaque, jusqu'à ce qu'il soit suffisant pour loger la tête de la vis. Cela fait, on perce les quatre branches qui doivent servir de charnons. On perce de même l'avance de chaque aile qui doit aussi servir de charnon, & on les monte par le moyen des goupilles avec les branches de la tige à canon.

Lorsque les deux pièces, à qui nous avons donné le nom d'ailes, sont assemblées par le moyen des goupilles aux branches tronquées, il s'agit de placer l'écrou de manière que ses avances perpendiculaires se logent dans l'intervalle pratiqué entre les deux charnières, où ces avances sont reçues comme un tenon dans une mortaise. Ces avances ne doivent pas y être forcées; afin qu'elles puissent s'engager & se dé-

gager plus ou moins dans cet intervalle qui les reçoit, suivant les mouvemens que la vis fait faire à l'écrou.

L'usage de cet engagement, est d'assujettir l'écrou en plusieurs sens, le laissant pourtant en liberté, jusqu'au point qu'il puisse suffisamment agir, conjointement avec la vis.

Les deux avances horisontales couvrent le milieu des charnières : leurs extrémités se placent aux fenêtres des ailes, lorsqu'elles sont levées. Cet écrou étant ainsi placé, on engage la vis dans l'écrou, & la clef dans les échancrures de la tête de la vis : la clef fait tourner la vis, qui en s'engageant dans l'écrou, le fait descendre, & tandis qu'il descend, ces avances horisontales suivent le bord inférieur de la fenêtre, le compriment, & assujettissent les ailes, qui étant abatues, s'appliquent par leur surface convexe sur les parties du trou du palais, dans lequel elles sont engagées : elles doivent le comprimer pour suspendre & assujettir toute la machine, qui de cette façon bouche exactement le trou du palais dont il s'agit, & même sans éponge, quoiqu'il soit plus à propos d'en mettre plus ou

## 300 LE CHIRURGIEN

moins autour de ailes, suivant l'occurrence.

Quoique l'on ait ici spécifié les dimensions de chaque pièce de cet instrument, il ne faut pas s'assujettir à les observer toujours de même. Elles sont arbitraires suivant les différens cas, parce que la carie des os du palais & des maxillaires supérieurs, &c. laisse des déperditions de substance, plus ou moins étendues, & dont le trou qui s'en forme, est tantôt d'une figure, & tantôt d'une autre; ainsi, pour bien boucher ce trou, on est obligé de proportionner l'instrument appelé obturateur, à la régularité ou à l'irrégularité de l'espace où l'on doit appliquer cette machine.

Avant que de mettre en place cet obturateur, (a) il faut relever suffisamment les ailes, pour qu'elles s'approchent l'une de l'autre à la distance de deux à trois lignes, & qu'elles occupent ainsi moins de volume; ce qui facilitera leur introduction dans le trou, ou dans la brèche du palais.

Dans cette situation, cet obturateur

(a) Voyez la figure 12 de la planche 38 de ce tome, page 305.

sera introduit dans la bouche : il sera soutenu par le pouce & l'indicateur de la main gauche : le pouce appuyera sur la face concave de la plaque, & l'indicateur sur la face convexe de la même plaque : on s'aidera, si l'on veut, de la main droite ; c'est ainsi que l'on introduit dans le trou du palais les ailes & la tige, jusqu'à la surface convexe de la plaque. Pour lors, il ne s'agit plus que de l'assujettir par le moyen de la clef, que l'on tiendra entre le pouce, l'index & le doigt du milieu de la main droite : on soutiendra en même-tems la plaque avec le pouce de l'autre main, & on tournera la clef de droite à gauche, jusqu'à ce que cet instrument soit suffisamment assujetti. On s'apercevra qu'il est assujetti par la stabilité de la plaque, & encore mieux par son usage.

Pour déplacer cet obturateur, on tournera la clef dans le sens opposé. Ceux qui s'en serviront, pourront eux-mêmes, en observant ces seules circonstances, le mettre & l'ôter, lorsqu'ils voudront le changer ou le laver.

Les avantages que l'on retirera de cet instrument, vérifieront les utilités que je lui attribue avec justice.

## CHAPITRE XXI.

*La description & l'usage d'un obturateur moins composé, dont les ailes sont assujetties différemment de celles des autres obturateurs, & sans charniere.*

## II. OBTURATEUR.

**L**E deuxieme obturateur ne differe en rien du précédent par la plaque ; elle est convexe d'un côté, concave de l'autre, & percée de même : elle est soudée avec une tige à canon, par le centre de sa partie convexe : cette tige a environ quatre ou cinq lignes de longueur, & environ six lignes d'épaisseur : elle est percée d'une extrémité à l'autre, par un trou rond d'environ une ligne de diametre : ce trou sert à donner passage à la tige d'une vis : sa partie supérieure est plate : la vis qui la traverse, est d'environ huit lignes de longueur, & d'une ligne de diametre en épaisseur : sa tête est semblable à celle de la vis du précédent obturateur.

Cet obturateur est encore composé de deux ailes, dont la figure ressemble assez à un demi ovale, dont les angles

feroient mouffes. La longueur de chaque aile est d'environ huit lignes, la largeur de quatre, & l'épaisseur d'un quart de ligne : leur surface supérieure est un peu concave, & leur surface inférieure convexe : ces ailes sont percées près de leur circonférence de plusieurs petits trous, qui servent à y attacher des éponges pour l'usage déjà indiqué.

L'une de ces ailes est soudée ou rivée sur la surface plate & supérieure de la tige : elle couvre toute cette surface, & elle y reste fixe & immobile : elle est percée par un trou, qui répond précisément à celui de la tige.

L'autre aile est percée d'un trou carré proportionné à la carrure qui se trouve à la vis, entre ses filets & la tige arrondie, à laquelle elle est engagée de force, & arrêtée par le moyen d'un petit écrou. Cette aile doit suivre tout le mouvement de la vis ; enforte que lorsqu'on tournera la vis de droite à gauche, ou de gauche à droite, l'aile suivra toujours le sens de la vis : ces deux ailes se surmontent par l'un de leurs bouts.

Cet obrurateur, quoique composé d'une mécanique bien plus simple que

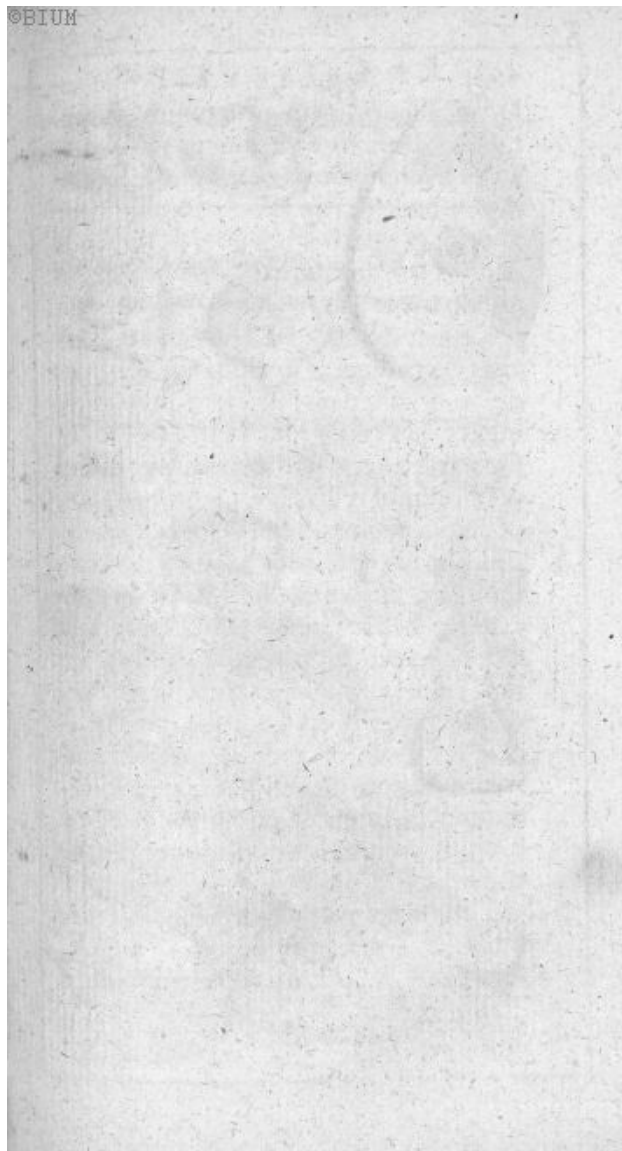
## 304 LE CHIRURGIEN

le précédent, peut néanmoins en certaines occasions être mis en pratique, à son exclusion : par exemple, dans le cas où les trous de l'os se trouveroient plus longs que larges, & plus profonds dans le sens horifontal, de façon qu'on ne pourroit pas y loger les ailes du précédent obturateur : en ce cas, les ailes de celui-ci, se trouvant capables de tourner dans un sens différent, mieux que celles de l'autre, elles se logeront avec facilité : ce qui suffira pour remplir toutes les intentions qu'on pourroit avoir en pareille occasion.

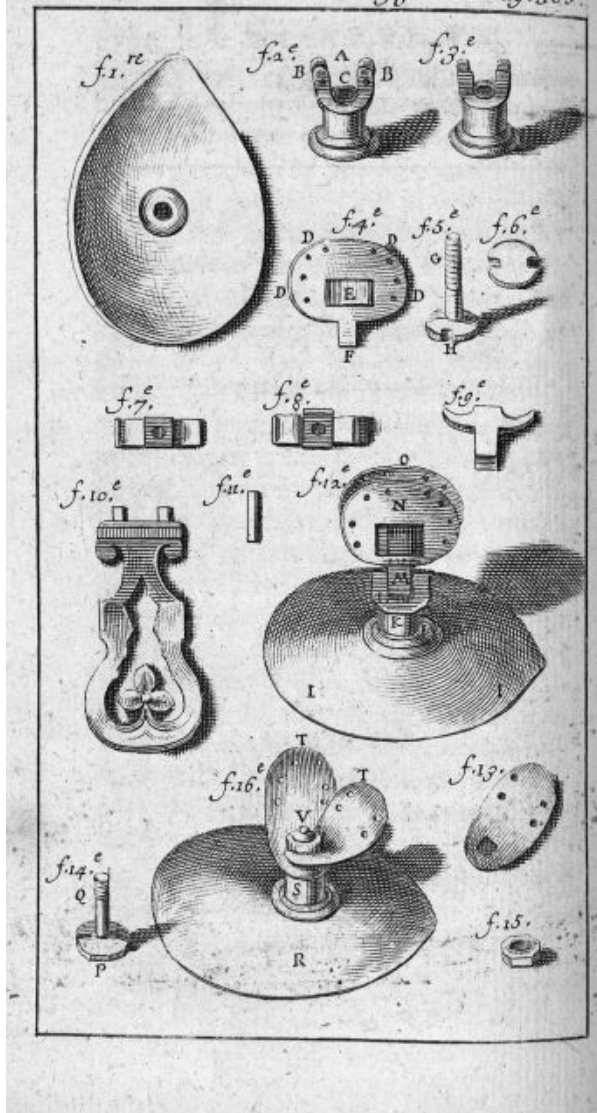
La maniere d'introduire cet obturateur (a), est semblable à celle du précédent; à la différence près, qu'au lieu qu'on relève les ailes de l'autre, on range celles de celui-ci l'une sur l'autre; & que lorsqu'il est appliqué, on transporte avec un tour de clef l'aile supérieure du côté où l'on veut, ce qui suffit pour l'assujettir; & si l'on le juge à propos, on garnit ces ailes avec de l'éponge.

Pour mettre en place cet obturateur, ou pour l'ôter, on se sert d'une clef semblable à celle du précédent, & on

(a) Voyez la figure 16 de la planche 38 de ce tome, pag. 305.







y procede de la même maniere qu'il a été indiqué.

*Explication de la planche XXXVIII, qui contient la figure du premier & du deuxieme obturateur, lesquels servent à boucher les trous du palais, démontés de toutes leurs pieces, & ensuite montés.*

*La fig. I* représente la plaque vue par sa partie convexe, avec son trou dans son centre & celui de la tige qui reçoit la vis.

*La fig. II* représente la tige de l'obturateur.

A. Grande entaille de cette tige.

BB. Les trous de ses branches qui reçoivent une goupille, laquelle sert à attacher les ailes.

C. Le trou de la tige.

*La fig. III* représente la même tige vue du côté de la petite entaille.

*La fig. IV* représente une des deux ailes de l'obturateur, vue par sa partie convexe.

DDDD. Les petits trous de cette aile.

E. Sa fenêtre.

## 306 LE CHIRURGIEN

F. Son avance ou charnon.

*La fig. V* représente une vis à tête échancrée ou fendue.

G. La vis.

H. La tête.

*La fig. VI* représente la tête de cette même vis, vue à plat.

*La fig. VII* représente la partie supérieure & convexe de l'écrou.

*La fig. VIII* représente la partie inférieure & concave de ce même écrou, ses quatre avances & son trou qui sert d'écrou.

*La fig. IX* représente l'écrou en entier, vu latéralement.

*La fig. X* représente la clef, vue à plat, ayant deux especes de dents à son extrémité antérieure. Elle sert à monter & démonter cet obturateur, à le mettre en place, ou l'en ôter.

*La fig. XI* représente une des goupilles, qui servent à assembler les ailes avec la branche & la tige.

*La fig. XII* représente le premier obturateur tout monté, composé de l'assemblage de toutes les pieces.

II. La plaque montée avec la tige, vue par sa partie convexe.

K. La tige.

L. Les branches de la tige.

M. La charniere.

N. L'aile qui se trouve à la gauche lorsque la piece est en place, vue par sa convexité.

O. L'aile droite vue en partie par sa concavité.

*Deuxieme obturateur.*

*La fig. XIII* représente une des ailes séparées, vue par sa convexité, avec ses trous & sa circonférence demi-ovale.

*La fig. XIV* représente la vis de ce deuxieme obturateur.

P. La tête de la vis.

Q. Partie de la tige tournée en vis.

*La fig. XV* représente l'écrou carré de cet obturateur, avec son trou en écrou.

*La fig. XVI* représente le deuxieme obturateur tout monté, de façon que l'on voit la convexité de ses ailes entr'ouvertes & un peu croisées, l'extrémité supérieure de la vis, l'écrou, la tige de l'obturateur, & partie de la surface convexe de la plaque.

R. Sa plaque vue par sa partie convexe.

S. Sa tige.

TT. Ses deux ailes.

V. L'écrou & l'extrémité de la vis.

308 LE CHIRURGIEN

La tige & la plaque de cet obturateur étant à-peu-près de même que celles du précédent, on ne les a point fait graver en particulier, non plus que la clé, laquelle est commune à tous les deux.

Dernière observation  
Pl. XVIII représente une des ailes  
Pl. XIX représente une partie convenue, avec  
Pl. XX & la cinquième partie de la  
Pl. XXI représente la vis de ce  
dernier obturateur.  
P. La tête de la vis.  
Q. Partie de la tige tournée en vis.  
Pl. XXII représente l'extrémité  
de cet obturateur, avec son trou en haut.  
Pl. XXIII représente la dernière  
observation tout montrée de face, que  
l'on voit la convexité de ses ailes en-  
travées & un peu courbées l'extré-  
mité supérieure de la vis, l'écrou, la  
tige de l'obturateur, & partie de la sur-  
face supérieure de la plaque.  
R. Sa plaque vue par la partie con-  
verse.  
S. Sa tige.  
T. Ses deux ailes.  
V. L'écrou & l'extrémité de la vis.

## CHAPITRE XXII.

*La description & l'usage d'un troisieme obturateur sans tige, en partie dentier, dont les ailes sont différentes en figure de celles des précédens, écartées l'une de l'autre, & assujetties par une vis d'une structure particuliere. Et la description d'un quatrieme petit obturateur.*

## III. OBTURATEUR.

**L**E troisieme obturateur, est celui qui m'a donné occasion d'inventer les autres. C'est une piece qui differe d'eux en toute sa mécanique, qui est très-particuliere : il est composé en partie d'une matiere osseuse, & en partie d'une matiere métallique. La piece osseuse dans celui-ci est une plaque, dont la circonférence est presque de figure conique du côté opposé aux dents supérieures, & la circonférence du côté de ces mêmes dents, représente les os maxillaires supérieurs dans leur jonction : cette plaque fait la fonction de

## 310 LE CHIRURGIEN

ces mêmes os, & à leur défaut, on la leur substitue dans le cas où leur substance se trouve détruite dans ce lieu-là : A cette dernière circonférence, est contigu un dentier artificiel, représentant les dents naturelles : la surface supérieure de cette plaque, est concave & voûtée de même que la voûte du palais ; dans cet endroit, la surface supérieure est convexe, pour mieux s'accommoder à l'espace du vuide qu'elle doit occuper. L'on sent déjà que cette plaque ainsi munie de dents artificielles satisfait à une double intention. 1°. Qu'elle remplace en même-tems les dents naturelles & les portions des os maxillaires exfoliés à l'occasion de quelque carie considérable. 2°. Qu'elle sert en même-tems d'obturateur pour boucher les trous ou brèches en question.

Cette plaque osseuse est de plus percée par un trou carré d'outre en outre : ce trou est arrondi seulement du côté de la surface concave, pour recevoir un écrou, dont la tête est arrondie du côté de cette même surface, & carrée du côté de sa surface convexe.

Cet écrou doit être de l'épaisseur de cette plaque, sans excéder ni l'une, ni l'autre surface : il doit être assujetti

dans le trou carré de la plaque, de telle façon qu'il y soit affermi, comme s'il ne faisoit qu'un même corps avec elle : dans cet écrou s'engage une vis introduite du côté de la surface supérieure. Ce même écrou engage auparavant une pièce recourbée en manière de manivelle, & une autre pièce qui porte sur sa surface plate. Cette dernière pièce n'est qu'une petite lame en forme de queue; de figure de feuille de myrthe, d'environ un pouce de longueur, de trois lignes d'étendue dans sa partie la plus large & d'une demi-ligne d'épaisseur.

Cette pièce partant de la tige de la vis, porte & s'appuie par sa surface inférieure sur la surface convexe la plus supérieure de la plaque osseuse, dans l'étendue de quatre ou cinq lignes, tandis qu'elle est assujettie par la tête de la vis par son bout percé, & que sa surface supérieure & convexe, s'appuie dans le reste de son étendue, contre la voûte du palais, & se porte du côté de la lèvre, sans pourtant s'en approcher d'assez près pour l'incommoder.

Cette espèce de feuille de myrthe, a un usage qui n'est point indifférent;



## 312 LE CHIRURGIEN

elle sert lorsque la machine est montée & appliquée dans son lieu, à empêcher que la piece ne fasse la bascule sur le devant.

La piece en manivelle, que j'ai dit être la premiere à donner passage à la tige de la vis, par un trou pratiqué à l'extrémité inférieure de sa branche inférieure, est longue d'environ six lignes, large du côté de la vis d'environ trois lignes, & de deux du côté où elle se termine, formant un coude avec la branche supérieure & verticale. Les parties supérieure & inférieure de cette piece sont arrondies, & vont en diminuant vers son milieu. Elle est épaisse d'environ une demi-ligne par l'extrémité la plus large, & d'environ une ligne par son extrémité la plus étroite. Elle a deux surfaces plates : sa position est de suivre la direction de la queue en feuille de myrthe : son autre branche s'éleve verticalement en haut : sa circonférence décrit à-peu-près la figure d'un huit de chiffre : elle a deux surfaces plates, & elle est à-peu-près en tous sens de la même grandeur que la précédente. Elle est percée par ses deux extrémités : par l'inférieure elle reçoit l'extrémité

l'extrémité inférieure de la lame arrêtée à la vis inférieure par un tenon arrondi & rivé : elle roule sur ce tenon tantôt à droite, tantôt à gauche. Son trou supérieur est destiné à recevoir les pas d'une vis, qui demande une description particulière.

Cette vis est longue en tout, de treize à quatorze lignes, y compris son bouton & son carré. La vis proprement prise, est de la longueur d'environ huit lignes, son bouton en forme de poire, est de quatre lignes, & le carré qui est à la tête de la poire d'environ deux lignes ; ce carré s'engage dans une clef de montre ; ce qui fait qu'en la tournant, la vis s'engage plus ou moins dans le trou supérieur de la branche supérieure qui la reçoit en forme d'écrou, pour exécuter l'effet qui sera rapporté ci-après.

Revenons auparavant à la tête de la vis inférieure, pour en expliquer la structure & la fonction.

Cette tête est haute d'environ trois lignes ; elle est de la grosseur d'un moyen pois, y compris l'espace qui contient une entaille, qui la divise en deux parties égales : cette entaille est profonde d'environ deux lignes, & son

Tom. II.

O

## 314 LE CHIRURGIEN

milieu est un peu plus approfondi. Les deux parties de la tête de cette vis sont divisées par cette entaille, comme nous l'avons dit, & percées dans leurs parties moyennes, chacune par un trou : ces trous se répondent l'un à l'autre pour recevoir une goupille : cette goupille enfilant ces deux trous, enfile aussi les trous des deux charnons arrondis qui se logent dans la même entaille, qui est uniquement destinée à les recevoir ; & c'est pour s'accommoder à leur rondeur, qu'elle est plus cave dans son milieu ; ces charnons appartiennent à des especes d'ailes recoquillées & figurées à-peu-près comme une demi-feuille de tulippe : leur étendue en longueur est d'environ huit lignes, & dans leur partie la plus large d'environ cinq lignes : leur surface la plus étendue est convexe du côté d'en haut, & concave du côté d'en bas : ces ailes sont d'ailleurs polies & unies ; leur circonférence du côté qui se porte en devant, depuis l'angle supérieur jusqu'à l'inférieur antérieur, est renversée par la partie postérieure. Cette circonférence est concave depuis l'angle supérieur jusqu'à l'angle inférieur & postérieur : de l'un à l'autre de ces deux angles, elle décrit une

ligne directe : l'épaisseur de ces ailes est inégale : depuis la partie inférieure jusqu'à leur extrémité opposée, elles vont toujours en diminuant d'épaisseur.

Dans leurs parties inférieures, elles ont chacune une demi-gouttière, pratiquée dans leur épaisseur, & prise sur la surface supérieure : cette demi-gouttière s'enfonce jusqu'au niveau de l'attache du charnon, & est un peu plus ample & plus évasée par l'extrémité antérieure qui reçoit la poire, qu'elle ne l'est ailleurs. Lorsque ces deux pièces s'approchent ensemble, elles forment une espèce de conduit destiné à donner passage à la vis supérieure, à laquelle je reviens, pour expliquer les effets qu'elle produit. Je fais observer auparavant, que ces ailes sont percées de plusieurs petits trous, & qu'elles doivent être garnies d'éponge de même qu'au précédent obturateur.

Lorsqu'on veut mettre cet obturateur (a) en place, on approche les deux ailes l'une de l'autre : on a soin auparavant que la vis soit engagée dans l'écrou que nous avons nommé supérieur, que son carré soit aussi engagé

(a) Voyez la figure 14 de la planche 39 de ce tome, page, 320.

## 316 LE CHIRURGIEN

dans une échancrure qui sera pratiquée à la surface supérieure de la plaque osseuse & des dents artificielles du milieu du dentier : cette échancrure servira à l'introduction de la clef. Cela étant ainsi disposé, on introduit les ailes dans le trou de la voûte du palais, formé en conséquence de la déperdition de substance que nous avons établie. On doit pour lors observer les mêmes circonstances que nous avons indiquées dans l'application du premier obturateur.

Les deux ailes de cette machine étant placées dans le trou du palais, on met la clef au carré de la vis, on la tourne de droite à gauche ; & pour lors les pas de la vis s'engageant davantage dans l'écrou, la poire s'introduit insensiblement entre les deux ailes : en faisant dans cette occasion la fonction de coin, elle les oblige à s'écarter l'une de l'autre ; ce qui fait qu'elles s'appuyent contre la surface des parois du trou du palais dans lequel elles se trouvent logées, & tiennent de cette façon la machine assujettie dans le lieu convenable.

Ce ne sont pas seulement de simples idées que je propose ici ; elles ont été déjà réduites en pratique, & elles ont

produit tout le succès que j'en avois attendu , & que j'en fais espérer. Une personne de province & de considération , qu'il ne m'est pas permis de nommer , vint il y a environ vingt-cinq ans me consulter : le scorbut ayant ravagé son palais , y avoit fait un trou , qui avoit occasionné non-seulement la perte de presque toutes les dents de la mâchoire supérieure , mais même d'une partie considérable de l'un & de l'autre maxillaire supérieur , dans l'endroit où ils se réunissent ensemble , & où ils forment la partie antérieure de la voûte palatine. Le mal en étoit venu au point , que partie de la racine de la cloison du nez étoit pour ainsi dire défosée , & que l'air & les alimens passaient par ce trou de la bouche dans le nez , & du nez dans la bouche.

Après avoir examiné cette situation , & voyant que les obturateurs , dont cette personne se servoit , étoient non-seulement inutiles , mais encore préjudiciables au reste de ses dents , je m'appliquai à rechercher les moyens convenables pour remédier , le plus qu'il me seroit possible , à des inconvéniens si fâcheux. Ayant long-tems médité pour construire un autre obturateur , je trou-

## 318 LE CHIRURGIEN

vai heureusement des ouvriers assez intelligens & assez adroits pour exécuter le plan que j'avois formé, & pour mettre en œuvre celui que je viens de décrire. Cet obturateur satisfit à toutes les vues que j'avois, de manière que le défaut des parties dont j'ai parlé, causé par les funestes effets du scorbut, fut si bien réparé, que le malade en fut également surpris & satisfait.

Mais comme cet obturateur ne suffit pas seul dans tous les cas où il y a déperdition de substance osseuse à la voûte du palais, je fis un examen plus étendu de toutes les circonstances qui accompagnent ces déperditions de substance : portant mes idées plus loin, je parvins à inventer tous les obturateurs que je communique aujourd'hui sans aucune réserve.

*Quatrieme Obturateur.*

Quelques années auparavant, je fus mandé par une dame de province, laquelle avoit perdu les quatre dents incisives de la mâchoire supérieure, par une carie négligée, dont les suites avoient aussi détruit une partie des os maxillaires supérieurs. Il en résulroit

un trou qui partant de la voûte du palais, s'étendoit depuis le voisinage des alvéoles, jusques dans le nez. Ce fut en cette occasion que je conçus les premières idées de construire une pièce qui fût en même tems dentier artificiel & en même tems obturateur. Je composai cet obturateur (a) d'une plaque d'ivoire. La dent de cheval marin, si l'on en pouvoit trouver de convenable, seroit cependant à préférer à l'ivoire; mais la scissure ou fente qui divise en deux lames cette dent dans toute sa longueur, fait que son épaisseur n'est pas ordinairement suffisante pour faire une plaque d'un seul morceau, & composée de plusieurs dents artificielles.

À cette plaque que j'accommodai à la figure du palais, je laissai en sa partie convexe une petite éminence percée à son extrémité, pour y attacher une éponge; j'y pratiquai quatre dents artificielles, que j'attachai si bien aux dents canines, que la plaque se trouva par ce moyen parfaitement bien assujettie, & en état de boucher exactement le trou du palais, tandis que les dents artificielles qui lui étoient contigues

(b) Voyez la fig. 18 de la planche 40 de ce tome, pag 335.



## 320 LE CHIRURGIEN

répareroient si bien la brèche des dents naturelles, qu'elles les imitoient parfaitement, & suppléaient à leurs fonctions. Par-là je fis avec une seule pièce, ce qui m'auroit été plus difficile à exécuter avec un dentier artificiel, & une plaque séparée.

Ce petit avantage m'encouragea à poursuivre mes recherches, jusqu'au point d'être parvenu à l'exécution de tous les obturateurs dont je viens de parler, & dont j'ai expliqué en détail la mécanique.

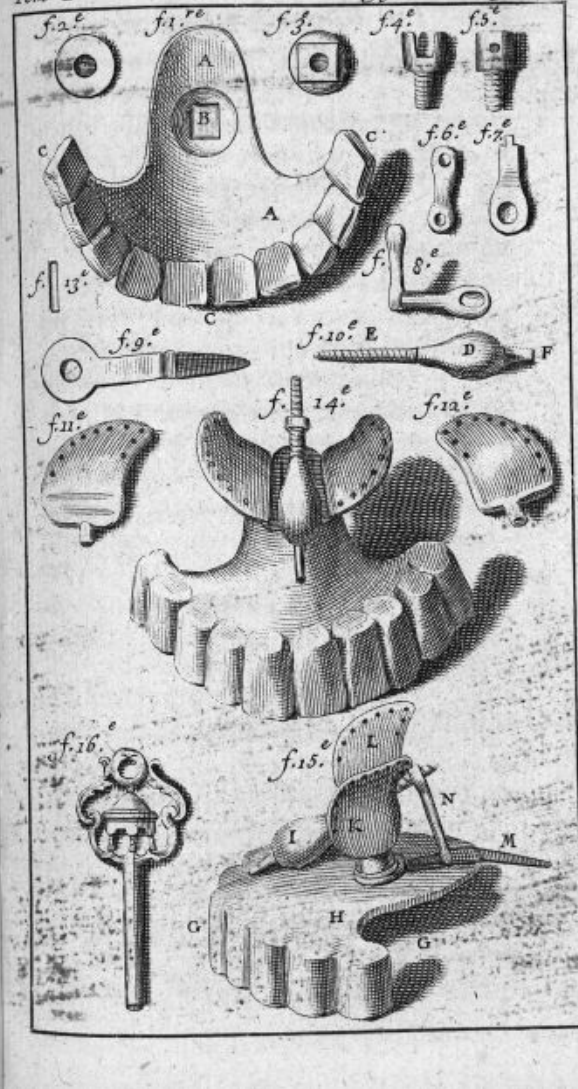
---

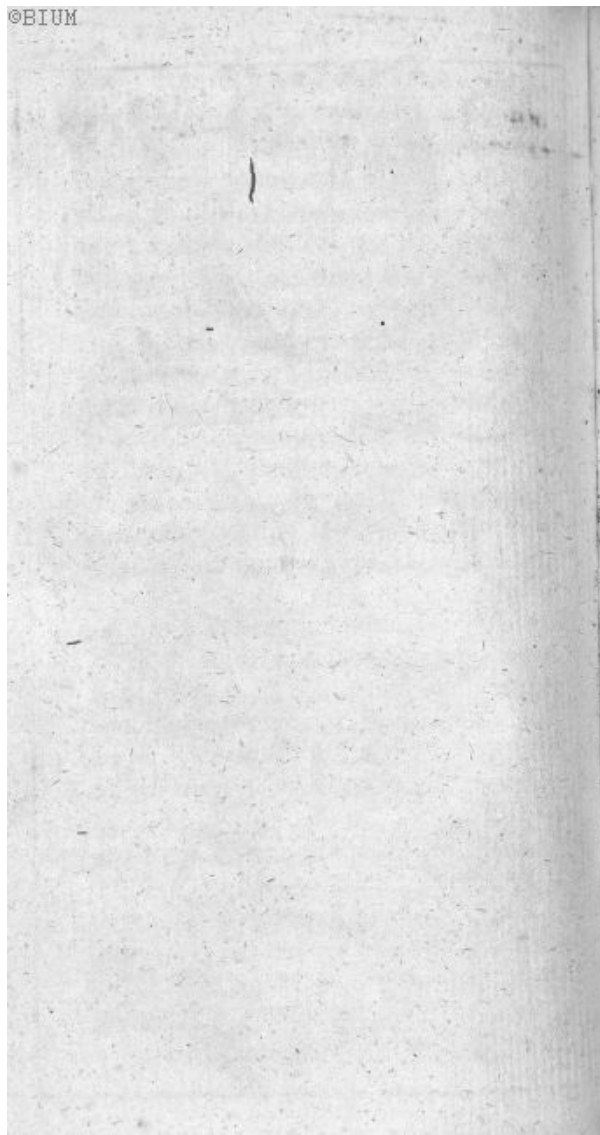
*Explication de la planche XXXIX qui contient le troisieme obturateur, démonté piece par piece, & ensuite monté, lequel sert à boucher le trou du palais & la brèche du dentier.*

**L**A figure I. représente le dentier qui sert de plaque au troisieme obturateur : cette plaque est vue par sa partie concave.

AAA. La surface concave de la plaque.

B. Le trou qui reçoit l'écrou.





CCC. Le dentier contigu à cette plaque.

*La figure II* représente l'écrou qui doit s'enchaîner dans l'épaisseur de la plaque, vu par le côté qui décrit une circonférence ronde.

*La figure III* représente le même écrou vu du côté opposé, faisant voir sa carrure.

*La figure IV* représente la vis inférieure de cet obturateur, vue dans sa longueur du côté de l'entaille de sa tête.

*La figure V* représente la même vis suivant sa longueur, vue latéralement, pour faire observer le trou de ses deux branches.

*La figure VI* représente la pièce supérieure de la pièce en manivelle séparée de l'inférieure, & vue de façon que l'on voit ses deux trous, dont le supérieur sert d'écrou, & l'inférieur sert à recevoir un tenon faisant la fonction de pivot.

*La figure VII* représente la pièce inférieure de la pièce en manivelle.

*La figure VIII* représente la pièce en manivelle formée de la jonction des deux précédentes pièces.

*La figure IX* représente une petite lame en forme de feuille de myrthe,

O 5

## 322 LE CHIRURGIEN

vue par sa surface convexe, avec son trou & sa courbure.

*La figure X* représente la vis supérieure à tête arrondie en forme de poire.

D. Sa partie arrondie.

E. Sa partie tournée en vis.

F. Son avance carrée qui sert à recevoir la clef pour monter & démonter cet obturateur, le mettre en place ou l'en ôter.

*La figure XI* représente une des deux ailes de cet obturateur vue par sa partie convexe avec tous ses contours, sa gouttière & son charnon.

*La figure XII* représente la même aile, vue dans toute son étendue par sa partie concave.

*La figure XIII* représente une petite goupille qui sert à assembler les deux ailes sur la tête de la vis inférieure.

*La figure XIV* représente le troisième obturateur les ailes ouvertes, composé de l'assemblage de toutes ces pièces, & tout monté, vu par sa partie antérieure, en laquelle on aperçoit le dessus de la plaque, la vis supérieure de toutes ses parties & la convexité des deux ailes.

*La figure XV* représente le même obturateur vu latéralement, pour faire

paroître plus distinctement toutes les parties qui en composent l'assemblage.

GG. Le dentier.

H. La plaque.

I. La partie ronde de la vis supérieure.

K. L'aile qui se trouve à la gauche, quand elle est en place.

L. L'aile droite.

M. La lame, ou feuille de myrthe en situation.

N. La piece en manivelle.

La figure XVI représente la clef qui sert à monter & démonter le troisième & le cinquième obturateur, & à les mettre en place.

## CHAPITRE XXIII.

*La description & l'usage d'un cinquieme obturateur à plaque osseuse de même que les précédens , en partie dentier , construit de plusieurs pieces , sans tige , ayant deux ailes assujetties de façon qu'elles tournent l'une à droite , & l'autre à gauche , &c.*

## V. OBTURATEUR.

**L**E cinquieme obturateur est composé en partie d'une plaque osseuse , semblable en tout à celle du troisieme : d'un écrou , d'une vis inférieure , d'une autre vis supérieure , de deux ailes , de deux petites lames , d'une espece de fourchette à écrou , & d'une clef de montre.

La vis inférieure est la principale piece de l'assemblage de cette machine. Cette vis a différentes parties diversement configurées qui servent à différens usages : son étendue depuis son extrémité supérieure jusqu'à son extrémité inférieure , est d'environ sept à huit lignes : la longueur de cette vis pro-

prement prise dans la seule étendue de ses pas est d'environ deux lignes, sa grosseur d'environ une & demie.

Le corps, ou le milieu de cette vis, est figuré en forme de tête de clou arrondie; il a environ quatre à cinq lignes de diamètre; son épaisseur est d'environ une ligne & demie; sa circonférence est arrondie; sa partie inférieure, qui excède l'écrou, est une surface plate, dans laquelle sont pratiquées deux entailles parallèles, chacune en ligne directe d'environ une ligne de profondeur & autant de largeur. Ces deux entailles sont situées l'une à droite, & l'autre à gauche de la vis, & destinées à donner passage aux deux branches de la fourchette qui fera ci-après décrite. La surface supérieure un peu convexe, contient dans son milieu une espèce de tronc carré qui fait la partie supérieure de cette vis, quasi de la figure de certaines enclumes dont les Orfèvres se servent quelquefois, & qu'ils appellent tas. Ce tronc ou enclume, est élevé au-dessus de la partie qui lui sert d'appui, d'environ deux à trois lignes, large de quatre, & épais de deux.

Cette espèce d'enclume a dans sa



## 326 LE CHIRURGIEN

partie moyenne la plus large, un trou qui va d'outre en outre; son diamètre en épaisseur est d'environ une ligne: c'est dans ce trou que tourne la partie de la grande vis supérieure. A cette même enclume sont encore attachées les deux ailes par deux très-petites vis, qui sont introduites à chaque extrémité de sa surface supérieure, à l'endroit où sont pratiqués deux écrous, pour loger ces deux petites vis.

Les ailes de cet obturateur ressemblent assez à celles de certains papillons; leur étendue en longueur est d'environ six à sept lignes. Ces ailes sont larges à l'endroit le plus étendu, d'environ cinq lignes; elles sont épaisses d'une demi-ligne. Ces ailes ont d'ailleurs deux grandes surfaces, l'une convexe du côté d'en bas, l'autre concave du côté d'en haut, percées de plusieurs petits trous pour servir à l'usage déjà indiqué.

Sous ces ailes sont logées deux petites lames, longues chacune d'environ cinq lignes, larges de deux, & épaisses d'environ un quart de ligne près de leur extrémité qui est arrondi. Ces ailes ont à chaque bout un trou rond, de deux tiers de lignes de diamètre.

La fourchette a deux branches carrées, longues d'environ cinq lignes, épaisses d'environ une demi ligne, larges d'une ligne, distantes l'une de l'autre d'environ quatre lignes. Ces branches sont attachées à une espece d'écrou, qui se repliant du côté d'en haut, forme premièrement un coude de chaque côté, & ensuite une espece d'avance destinée à deux usages différens : la hauteur de cette avance est d'environ quatre lignes, & son épaisseur d'une bonne ligne. Cette avance est percée à jour, par sa surface la plus étendue d'un trou d'environ une ligne & demie de diametre : ce trou est un écrou contigu aux branches de la fourchette ; il est destiné à recevoir la vis supérieure. Sur la petite surface plate qui est à la partie la plus éminente de cet écrou, est pratiqué encore un autre écrou, dans lequel doit s'engager une petite vis qui sera très-délicatement & très-artistement travaillée : cette petite vis est destinée à passer dans deux trous que nous avons dit être pratiqués à un des bouts des petites lames, tandis que l'autre bout aussi percé s'engage ailleurs.

Cette petite vis doit avoir trois qualités différentes.

## 328 LE CHIRURGIEN

Dans son bout inférieur, ses pas ou filets sont très-minces & très-déliés, capables de bien prendre dans l'écrou qui doit les recevoir, & qui ne doit avoir qu'une ligne, ou environ de profondeur. La petite tige de cette vis doit être ronde, afin que les petites lames puissent rouler commodément autour d'elle. Sa tête doit être un peu relevée & plate, pour ne pas s'opposer au mouvement des ailes qui la couvrent.

La grande vis supérieure est longue d'environ dix lignes, y compris son carré, ses pas & son rond uni. On peut y ajouter une tête ronde, si l'on veut arrêter cette vis sans rivure, comme il sera expliqué : le diamètre de cette vis, est d'environ cinq quarts de lignes, l'étendue de ses pas est d'environ cinq lignes, son extrémité carrée est de quatre lignes, sa partie arrondie de deux, & sa tête, si l'on y en ajoute une, sera d'environ une demi-ligne d'épaisseur.

Cette vis est engagée par ses pas ou filets, dans l'écrou pratiqué dans la fourchette qu'elle fait avancer, ou reculer suivant qu'elle tourne, comme nous allons l'expliquer, en assemblant les parties de cette machine. Cette vis

par sa partie ronde & unie, est assujettie & engagée au trou pratiqué dans la petite enclume : là elle doit rouler aisément, sa tête étant rivée à rivure perdue, ou arrêtée par une très-petite clavette.

Pour assembler les petites pieces de cette machine, on joindra le bout d'une des lames, sur la surface convexe d'une des ailes, à deux lignes de son angle le plus aigu ou extrémité inférieure, & au centre de la largeur de l'aile. Dans cet endroit on assujettira ensemble l'aile & la petite lame avec une petite goupille ou vis de telle façon que le mouvement de l'aile & de la lame reste libre, & qu'elles puissent tourner facilement : après quoi on assemblera de même l'autre petite lame avec l'autre aile.

Cet assemblage étant fait, on attachera les deux ailes par leur extrémité la plus rétrécie, sur la surface supérieure de l'enclume. L'une de ces ailes fera attachée à droite, & l'autre à gauche ; ce qui sera fait au moyen de deux goupilles, ou de deux petites vis : si l'on se sert de goupilles, elles seront contigues à l'enclume, & prises sur son épaisseur, de façon qu'il ne s'agisse que de les river.

## 330 LE CHIRURGIEN

Si au contraire on se sert de petites vis, il faudra percer la face plate & supérieure de l'enclume, pour y faire des écrous capables de recevoir les pas des petites vis en question : ensuite on engagera les deux autres bouts des lames déjà engagés par leurs bouts opposés. Ces lames se surmonteront l'une & l'autre, & se croiseront un peu en forme de sautoir dans l'intervalle des deux ailes, & seront enfilées par une goupille, ou petite vis par le trou dont nous avons parlé, qui est à l'éminence située au dessus de l'écrou de la fourchette.

La longue vis sera introduite dans l'écrou, ayant auparavant engagé l'extrémité de la fourchette dans les entailles de la face inférieure du corps de la vis inférieure. De-là on engagera la partie ronde de cette vis dans le grand trou de l'enclume, où cette vis sera rivée à rivure perdue; comme il a été dit; sinon au moyen d'une petite clavette à queue d'aronde, engagée dans une entaille pratiquée à la grande face postérieure de l'enclume, située transversalement, anticipant en partie sur le trou de l'enclume qui reçoit l'extrémité ronde de la grande vis supérieure: cette clavette est introduite dans cette entaille

lorsque la tête de la vis a passé: de cette façon la clavette empêche cette tête de repasser par ce trou, & ainsi elle arrête l'extrémité de cette vis, pour y produire l'effet que nous rapporterons, après avoir assemblé la vis inférieure avec la plaque, de la manière qui suit.

Pour mettre cette machine en état d'être appliquée & d'agir, il faut assujettir la vis inférieure avec la plaque osseuse par le moyen de l'écrou inférieur, qui doit être figuré & situé comme nous l'avons dit en décrivant les autres obturateurs. La machine se trouvera pour lors entièrement assemblée, & quand on voudra écarter les ailes l'une de l'autre, on n'aura qu'à ajuster une clef semblable à celle d'une montre, avec la partie carrée de la grande vis supérieure, & située en axe: en tournant la clef de droite à gauche, les ailes étant fermées, elles s'écartent l'une de l'autre, & leur plus grande extrémité décrira pour lors un demi-cercle, tandis que les branches de la fourchette s'engageront davantage dans les entailles qui les reçoivent, & que son écrou s'approchera de l'enclume.

Au contraire, lorsqu'on tournera la clef de gauche à droite, les ailes s'ap-

## 332 LE CHIRURGIEN

procheront l'une de l'autre , & l'écroû supérieur s'écartera de l'enclume : c'est dans cette situation que les ailes de cet obturateur (a) seront introduites dans le trou qu'il doit boucher : on observera à-peu-près les mêmes circonstances qu'on a indiquées , à l'occasion de l'application des obturateurs précédens ; on se souviendra sur-tout qu'il y a ces circonstances à observer , entre celui-ci & les autres. 1°. Qu'il faut tourner la clef d'une manière toute différente , ainsi que je viens de le faire remarquer. 2°. Qu'on pratiquera aussi une entaille à la partie supérieure du dentier artificiel pour y loger la clef.

Il n'est pas absolument nécessaire de s'assujettir , pour l'assemblage de ces pièces qui doivent être aussi d'or ou d'argent , à toutes les circonstances que nous venons de rapporter. Quoiqu'elles soient les plus assurées & les plus aisées pour éviter la confusion , on peut cependant laisser à l'ouvrier qu'on emploiera , la liberté de suivre son idée , en ce qui concerne la manière de les assembler. Il faut néanmoins l'avoir informé auparavant de tout ce qui vient d'être rapporté.

(a) Voyez la figure 16 de la planche 40 de ce tome , pag. 335.

Quoique j'aie réglé & déterminé les dimensions & les proportions de toutes les parties qui composent tous les obturateurs, ces dimensions ne laissent pas d'être arbitraires & indéterminées, tant par rapport aux diverses conformations qui se rencontrent dans les différens sujets dans l'une & l'autre mâchoire, que par rapport aux gencives, à la voûte du palais, à la situation & à la profondeur, largeur & étendue en tous sens des différens trous qu'il s'agit de boucher. Ces circonstances pouvant varier de plusieurs façons, elles exigent par conséquent que l'on varie de même suivant l'exigence des cas où l'on se trouve, en ce qui concerne la construction de tous ces instrumens ou machines. C'est à ceux qui voudront les mettre en usage, d'observer très-régulièrement tout ce qu'il y a de particulier dans les cas où ils veulent se servir de ces obturateurs.

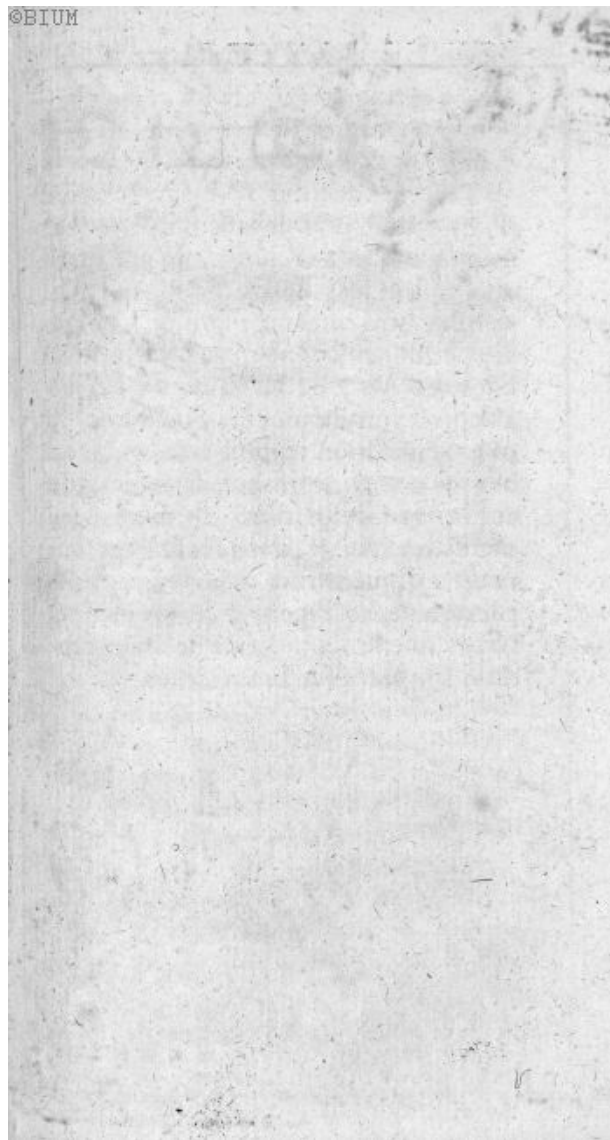
Au reste, je suis entièrement persuadé, que lorsqu'ils se serviront à propos de celui qui conviendra le mieux en chaque occasion, & qu'ils observeront les circonstances que je leur indique, & celles qui leur sont indiquées par les maladies mêmes, ils parvien-

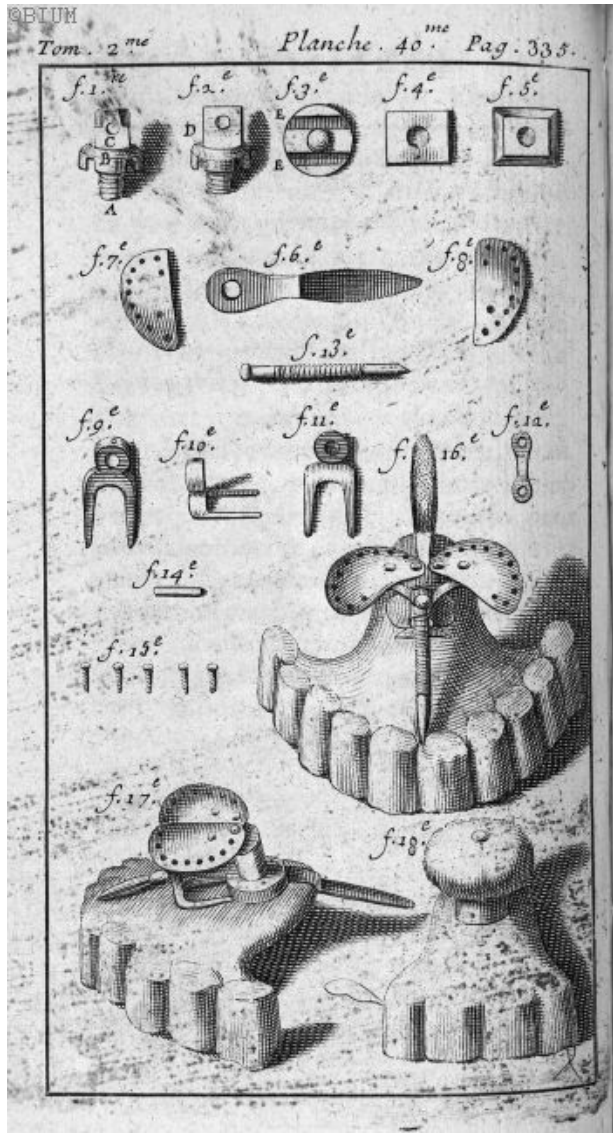


## 334 LE CHIRURGIEN

dront certainement à la fin de leur dessein, à l'avantage du malade, à leur honneur, & à celui de la profession.

J'oserois avancer la même chose à l'égard de toutes les méthodes que je communique au public, & à l'égard des instrumens & machines que j'ai d'ailleurs inventés ou réformés. Comme les personnes judicieuses & déjà versées dans cet Art, ne manqueront pas de s'appercevoir de tous ces avantages, & que l'émulation portera ceux qui n'en ont pas une connoissance parfaite, à se convaincre de l'utilité de toutes les méthodes que je donne dans cet ouvrage, il me paroît qu'il seroit inutile de les encourager par des promesses, tandis que je leur donne des faits certains & fondés sur l'expérience.





*Explication de la planche XL qui contient le quatrieme & cinquieme obturateur, dont le cinquieme est démonté piece par piece & remonté, vu en différens sens, lequel sert à boucher les trous du palais & les brèches des dentiers.*

**L**A figure I représente la vis inférieure du cinquieme obturateur, vue dans sa longueur par sa face antérieure, avec sa tête, son enclume, les échancrures qui sont place aux deux ailes, son trou en écrou & les engrainures qui reçoivent la fourchette.

- A. La partie tournée en vis.
- B. La tête de la vis où paroissent les entrées des engrainures qui reçoivent la fourchette.
- C. L'enclume percée d'un trou qui sert à loger l'extrémité de la grande vis supérieure, & les échancrures qui sont place aux ailes.

La figure II représente la même vis dans sa longueur avec toutes ses parties, vue par la partie postérieure, en laquelle on observe de plus l'engrai-

nure qui reçoit la clavette en queue d'aronde.

D. L'engrainure qui reçoit la queue d'aronde.

*La figure III* représente la tête de la même vis, vue du côté de la surface qui reçoit les branches de la fourchette.

EE. Les engrainures qui reçoivent les branches de la fourchette.

*La figure IV* représente l'écrou de la plaque par sa surface unie, avec son trou en écrou.

*La figure V* représente le même écrou vu par sa surface opposée à ses biseaux.

*La figure VI* représente la lame en feuille de myrthe à plat, vue dans sa longueur, avec son trou.

*La figure VII* représente l'aile droite de cet obrurateur, vue par sa partie concave avec ses deux trous à vis, & tous les petits trous qui servent à attacher l'éponge.

*La figure VIII* représente la même aile, vue par sa partie convexe, en laquelle on observe aussi ses différens trous.

*La figure IX* représente la fourchette du côté qu'elle se recourbe en dedans.

*La fig. X* représente la même fourchette vue de côté, pour mieux faire paroître sa courbure.

*La fig. XI* représente encore cette fourchette vue du côté de la convexité de sa courbure.

*La fig. XII* représente une des deux petites lames qui servent à attacher les ailes, vue à plat avec ses deux trous. L'une & l'autre étant semblables, on n'en a fait graver qu'une.

*La fig. XIII* représente la vis supérieure, vue dans sa longueur.

*La fig. XIV* représente la clavette en queue d'aronde, vue à plat dans toute sa longueur.

*La fig. XV* représente les cinq petites vis, vues séparément dans toute leur étendue.

*La fig. XVI* représente le quatrième obturateur composé de l'assemblage de toutes ses pièces & tout monté, vu par sa partie antérieure. On y peut observer le dentier, partie de la plaque, partie de la vis supérieure, une portion de la fourchette dans l'endroit de son écrou, les deux lames attachées aux ailes qui servent alternativement à les ouvrir ou à les fermer, les ailes ouvertes, & la feuille de myrthe qui sert de

Tome II.

P

## 338 LE CHIRURGIEN

queue pour empêcher que cet instrument ne fasse la bascule lorsqu'il est en place.

*La fig. XVII* représente le même obturateur vu de côté, ou latéralement. L'on peut remarquer par ce point de vue partie du dentier, partie de la plaque, partie de la vis supérieure, partie de la fourchette, la tête de la vis inférieure, l'enclume située sur cette tête, la feuille de myrthe, & les deux ailes jointes ensemble & fermées.

*La fig. XVIII* représente le quatrième obturateur, composé de quatre dents contigues à une plaque osseuse & faisant partie de cette plaque, une petite éminence en forme de tige, sur laquelle est attachée une petite éponge, par le moyen d'un fil, laquelle éponge sert à boucher plus exactement le trou du palais. Cet obturateur s'affujettit par le moyen d'un fil qui l'attache aux deux dents canines.

## CHAPITRE XXIV.

*Description de toutes les pieces qui composent une machine nouvellement inventée, propre à embrasser les dents de la mâchoire inférieure, pour soutenir & maintenir à la supérieure un dentier artificiel; & la description de ce dentier.*

**EN** 1737, une Dame de la premiere condition, âgée d'environ soixante ans, qui n'avoit perdu aucune des dents de la mâchoire inférieure, mais qui se trouvoit privée de toutes celles de la supérieure, s'adressa à M. Caperon, Dentiste du Roi, & très-habile, dans l'espérance qu'il pourroit garnir sa bouche d'un dentier supérieur. Il lui dit, ainsi que me l'a rapporté cette Dame, que comme elle n'avoit aucunes dents à cette mâchoire, pour l'attacher, il n'étoit pas plus aisé de le faire que de bâtir en l'air; qu'il lui conseilloit cependant de me venir voir, & que si je n'exécutois pas ce qu'elle desiroit, elle ne trouveroit point ailleurs de secours.

P 2



## 340 L E C H I R U R G I E N

Cette Dame suivit son avis ; & quand j'eus examiné sa bouche , je la priaï de me donner quelques jours pour que je pusse réfléchir sur les moyens de la satisfaire. Après avoir bien médité, j'imaginai qu'une machine, telle qu'elle est représentée à la planche 41, étant jointe aux dents de la mâchoire inférieure, seroit capable d'assujettir & de maintenir à la mâchoire supérieure un rang de dents presque entier. Cette Dame ne voulant qu'avoir le devant de la bouche orné, & une prononciation plus parfaite, je donnai moins d'étendue à ce dentier, avec lequel elle mange aisément, & dont elle ne pourroit gueres se passer. Pour plus de propreté, elle en a deux semblables, dont elle se sert alternativement.

Je dirai volontiers de quelle maniere je suis venu à bout de cette machine. Ayant pris toutes les dimensions requises, je choisï de fort bon or pour toutes les pieces dont elle devoit être composée, & je le fis préparer & forger par un Orfevre. Je fis moi-même deux especes d'anses, ou plaques recourbées, deux demi cercles, quatre petits porterefforts & huit petits clous à tête. A ces plaques recourbées, je fis souder par un

Metteur-en-œuvre les deux extrémités du demi-cercle extérieur, qui a le plus de contour, & le demi-cercle intérieur qui est le moins étendu, & à chaque surface latérale extérieure des plaques recourbées, je fis encore souder un petit porte-ressort, après y avoir fait les petites ouvertures à jour, ou especes de mortoises qui doivent recevoir l'extrémité de chaque ressort. Cette machine se trouvant construite de manière à pouvoir embrasser les dents de la mâchoire inférieure, je fabriquaï le dentier pour la supérieure, & aux deux extrémités de ses surfaces latérales extérieures, je fis deux échancrures, où j'attachai avec de petits clous rivés deux autres petits porte-ressorts, semblables à ceux que j'ai dit avoir placés aux plaques recourbées. Pour assembler ce dentier avec la machine inférieure, je mis de chaque côté un ressort de baleine, j'introduisis une de ses extrémités dans les deux petites ouvertures à jour d'un des porte-ressorts de cette machine, où je l'arrêtai par plusieurs contours d'un fil passé dans le chas d'une éguille à coudre. J'insinuai l'autre extrémité de ce ressort dans les deux petites ouvertures du

## 342 LE CHIRURGIEN

porte-ressort supérieur opposé, où je l'arrêtai de même par plusieurs contours & jets de fil dont je couvris le même ressort, afin de le fortifier. L'autre ressort fut placé d'une pareille façon; & c'est ainsi que le dentier supérieur se trouva joint à la mâchoire inférieure.

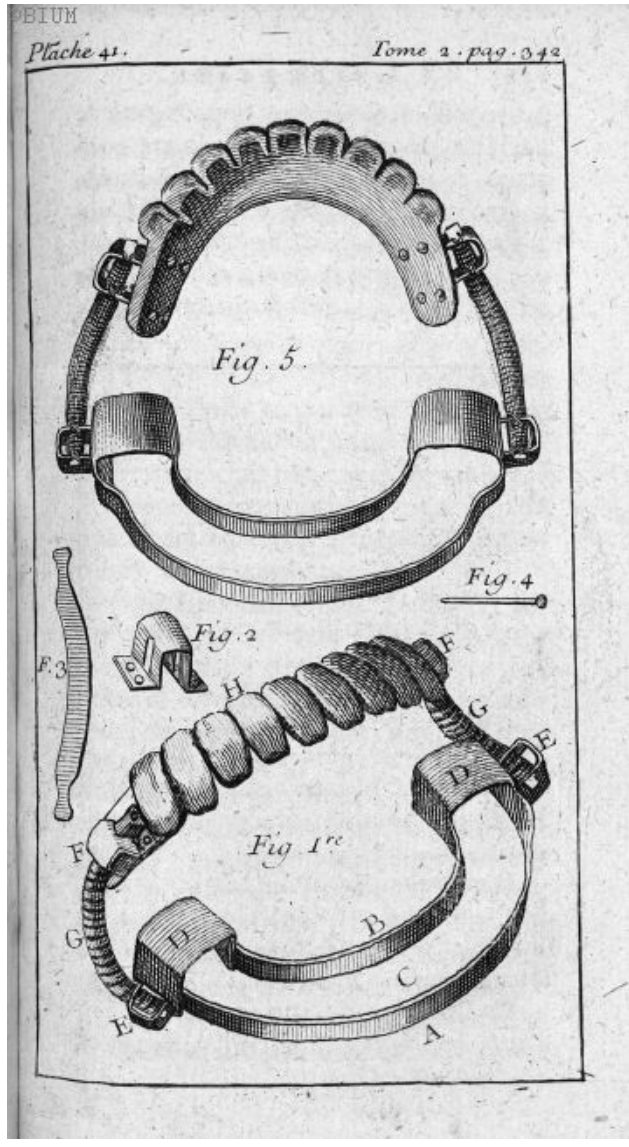
*Explication de la planche XLI, qui représente le dentier supérieur artificiel, monte sur une machine d'or nouvellement inventée, laquelle embrasse les dents naturelles de la mâchoire inférieure, & sert à le soutenir.*

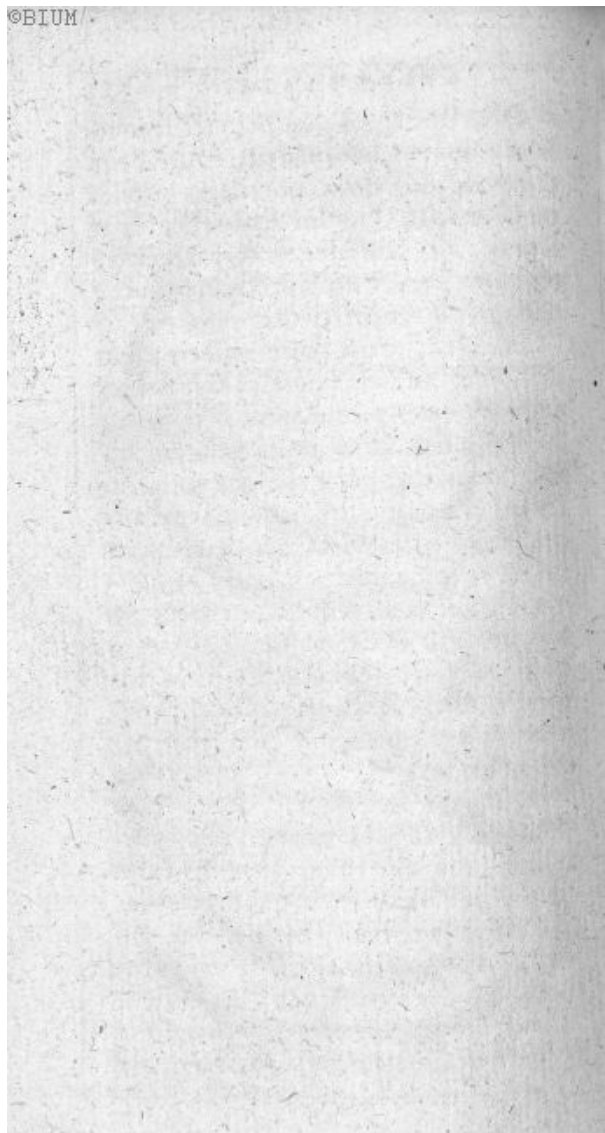
## FIGURE PREMIERE.

A. Le demi-cercle extérieur qui doit être posé par sa partie concave sur la surface extérieure des dents incisives, canines & petites molaires, & qui doit les embrasser extérieurement près des gencives.

B. Le demi-cercle intérieur qui doit être appliqué par sa partie convexe sur la surface intérieure de ces mêmes dents, & tout contre les gencives.

C. L'intervalle que ces dents occupent, lorsque cette machine est mise en place.





DD. Les anses, ou plaques recourbées, qui portent sur l'extrémité de la couronne des deux premières grosses molaires, & qui les embrassent par leurs parties latérales extérieures & intérieures du côté droit & du côté gauche de la mâchoire inférieure.

EE. Deux petits porte-ressorts, soudés sur les surfaces latérales extérieures de ces plaques recourbées.

FF. Deux autres porte-ressorts semblables attachés par des clous rivés sur les deux échancrures pratiquées aux deux faces extérieures des deux extrémités de ce dentier.

GG. Les deux ressorts, dont les extrémités antérieures sont engagées dans les deux petites ouvertures des porte-ressorts, & arrêtées par des contours & jets de fil qui couvrent tous ces ressorts.

H. Dentier supérieur.

*La figure II* représente un des porte-ressorts, auquel on voit de petits trous pour y passer des clous qui l'attachent au dentier supérieur, & de petites ouvertures ou mortoises, pour l'introduction d'une des extrémités d'un ressort.

*La figure III* fait voir un des ressorts de baleine, un peu convexe à sa partie

## 344 LE CHIRURGIEN

extérieure, concave à sa partie intérieure, & ayant une coche ou échancre à ses deux extrémités, afin de le mieux fixer dans les petites ouvertures du porte-ressort.

La figure IV montre un clou à tête propre à attacher les porte-ressorts au dentier supérieur.

La figure V représente encore la même machine pour la mâchoire inférieure, laquelle est assemblée avec un dentier supérieur par deux ressorts, & entièrement dépliée, ou ouverte & renversée, pour qu'on voie plus aisément sa face intérieure & toutes les parties dont elle est composée.

## CHAPITRE XXV.

*Description d'un dentier supérieur entièrement artificiel, assemblé avec un dentier inférieur, artificiel en partie, lequel s'ajuste avec les dents naturelles qui restent encore à la bouche.*

EN 1739, une Dame âgée d'environ trente-huit ans, vint chez moi : elle avoit perdu toutes les dents de la mâchoire supérieure, & de chaque côté de l'inférieure la dernière petite dent molaire, & les trois grosses qui la suivent, de façon qu'il n'y restoit plus que les quatre incisives, les quatre canines & les deux premières petites molaires. Cette Dame convint avec moi que je lui construïrois une piece qui fût en partie d'argent & en partie osseuse. Je me servis alors d'un argent assez fin, & au titre qui est nécessaire pour que les pieces soient assez flexibles pour obéir un peu, & être moins sujettes à se casser; ce qu'on doit bien observer dans un pareil ouvrage.

P 5



## 346 LE CHIRURGIEN

Comme j'avois déjà imaginé la précédente machine, il ne me fut pas difficile de travailler à celle-ci, qui y a quelque rapport. Je pris les dimensions nécessaires, je fis d'abord la piece pour la mâchoire inférieure, & je la composai de deux demi-cercles & de trois dents molaires artificielles de l'un & l'autre côté, assujetties entre les extrémités de ces deux demi-cercles par quatre petits clous rivés : à la surface postérieure de chaque dernière dent molaire artificielle, & vis-à-vis le fond de la bouche, je pratiquai un trou fait en mortoise, de deux lignes de longueur & de profondeur, & d'une ligne de largeur : je fabriquaï deux porte-ressorts plus étendus que ceux dont j'ai parlé ci-devant : je plaçai deux de ces dernières dents artificielles de chaque côté entre les deux lames, ou extrémité de ces porte-ressorts, & je les y affermis au moyen de quatre petits clous rivés : au milieu de chaque porte-ressort & entre ses deux courbures, je fis encore une espee de mortoise percée à jour, qui répondoit à celle que j'ai dit être placée à la surface postérieure des dernières dents artificielles, laquelle regarde le fond de la bouche, & cela pour

introduire & y arrêter une des extrémités des ressorts : je fis ensuite la pièce supérieure qui devoit orner le devant de la bouche , & j'y formai dix dents qui étoient opposées aux dents naturelles qui restoient encore sur le devant de la mâchoire inférieure.

A chaque bout de ce dentier, je pratiquai une fente, ou entaille avec une scie, afin d'y engager & fixer une des extrémités d'un ressort; & pour l'y arrêter je fis avec un foret un trou à jour vers l'endroit où se terminoit chaque entaille, pour y passer & repasser du fil qui pût assujettir l'autre extrémité des ressorts. Pour joindre la pièce supérieure à l'inférieure, je me servis de deux ressorts de baleine différens de ceux dont nous avons parlé précédemment: j'insinuai une des extrémités de chaque ressort dans l'ouverture ou espece de mortoise à jour de chaque porte-ressort & de chaque dernière dent artificielle de la pièce inférieure: je l'arrêtai suffisamment par les contours d'un fil passé dans une aiguille: j'introduisis pareillement l'autre extrémité de ces mêmes ressorts dans l'entaille faite à chaque extrémité du dentier supérieur, où je l'arrêtai aussi par des

## 348 LE CHIRURGIEN

contours & jets de fil passé & repassé sur ces ressorts & dans chaque trou que j'ai dit être près de l'endroit où se terminent ces entailles. Ayant exécuté tout cela, je plaçai cette machine dans la bouche de la Dame, où elle se trouva en état de faire toutes les fonctions qu'on en avoit espéré.

---

*Explication de la planche XLII qui représente toutes les pieces qui composent un dentier supérieur & une partie d'un dentier inférieur, le tout artificiel. On donne ici ces pieces séparées & ensuite rassemblées.*

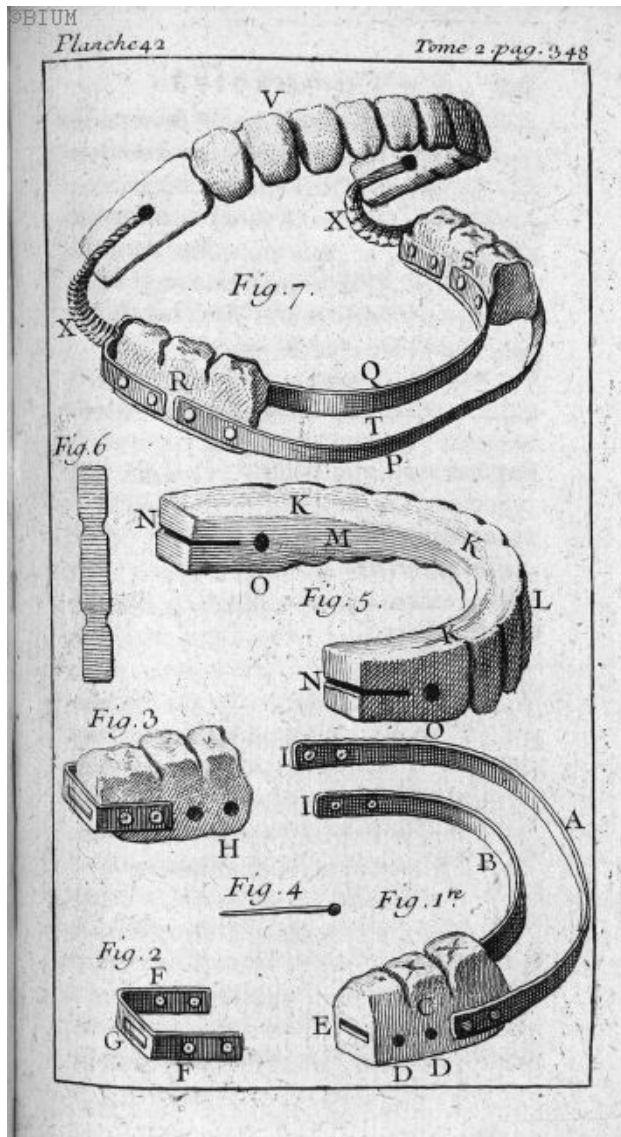
**L**A figure I représente deux demi-cercles, qui embrassent par leurs extrémités & à droite & à gauche une partie de trois dents molaires artificielles, qui y sont arrêtées par deux clous rivés.

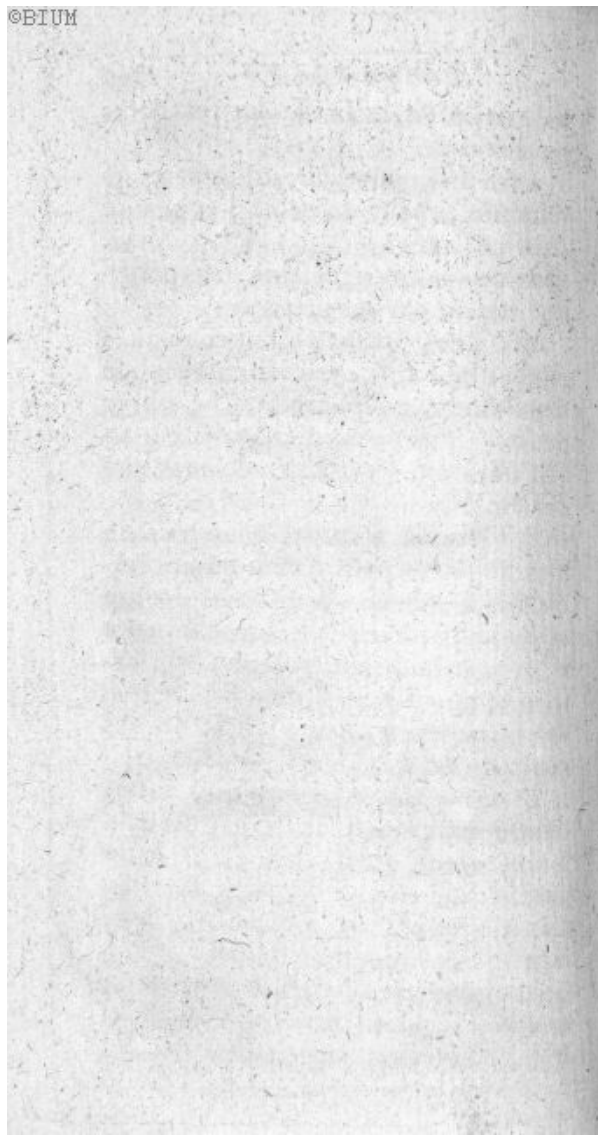
A. Le demi-cercle extérieur.

B. Le demi-cercle intérieur.

C. Les trois dents molaires artificielles.

DD. Deux trous qui les traversent, afin d'y attacher avec deux clous rivés un porte-ressort, dont les deux lames,





ou extrémités embrasseront ces dents molaires.

E. Petite ouverture ou espece de mortoise , pour recevoir l'extrémité d'un ressort.

*La figure II* représente un porte-ressort différent des précédens.

FF. Les deux lames, ou extrémités du porte-ressort, percées chacune de deux trous, pour être attachées avec deux clous rivés aux dents molaires artificielles que ces lames doivent embrasser.

G. Petite ouverture, ou espece de mortoise à jour, afin d'y introduire l'extrémité d'un ressort dans l'autre petite mortoise pratiquée à la face postérieure de la dernière dent molaire, où l'extrémité de ce ressort doit être arrêtée par le moyen du porte-ressort & des contours de fil.

*La figure III* représente trois autres dents molaires artificielles garnies d'un porte-ressort, qui les embrasse par leurs parties latérales extérieures & intérieures, & qui y est attaché par deux clous rivés qui les traversent.

H. La partie antérieure de ces dents molaires, qui est percée de deux trous qui la traversent entièrement par les

## 350 LE CHIRURGIEN

parties latérales qui doivent être engagées entre les deux autres extrémités des demi-cercles, qui sont aussi percées chacune de deux trous, pour y assujettir ces dents par deux clous rivés.

II. Les deux autres extrémités des demi-cercles.

*La figure IV* représente un des clous à tête, auxquels on doit donner une longueur telle qu'ils puissent attacher ces pièces en les rivant.

*La figure V* fait voir le dentier supérieur tourné de côté, ainsi que les pièces précédentes.

KKK. Surface supérieure qui doit être placée sur les gencives de la mâchoire supérieure.

L. Surface extérieure.

M. Surface intérieure.

NN. Les fentes ou entailles, destinées à recevoir les extrémités des ressorts.

OO. Les trous percés d'outre en outre pour y passer & repasser avec une aiguille, du fil qui puisse arrêter dans les entailles les extrémités des ressorts, & couvrir ces ressorts par plusieurs contours.

*La figure VI* représente un des ressorts de baleine servant à assembler le

dentier supérieur avec les dents, ou la machine inférieure.

*La figure VII* est celle du dentier supérieur assemblé avec une partie du dentier inférieur & les deux demi-cercles vus un peu de côté & ouverts.

P. Demi-cercle extérieur.

Q. Demi-cercle intérieur.

R. Les trois dents molaires qui doivent être appliquées & porter sur les gencives du côté droit de la mâchoire inférieure, lorsque la pièce est placée dans la bouche.

S. Les trois dents molaires qui porteront sur les gencives du côté gauche de la même mâchoire, lorsque la pièce sera en place.

T. L'intervalle où passent les dents naturelles, qui restent au-devant de la bouche, & qui sont embrassées par les demi-cercles intérieurement & extérieurement près des gencives inférieures.

V. Dentier supérieur.

XX. Les deux ressorts introduits par leurs extrémités antérieures dans les petites mortaises des porte-ressorts & dans celles des dernières dents molaires, & par les deux autres extrémités dans les deux fentes, ou entailles du



## 352 LE CHIRURGIEN

dentier supérieur ; lesquelles extrémités sont arrêtées par les contours & jets de fil dont ces ressorts sont couverts.

Si j'ai fait des fentes, ou entailles & des trous au dentier supérieur, pour y assujettir les ressorts ; & si pour le même effet j'ai placé des porte-ressorts aux dents de la pièce inférieure, ce n'a été que dans l'intention de faire voir qu'on peut attacher des ressorts en deux différentes manières : en effet on peut placer des porte-ressorts au dentier supérieur, ainsi qu'à l'inférieur ; même cette méthode est préférable à l'autre.

On peut faire & placer à la mâchoire supérieure tout un dentier, qui soit beaucoup plus simple, & qui puisse y tenir par le seul appui des joues & des dents inférieures. Il faut qu'il soit léger, & il ne sert guère que pour l'ornement & la prononciation : cependant quand on y est accoutumé, on peut manger dessus, ainsi que je l'ai vu. Il doit être bien ajusté sur les gencives, & assez écarté par ses extrémités, pour qu'il soit assez comprimé par les joues, & qu'il en soit soutenu à l'aide des dents inférieures, qui le repoussent quelquefois dans sa place, sans qu'aucune autre personne que celle qui le

porte puisse s'en appercevoir. Depuis peu j'en ai renouvelé un que j'avois fait il y a plus de vingt-quatre ans, dont on en a fait un très-utile usage. J'en ai fait dans la suite deux autres pour deux personnes qui s'en servent aussi avantageusement. Il est vrai qu'il y a peu de bouches qui soient disposées à recevoir ces sortes de dentiers, & je n'ai jamais fait que les trois dont je viens de parler. Il faut que le Dentiste qui entreprend cette dernière sorte de dentiers, ait du génie & de l'habilité, s'il veut réussir. Au reste, ce sont ceux qui coûtent le moins, & ils conviennent aux gens qui ne sont pas en état de faire une certaine dépense.

## CHAPITRE XXVI.

*Remarques sur un Chapitre d'un nouveau  
Traité de Chirurgie.*

J'ÉTOIS prêt en 1723, à faire imprimer mon livre ; mais les occupations continuelles que me donne ma profession, m'empêcherent jusqu'en 1728 de le mettre au jour. Il parut en ce même tems un Traité de Chirurgie : je lus ce livre, & je m'arrêtai sur le chap. 2 du tome 2, où l'Auteur traite des dents. Ce chapitre est divisé en huit articles, & occupe 68 pages d'impression, dans lesquelles je fus surpris de trouver un Traité des différentes maladies des dents, des instrumens & des remedes qui leur conviennent. Cette dissertation eût été placée plus naturellement dans le Traité de Chirurgie du même Auteur imprimé en 1720.

Mais je ne m'arrêterai pas à développer les raisons qui l'ont engagé à ne traiter cette matiere que dans son dernier livre.

Le Public, à l'utilité de qui nous

devons consacrer nos talens & nos connoissances, lui doit être obligé de son travail, sans s'embarrasser ni du motif, ni de l'arrangement qu'il y a employé; mais s'il s'y est glissé des erreurs préjudiciables, je dois les combattre, & en montrer les conséquences vicieuses. L'expérience de plusieurs années & l'application particuliere que j'ai donnée à la partie de la Chirurgie à laquelle je me suis destiné, m'y autorisent, & me font entreprendre de le suivre pas à pas dans cette portion de son livre.

La comparaison que l'Auteur fait du tartre ou tuf qui s'attache aux dents avec la rouille qui s'attache au fer n'a rien de juste; & l'Auteur se contredit dans l'explication qu'il en donne. Voici ses termes, (pag. 18 & 19, tome 2.)

*Quand ce tuf n'est pas considérable & qu'il ne fait que s'attacher un peu aux dents, c'est ce qu'on appelle du tartre, qui comme la rouille au fer, déchausse les dents & les fait branler. Si quelques dents se trouvent couvertes de tuf, il faut l'ôter, & pour en venir à bout, on le fend avec un ciseau, puis on le sépare, & l'on voit dans son milieu une belle dent & bien blanche. Ce tuf n'a point de peine à sortir lorsqu'il est une fois fendu; car il se*

## 356 LE CHIRURGIEN

*sépare & quitte la dent , comme la pêche quitte le noyau.*

La rouille est une sorte d'ordure & de crasse nuisible & adhérente , qui s'engendre sur le fer & l'acier , lorsqu'ils sont mouillés & qu'on ne s'en sert pas , & qui à la fin ronge ces métaux. Elle ne se sépare du fer qu'en causant une déperdition de substance à la masse métallique rouillée , dont la surface reste raboteuse & inégale.

Il n'en est pas de même du tartre ni de la dent. Le tartre ne pénètre point la surface émaillée de la dent , qui est un corps lisse , ferré & extrêmement dur. Il se sépare presque toujours de sa surface émaillée sans l'intéresser en aucune manière , & sans la rendre par conséquent raboteuse & inégale : de plus , cette séparation ne se fait pas avec la facilité que l'Auteur le prétend. Le tartre ne quitte pas la dent *comme la pêche quitte le noyau* ; au contraire le tartre est le plus souvent si adhérent à la surface du corps de la dent , qu'on ne peut l'en détacher qu'avec beaucoup de peine , & même par parcelles. L'examen analytique & physique de la rouille du fer , de la dent & des corps tartareux qui s'y attachent , détruit

cette comparaison , & fait sentir ce qu'il y a de contrariété. Les différentes rugines , ou gratoirs & autres instrumens au nombre de six , que cet Auteur propose ( pag. 20 , 21 , 22 & 23 ) pour détacher le tartre des dents , ne sont ni convenables , ni suffisans.

Il est impossible, par exemple , d'introduire aucun de ces instrumens dans les intervalles des dents , ni entre les gencives & les dents pour en détacher le tartre , sans offenser les gencives & faire beaucoup souffrir le sujet. D'ailleurs il n'est pas possible , comme cet Auteur le veut , de pouvoir parfaitement nétoyer une dent avec un seul instrument , quelque parfait qu'il puisse être ; & le ciseau dont il parle , y est moins convenable que tout autre instrument. On conviendra aisément de ce que j'avance en comparant la méthode de l'Auteur , avec celle que je propose dans le chapitre 3 , de ce second Volume.

*Il est bon d'avertir , dit l'Auteur , ( pages 25 & 26 , ) les jeunes Chirurgiens , qui voudront pratiquer ces sortes d'opérations , de ne pas faire comme la plupart des Arracheurs de dents , qui pour parvenir à les mettre bien blanches , ne ménagent*

## 358 LE CHIRURGIEN

point l'émail, & en enlèvent une grande partie ; c'est une faute très-considérable, & dont les personnes qui se mettent entre leurs mains sont bientôt la victime, puisque peu de tems après leurs dents se gâtent & leur font des douleurs insupportables.

Depuis le tems que je m'applique uniquement à la connoissance des maladies des dents & à leur guérison, je n'ai jamais remarqué que les Dentistes, que l'Auteur nomme *Arracheurs de dents*, ayent enlevé l'émail des dents avec les instrumens qui servent à les nettoyer, puisqu'il n'y a point de tranchant qui ne cede & qui ne s'é mouffe contre la résistance que lui fait l'émail par sa solidité, qui égale presque celle du diamant. De tous les instrumens je ne connois que la lime qui puisse enlever l'émail des dents, & encore est ce avec bien de la peine, puisque cette même lime est bientôt émouffée & même usée, pour peu qu'on la fasse servir à cet usage.

Ce n'est donc pas l'effet des instrumens qui servent à nettoyer les dents qu'il faut craindre, mais bien plutôt l'effet des remèdes contraires & principalement de ceux que l'Auteur enseigne

dans son Livre ( pag. 27, ) comme la porcelaine en poudre & la pierre de ponce , lesquels usent l'émail des dents par leurs qualités mordicantes & rongean-tes. Les autres ingrédiens qu'il mêle avec la porcelaine & la pierre de ponce , n'étant point capables d'en empêcher les mauvais effets.

Il ajoute page 30. *Les Chirugiens qui veulent avoir des limes , ne doivent point les commander aux Couteliers : celles qu'ils font à l'extrémité de certains instrumens de l'étui ne valent rien , & ne mordent point , & comme il en faut au moins une douzaine , ils en trouveront de parfaites chez les Clinquailleurs.*

Je ne fais si les Chirugiens , sur-tout les Dentistes , & les Couteliers , conviendront de ce fait avec lui. Ce que je fais avec certitude , c'est que celles que l'on trouve chez les Clinquailleurs , ne sont pas conditionnées comme il faut pour limer les dents. Elles ne sont destinées pour l'ordinaire qu'à limer les métaux , ou d'autres corps moins solides que l'émail de la dent. Elles sont incomparablement meilleures sortant de la main d'un habile tailleur de limes , sur-tout lorsqu'on lui a donné les dimensions convenables , & qu'on lui a



recommandé de les faire d'un bon acier, de les bien dresser à la lime, de ne les point tailler ni trop rudes, ni trop douces, & de les bien tremper, ce que j'ai déjà dit au chapitre 4 de ce second Volume.

*Quand on a fait un peu de voie (continue le même Auteur pag. 32), on prend une lime plate, & à mesure qu'on avance, on change de lime.*

Au contraire il faut continuer cette séparation jusqu'à ce qu'elle soit faite avec la même lime. On ne change de lime que lorsqu'on veut faire la séparation plus grande dans toute son étendue, ou en certaine partie de l'étendue de la même séparation, ou lorsque l'on veut faire quelque échancrure dans ce même intervalle.

Je n'ai point reconnu que l'usage de la lime fût aussi pernicieux que l'Auteur veut le persuader. *On ne peut, dit-il, limer les dents, que tout l'effort de la lime ne porte sur la dent qu'on lime, & ne l'ébranle considérablement: or toute dent ébranlée par plusieurs secousses répétées, ne tient point avec la même fermeté dans son alvéole, & tombe dans la suite.*

Si les dents n'avoient point d'autres  
accidens

accidens à craindre que celui que l'effet de la lime peut lui causer par l'ébranlement, elles dureroient pendant tout le cours de la vie. Les légères secousses que les dents en ressentent, ne peuvent les empêcher de reprendre leur première fermeté; parce que l'action du ressort des alvéoles & des gencives dans leur état naturel, est de tendre toujours au raffermissement des dents; c'est ce que l'expérience nous montre tous les jours après l'opération de la lime, & ce qui nous est encore confirmé par la fermeté que reprennent des dents ôtées & remises, & même les dents transmises d'une bouche en une autre avec succès.

*J'ai vu, (dit-il dans un autre endroit, page 34, ) plusieurs dames auxquelles on avoit ainsi égalisé les dents, qui auroient voulu trois ou quatre ans après, qu'on n'y eût jamais touché, puisqu'elles s'étoient cariées à leur partie supérieure & à l'endroit où la gencive s'attache.*

Je crois que l'Auteur auroit de la peine à expliquer la cause d'un tel événement. Comment peut-il concevoir qu'une dent puisse se carier à l'endroit où s'attache la gencive pour avoir été limée à son extrémité? Je conviens que

l'opération indiscrete de la lime peut causer des accidens de la nature de ceux qu'il craint si fort. Par exemple, si on les limoit jusqu'à en découvrir la cavité qui contient les parties nerveuses; mais cela ne peut arriver qu'à des ignorans en cet Art, comme je l'ai fait voir par deux exemples que j'ai cités dans ce Traité, chapitre 23 du tome premier.

Je conviens avec l'Auteur, (pag. 35.) que quoiqu'un instrument soit dangereux, quand il est manié par une personne entendue, elle s'en sert, sans qu'il s'en ensuive des inconvéniens, & de plus j'ajoute que la lime est un instrument des plus nécessaires pour servir à conserver les dents; parce qu'en les séparant & en les raccourcissant, on les fortifie, & que bien souvent en les limant, au lieu de donner occasion à la carie, on en arrête le progrès.

Les limes (dit cet Auteur, page 38.) usant tout-à-fait l'émail, ou l'éminçant beaucoup, découvrent l'os spongieux qui est l'intérieur de la dent. L'os spongieux, qu'il dit être l'intérieur de la dent, est une partie qui n'a point encore été découverte par aucun de ceux qui ont fait l'analyse des dents.

Il ne faut pas croire indistinctement tout ce que dit l'Auteur aux pages 39, & 40, sur les dangers de la carie & sur son accroissement subit. On voit tous les jours des dents cariées non-seulement depuis trois mois, mais depuis plusieurs années, sans que la carie ait fait aucun progrès, sans qu'elle ait pénétré jusqu'à l'intérieur de la dent, sans qu'elle ait fait sentir la moindre douleur, & sans que cette carie ait causé d'autre accident que celui d'avoir rongé en partie l'émail de la dent; quoiqu'on ait négligé tout-à-fait ces sortes de caries, qui sont même très-communes.

On doit cependant faire attention à ces caries, qui peuvent quelquefois avoir des suites dangereuses. Au reste ce n'est pas avec la langue de serpent qu'il faut ôter la carie, comme le dit l'Auteur; cet instrument n'étant point convenable à cet usage, ni figuré d'une façon propre à dilater les trous de la carie. Selon moi, le foret à ébizeler, la rugine en alene, ou la rugine en bec de perroquet conviennent mieux que la langue de serpent & que tout autre instrument.

La maniere de plomber les dents,

Q 2

## 364 LE CHIRURGIEN

telle que l'Auteur l'enseigne, pag. 42, 45, & 46, est fort aisée à pratiquer ; mais ce n'est pas celle qu'il faut mettre en usage pour bien réussir : On s'en apercevra aisément si on se donne la peine de lire & de pratiquer ce que j'en ai écrit dans le chap. 6, de ce second Tome.

L'Auteur dans la pag. 47, préfère l'huile d'étain & l'esprit de nitre à l'huile de girofle & de canelle.

L'huile d'étain & l'esprit de nitre sont deux corrosifs violens : la pénétration de ces remèdes sur des parties nerveuses & aussi sensibles que le sont les nerfs qui se distribuent aux dents, cause des douleurs insupportables, accompagnées quelquefois de convulsions & de délire : d'ailleurs ces corrosifs étant liquides, quelques précautions qu'on puisse prendre, ils s'étendent toujours plus ou moins sur les gencives, les irritent, les gonflent & les ulcèrent. Ils pénètrent aussi quelquefois jusqu'au périoste & jusqu'à la substance des alvéoles, & les carient en les rongant.

On n'a point à craindre les mêmes ravages de l'application des huiles de girofle & de canelle, par conséquent

elles doivent être préférées contre l'opinion de l'Auteur.

Je ne suis pas encore de son avis touchant l'usage & la construction du déchauffoir, comme on le peut voir par la lecture du Chapitre 10 du présent tome.

Je m'arrêterai peu à ce que dit l'Auteur sur le pélican : je dirai seulement que je ne fais pas une grande différence entre le pélican qu'il rejette & celui qu'il adopte. Ils ont tous deux des avantages & des inconvéniens différens qui m'ont fourni des idées pour en inventer un nouveau, avec lequel on peut opérer avec plus de sûreté & de facilité, qu'avec ceux dont on s'est servi jusqu'à présent. On en trouvera la description aux Chapitres 11 & 12 de ce volume.

L'Auteur remarque pages 76 & 77, que le davier a un ressort qui écarte les branches l'une de l'autre, & il assure que cet effet rend cet instrument plus commode.

J'ai démontré vers la fin du dixième Chapitre de ce tome, que ce ressort doit être rejeté comme inutile, incommode & préjudiciable.

L'Auteur enseigne, pag. 83, de por-

## 366 LE CHIRURGIEN

ter le plus bas qu'il est possible les deux dents du repouffoir sur le chicot, qu'on veut ôter.

Il faut éviter de suivre cette méthode, pour ne pas faire éclater l'alvéole, & déchirer les gencives, à moins que le chicot ne fût si enfoncé, qu'on ne pût faire autrement; mais lorsque le chicot a de la prise, il faut éloigner le pouffoir le plus que l'on peut du rebord de l'alvéole & de la gencive, & tâcher de l'appuyer sur un endroit qui ait de la résistance.

L'Auteur en finissant ce Chapitre, pag. 83 & 84, méprise le pouffoir auquel il donne le nom de repouffoir, & donne la préférence au pélican en toutes sortes de cas, lorsqu'il s'agit d'ôter des racines ou des chicots.

Cette préférence ne doit pas être si générale: par exemple, lorsqu'il y a de la prise en dehors, & qu'il n'y en a point en dedans, le pouffoir est préférable au pélican, & même à tout autre instrument. Il y a encore d'autre cas, où le pouffoir est absolument plus nécessaire que le pélican.

Les dents & les autres parties de la bouche étant sujettes, comme on l'a vu dans le cours de cet ouvrage, à tant

de maladies considérables , qui exigent le secours des plus habiles Dentistes ; il est étonnant que les princes souverains des Pays étrangers , les Chefs des républiques , & même ceux de nos provinces , ne fassent pas la dépense d'envoyer à Paris , de jeunes Chirurgiens capables d'être instruits dans une partie de la Chirurgie aussi essentielle que celle-ci , & qui cependant est fort ignorée & très-négligée par tout ailleurs que dans cette grande Ville , où elle a atteint sa plus grande perfection , soit pour l'embellissement de la bouche & la réparation de ses défauts , soit pour remédier à des maux souvent très-funestes. Ces élèves en formeroient de nouveaux dans la suite , & rendroient de très-grands services à leur nation & à leurs concitoyens.

Je ne puis finir ces dissertations , sans répéter ce que j'ai déjà dit dans la Préface , qui est que le seul zèle que j'ai pour l'avantage du Public , m'a contraint de relever des choses sur lesquelles j'aurois gardé le silence , si elles n'eussent pas pu lui être préjudiciables.

Je me tiendrai fort heureux , si l'on veut bien reconnoître que c'est ce même zèle qui m'a animé dans tout le cours



## 368 LE CHIRURGIEN, &amp;c.

de cet ouvrage, & m'a soutenu dans un travail très-long, & d'autant plus pénible & fastidieux, que je n'ai eu à traiter que des matieres séches & arides, & qui bien qu'elles concourent à donner de la santé & des agrémens, ne sont point agréables par elles-mêmes. Je n'aurai cependant pas lieu de me plaindre de leur sécheresse & de leur stérilité, si tandis que je n'ose demander que de l'indulgence au Public, elles me produisent l'honneur de sa bienveillance.

*Fin du Tome second.*



A P P R O B A T I O N .

*e Monsieur Winslow , Docteur-Ré-  
gent en la Faculté de Médecine de  
Paris , de l'Académie Royale des  
Sciences , Professeur en Anatomie &  
en Chirurgie au Jardin Royal , &c.*

**J'**A I examiné par ordre de Monsei-  
gneur le Chancelier , le Livre intitulé :  
*Le Chirurgien Dentiste , ou Traité des  
Dents , par M. Fauchard , avec des Ad-  
ditions considérables.* J'ai trouvé dans ces  
Additions plusieurs remarques très-  
instructives , & de nouvelles inventions  
très-avantageuses. Ainsi je réitere pour  
le tout ensemble le jugement donné  
pour l'édition de 1727, en ces termes :  
« Ayant , il y a déjà plusieurs années ,  
» remarqué dans son Auteur un grand  
» fonds de connoissances , d'habileté &  
» d'observations , par rapport à cette  
» partie de la Chirurgie , je l'ai moi-  
» même encouragé à en faire part au  
» Public. C'est ce qu'il a fait dans cet  
» Ouvrage que je trouve excellent , &  
» ne rien contenir qui en doive empê-

Q 5

» cher l'impression. J'avertis seulement  
 » que l'application des bons remèdes,  
 » qui y sont décrits, demande dans plu-  
 » sieurs circonstances le juste discerne-  
 » ment d'un vrai connoisseur, pour ne  
 » pas nuire au lieu de soulager.»

*Fait à Paris, le 2 Mars 1746.*

*Signé, WINSLOW.*

---



---

**A P P R O B A T I O N .**

*De Monsieur Hecquet , Docteur-Régent  
en la Faculté de Médecine de Paris,  
& ancien Doyen de ladite Faculté.*

**C**E Livre n'est point un ouvrage d'imagination , ni un ramas de moyens , d'opérations , ou de remèdes à essayer pour la guérison des maladies des dents : c'est une méthode tirée de l'étude , & sortie de l'expérience de Monsieur Fauchard , communiquée d'ailleurs au Public avec tant de candeur , tant de bon sens , & tant de sages précautions , qu'il ne lui manque rien pour mériter l'estime & la confiance qui sont dues à l'Ouvrage & à son Auteur.

*A Paris, ce 17 Juillet 1725.*

*Signé, HECQUET.*

## A P P R O B A T I O N .

*De M. Finot , Docteur-Régent en la  
Faculté de Médecine de Paris , &  
Médecin de leurs Aitesses Sérénissimes  
Monseigneur le Prince de Conti &  
Mesdames les Princesses de Conti.*

**J'**AI lu avec beaucoup de plaisir le Livre de M. Fauchard , duquel le Public ne peut tirer que de très-solides avantages. Il contient en effet beaucoup de faits exactement détaillés , des Réflexions judicieuses sur les maladies des dents & sur les moyens de les guérir. Ces Réflexions fondées sur un travail assidu & tirées d'une expérience confirmée , à laquelle on ne peut rien ajouter , lui ont donné une connoissance parfaite de ces maladies différentes , à laquelle aucun Déntiste n'étoit encore parvenu jusqu'à présent. C'est par cette connoissance exacte qu'il a réformé , inventé même avec succès un très-grand nombre d'instrumens , également propres & pour opérer avec sûreté sur les dents , & pour

les conserver en beaucoup d'occasions  
douteuses. On ne peut donc que le  
louer d'un travail qui lui a coûté tant  
de peine ; aussi est-ce avec beaucoup  
de précision & de netteté qu'il a dé-  
veloppé une matiere obscure par elle-  
même, & qui n'a été traitée jusqu'ici  
que très-superficiellement.

*A Paris, ce 15 Janvier 1726.*

*Signé, FINOT.*

*Le Livre de l'Art de la Dentelle  
par M. de la Motte, de l'Académie  
des Sciences, de l'Académie de  
Chirurgie, &c. &c. &c. &c. &c.  
Paris, chez la Citoyenne de la  
Boufflerie, Palais National, au Salon  
de la Chirurgie, par le Citoyen  
de la Motte, de l'Académie de  
Chirurgie, &c. &c. &c. &c. &c.  
Paris, chez la Citoyenne de la  
Boufflerie, Palais National, au Salon  
de la Chirurgie, par le Citoyen  
de la Motte, de l'Académie de  
Chirurgie, &c. &c. &c. &c. &c.*

*Fait à Paris ce 15 Janvier 1726.*

*Signé, J. Harvart.*

---



---

 APPROBATION.

*De Monsieur Helvetius , Docteur-Régent  
en la Faculté de Médecine de l'Uni-  
versité de Paris , Médecin ordinaire  
du Roi , & premier Médecin de la  
Reine , & de l'Académie Royale des  
Sciences.*

**J'**A I lu avec plaisir un manuscrit in-  
titulé : *Le Chirurgien Dentiste , ou Traité  
des Dents , des Alvéoles & des Gen-  
cives , par Monsieur Fauchard.* Il m'a  
paru qu'il n'y avoit point encore eu  
de traité sur cette matiere , où l'on fût  
entré dans un détail aussi exact ; & je  
pense que l'impression de ce Livre doit  
être d'autant plus utile au Public , que  
toutes les Observations & les faits rap-  
portés sont fondés sur l'expérience lon-  
gue & heureuse de l'Auteur.

*Fait à Paris ce 19 Juillet 1725.*

*Signé , J. HELVETIUS.*

## A P P R O B A T I O N

*De Monsieur Silva , Docteur - Régent  
en la Faculté de Médecine dans l'Uni-  
versité de Paris , Médecin de S. A.  
S. Monseigneur le Duc , & Médecin-  
Consultant du Roi.*

**L**E Livre de M. Fauchard est fondé sur un grand nombre de faits bien observés , dont il a tiré des conséquences très-justes & très-utiles. On doit louer cet Auteur des soins qu'il a pris de faire un Ouvrage plus exact que tous ceux qui ont paru jusqu'à présent ; & le Public doit le remercier de ce présent : il ne pouvoit lui être fait par un homme qui ait plus médité sur cette matière , & qui ait tiré plus de parti de ce qu'il a vu.

*A Paris, ce 24 Juillet 1725.*

*Signé, SILVA.*



## A P P R O B A T I O N

*De Monsieur de Jussieu, Docteur-Régent  
en la Faculté de Médecine de Paris,  
Professeur en Botanique au Jardin du  
Roi, de l'Académie Royale des Sciences,  
des Sociétés Royales de Londres &  
de Berlin.*

**L**E succès de quelques opérations citées dans le Traité de M. Fauchard, Chirurgien - Dentiste, desquelles j'ai été témoin, est pour moi un préjugé si favorable pour toutes les autres Observations qu'il a rapportées, que je ne puis lui refuser le témoignage d'affirmer le Public, que personne n'a travaillé si utilement, & n'a été encore si loin sur cette matière que l'Auteur.

*A Paris, ce 26 Juillet 1725.*

*Signé, DE JUSSIEU, Med. Parisien.*

---

APPROBATION

*De Messieurs les Chirurgiens - Jurés de  
Paris.*

**N**ous, Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, Prévôts & Gardes & Receveur en charge, après avoir lu & examiné le Livre intitulé : *Le Chirurgien Dentiste*, que Monsieur Fauchard met au jour, avons reconnu que cet Ouvrage étoit très-essentiel à la Chirurgie, & que cet Auteur a écrit avec beaucoup d'intelligence sur une matière qui étoit restée jusqu'à présent dans l'obscurité. Nous regardons ce Livre comme la production d'un homme habile, qui donne généreusement au Public tout ce qu'une longue pratique & un grand discernement lui ont fait recueillir de connoissances sur cette partie de notre Art. L'anatomie de la bouche y est expliquée d'une manière très-claire & très-juste ; les remèdes qui y sont proposés, les opérations qui y sont enseignées, les nouveaux instrumens & obturateurs du palais qui

y sont décrits , nous paroissent très-dignes de notre approbation. Nous croyons que nos suffrages sont dus aux peines & aux veilles que ce Traité a coûtées à l'Auteur , & qu'on ne peut trop le louer de l'honneur qu'il fait à sa profession.

*A Paris , ce 7 Juin 1728.*

**Signés BOURGEOIS , MOUTON ;  
CHAUVET , ROUTHONNET ,  
MOTHEREAU , BERTRAND.**

## A P P R O B A T I O N

*De Monsieur Verdier, Chirurgien Juré de Paris, & Démonstrateur Royal en Anatomie, & de Monsieur Morand, Associé de l'Académie Royale des Sciences, Chirurgien Juré de Paris & Démonstrateur Royal des opérations.*

CEUX qui connoissent l'utilité des Traités particuliers seront sans doute contents de celui que M. Fauchard donne au Public sur les dents & leurs maladies. Nous nous joignons d'autant plus volontiers au grand nombre de ses Approbateurs, qu'il nous a paru contenir d'excellentes choses ; mais nous ne prétendons connoître ni juger de la pratique qui s'y trouve.

*Fait à Paris, ce 11 Juin 1728.*

*Signés, VERDIER, MORAND.*

## A P P R O B A T I O N

*De Monsieur de Vaux, Chirurgien-Juré  
à Paris, & ancien Prévôt de sa Com-  
pagnie.*

**P**AR la lecture que j'ai faite d'un  
manuscrit qui contient un ample Traité  
de la structure des dents, des maladies  
qui leur arrivent & des moyens de  
les guérir, composé par M. Fauchard,  
Chirurgien Dentiste ; j'ai trouvé ce  
Traité écrit avec beaucoup d'ordre,  
d'intelligence & de netteté ; & il m'a  
paru très-instructif pour ceux qui se  
proposent de faire leur capital de cette  
Chirurgie particulière. Les observa-  
tions qu'il y a jointes de plusieurs cas  
difficiles, curieux & singuliers, qui  
se sont présentés dans sa pratique, la  
description exacte de tous les instru-  
mens qui conviennent pour opérer  
dans la bouche en toute occasion,  
les additions & changemens apportés  
aux anciens instrumens pour les rendre  
plus commodes & plus efficaces, &  
l'invention de plusieurs autres très-

ingénieusement fabriqués , mettent cet Ouvrage au-dessus de tout ce qu'on a écrit sur cette matiere , qui n'a été jusqu'à présent traitée que superficiellement dans les cours entiers d'Anatomie , ou de Chirurgie , ou dans quelques opuscules très-abrégés. Enfin un nombre de figures gravées avec soin qui seront inférées aux endroits nécessaires , serviront encore à donner des notions plus touchantes du manuel, & faciliteront son exécution. Aussi je suis persuadé que ce traité sera très-utile , non seulement aux Chirugiens de toute espece ; mais encore à tous les malades , qui auront besoin du secours de cette Chirurgie : en un mot , j'estime qu'on a lieu de féliciter notre siècle de ce qu'outre les excellens cours de Chirurgie & d'Anatomie dont le Public a été gratifié par des Chirugiens célèbres , il se trouve encore des particuliers qui, s'étant dévoués à une seule partie de la Chirurgie , veulent bien publier sans réserve le progrès qu'elle a fait entre leurs mains ; puisque c'est le moyen de porter un Art si utile à sa plus haute perfection.

*A Paris ce 29 Mars 1724.*

*Signé, DE VAUX.*

## A P P R O B A T I O N

*De Monsieur Tartanson, Chirurgien-Juré  
de Paris, & ancien Prévôt de sa Com-  
pagnie.*

**I**L manquoit à la Chirurgie une partie qui cependant ne lui étoit pas moins nécessaire que toutes les autres, qui ont été perfectionnées avec tant de soin. M. Fauchard vient de la donner cette partie, en mettant au jour son *Traité sur les dents*, que j'ai trouvé contenir les explications les plus claires, les opérations les plus sûres, les remèdes les meilleurs & les réflexions les plus judicieuses. Par cet excellent Ouvrage cet Auteur rend notre Art complet ; & pour lui en marquer ma reconnoissance, je lui donne ce témoignage.

*A Paris ce 21 Mai 1728.*

*Signé, TARTANSON.*

---

 A P P R O B A T I O N

*De Monsieur Duplessis, Chirurgien Juré  
à Paris.*

LES maladies des dents, quoique fréquentes & en si grand nombre, faisoient attendre depuis long-tems que quelqu'un par ses propres Observations pût donner des préceptes & des règles pour remédier à ces maladies. C'est ce que M. Fauchard fait excellemment dans le Livre qu'il a composé, intitulé: *le Chirurgien Dentiste*, où les Réflexions sont si judicieuses, les conséquences si bien tirées, & les remèdes si sûrs, qu'il y auroit de l'injustice à ne pas applaudir à un Ouvrage aussi utile, aussi nécessaire, & qui manquoit à la Chirurgie. C'est le témoignage que je ne puis me dispenser de rendre au Public.

*A Paris le 26 Mai 1728.*

*Signé DUPLESSIS.*



## A P P O B A T I O N

*De Messieurs Sauré & de Gramond, Chirurgiens-Jurés à Paris.*

**L**E Livre que M. Fauchard a composé touchant la structure des dents, le moyen de les conserver, la méthode d'opérer & de remédier à leurs maladies, est l'ouvrage le plus complet qui ait paru sur cette matière. On y trouve une exacte théorie & une pratique confirmée par un grand nombre de cures & d'observations, qui sont les fruits d'une longue expérience accompagnée d'heureux succès, dont nous avons été les témoins oculaires en plusieurs occasions. C'est la justice qui est dûe à l'Auteur, & le jugement que nous portons de son Traité, que nous avons lu avec beaucoup d'attention.

*A Paris ce premier Juin 1728.*

*Signé, SAURÉ. DE GRAMOND.*

## A P P R O B A T I O N

*De Monsieur Laudumiey , Chirurgien  
Dentiste de Sa Majesté Catholique  
Philippe V. Roi d'Espagne.*

**J**E m'intéresse trop à ce qui peut être avantageux au Public , pour ne pas lui témoigner par la présente Approbation que je n'ai rien vu de plus parfait sur tout ce qui peut concerner les dents , que le Livre que M. Fauchard a composé. J'y trouve beaucoup de réflexions & de découvertes sur notre Art , qui sont aussi sensées & aussi utiles que nouvelles. Le titre de *Chirurgien Dentiste* qui est à la tête de cet Ouvrage, est soutenu par tout ce qu'un génie heureux , une grande attention & un travail assidu pouvoient rassembler de connoissances. L'expérience que j'ai dans la profession de l'Auteur , fait que je rends justice avec un extrême plaisir à l'excellence du Traité qu'il a produit , & qu'il donne avec un désintéressement très-louable & très-rare.

*A Paris ce 9 Juin 1728.*

*Signé , LAUDUMIEY.*

*Tome II.*

**R**

---



---

# T A B L E

*DES MATIERES, contenues dans  
le premier & second Volumes.*

---

## A

**A**BSCES qui arrivent aux vaisseaux ou à la cavité des dents. Sentiment d'Hémard sur ce sujet, & remarques de l'Auteur, *tome I, pag. 174 & suivantes.*

*Agacement* des dents. D'où il provient, les différences, sa guérison, *tome I, pages 129 & 138 jusqu'à 142.*

*Alimens.* Quels sont ceux qui sont préjudiciables aux dents, *pag. 65.* Qu'il n'en faut point mâcher, casser ou couper de trop durs avec les dents, &c. *pag. 67.* Alimens trop chauds ou trop froids nuisibles aux dents. Quelle en est la cause, *tome I, pag. 69. 70.*

*Alvéoles.* Leur construction, leur figure & leur usage, *pag. 4.* Leur division en autant de loges que les dents ont de racines, *pag. 11.* Leur ressort & trois choses qui en proviennent, *pag. 16.* Leur formation dans le fœtus, *tome I, page 26.*

*Atun.* L'esprit en est dangereux pour les dents, s'il est employé seul & sans précaution, *tome I, pag. 72.*

*Arteres* des dents, leur origine, route & décharge, *tome I, pages 22 & 23.*

**B**AILLON en coulisse & en forme de coin. Sa figure, son usage & la maniere de s'en servir, *tome I, pages 213 & suivantes.*

*Baume de feu M. Helvetius*, propre à mondifier, déterger & guérir les ulcères scorbutiques, & arrêter l'hémorrhagie des gencives, *tome I, pages 272. 273.*

*Bec-d'âne*. Sa description, *pag. 6. 7.* Maniere de s'en servir pour ôter le tartre, *tome II, pages 17 & suivantes.*

*Bec-de-perroquet*. Sa description, à quoi il est propre, *page 7. 8.* Comment on s'en sert pour ôter le tartre, *tome II, pag. 19. 20.*

*Brosses dangereuses pour les dents*, *tome I, pages 73. 74.*

*Burin à trois faces*. Sa description, à quoi il est propre, *pag. 8. 9.* Maniere de s'en servir, *tome II, pag. 20. 23.*

## C

**C**ANIF à tranchant convexe. Sa description, *pag. 9 & 10.* Maniere de s'en servir, *tome II; pages 20. 24.*

*Canines*. Leur situation, leur nombre, leur figure & leur usage, *pag. 6.* Leur racine, *pag. 9 & 10.* Quand les premières paroissent, *pag. 31. 32.* Quand elles tombent, *p. 33.* Avec quels instrumens elles se tirent, *tome I, pag. 204.*

*Carie des dents*. Première maladie qui travaille à les détruire, *pag. 118.* Qu'il y en a de plusieurs especes. Leur énumération & leurs différens caractères, *pag. 118 jusqu'à 121.* Qu'elle

produit divers effets suivant les parties des dents qu'elle attaque, *pag.* 121. Age auquel la carie fait le plus de ravage, *pag.* 122. Ce qui produit cette maladie, les causes extérieures & intérieures, *p.* 142 *jusq.* 145. Maux de tête, fièvre, &c. qui l'accompagnent, & son progrès, *p.* 145. Carie sèche, ce que c'est, *page* 146. Que les dents sont plus sujettes à la carie que les autres os. Pourquoi, *p.* 147. Qu'elles se conservent long-tems, quand elles ont été limées, ruginées & plombées, *p.* 147 & 148. Objection sur ce sujet, & réponse, *pag.* 148. Quelles dents sont plus sujettes à se carier, *page* 149. Pourquoi une dent étant attaquée de la carie, la pareille se carie aussi de l'autre côté, *p.* 149. Définition de la carie, ses diverses causes & effets, &c. *p.* 142 *jusqu'à* 150. Qu'il faut faire diverses opérations, &c. quand la carie a découvert la cavité d'une dent, *p.* 154 & 155. Que dans cette maladie les remèdes de Charlarans ne réussissent jamais par eux-mêmes; que leur succès apparent vient d'ailleurs. Diverses façons dont les empiriques prétendent guérir, *p.* 155 & suivantes. *Valsava* cité à ce sujet, 157. 158. Pratique d'un Turc, dont les suites étoient peu heureuses, *p.* 158. Citation de Brantôme sur le même sujet, *p.* 158. 159. Sentiment d'*Hémard* sur les prétendues guérisons extraordinaires, & remarques de l'Auteur, *p.* 159. 160. Moyens de guérir la carie. Erreur de *M. Dionis* à cet égard, 161 *jusqu'à* 164. La douleur que cause la carie. Ce qu'il y faut faire, *p.* 200 & *suiv.* La carie des dents cause des tumeurs & éponlis. Façon d'y remédier, *p.* 249 & 250. Prudence qu'on doit avoir à l'égard de la carie des mâchoires. Remèdes, & ce qu'il y faut pratiquer, *p.* 253 &

## DES MATIERES. 289

*suivantes* Les caries des dents & les fluxions causent souvent des abcès qui s'étendent jusques aux parties voisines, & font de cruels ravages. Machines que l'Auteur a inventées pour remédier à ces ravages, & dont il donnera l'explication dans la suite, *tome I, p. 282 & suivantes.*

*Carie des dents.* Ce qu'il faut faire lorsque les trous cariés sont trop petits pour en ôter la carie & les plomber. Différentes situations où doit être le Dentiste pour enlever la carie, & ce qu'il faut qu'il fasse quand les caries sont trop larges & trop superficielles pour y mettre du coton ou du plomb, *tome II, p. 56, jusqu'à 65.*

*Cautériser les dents.* Combien de fois on doit appliquer le cautere actuel, suivant la largeur & la profondeur des caries, & instrumens dont on se sert, *p. 80. 81.* Maniere de se servir de ce cautere pour les caries des dents incisives, canines & petites molaires de la mâchoire inférieure, *p. 81. 82.* Pour l'extrémité des couronnes des grosses molaires du côté droit & du côté gauche de la mâchoire inférieure, ou leur surface extérieure, *p. 82.* Douleur des dents incisives & canines, facile à calmer par le cautere actuel, *p. 83.* Maniere de cautériser l'extrémité des dents incisives & canines, des petites & grosses molaires du côté droit & du côté gauche de la mâchoire supérieure, *p. 83. 84.* Comment on cautérisé les surfaces intérieures de ces dents, les surfaces extérieures des molaires du côté droit, la surface extérieure des incisives & des canines, & les surfaces extérieures des molaires du côté gauche, *p. 83. 84.* Usage d'une plaque, quand on cautérisé les dents, fort recommandé, sa forme

& la matiere dont elle doit être , p. 82 & *suiv.*  
 Ce qu'il faut faire, quand la carie des dents  
 ne se guérit pas par le caustere actuel , *tome*  
*II, p. 85.*

*Chairs* de porceau, autres viandes & pois-  
 sons salés, nuisibles aux dents , *tom. I, p. 65.*

*Citron*, l'effet de son jus sur les dents, *tome*  
*I, p. 72.*

*Conformation* vicieuse des dents, ses suites  
 fâcheuses à cause de l'opération , *tom. I, p. 130.*

*Conservation* des dents. Elle dépend en partie  
 du soin de les faire visiter, p. 3. 4. Combien  
 elles sont précieuses. Le regret qu'on doit avoir  
 de les ôter. Louanges que méritent ceux qui  
 savent les conserver & les réparer , *tome II,*  
*pages 200. 201.*

*Couleur des dents.* Ses divers changemens.  
 Comment il faut la rétablir. Précautions qu'il  
 y faut prendre, *tome I, p. 127 & 128.*

*Couronne.* Nom donné au corps de chaque  
 dent. Il convient proprement à celui des mo-  
 laires. Pourquoi , *tom. I, p. 7.*

*Crochet en Z.* Sa description, pages 10 &  
*suivantes.* Maniere de s'en servir pour enlever  
 le tartre , *tom. II, p. 21 & 24.*

*Curedents* de métaux, les épingles, la pointe  
 d'un couteau préjudiciables aux dents. Pour-  
 quoi. Quels sont les meilleurs , *tome I, p. 67.*

## D

**D**ÉCHAUSSOIR, son usage & sa des-  
 cription , *tome II, p. 130 & suiv.*

*Dents.* Leur structure. Citations de plusieurs  
 Auteurs sur ce sujet , p. 2 Leur situation,  
 leur nombre quelquefois différent, leur diversité,  
 leurs figures, leurs parties, leur arrangement,

## DES MATIERES. 391

leurs fonctions, leur naissance, *p. 3 jusq. 9.* Dent surnuméraire, *p. 3.* Dents composées de deux ou trois germes, *p. 13 & suiv.* Dent née entre les racines de deux autres, *p. 14.* Dent molaire composée de deux autres unies par leurs racines, *p. 14. 15.* Enchâssement des dents, *p. 16.* Pourquoi la mâchoire inférieure qui est très-épaisse au-dessus de sa base à 30 & 40 ans, devient fort étroite dans la vieillesse en ce même endroit, *p. 16.* 17. Pourquoi une dent remise dans son alvéole, s'y raffermir, *ibid.* Pourquoi les dents qui n'en ont point d'opposées, semblent plus longues que les autres, *p. 16.* 18. Dents comparées aux leviers. Pour quelles raisons, *p. 19.* Cette conformité les rend plus fermes & plus difficiles à tirer, *p. 19 & 20.* Inégalités au collet des dents. Leur utilité, *p. 20.* D'où les dents reçoivent leurs nerfs, leurs artères, leurs veines. Routes de ces nerfs, artères & veines, leurs divers passages & divisions. Décharge de ces dernières, *p. 21 & suiv.* Les dents sont composées de deux substances. Quelles elles sont, leur nature & leur description, *p. 23 & suiv.* Dents. La matière dont elles sont formées, membrane qui les renferme, vaisseaux dont cette membrane est parsemée, suc que donne cette matière ou germe, lequel suc s'ossifie, & s'appliquant intérieurement couche sur couche, prouve que l'émail de la dent étant la partie la plus extérieure, il est le premier formé, *p. 27 & suiv.* Sentiment de plusieurs Anatomistes, contraire à celui ci-dessus. Observations des deux savans qui réfutent ce dernier, *p. 29.* Accroissement de la dent, circonstances à cet égard. Trois dispositions requises pour la sortie des dents. Que les dents de rikais sont long-tems sans pouvoir sortir. Pourquoi, *p. 30.*



31. Ages différens où elles percent les unes après les autres. Tems différens de la chute des premières pour faire place aux secondes, p. 31 & suiv. Dents de lait ont des racines bien formées quand elles ne sont pas prêtes à tomber. Sentiment opposé. Que l'on ne sait point comment ces racines se détruisent, page 33. Qu'il le faudroit savoir pour rendre raison de la chute des dents de lait, p. 34. Sentiment d'un nouvel Auteur sur ce sujet. Réfutation, p. 34 & suiv. Impression qui se voit à la racine de la dent de lait. Ce qu'on en doit penser, p. 35. 36. Etat des dents à leur chute & à leur renouvellement, p. 37. Sentimens d'Hemard sur leur formation, p. 37 & suiv. Cas singulier qui arrive lorsqu'une première dent résiste à la pression de la seconde, p. 40. Dents de lait qui ne se renouvellent jamais, &c. p. 40 & 41. Maladies que les dents de lait causent à leur sortie, page 45 jusqu'à 49. Pronostic d'Hippocrate sur les dents de lait à leur sortie, p. 50 & 51. Dent cœlère. Fausse opinion sur son extraction, pag. 59 & 60. Dents. Leur utilité & avis, sur ce sujet & sur la nécessité de les conserver, pag. 60 jusqu'à 63. Régime pour leur conservation, page 64 jusqu'à 70. Opiats, poudres, liqueurs, &c. pour nettoyer & blanchir les dents, & pour raffermir les gencives. Quels sont ceux qui nuisent & ceux qui sont convenables, p. 71 jusqu'à 99. Causes générales des maladies des dents, des alvéoles & des gencives, soit que ces causes soient intérieures, soit qu'elles soient extérieures, p. 99 jusqu'à 105. Situations différentes des dents. Description de leurs parties. Noms qu'on doit leur donner, p. 185 jusqu'à 188. Dent qui s'oppose

## DES MATIÈRES. 397

à la sortie d'une autre, qui est difforme, nuisible ou cariée, doit être ôtée, p. 194. Qu'il ne faut point ôter les dents de lait, à moins qu'elles ne soient disposées à tomber, ou qu'il ne se rencontre quelque cas indispensable. Pourquoi, p. 194. 195. Erreur de ceux qui de deux dents mal arrangées dans la bouche d'un enfant, dont l'une est tortue & l'autre droite, choisissent la tortue pour l'ôter, p. 196. Dent de lait prête à tomber, dont la couronne fut tirée par un Coutelier, qui ayant cru devoir encore tirer sa racine, emporta la dent qui devoit succéder à la première; & remarques sur le malheur de ceux qui tombent entre les mains des mauvais Opérateurs, p. 196 & suiv. Règle pour ne pas se méprendre en tirant des dents de lait pour d'autres, p. 198. 199. Pour quel sujet on doit ôter une dent mal arrangée, & quatre raisons pour ôter une dent qui est cariée, de façon que l'on ne peut y remédier, tome I, p. 199. 200.

*Dents.* Les moyennes ou les petites ornent davantage, sont plus de durée & plus fermes que les longues, &c. tome II, p. 25. 26.

*Dents artificielles.* Matière dont elles doivent être faites, p. 215. 216. Ce qu'il faut faire quand on veut mettre une dent humaine à la place d'une autre, p. 216. 217. Qu'on en doit faire autant pour les dents d'animal qu'on veut substituer, p. 217. Ce qu'on doit observer quand l'intervalle qui doit recevoir la dent postiche, est plus large qu'il ne doit être, p. 217. Ce que l'on fait avant que d'attacher & pour attacher une dent postiche, p. 217. 218. De quel fil on doit se servir pour l'attacher; que le cordonnet de soie écru produit de mauvais effets, & que lorsque les gencives & les racines sur

lesquelles on veut mettre des dents naturelles ;  
 sont assez fermes pour ne pas s'affaïsser sous  
 leurs poids, le fil d'or est plus convenable. Quel  
 doit être ce fil d'or, *p. 218 & suiv.* Comment  
 on applique & ajuste une piece composée de  
 deux, trois, quatre dents humaines. Comment  
 on ajuste une piece de cinq ou six dents na-  
 turelles. Qu'on doit employer une petite lame  
 d'or ou d'argent pour les soutenir, quand elles  
 passent le nombre ci-dessus. Comment on em-  
 ploie cette lame, *p. 220 jusqu'à 224.* Maniere  
 d'ajuster une dent artificielle sur une racine,  
*p. 224.* Qu'on doit l'arrêter avec un tenon,  
 quand la carie a trop élargi le canal de cette  
 racine, & que ses rebords sont encore solides,  
*p. 224. 225.* Ce qu'il faut faire quand la carie  
 a pénétré jusqu'à la cavité de la racine sur la-  
 quelle on veut mettre une dent à tenon, *page*  
*225 jusqu'à 229.* Quand on ne peut assez  
 élargir le canal des racines des dents, sans décou-  
 vrir leurs parties sensibles, *p. 230. 231.* Quand  
 l'espace où l'on veut mettre une dent est plus  
 large qu'il ne doit l'être, *p. 231.* Dents atta-  
 chées avec des tenons & le fil d'or, tiennent  
 mieux que les autres, *p. 231.* Incisives & ca-  
 nines plus faciles à attacher avec des tenons que  
 les molaires. Pourquoi, *p. 231. 232.* Plus ai-  
 sées à attacher à la mâchoire supérieure qu'à  
 l'inférieure. Pourquoi, *p. 232.* Ce qu'on doit  
 faire, lorsqu'on veut remplir un ou deux espaces  
 qu'occupoient les dents, *p. 244. 245.* Comment  
 il faut percer les pieces trop courbées, *p. 245.*  
*246.* Maniere d'attacher les dents artificielles,  
 lorsqu'il n'y a dans la bouche que les dernières  
 molaires, *p. 246.* Comment doivent être per-  
 cées les pieces qu'on veut placer à l'une ou  
 à l'autre mâchoire qui n'a de chaque côté qu'une

## DES MATIERES. 396

ou deux grosses molaires , 246 247. Ce qu'on fait , quand il n'y a qu'une petite ou grosse molaire d'un seul côté de la mâchoire capable de soutenir les dents artificielles destinées ou pour la mâchoire inférieure ou pour la supérieure , p. 247. & 248. Quand il n'y a que la dernière grosse molaire d'un seul côté à laquelle on puisse les attacher , p. 248. Maniere d'attacher une piece entiere de dents artificielles , lorsque l'une ou l'autre mâchoire n'a qu'une , deux ou trois dents , p. 249 jusqu'à 252. Quand on peut l'attacher aux dents incisives de la mâchoire supérieure , p. 251. 252. Quand il ne se trouve aucune dent convenable pour l'y attacher , p. 252. jusqu'à 255. Mauvais effets produits par l'abus de percer les gencives pour y suspendre une piece offensive , p. 289. Exemple à ce sujet , tome II , p. 290.

*Dents tortués*, mal arrangées & luxées, Les dents de lait peuvent causer ces accidens , aussi bien que les coups & les efforts , p. 87. Les incisives & les canines plus sujettes à cette difformité que les molaires , p. 87. 88. Ce qu'il faut faire en ces cas , p. 92. 93. Ces dents percent souvent les levres & les joues , & y produisent des ulceres , p. 93. Ce qu'il faut faire avant que de redresser les dents , p. 93-94. Dents des jeunes gens , plus aisées à redresser que celles des adultes. Pourquoi , page 94. 95. Moyens de redresser les dents avec du fil ou de la soie , quand elles sont penchées en dehors ou en dedans , p. 95. 96. Avec une lame d'or ou d'argent , le fil n'y suffisant pas , p. 96 jusq. 99. Avec le fil seul quand elles sont penchées de côté , & un peu croisées sur les autres , p. 99. 100. Les dents penchées de côté , sans perdre le niveau des deux surfaces des dents

droites voisines , p. 100. 101. Une dent inclinée en dehors , ou en dedans , qui se trouve à côté d'une ou de plusieurs dents penchées seulement de côté , p. 101. 102. Les deux incisives du milieu , lorsqu'elles sont penchées l'une d'un côté , l'autre de l'autre , ou que quelques-unes de leurs voisines sont aussi penchées , p. 102. Ce qu'il faut faire lorsqu'il se trouve de grands intervalles entre les incisives & les canines. Différentes causes de ces intervalles , p. 103. Quand il se trouve des dents penchées qui ne peuvent être remises en place , faute d'espace p. 103. Difficulté de redresser avec la lame & le fil , les dents des personnes avancées en âge. **Moyen de le faire** , p. 104. Usage du pélican & de la maniere de s'en servir à redresser les dents , tant du côté droit que du côté gauche , p. 104 & suivantes. Difficulté de redresser les grosses molaires quand elles sont penchées naturellement , p. 106. 107. Elles se redressent comme les autres , quand elles sont penchées par une chute , ou par quelque coup violent , p. 107. Maniere de redresser avec le pélican les petites molaires , soit à droite , soit à gauche , p. 107 & 108. Les dents de la mâchoire inférieure penchées en dedans & sur le côté , se portant sur la face intérieure des dents droites voisines. Situation où doivent être le sujet & le Dentiste , p. 108 & 109. Méthode qui doit être suivie en quelqu'endroit de la mâchoire que soit située une dent de cette espece qu'on veut redresser , & circonstances à observer , p. 109 & 110. Ce qu'il faut faire pour remettre dans leur ordre naturel , les dents dont les parties latérales sont tournées d'un côté en dehors & de l'autre en dedans , soit qu'elles soient droites , soit qu'elles soient penchées. Situa-

## DES MATIERES. 397

tion du sujet & du Dentiste, p. 110 & suiv. Précautions qu'il faut garder dans toutes ces opérations, & imprudence à cet égard d'un Dentiste alors garçon de l'Auteur, p. 112 & 113. Défaut des pincettes garnies de buis, dont se servent les Dentistes pour redresser les dents, p. 113. 114. Ce qu'il faut faire après avoir redressé les dents, & qu'elles seront soutenues par des fils. Lotion pour les raffermir, p. 114. Ce qu'il est à propos de faire, quand par quelque coup violent, ou un grand effort, les dents sont penchées, ou sorties de leurs alvéoles, & si l'alvéole & la gencive ont été déchirés, tom II, p. 114 & suiv.

*Dentier supérieur complet.* Qu'on peut mettre une piece entiere de dents artificielles à l'une & à l'autre mâchoire, quoiqu'il n'y ait ni dent ni racine. Ce qu'il faut faire pour y réussir, p. 259. 260. Une piece de dents artificielles est plus nécessaire à la mâchoire inférieure qu'à la supérieure. Pourquoi. Comment on doit l'ajuster, p. 260 & 261. Elle tient bien à la mâchoire inférieure, & ne peut tenir à la supérieure, à moins qu'il n'y en ait une semblable à l'inférieure, ou du moins quelques dents naturelles, p. 261. Machine qui s'ajuste à la mâchoire supérieure, & sert comme les dents naturelles. Ce qu'il faut observer pour la faire, p. 261. 262. Lames d'or ou d'argent qui s'ajustent à la mâchoire inférieure, pour soutenir la piece supérieure, p. 262. 263. Avances qui doivent être jointes à chaque extrémité du cercle extérieur. Leur figure & leurs proportions, p. 264. 265. Description de la piece de dents artificielles qui doit être à la mâchoire supérieure, p. 265. 266. Maniere d'assembler la piece supérieure & l'inférieure,

p. 266. 267. Ce qu'il faut faire avant que de l'introduire dans la bouche, de l'y placer & de l'en ôter, p. 268 & suiv. Avantage qu'a le dentier inventé par l'Auteur sur les ressorts de baleine dont on se servoit, p. 270 & 271. Maniere de conserver l'élasticité des ressorts de ce dentier, p. 271. Comment doivent être les demi-cercles & les lames, quand il ne reste que cinq ou six dents à la mâchoire inférieure, p. 271 & 272. Maniere de l'attacher quand il se rencontre quelques dents isolées sur les côtés de la mâchoire inférieure, *tome II*, p. 272.

*Digestif* & autres remèdes propres à panser une plaie, *tome I*, p. 478 & 479.

*Double dentier*. Nécessité de s'en servir quand les deux mâchoires sont dégarnies de dents, p. 276. Comment les deux pièces qui le composent, s'assemblent, p. 276 & suiv. Comment doivent être les ressorts. Maniere de les attacher, p. 278 & suiv. Comment on introduit cette double pièce dans la bouche, *tome II*, p. 280.

*Douleur des dents*, quoiqu'elles ne soient point cariées, d'où elles proviennent. Ce qu'il y faut faire, p. 130. 131. Divers sentimens sur leur sensibilité ou insensibilité. Quel est le plus plausible, p. 135. 136. Douleurs des dents de plusieurs sortes, p. 136 & suiv. Plusieurs remèdes qui les apaisent, p. 165 jusqu'à 169. Douleur qui accompagne la sortie des dents, est une maladie des gencives, *tome I*, p. 220.

*Drap dangereux pour les dents*, *tome I*, pages 73. 74.

## E

**E**AU dessicative, astringente & rafraîchissante de l'Auteur, laquelle raffermir les gencives, calme les inflammations qui y sont causées par des affections scorbutiques, & fortifie les dents. Son usage, p. 91 92. Eau spiritueuse, dessicative, balsamique & anti-scorbutique de l'Auteur contre une grande partie des maladies de la bouche, ses qualités & son usage, p. 92 jusqu'à 99. Eau tiède bonne pour nettoyer les dents. Qu'on fera bien d'y mêler une quatrième partie d'eau-de-vie, tome I, p. 74.

*Efforts* faits avec les dents, leur sont très-nuisibles, tome I, p. 67.

*Élévatoire* ou levier : sa description, p. 145 & suiv. Ses défauts, tome II, p. 148. 149.

*Email* des dents. Son épaisseur, sa dureté & sa blancheur, le tems de sa formation & de sa décadence. Remarques de M. de la Hire, sur les filets dont il est composé. Autres remarques. Quoique l'émail soit usé, la dent ne périt pas pour cela. Ses fibres usées ne se réparent point : accidens qui en surviennent, p. 23 jusqu'à 26. L'émail des dents est le premier formé, tome I, p. 28.

*Email* des dents, taches des couleurs différentes qui s'y rencontrent. En quel cas on ne doit pas s'opiniâtrer à les détruire, page 33. Comment quelques Dentistes font éclater l'émail en voulant retrancher de la longueur d'une dent avec des pincettes incisives. Précaution nécessaire pour éviter un pareil accident, tome II, pages 33. 34.

*Emailler* les dents. Difficulté de trouver des matières émaillées dans toute leur étendue,



pour faire des dentiers , p. 283. Email artificiel. Il peut imiter celui des dents & la couleur des gencives , p. 284. Ce qu'il faut faire pour émailler une piece de dents artificielles , p. 284. 285. Ce que l'émailleur doit pratiquer pour imiter des dents humaines , p. 286. Comment on répare avec l'émail les gencives consumées ou affaïssées , p. 286. 287. Ce qu'il faut observer pour émailler la lame qui sert au dentier artificiel , & pour l'affujettir , p. 287. Ce qu'on doit faire quand on veut que la lame émaillée ne couvre pas toute la longueur de la face extérieure de la piece , p. 287. Forme que les dents émaillées doivent avoir , p. 287. Maniere d'appliquer sur les gencives & d'y affujettir les pieces émaillées , p. 288. Comment on répare les défauts du dentier artificiel , dépourvu de son émail naturel , p. 288. Avantages de l'émail employé aux dents artificielles , tome II , p. 288.

*Embarras* des ressorts de baleine , des charnières & des ressorts à boudin , qu'on employoit avant les machines trouvées par l'Auteur , tome II , p. 281. 282.

*Emplâtre* pour les maux de dents , tome I , p. 165.

*Enfans*. Quand on leur coupe des excroissances de gencives , l'évacuation du sang les guérit , p. 24. 25. Quand ils ont des dents trop grandes , il faut souvent les leur limer , tome II , p. 27.

*Eponge* fine , propre aux dents , tome I , page 74.

*Epoulis* , ou excroissance charnue qui survient aux gencives , ses deux especes , leurs causes , leur attache & leur figure , p. 227 jusqu'à 230. Comment les emporter , p. 230 & suiv.

## DES MATIERES. 401

Cure de cette maladie après l'opération, *tome I*, p. 232 jusqu'à 236.

*Equarriſſoir*, ſa deſcription, ſon uſage. Observations à faire ſur cet instrument, *tome II*, p. 225. 226.

*Eroſion* des dents, tant de lait que des ſecondes. Sentiment d'un nouvel Auteur ſur cette maladie; celui de M. Petit bien plus judicieux, p. 58. 59. Eroſion de la partie émaillée des dents. Ce que c'eſt. Comment il faut y remédier, *tome I*, p. 127.

*Excroiſſances* des gencives. Leurs différentes eſpeces, leurs cauſes, comment il faut y remédier & y opérer, *tome I*, p. 220 juſ. 227.

## F

**F**EMMES groſſes. Qu'on peut opérer ſur leur bouche ſans riſque, p. 60. Elles ſont ſujettes aux douleurs des dents. Pourquoi, p. 101. 102. Précautions qu'il faut prendre pour leur ôter des dents cariées, *tome I*, pages 202 & ſuiv.

*Fiſtules* qui arrivent aux gencives. D'où vient leur nom, p. 260. Leurs cauſes, leur définition, p. 261. Ce qu'il faut faire pour leur guériſon, *tome I*, p. 261 juſ. 264.

*Fluxion* ſur les dents. Quelle en eſt la cauſe, p. 137 & 138. Avis ſur ce mal, & ce qu'on doit y faire, *tome I*, p. 200 & ſuiv.

*Fluxions* qui ſurviennent aux gencives & aux joues; après qu'on a ôté une dent. Comment il faut y remédier, *tome II*, p. 199 & 200.

*Fomentation* pour arrêter le gonflement des gencives & les fortifier, *tome I*, p. 225.

*Foret* à ébiſeler, ſes proportions, page 54-55. Maniere de ſ'en ſervir auſſi-bien que des

rugines recourbées, ou des petites alenes, *tome II*, p. 56 jusqu'à 60.

*Foret* pour fabriquer des dents artificielles. Sa description, *tome II*, p. 236 & suiv.

*Fouloirs* introducteurs, au nombre de deux, & le fouloir en équerre. Leur usage, *tome II*, p. 66. & suiv.

*Fractures* des dents. En combien de sens elles se fracturent, & à quelle occasion, pages 122. 123. Que leurs parties fracturées ne se réunissent jamais. Pour quelle raison, p. 123. Opérations qu'on peut néanmoins y faire, *tome I*, p. 124.

*Froid* & chaud consécutifs, nuisibles aux dents. Pour quelles raisons, *tome I*, p. 69, 70 & 103.

## G

**G**ARGARISME de feu M. Helvetius pour les maux de bouche dans le scorbut, *tome I*, p. 273. 274.

*Gencives*. Ce qui les compose & leur usage, p. 4. Leur ressort & celui des alvéoles produisent trois différens effets. Quels ils sont, p. 16. Leur état dans le fœtus & dans la suite, p. 26. 27. Les maladies des gencives, & remèdes, p. 133 & p. 220 jusq. 285. Leur substance, leur situation, leurs adhérences; qu'elles sont unies entr'elles dans les enfans; leur usage, & quel ornement elles procurent; *tome I*, p. 216 & suiv.

*Gencives*. Ce qu'il faut faire, lorsque le tartre en a détaché une partie, & les a rendues gonflées & molles, *tome II*, p. 24 & 25.

*Germes* des dents. Observations à ce sujet,

## DES MATIERES. 493

p. 88 & 89. Exemples singuliers, p. 13 & suiv. Nature du germe, & la maniere dont il produit la dent. Sentimens opposés à cet égard, *tome I*, p. 27 & suiv.

*Gratoirs*, ou especes de rugines, pour fabriquer des dents artificielles. De combien de sortes, & leur description, *tome II*, p. 238 & suivantes.

## H

**H**ÉMORRHAGIE. Opérations & remedes pour l'arrêter, p. 305 & suiv. p. 315 & suiv. p. 322. & suiv. Imprudence d'un Garçon qu'avoit l'Auteur, laquelle causa une grande & longue hémorrhagie, p. 325. 326. Remedes qu'on lui auroit enseigné, s'il avoit pris conseil, p. 326. 327. Autre hémorrhagie, & opération, *tome I*, p. 447.

*Hémorrhagie* qui peut survenir en ôtant une dent ou une racine. Maniere de l'arrêter, p. 194. 195. Eau styptique. Maniere de s'en servir, p. 195 & s. Autre eau styptique de M. Lémery, p. 197. 198. Hémorrhagie cautée par l'extraction d'une dent dont le volume étoit énorme, ou dont l'écartement des racines étoit fort grand, &c. presque insurmontable & mortelle. Pourquoi. Ce qu'il faut faire dans un tel cas, *tome II*, p. 158 & 199.

*Huiles* de girofle ou de canelle, ce qu'en pense l'Auteur, *tome I*, p. 175 & 176.

## I

**J**AUNISSB très-contraire aux dents,  *tome I, p. 102.*

*Incisives.* Leur nombre, leur description & leur usage, *p. 5 & 6.* Leur racine, *p. 9 & 10.* Quand les premières paroissent, *p. 31. 32.* Quand ces premières tombent, *p. 33.* Elles percent plutôt que les canines. Pourquoi, *p. 50.* Avec quels instrumens elles se tirent,  *tome I, p. 204.*

*Injection spiritueuse, dessicative & vulnéraire pour bassiner une plaie, tome I, p. 447.*

*Injures du tems causent des rhumes & des catarres qui offensent les dents, les alvéoles, les gencives, &c. tome I, p. 103.*

*Instrumens de fer ou d'acier.* Démonstration de l'erreur de ceux qui les croient préjudiciables aux dents, *p. 1. 2 & 3.* Le nombre & le nom de ceux qui sont nécessaires pour nettoyer les dents, *p. 5 & 6.* Comment ils doivent être faits. Nécessité d'en avoir plusieurs de la même espece, soin de les bien laver & affiler, *p. 12 & suiv.* Instrumens qui servent à ôter les matieres des dents cariées. De combien d'especes. Leur description, *p. 54 & suiv.* Instrumens qui servent à plomber les dents. De combien d'especes. Leur description, *p. 66 & suiv.* Instrumens pour cautériser les dents. De combien de sortes. Leur description, *p. 80. 81.* Instrumens pour redresser les dents, *p. 93.* Instrumens pour ôter les dents. De combien d'especes, & maniere de s'en servir, *p. 130 jusq. 149.* Instrumens qui servent à fabriquer les dents artificielles. Leurs noms &

leur description, *tome II*, pages 235 jusqu'à 240.

## L

**L**AITAGE & fromage nuisibles aux dents par leur trop grand usage, *tome I*, p. 65.

*Légumes*, tels que les choux, les porreaux, les ciboules, les navets, les pois verts, préjudiciables aux dents, *tome I*, p. 65.

*Lime*. Son usage est quelquefois dangereux, *tome I*, p. 132.

*Lime* recourbée, propre à séparer les dents du fond de la bouche. Sa description & conditions qu'elle doit avoir, *tome II*, p. 31.

*Limes* pour limer les dents. Leurs différentes espèces, & la description de huit sortes de limes, p. 38 & suiv. Ce qu'il faut faire pour qu'elles ne soient pas trop froides contre les dents, & en détacher la limaille, p. 41. Manière de s'en servir en divers cas, *tome II*, p. 41 jusqu'à 48.

*Limes* pour fabriquer des dents artificielles. De combien de sortes, *tome II*, p. 235.

*Limer* les dents. Pour quelle cause cette opération se doit faire, p. 26. Elle est dangereuse sur les jeunes personnes, moins périlleuse sur les personnes avancées en âge. Quelles précautions elle demande, p. 26 & suiv. & p. 94. Qu'il est très nécessaire de limer les dents qui se carient par leurs parties latérales, p. 29. Qu'il faut être très-réservé à séparer les dents incisives inférieures. Pour quelle raison, p. 29. Erreur des Dentistes qui, en séparant les dents, ne croient pas pouvoir ôter la carie autrement qu'avec la lime, & qui l'emploient

en toute occasion , p. 30. Autre erreur de ceux qui pour ménager les dents, n'y font qu'une petite séparation, y laissant la plus grande partie de la carie, p. 30. Comment on évite ces deux extrémités, p. 30. 31. Quand on sépare des dents à cause d'une carie, il ne faut se servir que d'une lime taillée d'un seul côté, quand on n'a pas la main sûre, p. 31. Ce qu'il faut faire quand les dents sont sujettes à se rapprocher après avoir été séparées, &c. p. 31. 32. Lorsque les dents molaires sont gâtées jusqu'àuprès de leur cavité, p. 32. Et à l'égard des canines & des incisives, page 32. Qu'il faut se servir de la lime quand les dents sont tournées de côté, couchées, croisées, hérissées, fillonnées, trouées & tachées, p. 32. 33. Quelles dents peuvent être diminuées avec la lime. Comment on doit s'y prendre, p. 34 jusq. 37. Sentiment de M. Dionis sur l'inutilité de diminuer les dents trop longues, auquel il ne faut pas s'attacher, p. 36. Ulceres que peuvent causer les dents qui blessent la langue, les lèvres ou les joues, quand elles ne sont pas limées. Exemple à ce sujet, p. 37. & 38. Nécessité de diminuer les dents chancelantes & plus longues que les autres, p. 46. Manière d'en vaincre la difficulté, p. 46 & 47. Mauvaise façon de limer les dents que quelques uns pratiquent, & la figure qu'on doit leur donner, p. 47 & 48. Qu'on peut racourcir les dents avec les pincettes incisives ou tranchantes, quand il est difficile de les limer, tome II, p. 48. 49.

*Lymphé viciée.* Elle cause des maladies aux dents, tome I, p. 99. 100.

*Linge.* Il est pernicieux pour les dents, &

## DES MATIERES. 407

détruit les gencives, *tome I*, pages 73. 74.

*Liqueur* pour nettoyer & blanchir les dents. Maniere de s'en servir. Précaution à cet égard, p. 80. 81. Autre liqueur pour le même usage, *tome I*, p. 81.

*Lotion* très-convenable pour raffermir les gencives & corriger la mauvaise haleine ou puanteur de la bouche. Son usage & précautions nécessaires avant que de s'en servir, p. 88 & *suiv.* Autre lotion pour le même sujet, p. 90. 91. Lotion bonne pour les érosions & les ulcères des gencives, quand ils ne sont pas suivis de fâcheux symptômes, p. 258. 259. Lotions pour bassiner les gencives gonflées & scorbutiques, & remèdes dont on doit se servir ensuite, p. 270. 271. Lotions pour nettoyer la bouche quand il s'y est formé quelques ulcères ou abcès, p. 425. Quand il y est survenu des ulcérations & des excroissances calleuses, p. 463. Lotions & cataplasmes pour faire percer un abcès, & calmer une inflammation, p. 427. 428. p. 453. p. 456. 457. Lotion propre à être seringuée dans une plaie, p. 435. Autre pour bassiner une fistule, *tome I*, p. 458.

*Lotion* pour raffermir les dents après qu'elles ont été redressées, *tome II*, p. 114.

*Luxations*, ou déplacemens des dents, leurs différences, p. 124 & *suiv.* Moyens d'y remédier, *tome I*, p. 126. 127.

## M

**M**ACHINE nouvellement inventée, qui embrasse les dents de la mâchoire inférieure, & soutient un dentier artificiel à la supérieure,



p. 339. Maniere d'y réussir, sa description & la façon de l'arrêter, p. 340 & *suiv.* Autre machine qui contient un dentier supérieur entièrement artificiel assemblé avec un dentier artificiel en partie, p. 345. Sa description, & comment on doit l'arrêter, p. 346 & *suivantes.* Qu'on peut faire & placer à la mâchoire supérieure tout un dentier, qui soit beaucoup plus simple que les précédens, & qui puisse y tenir par le seul appui des joues & des dents inférieures. Quelles sont les conditions qu'il demande, *tome II*, p. 352. 353.

*Machoire.* Pourquoi l'inférieure fort épaisse au-dessus de sa base à 30 & 40 ans, s'étrécit en cet endroit aux vieillards, *tome I*, pages 16 & 17.

*Maladie des enfans à la sortie des dents de lait.* Prurit ou démangeaison des gencives suivi d'un prurisme. La cause, p. 45. 46. Gonflement de la gencive, aphtes ou petits ulcères au dedans, ou autour de la bouche, gonflement des amigdales & des parotides, p. 46. Forte douleur à la division de la gencive, accompagnée de fluxions, de toux, de catarrhes, de fièvre, de diarrée, de nausée, d'insomnie, de convulsions, de frayeur. Cause de la plupart de ces maux; pages 46 *jusq.* 49. Remèdes pour ces maladies, p. 51 *jusq.* 55. Opinion d'un nouvel Auteur sur la maniere de prévenir ces maux, p. 55. Réfutation; *tome I*, pages 56. 57.

*Maladies des dents.* Qu'on peut les réduire à trois classes, p. 105. Première classe qui renferme les maladies des dents produites par des causes extérieures; dans laquelle classe on a rangé les fractures, les déboîemens, les luxations

tions des dents, &c. p. 106. *jusq.* 112. Seconde classe qui contient les maladies des dents qui surviennent à leurs parties contenues dans leurs alvéoles, ou entourées des gencives, lesquelles maladies ne sont connues que par ceux qui ont beaucoup d'expérience, p. 112 & *suiv.* Troisième classe où l'on a mis les maladies occasionnées par les dents, & que l'on peut nommer accidentelles ou symptomatiques, p. 114 *jusq.* 117. Les premières maladies des dents se manifestent avant que les dents paroissent, p. 118. Différentes espèces de caries, *tome I*, p. 118 *jusq.* 121.

*Maladies des gencives.* Remedes & maniere d'opérer, *tome I*, p. 220 *jusq.* 278.

*Mastic* pour arrêter un tenon dans la cavité d'une dent. Sa composition, *tome II*, p. 229 & 230.

*Mastication* imparfaite cause des défordres dans la santé, *tome I*, p. 64 & 65.

*Mercur* ou argent viv. Le plus grand ennemi des dents. Pourquoi, & ses effets à cet égard, *tome I*, p. 104 & 105.

*Molaires.* Leur situation, leur nombre, leur division en petites & grosses, leurs différences, leur usage, p. 6 & 7. Que les grosses peuvent se renouveler quelquefois, *page 9.* Nombre & figures des racines des petites & des grosses, p. 10 & 11. Les grosses molaires résistent facilement aux compressions. Pourquoi, p. 18. D'où vient qu'elles sont plus difficiles à être expulsées de leur alvéole, quand elles n'ont point de dents à leur rencontre, p. 18. A quel âge les petites & grosses molaires se font voir, p. 32. Les quatre grosses molaires nommées dents de sagesse, ne viennent quel-

S

quefois qu'à un âge très-avancé. Accidens qui en arrivent, *p.* 33. Quand les premières petites molaires viennent à tomber, *p.* 33. Les molaires plus tardives que les autres dents, *p.* 50. Plus sujettes à être cariées, *p.* 149. Avec quels instrumens elles se tirent, *tome I, p.* 204.

## N

**N**ÉGLIGENCE de faire nettoyer ses dents leur est pernicieuse, & cause le tartre & la puanteur de la bouche, *tome I, p.* 104. & *p.* 180. 181.

*Nerfs* de dents. Leur origine, leur route, &c. *tom. I, p.* 21 & *suiv.*

*Nourrices.* Qu'on ne risqué rien à opérer sur leurs dents, *p.* 60. Leur lait d'une grande importance pour la sortie des dents, *p.* 100. 101. Mesurés qu'il faut prendre, quand elles ont des dents cariées qu'il faut leur ôter, *tome I, p.* 202 & *suiv.*

## O

**O**BTURATEURS. Description & défauts de l'obturateur auquel on a donné jusqu'à présent la préférence. Défauts des autres à-peu-près semblables, *p.* 292 & 293. Description du premier obturateur inventé par l'Auteur, *p.* 293 *jusq.* 300. Ce qu'il faut faire pour le placer & le déplacer, *p.* 300 & *suiv.* Description du deuxième, moins composé que le précédent, *p.* 302 & *suiv.* En quel cas on peut s'en servir à l'exclusion du premier, *p.* 304. Manière de l'introduire, de le placer & de le déplacer, *p.* 304 & 305. Description du troisième ob-

turateur sans tige, en partie osseux, en partie métallique, p. 309 j. f. 315. Maniere de le mettre en place, p. 315 & 316. Exemple d'une personne, dont le palais avoit été rongé par le scorbut, aux mauvais effets duquel le troisieme obturateur a remédié, p. 317 & 318. Quatrieme obturateur, plus simple, & qui a donné lieu à inventer les autres, p. 318 & suiv. Description du cinquieme obturateur, p. 324 j. f. 329. Maniere d'en assembler les pieces & de l'en introduire, tome II, p. 322 j. f. 333.

*Opérations sur les dents. Leur énumération. Quelle adresse, prudence & science elles exigent, p. 183 & 184. Obstacles des joues, de la langue & des levres qu'il faut prévenir. Maniere dont il faut que le Dentiste & le malade soient situés, tome I, p. 188 j. f. 193. Qu'on ne doit point trop ouvrir la bouche ou éloigner la mâchoire inférieure de la supérieure à la personne dont on veut tirer quelque dent, tome II, p. 174.*

*Opiats. Quels sont ceux qui nuisent aux dents, p. 71. 72. Opiat pour les dents. Ses excellentes qualités & son usage, p. 75. 76. Deux autres opiat fort bons, tome I, page 77.*

*Os de bœuf. Leur préparation pour les dents artificielles, tome II, p. 233 & 234.*

*Oseille. Que son suc ne doit pas être employé seul sur les dents, tome I, p. 72.*

*Oter les dents. Observations sur ce sujet, lesquelles sont d'ailleurs répandues en différens articles de cette table, tome I, p. 194 j. f. 204.*

*Oter les dents. Maniere d'ôter avec le pouffoir*

les racines des dents molaires des deux côtés de la mâchoire inférieure, p. 136 & 137. Les dents incisives & canines, p. 137 & 138. Maniere d'ôter avec le crochet recourbé les racines qui ne tiennent pas beaucoup & ont de la prise du côté de la langue, p. 138. Comment on ôte les racines ou chicots des dents, p. 138. 139. Maniere d'ôter les racines des dents, ou les dents au moyen d'une masse de plomb, quand on ne le peut avec le seul pouffoir, p. 139. 140. Ce qu'il faut faire pour ôter les dents qui sont sur la surface intérieure ou extérieure des autres dents, p. 140 & *suiv.* Accident qui peut arriver en éloignant trop la mâchoire inférieure de la supérieure. Exemple, p. 174. Racines & dents qui tiennent beaucoup, & ont de la prise du côté de leur surface intérieure, sont tirées avec le pélican. Maniere de le faire, p. 174 & 175. Dernières molaires de la mâchoire inférieure, & celles qui ont plusieurs racines difficiles à ôter, p. 175 & 176. Ce qu'il faut faire pour remédier à la fracture de l'alvéole, quand les parois osseux sont écartés ou déplacés, p. 176. 177. Remarques sur les dents, dont les racines sont barrées, sur celles dont les racines sont crochues, & sur celles qui sont adhérentes aux alvéoles, p. 177 & *suiv.* Maniere d'ôter avec le pélican les dents molaires & canines, ou leurs racines du côté droit de la mâchoire inférieure, les incisives de la même mâchoire, les canines, ou les molaires & leurs racines du côté droit ou gauche de la mâchoire supérieure, & les incisives de la même mâchoire, p. 179 & *suiv.* Ce qu'il faut faire, lorsqu'un dent se casse sous l'instrument, p. 182. Impof-

## DES MATIERES. 413

tères des Opérateurs des carrefours sur la facilité de tirer les dents, & sur les dents œillères, mises à découvert, *p.* 182 & *suiv.* Ce qu'il faut faire pour éviter la fracture de l'alvéole, quand les dents ont leurs racines longues & adhérentes. Quand on a ébranlé quelque dent à la mâchoire inférieure avec le pélican, *tome II*, *p.* 185 & 186.

## P

**P**AR OULIS, ou abcès qui se forme aux gencives, comment il commence à paroître. Ses causes, *p.* 238 *jusq.* 240. Précautions pour y remédier, opération, *p.* 240 *jusq.* 246. Carie des dents, cause ordinaire & très-fâcheuse de ces fortes d'abcès, *p.* 247. Comment on les prévient, *p.* 247. Deux exemples sur ce sujet, *p.* 248 & 249. Autres exemples, *p.* 252 & 253. Incisions & dilatations qu'il faut faire, &c. *p.* 249 & *suiv.* Remèdes, *tome I*, *p.* 253 & *suiv.*

Passions violentes capables d'altérer la digestion, &c. sont des causes intérieures qui produisent les maladies des dents, *tome I*, *page* 101.

Pâte pour dissiper les fluxions & appaiser les douleurs de dents, *tome I*, *pages* 165 & 166.

Pélicans. Deux sortes de pélicans, simple & double. Leurs usages, *p.* 152 & *suiv.* Description d'un nouveau pélican simple, *p.* 155 *jusq.* 161. Ce qu'il faut observer lorsqu'on monte une seconde branche à crochet sur le corps de ce pélican, *p.* 161 *jusq.* 164. Conditions requises aux branches des pélicans, *p.* 163 *jusq.* 166. Diffé-

rences entre ce nouveau pélican & les ordinaires. Avantages qui en résultent, p. 166 *jusq.* 170. Il faut en avoir deux semblables. Comment doivent être tournées leurs branches, p. 170. 171. Comment on peut faire un pélican double. Son usage, p. 171. 172. Préférence donnée aux deux pélicans séparés. Pourquoi, p. 172 & 173. Le pélican très-propre à ôter les dents. Dangereux si on ne le fait manier, p. 173 & 174. Manière d'affermir sa branche contre son corps, *tome II*, p. 175. Perte des dents. Ses désavantages, *tome I*, p. 133 & 134.

Pieces artificielles. La nécessité de réparer ce qui nous manque, rend l'usage de ces pieces facile, p. 280 & 281. Mauvais effets des ressorts de baleine, des charnières, des ressorts à boudin, en façon de tirebourre, ou en ligne spirale, p. 281 & 282. Avantages des ressorts inventés par l'Auteur même, *tome II*, page 281.

Pierre infernale. Manière de s'en servir pour la guérison de l'époules, p. 232 & 233. Ce qu'il faudroit faire, si par malheur un malade l'avoit avalée dans le tems de l'opération. Remèdes convenables en ce cas, *tome I*, p. 233 & 234.

Pincettes incisives de deux especes. Que quelques Dentistes s'en servent pour racourcir les dents. Quel danger il y a. Ce qu'ils doivent faire, p. 33 & 34. Leurs différens usages, p. 48 & 49. Autre espece de pincettes incisives en forme de davier. Leur usage, p. 49. Qu'un Dentiste de Paris s'en sert fort mal, p. 49 & 50. Pincettes & daviers. Leurs différences, leur description & leur usage, *tome II*, p. 142 *jusq.* 145.

## DES MATIERES. 415

*Plomber les dents.* Qu'il faut plomber les cavités les plus cariées comme celles qui le sont le moins. Pourquoi, p. 66. Quels instrumens & quelles matieres on emploie pour cela, p. 66 jus. 69. Tromperie de quelques gens qui disent y employer de l'or, p. 69 & 70. Maniere de préparer l'étain ou le plomb pour les dents. De quelle épaisseur on doit l'employer, p. 70. L'étain fin préférable au plomb. Maniere de l'introduire, p. 70 & 71. Quel plomb il faut employer suivant les différentes circonstances, p. 71. Situation du Dentiste, & la façon de plomber l'extrémité & les parties extérieures & intérieures des canines & des incisives de la mâchoire inférieure, p. 71 & suiv. Les extrémités des couronnes des molaires de l'un & l'autre côté de la mâchoire inférieure & les parties extérieures du côté droit de cette même mâchoire, p. 73. Les parties extérieures du côté gauche de cette même mâchoire, p. 73. L'extrémité inférieure des dents incisives & canines de la mâchoire supérieure, p. 74 & 75. Les surfaces ou les extrémités des couronnes des molaires de cette même mâchoire, p. 75. Les dents du côté droit de cette mâchoire, p. 75 & 76. Les extrémités des couronnes des dents, leurs surfaces intérieures & extérieures du côté gauche de la mâchoire supérieure, p. 76. Quand on doit ôter le plomb, & maniere de l'ôter, p. 77. Avis sur ce qu'on doit faire, lorsqu'en ôtant la carie d'une dent, afin de la plomber, si elle est creusée, on a découvert le nerf, tome II, p. 78.

*Poudre pour nettoyer & blanchir les dents.* Son usage & maniere de la réduire en opiat, p. 78 & 79. Autre poudre, tome I, p. 79.

*Poussoir,* son usage, sa description, la maniere de s'en servir, p. 132 & suiv. Crochet



simple ressemblant au pouffoir. Sa description ; son usage,  *tome 2, p. 134 & 135.*

*Puanteur de la bouche, ses diverses causes, tome 1, p. 133 & 134.*

## R

**R**ACINES des dents. Remarques sur celles des dents de lait, *p. 8 & 33 jusq. 37 & p. 57 & 58.*, où l'on réfute un nouvel Auteur. Remarques sur la grosseur, le nombre & la figure des racines des dents incisives, canines, petites & grosses molaires, *p. 9 jusq. 15.* Racines des incisives, canines & petites molaires aplaties par leurs côtés, ce qui les fortifie dans leurs alvéoles, *p. 15 & 16.* Périoste qui recouvre les racines des dents. Qu'elles ont chacune une cavité, & diverses circonstances sur ce sujet,  *tome 1, pages 20 & 21.*

*Racines d'altæa, ou guimauve pour nettoyer les dents. Différentes manieres imparfaites dont quelques-uns les préparent. La meilleure préparation qu'on ait inventée, p. 81 jusq. 84.* Racines de mauve & de luzerne. Leur préparation,  *tome 1, p. 84 jusq. 88.*

*Raffermer les dents. Causes qui les rendent chancelantes, p. 118.* Maniere de les raffermir avec le fil d'or. Quelle grosseur doit avoir ce fil suivant les cas. Comment on peut le rendre très-souple. Quelle qualité doit avoir cet or, *p. 118 & 119.* Situation du sujet & du Dentiste, *p. 119 jusq. 122.* Maniere de raffermir celles qui sont chancelantes jusqu'au point de tomber d'elles-mêmes, ou d'être ôtées aisément, quand leurs alvéoles n'ont point perdu de leur profondeur, *p. 122 & suiv.* Quand elles en ont perdu, *p. 124*

## DES MATIERES. 417

& 125. Ce qu'il faut faire, lorsque les intervalles des dents chancelantes sont plus larges qu'ils ne doivent l'être naturellement, p. 125 & suiv. Que l'affermissement des dents de la mâchoire supérieure se fait comme on vient de l'enseigner pour celles de la mâchoire inférieure, p. 127. Sentiment de M. Dionis sur l'impossibilité de raffermir les dents, auquel on ne doit point adhérer, tome II, p. 127 & 128.

*Rapes* pour fabriquer des dents artificielles : elles sont de deux sortes, tome II, p. 235.

*Régime de vivre* pour la conservation des dents, p. 64 jusq. 70. Le régime de vivre que l'on observe, le trop dormir, le trop veiller, la vie trop sédentaire ou trop turbulente, contribuent au bon ou mauvais état des dents, tome I, page 100.

*Remarques* sur un petit livre nouveau de l'Auteur duquel il est parlé dans le premier & le second Chapitre du premier Tome. On y fait voir qu'il s'est trompé dans les observations qu'il fait sur les dents qui viennent hors de rang, ou qui se contournent par l'opposition des dents de lait, &c. p. 88 & suiv. Dans ce qu'il dit que l'on doit faire, quand on remarque que les mâchoires d'un enfant n'ont pas assez d'étendue, p. 90 & 91. Et dans ce qu'il avance qu'en ôtant les dents de lait, il n'y a aucun inconvénient à craindre pour celles qui doivent leur succéder, tome II, p. 91. 92.

*Autres remarques* sur quelques erreurs trouvées dans un livre de Chirurgie, & raisons qu'on a eues de les relever, p. 354 & 355. Fausse comparaison qu'on y fait du tarte avec la rouille, p. 355 & 356. Différences qui sont entre ces deux choses, p. 356 & 357. Mauvais instrumens

qu'on y propose pour détacher le tartre. Pour quelles raisons ils n'y sont pas propres, p. 357. Erreur de dire qu'en nettoyant les dents, les Dentistes en enlèvent l'émail, p. 357 & 358. Qu'il est plutôt enlevé par les pernicieux remèdes qu'indique l'Auteur pour nettoyer les dents, p. 358 & 359. Mauvaises limes qu'il recommande. Quelles sont les meilleurs, p. 359 & 360. Erreur sur la manière de limer les dents & sur l'usage de la lime. Désavantages de cet instrument, quand il est manié par un ignorant, & les avantages qu'on en tire, lorsqu'il est employé par un habile homme, p. 360 & suiv. Opinion hasardée sur l'os spongieux que cet Auteur dit être aux dents, p. 362. Qu'il ne faut pas croire tout ce qu'il dit sur l'accroissement subit de la carie, & qu'il propose mal-à-propos la langue de serpent pour l'ôter, p. 363. Qu'il n'enseigne pas la bonne manière de plomber les dents, p. 363. 364. Ses erreurs sur la préférence qu'il donne à l'huile d'étain & à l'esprit de nitre sur l'huile de girofle & de canelle, sur le déchauffoir, sur le pélican, sur le davier, & sur la manière de se servir du pouffoir, *tome II*, p. 364 & suiv.

Remède pour fortifier les gencives. Autre remède pour les petits chancres des gencives, & pour les plaies qui résultent de quelque opération, ou d'une déperdition de substance causée par la gangrene, & précaution qu'il faut prendre. Autre remède propre à bassiner les parties des gencives gangrenées par le scorbut, chancreuses, ou ulcérées par la même cause, &c. *tome I*, p. 270 & 271.

Remettre les dents dans leurs alvéoles. Elles peuvent reprendre. Ce qu'il faut faire alors, p. 187. 188. Sentimens de MM. Dionis & Verduc contre la possibilité de ce fait, combatus, *tome II*, p. 188 & 189.

## DES MATIÈRES. 419

*Remontrances* que l'Auteur prend la liberté de faire aux Puissances des pays-étrangers, & aux Chefs de nos provinces sur la nécessité d'envoyer à Paris de jeunes gens, pour être instruits dans l'art des Dentistes, *tome II, p. 366 & 367.*

*Rugines* recourbées. Leur description, *p. 55.* Leur usage, *tome II, p. 60.*

*Rugine* en alène. Comment on la fait. Sa description & la proportion, *p. 55 & 56.* Son usage, *tome II, p. 60.*

*Ruginer* les dents. Situation du sujet & du Dentiste, quand on veut opérer avec le foret à ébiselet, ou les autres instrumens sur les surfaces ou extrémités supérieures & sur les surfaces latérales des dents de la mâchoire inférieure, *p. 56 & suiv.* Sur les surfaces extérieures des dents du côté droit de la même mâchoire, *p. 58.* Sur les mêmes surfaces extérieures du côté gauche, *p. 58 & 59.* Sur les surfaces intérieures des dents du côté droit de la même mâchoire, *page 59.* Sur les surfaces ou extrémités des dents de la mâchoire supérieure, *page 59.* Sur les surfaces extérieures des dents du côté droit, *p. 59.* Sur les surfaces extérieures des dents du côté gauche, *p. 60.* Quand on veut opérer avec les rugines en alène, ou en bec de perroquet, pointues ou mousses, situation du Dentiste, pour ôter la carie de l'extrémité & des parties latérales des molaires du côté droit de la mâchoire inférieure, *p. 60 & 61.* Des surfaces extérieures des mêmes molaires du côté droit, *p. 61 & 62.* Des extrémités des couronnes, des parties latérales & des surfaces extérieures des dents canines & des incisives, *p. 62.* Des surfaces supérieures, des parties latérales & des surfaces intérieures des molaires du côté gauche,

p. 62. De la surface extérieure des dents molaires de ce même côté, p. 62 & 63. De la surface intérieure des dents du côté droit de la même mâchoire, p. 63. Des surfaces, ou des extrémités de toutes les dents de la mâchoire supérieure & des parties latérales des grosses molaires de la même mâchoire, p. 63. Des surfaces extérieures de toutes les dents de cette même mâchoire, des surfaces latérales des petites molaires, & des surfaces latérales des canines & des incisives du côté droit, p. 63 & 64. On peut, sans sortir de la même situation, continuer d'opérer au côté gauche, s'il en est besoin, & à la surface intérieure des dents du côté droit de la même mâchoire, p. 64. Ce qu'il faut faire, lorsqu'ayant nettoyé la cavité d'une dent cariée, on veut la plomber, p. 64. Qu'on doit la ruginer ou la limer, ou la cautériser, quand la carie est trop superficielle & le trou trop large pour qu'elle retienne le coton ou le plomb, t. II, p. 64 & 65.

## S

**SCORBUT.** Accidens qu'il cause aux gencives, aux dents, aux alvéoles & aux os maxillaires, p. 264 & suiv. Moyens d'y remédier, p. 266 jusq. 278. Scorbut d'une espèce particulière & dont aucun Auteur n'a point encore parlé. Sa cause & ses effets. Que cette dernière maladie avoit été souvent guérie par la perte des dents, p. 275 & suiv. Qu'on peut éloigner cette perte. Moyens d'y réussir, tome I, p. 277 & 278.

*Sel.* Que son esprit est dangereux pour les dents, si on l'emploie seul, tome I, p. 72.

*Sel d'albâtre,* sa composition. Qu'il fait plus de mal que de bien, tome I, p. 72.

*Sensibilité des dents,* opinions partagées sur

ce sujet. Deux especes de sensibilité, *tome I*, p. 135 & 136.

Séparer les dents. Il est dangereux de séparer les dents incisives inférieures. Pourquoi, p. 29. Deux différentes erreurs de la plupart des Dentistes, dont les uns croient que l'on ne peut ôter la carie qu'avec la lime, & altèrent ainsi le tissu de la dent, & les autres ne séparent pas assez les dents, & y laissent une partie de la carie, p. 30.

Comment il faut éviter ces deux extrémités, p. 30 & 31. Précautions & attentions nécessaires pour séparer les dents, *tome II*, p. 31 & 42.

Serrement des dents, ou contraction des mâchoires. Ses diverses causes, p. 206 & 207. Comment il faut agir pour ouvrir alors la bouche, avec quels instrumens, & avec quelles précautions, *tome I*, p. 207 jusq. 215.

Sobriété nécessaire pour la conservation des dents, *tome I*, p. 66 & 67.

Sonde, pour connoître si les dents sont cariées, sa description, *tome II*, p. 13 & 14.

Speculum oris, construit à vis, & le speculum oris à simple jonction. Leur usage. Description du dernier, *tome I*, p. 208 & 209.

Suc nourricier trop abondant ou vicié. Il produit des effets dangereux pour les dents, aussi bien que le sang dans une disposition inflammatoire, *tome I*, p. 100.

Sucrerries contraires aux dents. Pourquoi. Qu'il faut en régler l'usage, *tome I*, p. 65 & 66.

## T

**T**ABAC en fumée préjudiciable aux dents. Son utilité pour les dents, *tome I*, p. 68 & 69.

Tabac en poudre. Il n'est nuisible que par

l'excès. L'avantage qu'on en peut tirer, *tome I*, p. 69.

*Tartre*, ou tuf des dents. Ses causes, p. 128. L'Auteur les juge être au nombre de trois. Explication de ces causes. Ses dangereux effets dont on donne quelques exemples, p. 132 & p. 177 & *suiv.* Moyens de remédier à ce mal, p. 181. Figure d'un corps pierreux causé par le tartre, *tome I*, p. 181 & 182.

*Tartre des dents*. Ce qu'il faut observer avant que de l'enlever, p. 16. Situation du sujet, p. 16 & 17. Attitudes du Dentiste pour nettoyer le côté gauche & le côté droit de la surface extérieure des dents de la mâchoire inférieure, & par où il doit commencer l'opération, p. 17 & 18. Pour nettoyer la surface intérieure des dents de cette mâchoire, p. 18 & *suiv.* La surface extérieure des dents de la mâchoire supérieure, p. 21 & 22. Leur surface intérieure, p. 22 & *si.* Outre les attitudes du Dentiste, les instrumens dont il doit se servir à chaque opération, sont marqués dans tous les articles annoncés ci-dessus, *tome II*.

*Tempéramens pituiteux sujets au mal de dents*, *tome I*, p. 101.

*Tentes*, précaution qu'il faut avoir lorsqu'on s'en sert. Leur usage très dangereux, quand il est trop long-tems continué, p. 250. Sentiment de M. Belloste, de Magathus & d'Ambroise Paré sur ce sujet, *tome I*, p. 251 & 252.

Transparence des dents, *tome I*, p. 129 & 130.

*Transplanter une dent*. Ce qu'il faut faire pour mettre une dent dans une alvéole, *tome II*, p. 216 & *suiv.*

*Transporter une dent d'une bouche dans une*

## DES MATIERES. 423

autre. Possibilité de ce fait, prouvée par des autorités & des expériences, p. 186 & suiv. Ce sont ordinairement les incisives, les canines & les petites molaires qu'on transporte ainsi, p. 189. Manière d'y réussir, tome II, p. 189 jusq. 194. *Trépan* des dents usées ou cariées, & qui causent de la douleur. Précautions qu'il faut y prendre, & avis sur cette opération, p. 169 jusq. 175. Exemples de dents trépanées avec succès, tome I, p. 471 & suiv.

*Tumeurs* aux gencives. Comment on doit y faire des incisions, & les entretenir ouvertes, p. 249 & 250. Ce qu'il faut faire quand elles sont considérables, ou si elles ne sont que médiocres, p. 252. Exemples, tome I, p. 252 & 253.

## U

**V**APEURS de l'estomac & du poulmon ; nuisibles aux dents, tome I, p. 102.

*Veines* des dents. Leur origine & leur décharge, tome I, p. 22.

*Vers* trouvés dans les caries des dents. Réflexions sur ces insectes, p. 131 & 132. Opinions de divers Auteurs, observations à ce sujet, & raisons qui démontrent que la carie des dents s'engendrent sans ces vers, tome I, p. 150 jusq. 153.

*Vitriol*. Son esprit ne doit pas être appliqué tout pur sur les dents, tome I, p. 72.

*Ulceres* des gencives. Leur origine, p. 255 & suiv. Qu'il y en a de peu de conséquence & de très dangereux, p. 257 & 258. Lotion pour les guérir, son usage, p. 258 & 259. Ce qu'il faut faire quand l'ulcere n'est que léger, tome I, p. 260.



## 424 TABLE DES MATIERES.

*Ulcères* aux joues , aux levres , à la langue. Combien il est important de bien examiner leur cause , tome II , p. 37 & 38.

*Urine* humaine , bonne pour les maux des dents cariées , les fluxions & les douleurs de ces mêmes parties. Maniere de s'en servir. Sa vertu prouvée par ce qui la compose. Esprit rectifié , & celle d'urine qu'on pourroit lui substituer , tome I , pages 167 & suivantes.

*Fin de la Table des Matieres.*